

Valorisation de la Vallée de l'Orne par les sports de nature



Diagnostic territorial des Sports de Nature

Réalisé par la Direction Régionale
et Départementale de la Jeunesse,
des Sports et de la Cohésion
sociale de Normandie

En partenariat avec le Pôle Ressources
national des Sports de Nature – Mai 2016



« Sports de nature, éléments d'identité
du territoire de la Suisse Normande »



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NORMANDIE

**Ce diagnostic territorial des Sports de nature a été réalisé par la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Normandie.
En partenariat avec le Pôle Ressources National des Sports de Nature.**

L'équipe projet de cette étude est composée de :

Bruno Chandavoine, référent « Sport de nature » au Pôle Sport de la DRDJSCS de Normandie

Audrey Mattenet et **Jean-Pierre Heuzard**, Chargés d'études au pôle Sport de la DRDJSCS de Normandie

Christelle Roux, statisticienne à la plateforme « Observation et Prospective » de la DRDJSCS Normandie

Benjamin Leroy de la DDCS Calvados

Irina Miron, stagiaire M2 à l'Université de Caen, UFR de Sciences Economiques, de gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires.



EDITO

Avec plus de 25 millions de pratiquants en France, les sports de nature dépassent les dimensions traditionnelles du sport pour investir les champs du tourisme, du loisir et de l'économie.

Les territoires de la Suisse Normande et de la vallée de l'Orne, forts de leurs potentialités, ont fortement développés les offres de services depuis les années 1980. Activités liées à l'eau, à l'air et à la terre, tous les éléments sont investis.

Conscientes de ces potentialités et soucieuses d'accompagner ce développement, les communautés de Communes ont sollicité la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse Sports et de la Cohésion Sociale (DRDJSCS) de Normandie pour engager un diagnostic territorial approfondi.

Un comité de pilotage a permis de définir les objectifs et la méthodologie employée.

Plus de 100 opérateurs privés, associatifs de niveau local et départemental ont été enquêtés. Le traitement croisé des données récoltées permettent d'apporter des éléments de réponses aux hypothèses et problématiques posées. 45 préconisations sont ainsi proposées aux élus du territoire. Ce diagnostic territorial approfondi permet de porter un regard éclairé sur les différentes composantes des Sports de Nature.

Avec 5 millions d'euros de chiffre d'affaire annuel, 100 équivalents temps plein et l'ensemble de ses sites, espaces et itinéraires, la Suisse Normande est certainement le territoire à la plus forte identité « Sports de Nature » de Normandie. Nous en avons le sentiment, nous en avons maintenant la confirmation.

Cette mise en lumière du potentiel de ce territoire est un encouragement et une invitation pour que les différents acteurs, élus, bénévoles et opérateurs réunis construisent un projet de territoire pertinent, ambitieux et durable en faveur d'un développement maîtrisé des sports de nature et du tourisme.



Sylvie MOUYON-PORTE

Directrice Régionale et Départementale
de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Normandie.



Sommaire

Comité de pilotage	8
Introduction	10
Objectifs et hypothèses.....	10
I. Les sports de nature en France	12
1. Itinéraire d'un concept.....	12
2. Définition et périmètre des sports de nature	14
3. Qui sont les pratiquants ?.....	14
4. Des chiffres clés en France.....	15
5. Des chiffres clés en Normandie.....	17
II. Les sports de nature : un lieu d'enjeux.....	19
1. Les enjeux économiques	19
2. Les enjeux sociaux	19
3. Les enjeux territoriaux	20
III. Méthodologie de l'étude	22
IV. Diagnostic : les sports de nature du territoire.....	23
1. Le territoire de l'étude	23
2. Diagnostic global du territoire	24
a. Caractéristiques démographiques du territoire	24
b. Evaluation du poids économique des sports de nature	26
c. La saisonnalité des activités marchandes.....	32
d. Les activités éducatives	39
Pratique des activités de pleine nature dans le cadre scolaire de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) vu par les enseignants d'EPS.	39
Pratique des sports de nature dans le cadre de l'EPS (Education Physique et Sportive)	41
Les publics scolaires accueillis, vus par les opérateurs (publics issus du territoire ou non).....	46
Activités « sports de nature » dans le cadre du temps périscolaire	49

Les accueils collectifs de mineurs (ACM)	50
e. Equipements sportifs sports de nature	51
f. Licenciés ou adhérents des structures	53
g. L'accueil des personnes en situation de handicap	54
h. Le projet des opérateurs des sports de nature	58
b. Focus formation des intervenants	59
i. La démarche qualité des opérateurs	60
j. Valorisation du patrimoine et sensibilisation à l'environnement	62
k. Pour les opérateurs, renforcer les offres et l'économie « sports de nature », ce serait.....	66
l. Les évènementiels Sports de Nature du territoire	69
m. Analyse des sites internet des structures du tourisme	73
n. Les politiques sportives des comités départementaux et régionaux	76
3. Diagnostic thématique	78
a. Cartographie globale des opérateurs	79
b. Espaces, sites et itinéraires des activités de « grimpe » et opérateurs associés.....	80
c. Espaces, sites et itinéraires de tourisme équestre et opérateurs associés	87
Espaces, sites et itinéraires de randonnée pédestre et opérateurs associés.....	93
d. Espaces, sites et itinéraires de canoë-kayak et de pêche et opérateurs associés.....	99
e. Espaces, sites et itinéraires de randonnée à vélo et opérateurs associés.....	113
f. Espaces, sites et itinéraires pour activités avec engins motorisés et opérateurs associés	125
g. Espaces, sites et itinéraires « activités aériennes » et opérateurs associés.....	131
h. Relations avec les organismes de promotion touristique	138
V. Synthèse, pistes et préconisations	142
Conclusion	151
Récapitulatif des figures	158



Remerciements aux personnes auditionnées

Personnes interrogées	Nom des structures
Jean-Louis Riou, Président	Comité Départemental de Canoë Kayak
Sébastien Gras, Président	Club Alpin Français (escalade)
François Léonardon, Cadre technique	Fédération Française Montagne et Escalade
Jean-Pierre Calendot, Président	Comité Régional de Course d'Orientation
Jean-Claude Leclerc, Président Christian Launay, secrétaire général David Louvet, responsable du suivi du site VTT FFC Suisse Normande	Comité Régional de Cyclisme
Joachim Lombard, Responsable espaces VTT	Fédération Française de Cyclisme
Roger Louvet, Président	Comité Régional de Cyclotourisme
Maria Montéro, Responsable du Tourisme Equestre	Comité Régional d'Equitation : tourisme équestre
Patrick Couturier, Directeur et Yannick Salaville,	Fédération départementale du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique
Nicole Bouet, Présidente Adeline Rault, Chargée de développement	Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Calvados
Yves Dupin, Président Alain Girard, CTN	Ligue de Normandie de Vol Libre - Parapente
Arnaud Bidel, Directeur	UNSS
Francis Studer, Président	Comité Régional Aéronautique
Yves Cantais, Président	Comité Régional Vol à Voile
Vincent Brochet, Président	Association Global Raid (Quad)
Cédric Coyette, Chargé de développement	UFOLEP
Joël Rihouet, Directeur	CPIE Vallée de l'Orne
Sandy Cordonne, Membre	REAL Clécy
Fabrice Moussel, Organisateur	Raid des Conquérants
Hervé Bernier, Organisateur	Xtrem VTT Normandie
Sylvie Vandevivère, Directrice OT SN	Fête de la Randonnée
Arnaud Huet, Président	Suisse Normande Les Petits Suisses Normands 100% nature
Julien Rebuffet, Vice-Président	Syndicat des moniteurs de Cyclisme
Francis Dujardin, Directeur stations Trail	Réseaux Station de Trail

Personnes interrogées	Nom des Ecoles primaires
Véronique Caubrière, Directrice	Thury-Harcourt - Ecole Paul Héroult
Nadine Aumont, Directrice	Thury-Harcourt - Ecole Notre Dame
Marc Loison, Directeur	Fontaine Etopefour - Ecole Jean de La Fontaine
Catherine Hocquard	Falaise - Maternelle Fontaine Couverte

Gwenaël Demange,	Esquay Notre Dame - Ecole Antoine Lepeltier
Personnes interrogées	Institutions départementales
Delphine Boutard	Conseil Départemental du Calvados - Service environnement
Anne Jolibois Anne Le Gall	Comité Départemental du Tourisme du Calvados
Elie Daguet	Conseil Départemental du Calvados DGA Chef du service environnement
Jean-François Salomon	Ville de Caen – Directeur service des sports

Ces structures ont été auditionnées

Etablissements du second degré	Accueil Collectif de Mineurs
Saint-Martin-de-Fontenay : Collège Guy de Maupassant	Lionel Terray : Clécy
Bretteville-sur-Laize : Collège du Cingal	Familles Rurales : Evrecy
Aunay-sur-Odon : Collège Charles Lemaître	Kayak Club : Thury-Harcourt
Evrecy : Collège Paul Verlaine	ACM municipal : May-sur-Orne
Thury-Harcourt : Collège Bellair	ACM municipal : Fontenay-le-Marmion
Thury-Harcourt : Collège Notre Dame	ASL : Esquay-Notre-Dame
Condé-sur-Noireau : Lycée Charles Tellier	Comité de Jumelage Suisse Normande : Clécy
Condé-sur-Noireau : Collège Dumont D'Urville	ACM Mairie : Fontaine Etopefour
Condé-sur-Noireau : Collège du Sacré Cœur	Association Thury Activ' : Thury-Harcourt
Falaise : Institut Sainte Trinité	Association Pont-d'Ouille loisirs
Falaise : Collège des Douits	ACM Mairie : Falaise
Falaise : Lycée Louis Liard	Association Familles Rurales : Condé-sur-Noireau
Falaise : Lycée professionnel Guibray	Essor du Val Clair : Bretteville-sur-Laize

Un remerciement tout particulier

à **Mailys Gautier** et l'équipe du Pays Sud Calvados en charge de la mission
« programme Leader » pour leur disponibilité, leur soutien, leur aide et leur
collaboration,

à **Paul Chandelier**, Maire délégué du Hom, Président de la Communauté de
Communes de la Suisse Normande, Conseiller Départemental et Président du
Comité Départemental du Tourisme,

Comité de pilotage

Aux équipes des Offices de Tourisme du territoire, notamment **Sylvie Vandevivère**, Directrice de l'Office de Tourisme de Suisse Normande et **Benoit Jariel**, Chargé de mission à l'Office de Tourisme du Pays de Falaise, **Estelle Bureau**, responsable de l'Office de Tourisme du Pays de Condé et de la Druance pour leur collaboration,

Marie Picuira et **David Rontet**, Pôle Ressources National des sports de nature, pour leurs aides et leurs conseils notamment pour la conception du questionnaire «opérateur ».

Aux enquêteurs : **Jean-Louis Riou**, **Patrice Volard** et **Sylvain Eude**.

- Paul Chandelier (Président CDC Suisse Normande),
- Mailys Gautier et Valérie Robert (Chargées de mission Pays Sud Calvados),
- Estelle Bureau (OT Pays de Condé et de la Druance),
- Sylvie Vandevivère (OT Suisse Normande),
- Benoit Jariel (OT Pays de Falaise),
- Christophe Braud et Laurence Damiens (CDC Evrecy-Orne-Odon),
- Emilie Patry-Leblanc (Chargée de mission Pays de Caen Métropole),
- Benjamin Leroy (DDCS Calvados),
- Christiane Pawela et Hubert Picard (CDC Vallée de l'Orne),
- Roselyne Brousse (CDC Suisse Normande),
- Bruno Chandavoine (DRDJSCS Normandie),
- Irina Miron (DRDJSCS Normandie),
- Jean Pierre Heuzard (DRDJSCS Normandie),
- Jean-Marc Plessard (Président de Pont-d'Ouille Loisirs),
- Jean VANRYCKEGHEM (Président OT Suisse Normande et Vice Président délégué au tourisme et à l'environnement de la CDC Suisse Normande).



CHIFFRES CLÉS 2014

Les sports de nature en Suisse Normande

80 Opérateurs (37 marchands et 43 non marchands)

19 Opérateurs employeurs

15 Opérateurs gestionnaires d'entreprise



65 Associations

5720 Adhérents

121 Manifestations sportives organisées

145 000 Passages sur la voie verte à Feuguerolles-Bully

55 000 Pratiquants de Canoë kayak

Poids socio-économique des sports de nature

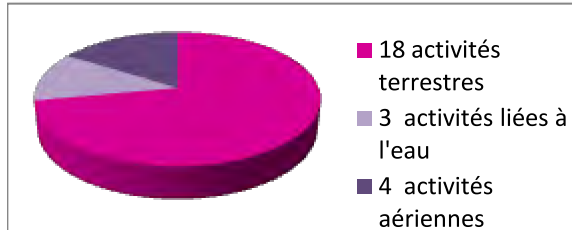
5 M€ de chiffre d'affaires annuel généré par les opérateurs

127 Emplois salariés (CDI, CDD)

30 Emplois non salariés

100 Emplois Equivalent Temps Plein

25 Sports ou activités physiques et ludiques



Activités pédestres	Activités vélo	Activités de grimpe	Sports terrestres motorisés	Activités liées à l'eau	Activités aériennes	Autres activités
Marche nordique Randonnée pédestre Course de nature Trail	Vélo Cyclotourisme Cyclisme VTT	Escalade Parc acrobatique en hauteur Via ferrata Tyrolienne	Moto cross Moto enduro Quad /4x4	Canoë-kayak Stand up Paddle Pêche	Aéronautique Parapente Vol à voile (planeur) Montgolfière	Tir à l'arc Luge d'été Golf

3 Zones

« Natura 2000 »

Vallée de l'Orne et ses affluents 2 118 ha
Monts d'Erraines 619 ha
Bassin d'Ardenne

1 Centre
Permanent
d'Initiatives pour
l'Environnement

5 Espaces Naturels Sensibles

Rochers de la Houle à St-Omer
Rochers des Parcs à Le Vey
Monts d'Eraines à Damblainville
Château Ganne à La Pommeraye
La Vallée de la Laize

LES ESPACES SITES ET ITINÉRAIRES



VÉLO

- **29** kilomètres de **voie verte** entre Caen et Thury-Harcourt
- **56 km** de **véloroute** entre Thury-Harcourt et Condé-sur-Noireau
- **800 km** de circuits **VTT** balisés
- **38** circuits **VTT** labellisés FFC



RANDONNÉE PÉDESTRE

- **1200 km** de chemins balisés de **randonnée pédestre**
- **83 boucles** de **randonnée pédestre**



RANDONNÉE EQUESTRE

- **404 km** de chemins balisés
- **15 circuits** de **tourisme équestre**



SPORTS AÉRIENS

- **9 sites** de **parapente**
- **1** aéroport



ACTIVITÉS LIÉES À L'EAU

- **50 km** de parcours **Canoë Kayak**
- **143 Km** de parcours de **pêche**



ACTIVITÉS DE GRIMPE

- **3 Parcs** acrobatiques en hauteur
- **1 Via-ferrata**
- **163 voies** d'escalade aux normes FFME



SPORTS MOTORISÉS

- **2 terrains** de **motocross**

Introduction

Dans le prolongement des championnats du monde de Kayak-polo organisés à Thury-Harcourt en septembre 2014, un territoire particulièrement repéré comme « terrain de jeu sports de nature » a été questionné. Tout d'abord centrée sur le « Pays Sud Calvados », cette réflexion portée par un comité de pilotage a dessiné un nouveau contour au territoire concerné. Aux trois communautés de communes de ce pays¹, ont été ajoutées 2 autres communautés de communes positionnées plus au Nord² et appartenant au « Pays de Caen ». Cette entité pourrait porter le nom de « Vallée de l'Orne » ou de « Suisse Normande » en tant que région naturelle et traditionnelle, restreinte cependant à son expression Calvadosienne. Dans cette étude et à la demande du comité de pilotage, quelques communes, en périphérie de la zone cible, ont été écartées de la réflexion.

Ce territoire est reconnu pour son potentiel « sports de nature » ; les 55 000 descentes de l'Orne en Canoë-kayak par an ou la destination « escalade à Clécy » très souvent citée comme site favori par les adeptes de cette pratique sportive, l'attestent.

Peut-on mieux exploiter ce potentiel ? Permet-il d'apporter des réponses de « bien-vivre » aux autochtones les incitant à maintenir leur domiciliation et plus encore à y développer une activité sociale (engagement associatif, pratiques de loisirs, découverte et valorisation du territoire,...) ? Permet-il en outre un attrait suffisant susceptible de capter des populations nouvelles, et ce pour des activités ponctuelles, des séjours courts ou longs voire pour une installation durable ? Cette étude doit apporter un éclairage aux acteurs du territoire sur la problématique des sports de nature.

Les sports de nature sont-ils un vecteur de développement pour ce territoire ? Comment peuvent-ils contribuer à la valorisation du territoire en apportant des services de qualité aux habitants tout en rendant le territoire attractif (touristes et nouveaux habitants) ? Peuvent-ils être éléments d'identité pour ce territoire ?

Après l'état des lieux et une analyse croisée de l'existant et des attentes des publics concernés, cette étude se propose d'explorer quelques pistes de réflexion.



Objectifs et hypothèses

Trois objectifs ont été retenus :

- Donner de la lisibilité en repérant les sites et les activités des opérateurs « sports de nature » du territoire,
- Repérer les potentialités inexploitées,
- Identifier les connexions possibles avec les sites remarquables (patrimoine historique, site géologique,...).

Au regard d'un diagnostic global, 4 hypothèses ont été posées :

- Les potentialités du territoire ne sont pas toutes exploitées,
- Le nombre d'opérateurs est suffisant,
- La qualité des services n'est pas toujours adaptée aux publics ciblés ou potentiels et à leurs attentes (nature et qualité des prestations, outils de communication,...),
- La mise en réseau(x) est insuffisante (l'activité sportive, la logistique, l'environnement, le patrimoine,...).

¹ Communautés de communes de la Suisse Normande, du Pays de Falaise et de Condé Intercom

² Communautés de Communes d'Evrecy-Orne-Odon et de la Vallée de l'Orne

Après avoir clarifié ce concept « sports de nature » et en avoir défini son périmètre, nous présenterons des chiffres clés des pratiques « sports nature » en France, en Normandie et leur poids sur le territoire cible.

Nous présenterons également les enjeux majeurs de ces activités d'un point de vue social, territorial, environnemental, économique et touristique.

L'état des lieux de l'offre de services par catégorie d'activités « sports de nature » mettra en évidence les forces et les faiblesses de ce territoire mais aussi les opportunités et les menaces potentielles. Au final, cette étude permettra d'évoquer des pistes possibles et des préconisations.

Les conclusions de cette étude doivent, nous l'espérons, pouvoir servir d'outil d'aide à la prise de décision pour les différents acteurs du territoire, collectivités locales et acteurs socio-économiques désireux de conduire ou poursuivre les actions de valorisation de la Suisse Normande.



I. Les sports de nature en France

1. Itinéraire d'un concept

Ce chapitre reprend le travail universitaire d'Olivier Bessy et Michel Mouton « Du plein air au sport de nature. Nouvelles pratiques, nouveaux enjeux ».

Ce concept « sport de nature » est l'expression actuelle d'une dynamique qui a débuté au 19^{ème} siècle. On parle alors de pratiques de plein air synonyme de bonne santé. Elles apparaissent « comme compensatrices d'un mode de vie sédentaire et d'un environnement délétère »³. Jusque dans les années 1970, ces pratiques de plein air sont aussi porteuses d'une philosophie teintée de pacifisme et d'écologie qui remet en cause l'idéologie du progrès et les valeurs matérialistes. Les premiers surfeurs ou grimpeurs incarnent bien cette génération de pratiquants. Ils mettent en exergue un corps affectif et libre, en réaction aux visions technicistes et rationnelles de l'univers compétitif. Ces pratiquent de plein air privilégient une nature utilitaire susceptible de contribuer à la santé de la personne et/ou de répondre à un idéal de vie.

Progressivement, l'action de l'homme sur la nature se fait de plus en plus forte. Il ne s'agit plus simplement d'être dehors, pour prendre l'air et s'oxygéner ou pour faire, dans certains cas, les mêmes choses qu'à l'intérieur. Il s'agit de profiter de la nature, de s'amuser avec les éléments (eau, terre, air, neige), en bref, de "s'écarter".

A la faveur d'une évolution des valeurs qui privilégient un nouveau rapport à soi, aux autres et à la nature, les activités de plein air deviennent les activités physiques de pleine nature (APPN). De multiples modalités de pratique se développent ainsi au cœur d'une nature extrêmement diverse, une nature sauvage d'un côté, pas ou très peu aménagée, théâtre des grandes expéditions,

ou encore des raids et défis en tout genre (Raid Gauloises, Marathon des sables, Vendée Globe,...) recherchée par une minorité de pratiquants en mal d'extrême et, de l'autre, une nature domestiquée, douce, urbanisée, aménagée dans le but d'en faciliter l'accès au plus grand nombre. Les territoires périurbains (bases de loisirs, parcours santé,...) et ruraux (stations VTT, voile et ski, centres et pistes équestres, sentiers de randonnée, espaces de loisirs de pleine nature,...) sont ici concernés.

Recherchant l'autonomie, le cadre de pratique est utilisé à des fins hédonistes et/ou compétitives. Le sportif ne cherche pas vraiment à s'intégrer au milieu. Il n'est que de passage et peu lui importe le biotope. Demain, il sera ailleurs pour profiter d'un autre spot.

Le développement des APPN symbolise donc le passage d'une nature passive, qui agit sur la personne, à une nature vivante que le pratiquant cherche à domestiquer et à explorer en tous sens. Elle est assimilée prioritairement à un terrain de jeu et d'aventure que chacun modèle à sa convenance.

La période récente voit l'apparition de l'expression « sports de nature » révélatrice d'une prise en compte de nouveaux enjeux comme, par exemple, la médiatisation du phénomène sportif. Le sport a envahi notre quotidien, des activités de loisirs aux écrans de télévision et à la publicité. Le sport est sorti du sport.

Il participe au développement économique. Il est devenu une norme sociale. Il contribue à la valorisation des territoires et à son attractivité, au développement touristique et au développement d'emplois non « délocalisables ».

Les projets « sports de nature » sont très différents les uns des autres, de la compétition au jeu avec les éléments naturels, de la découverte d'un environnement à la recherche de bien-être. Privilégiant les formes auto-organisées, ils rendent accessibles de nouveaux espaces sportifs au cœur de la nature (stations de ski, de VTT, de voile, de surf, stade de vol libre, via ferrata, parcours acrobatiques en forêt,...) ou en milieux urbain et périurbain (structures artificielles d'escalade, rivières ou plans d'eau artificiels,...).

³ Olivier Bessy et Michel Mouton, Sports de nature. Evolution de l'offre et de la demande, Cahier Espace N°81, Mai 2004.

Les sports de nature participent donc au double processus “d’urbanisation de la nature et de naturalisation de la ville⁴”.

Ils reflètent aussi les innovations les plus remarquables en matière d’aménagement⁵. Ils incarnent la nouvelle génération d’événements sportifs à vocation participative⁶, que ce soit par l’intermédiaire de manifestations de masse mono-disciplinaires (marche, course à pied, VTT, ski de fond, canoë-kayak, escalade,...), ou par l’organisation d’épreuves de nature-aventure à caractère multidisciplinaire (Rando Raid, Défi Vert,...).

Si hier les APPN étaient réservées à une certaine élite sportive ou sociale, c’est de moins en moins vrai aujourd’hui. Selon l’enquête du Ministère de la Jeunesse et des Sports, menée en 2000 sur les pratiques sportives en France, un Français sur trois entre 15 et 75 ans s’adonne à une activité sportive de nature. Leur développement ne relève pas d’un effet de mode, mais d’une tendance lourde installée dans la durée qui octroie à ces derniers un nouveau statut, porteur de nouveaux enjeux.

A côté de la médiatisation et de l’accès tout public aux pratiques « sports de nature », l’émergence du concept de développement durable s’impose ; la médiatisation de la COP21 organisée en France en 2015 en atteste. En 2014, une enquête réalisée par Think Tank sport et citoyenneté⁷ évoque que 71% des Français estiment que les acteurs du sport ont un rôle à jouer dans la protection de l’environnement.

La nature est vulnérable et l’homme a la capacité potentielle de la détruire.

Le slogan “penser globalement, agir localement” passe dans le vocabulaire commun, en relation avec la perception massive du danger qui pèse sur la planète.

Les promoteurs d’un autre développement, plus soucieux de replacer l’homme au centre de ses activités économiques, au cœur de son environnement naturel et de ses responsabilités individuelles et communautaires, commencent à avoir davantage d’audience.

Elle oblige, en effet, à s’interroger sur la finalité sociale de ce que nous faisons et sur le devenir de la planète.

L’approche la plus diffusée aujourd’hui (Ministère de l’Écologie et du Développement durable) vise à définir le développement durable comme la prise en compte, à parts égales et de façon simultanée, de trois objectifs : l’objectif économique, l’objectif social et l’objectif environnemental.

Certains territoires à l’écart de l’industrialisation ou en souffrance transforment aujourd’hui en avantage ce qui a été un handicap.

Le tourisme est en passe de devenir la première industrie de la planète en termes de chiffre d’affaires. À côté des valeurs traditionnelles (monuments historiques, art, culture, etc.), les sites naturels et les pratiques de sports de nature deviennent des facteurs dominants des migrations estivales. La préservation de ces lieux et le maintien des populations qui les ont traditionnellement exploités et préservés sont devenus un enjeu majeur.

Cette nouvelle perception de l’environnement n’est pas sans conséquence sur la représentation des sports de nature et sur leur rôle en matière de développement durable.

Si l’expression “plein air” est encore utilisée de nos jours, ce terme est de moins en moins d’actualité. Les expressions « activités physiques de pleine nature (APPN) » puis, « sports de nature » lui ont ravi la vedette.

Derrière les mots se cache une évolution qui dépasse la simple rhétorique linguistique.

Comprendre l’évolution des pratiques « sports de nature » et leur imbrication sociale, économique et environnementale permet un éclairage sur les caractéristiques des publics, leurs motivations et leurs attentes et facilite la construction d’un schéma de développement territorial global intégrant l’aménagement d’espaces, de sites et d’itinéraires de pratiques.

⁴ POCIELLO, Christian. 1999. Sports et sciences, Histoire, sociologie et prospectives. Paris : Vigot

⁵ Olivier BESSY, Dieter HILLAIRET (sous la direction), Les Espaces sportifs innovants, Tome 1 : L’innovation des équipements, Tome 2 : Nouvelles pratiques, nouveaux territoires, PUS, 2002.

⁶ Olivier BESSY, Le Grand Raid de La Réunion. À chacun son extrême et un emblème pour tous, Océan Éditions, 350 p., 2002.

⁷ Eude « sport, santé, environnement » réalisée en 2014 par Think Tank sport et citoyenneté (Association européenne de promotion du sport

2. Définition et périmètre des sports de nature

Que dit le Code du sport : « *Les sports de nature s'exercent dans les espaces ou sur des sites et itinéraires qui peuvent comprendre des voies, des terrains et des souterrains du domaine public ou privé des collectivités publiques ou appartenant à des propriétaires privés, ainsi que des cours d'eau domaniaux ou non domaniaux* ». (Article L311-1)

Les sports de nature peuvent être catégorisés en :

- sports aériens,
- sports terrestres : sports de montagne, sports équestres, sports vélocipédiques et pédestres, sports motorisés,
- sports nautiques : sports de glisse, sports nautiques, sports aquatiques et sports subaquatiques.

3. Qui sont les pratiquants ?

Extrait de la « Fiche Observation N°3 du PRNSN : Mieux connaître les pratiques et pratiquants d'activités physiques et sportives de nature.

Les sports de nature offrent une variété de pratiques encadrées, organisées ou spontanées qui rassemble une grande diversité de pratiquants.

Les adhésions dans les clubs des fédérations sportives de nature en France ont très fortement évolué depuis 2000 (sources Ministère des sports).

Pour la Normandie, la progression du nombre de licenciés est de 15%. Pour le Calvados, la progression atteint 85% pour les sports nautiques et 100% pour l'équitation.

■ Tranches d'âge

Tous les publics sont concernés. Les sports de nature se caractérisent par une continuité de la pratique, bien au-delà de l'âge de la retraite.

■ Motivations

L'importance de la nature apparaît explicitement dans les motivations des pratiquants.

En France, « Les trois premières motivations en importance, citées à plus de 80 % des pratiquants, sont le contact avec la nature, la convivialité (rencontre avec les autres, plaisir d'être avec ses proches, amusement et détente) et la santé (bien-être, exercice et entretien physique, « être bien dans sa peau »).

Les motivations plus physiques (sensation, engagement et dépense physique) sont en général moins citées que les précédentes⁸.

Au sein des sports de nature, des activités sont souvent associées à des motivations. Par exemple, les coureurs (jogging et footing) privilégient plus souvent les sensations, l'engagement, la dépense physique et l'amélioration de leurs performances. Ils se positionnent aussi, et encore plus que l'ensemble des pratiquants, sur les aspects de convivialité et de santé.

Les randonneurs et les cyclistes sont très sensibles au contact avec la nature. Ils sont aussi très motivés par les aspects liés à la santé.

Si 36 millions de Français disent pratiquer un sport (même occasionnellement), 40% déclarent préférer les espaces naturels et citent souvent la randonnée (44%), la natation (46%) ou le jogging (34%) comme activités contribuant le plus à la bonne santé ou comme activités contribuant fortement à la protection de l'environnement (randonnée-46%, jogging-25% et escalade-21%).⁹

Plaisir, détente et bien-être sont les principales motivations affichées.

■ Critères sociaux et coûts

Pour les sports de nature comme pour l'ensemble des pratiques sportives, le niveau de vie, qu'il s'agisse du revenu ou de la catégorie socioprofessionnelle,

⁸ Les principales activités physiques et sportives pratiquées en France en 2010 - FR : Ministère des Sports, 2011



comme le niveau de formation, sont des critères très influents de la pratique sportive.

La majorité (68 %) des personnes qui ont quitté le système éducatif à l'âge de 16ans disent ne jamais pratiquer de sport. Ce chiffre tombe à 45 % pour ceux qui ont arrêté leurs études entre 16 et 19ans, et à 27 % pour ceux qui ont poursuivi leurs études.

En fonction de la catégorie socioprofessionnelle, les personnes sont également plus ou moins susceptibles de pratiquer un sport au moins une fois par semaine :

- 59 % des cadres,
- 44 % dans les autres emplois de bureaux,
- 45 % des travailleurs indépendants.

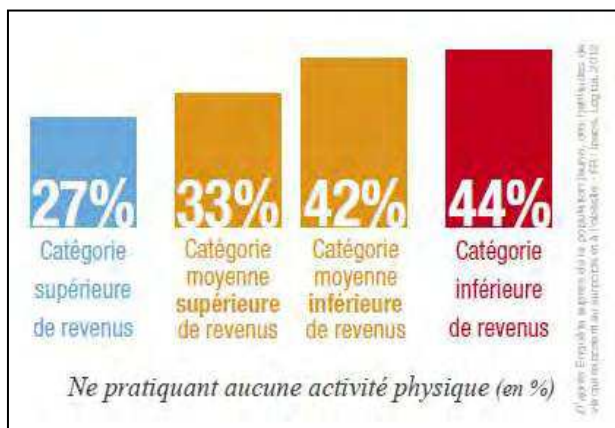


Figure 1 : Pratique du sport et catégorie socioprofessionnelle

■ Multi-pratique

La multi-pratique sportive se banalise et les critères d'âge et de sexe sont déterminants. Les hommes pratiquent plus d'activités que les femmes. Et les jeunes plus que les personnes âgées.

■ Pratique organisée et auto-organisation

La pratique auto-organisée se généralise.

Trois-quarts des citoyens de l'UE (74 %) disent qu'ils ne sont pas membres d'un club. Cette pratique auto-organisée est en augmentation considérable depuis 2009 (67 %)¹⁰.

Le choix d'une pratique auto-organisée semble tenir à une meilleure possibilité de moduler ses activités, de pouvoir choisir ses partenaires et de pratiquer en famille ou entre amis¹¹ en minimisant les contraintes.

La qualité et la densité de l'offre sportive ne sont pas spécifiquement mises en cause.

■ Initiation, rôle de passeur

Les parents, les amis et la famille sont les plus influents pour inciter les jeunes aux sports de nature. L'influence des parents et de la famille est lentement éclipsée par la suite par celle des amis et par les intérêts des jeunes eux-mêmes.

La richesse de la formation aux activités sportives passe bien entendu par le temps scolaire, y compris quand cet enseignement n'est pas obligatoire.

4. Des chiffres clés en France

Environ 25 millions de personnes, résidant en France et âgées de 15 ans ou plus, pratiquent au moins, même occasionnellement, un sport de nature (ski, sports de neige, randonnée, canoë, escalade, pêche, équitation, vélo,...). Si l'on ajoute les activités en périphérie du domaine d'intervention du Ministère des sports sur le plan des sports de nature (athlétisme hors stade, natation hors piscine et activités sur le sable), c'est plus d'une personne sur deux qui est concernée.

¹⁰ Special Eurobarometer Sport et physical activity - UE : European Commission, 2014

¹¹ Sur un territoire, en quoi une offre de sport de nature peut inciter les jeunes à une pratique physique et sportive régulière ? - FR : Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Midi-Pyrénées, 2012

Le vélo (y compris le VTT), la randonnée, le ski et la pêche sont dans le peloton de tête des activités physiques et sportives les plus répandues en France.

En 2013, **2 342 340** licences ont été délivrées en sport de nature dont 42% à des pratiquants âgés de moins de 19 ans. Il y a 10 fois plus de pratiquants « auto-organisés ».

26 088 clubs affiliés à une fédération proposent des services à leurs adhérents, soit 18% du nombre total de clubs sportifs.

Côté sport compétitif, sur la dernière décennie, les sports de nature ont généré **45% des médailles françaises** aux Jeux Olympiques (y compris paralympiques) et aux championnats du monde Seniors.

Les sports de nature, c'est aussi :

- **56 625** équipements, espaces et sites soit 18 % du nombre total (2012),
- **14 %** des diplômes délivrés par le Ministère des sports (en 2009),
- **74.1%** des éducateurs déclarés et en activité dans le champ des sports de nature au sens strict (en 2012),
- **84 290** éducateurs déclarés possédant des prérogatives en sports de nature(en 2012),
- **12 277** manifestations soumises à démarches administratives recensées dans 54 départements (en 2011).

En avril 2015, on recense 59 départements ayant installé une Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) dont 32 départements ayant mis en œuvre un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI).

■ Au-delà des frontières

Un phénomène qui dépasse les frontières nationales avec **48 %** des résidents de l'Union Européenne interrogés qui déclarent pratiquer une activité dans la nature.

Outdoor Sports Valley¹² a fait réaliser par la société « The NPD Group » une étude européenne sur les dernières tendances du marché de l'Outdoor en Europe (36 pays). En 2012, le marché européen de l'outdoor¹³ est estimé à 16,7 milliards d'euros TTC, en hausse de 2% par rapport à 2011.



¹² Organisateur du salon « OutDoor » de Friedrichshafen

¹³ Outdoor – Traduction en Français : sports de plein air - randonnée, camping, sports d'hiver et autres sports de plein air (à l'exclusion des sports de glisse été, du trail running et du VTT)

5. Des chiffres clés en Normandie

Les licences délivrées en Normandie en 2014 présentent des différences marquées entre les départements.

	14	50	61	27	76	Normandie
Sports Aériens	1 153	741	429	987	1 438	4 748
Sports Nautiques	6 688	6 543	1 014	4 354	14 129	32 728
Sports Terrestres	5 927	5 839	3 872	6 963	11 301	33 902
Equitation	8 296	7 185	4 039	9 017	14 430	42 967
Total	22 064	20 308	9 354	21 321	41 298	114 345

Figure 2 : Nombre de licenciés par catégorie de sports de nature

Une comparaison entre les licenciés normands et l'ensemble des licenciés français (y compris DOM COM) permet de mettre en évidence les points forts normands et les secteurs qui restent à développer.

	Normandie	% Licenciés population	France avec DOM	% Licenciés population
Sports Aériens	4 748	0,14%	141 705	0,22%
Sports Nautiques	32 728	0,98%	616 972	0,94%
Sports Terrestres	33 902	1,02%	893 256	1,36%
Equitation	42 967	1,29%	689 043	1,05%
Total	114 345	3,44%	2 340 976	3,57%

Figure 3 : Taux de licenciés / Population

L'équitation est le point fort de la Normandie avec un taux de licenciés rapporté à la population supérieur de 23% par rapport à la France. Le nautisme est également légèrement mieux représenté en Normandie avec des activités particulièrement en pointe comme le canoë-kayak (taux de licenciés rapporté à la population supérieur de 44% par rapport à la France), la voile et le motonautisme. Par contre, en terme de licences, les activités de pêche sont très en retrait.

Pour les activités aériennes, l'ensemble des activités est en retrait par rapport au niveau national. Ce sont les activités d'aéromodélisme et d'ULM qui résistent le mieux (taux inférieur de 14 et 22%).

Pour les activités terrestres, si la Normandie présente un taux global inférieur au taux national, certaines activités échappent à la tendance comme le char à voile, le cyclisme, le cyclotourisme et le motocyclisme. La randonnée pédestre est quant à elle en retrait de 17% par rapport au niveau national.



Si la situation à l'instant T apporte des enseignements, il convient d'apporter un éclairage supplémentaire. L'évolution des licences entre 2000 et 2014 met en évidence des dynamiques départementales positives, tout particulièrement pour le département du Calvados et les activités nautiques et équestres.

	14	50	61	27	76	Normandie
Sports Aériens	1,95%	14,35%	-9,68%	-4,12%	1,00%	-0,63%
Sports Nautiques	84,93%	82,33%	22,63%	35,01%	-16,84%	15,86%
Sports Terrestres	22,79%	26,17%	32,64%	4,83%	7,11%	14,66%
Equitation	99,47%	112,89%	-13,66%	-13,06%	0,83%	16,46%

Figure 4 : Evolution du nombre de licenciés entre 2000 et 2014



En 2014, en Normandie, c'est aussi 1737 clubs affiliés à une fédération sportive qui accueillent des licenciés.

	14	50	61	27	76	Normandie
Sports Aériens	37	20	20	21	46	144
Sports Nautiques	65	56	17	43	89	270
Sports Terrestres	131	121	74	137	210	673
Equitation (estimation)	133	146	84	141	146	650
Total	366	343	195	342	491	1737

Figure 5 : Nombre de clubs sportifs affiliés par catégorie de sports de nature

Au-delà de la pratique organisée par un club, il faut rappeler que la pratique auto-organisée représente une population beaucoup plus large. On estime à 25 millions le nombre de personnes pratiquant un sport de nature (pratique quelquefois occasionnelle), soit dix fois le nombre de licenciés.

Pour information, nous n'avons pas pris en compte le nombre de cartes de pêche et le nombre de pratiquants occasionnels en clubs hors licence à qui les fédérations attribuent quelques fois un titre incluant une assurance temporaire.



II. Les sports de nature : un lieu d'enjeux

Le livre blanc du sport présenté par la commission Européenne en 2007 affirme le rôle sociétal du sport et sa dimension économique. « Le sport est un secteur dynamique qui connaît une rapide croissance, dont l'incidence macroéconomique est sous-estimée, et qui est susceptible de contribuer aux objectifs de Lisbonne en matière de croissance et de création d'emplois. Il peut être l'instrument du développement local et régional, de la régénération urbaine ou du développement rural. Le sport présente des synergies avec le tourisme et peut favoriser la modernisation d'infrastructures et l'émergence de nouveaux partenariats pour le financement d'installations sportives et de loisir »¹⁴.

Dans ce cadre, les sports de nature ont un statut particulier ; ils correspondent au segment de marché le plus porteur en termes économiques, car ils ne concernent pas uniquement la demande locale de loisirs sportifs, mais aussi celle de nombreux touristes consommateurs de services sportifs et de prestations connexes.

Aux enjeux économiques et sociaux, il convient d'ajouter des enjeux territoriaux et environnementaux. En effet, ils sont devenus, plus que du sport, des vecteurs de structuration des territoires qui tissent des relations étroites avec le développement durable. «Les loisirs sportifs et les multiples espaces appropriés participent à une dynamique spatiale qui déborde largement le seul phénomène sportif et pose la question des enjeux territoriaux¹⁵.»

Au carrefour d'enjeux économiques, sociaux, environnementaux et identitaires, les sports de nature interpellent de plus en plus les différents acteurs concernés (politiques, économiques, institutionnels), soucieux à la fois de préserver l'environnement et de profiter des retombées positives des sports de nature.

¹⁴ Livre blanc du sport, Commission Européenne, 2007 mise à jour 2009, 53 actions inscrits dans le plan d'action « Pierre de Coubertin »

¹⁵ Jean-Pierre AUGUSTIN, «Pratiques sportives et territoires. Les atouts des régions, in Territoires et pratiques sportives», Revue géographique des Pyrénées et du Sud- Ouest, n°13, Presses universitaires du Mirail, 2002.

1. Les enjeux économiques

La progression constante et spectaculaire de la demande en matière de sports de nature depuis les années 1990 engendre des retombées économiques directes et indirectes non négligeables. Les retombées économiques directes concernent l'ensemble des organisations sportives qui profitent de cette dynamique, en générant des flux financiers et des emplois dans ce secteur d'activité. Nous englobons sous cette appellation les prestataires associatifs (ligues, comités, clubs, associations,...) et les prestataires marchands (entreprises de services liées à l'encadrement, à la formation, l'événementiel, la location, la fabrication ou la réparation de matériels).

Les retombées économiques indirectes font référence à l'ensemble des offreurs de biens et de services qui profitent par ricochet du développement des sports de nature (prestataires hébergement/restauration, produits culturels, communication, transport, commerce,...).

2. Les enjeux sociaux

Les loisirs et le tourisme sportif de nature jouent un rôle dans l'équilibre social de notre pays, car ils sont à la fois fédérateurs pour les acteurs locaux, rassembleurs de la population, intégrateurs de publics spécifiques mais aussi constructeurs d'identité. Ils sont facteurs de cohésion sociale, d'éducation notamment à la citoyenneté et de santé en permettant des pratiques adaptées aux différents publics (lutte contre la sédentarité).

• Des loisirs fédérateurs

Parce qu'ils incitent les différents acteurs de l'offre (financeurs, producteurs, distributeurs, promoteurs, hébergeurs,...) à travailler en synergie afin de proposer des prestations de qualité, les loisirs et le tourisme sportif de nature fédèrent les énergies et les personnes impliquées au sein d'un territoire. Ils créent une véritable dynamique partenariale et sociale autour d'une branche d'activités.



• Des loisirs rassembleurs

Hier réservés à une minorité de privilégiés ou de spécialistes, les loisirs et le tourisme sportif de nature se sont diffusés dans la société. Ils regroupent aujourd'hui des personnes d'horizons variés grâce au double effet du processus de diversification de l'offre et d'évolution des modes de sociabilité. Ils favorisent ainsi des échanges entre hommes et femmes, entre les différentes générations et entre les différents groupes sociaux.

• Des loisirs intégrateurs

Les loisirs et le tourisme sportif de nature participent à l'intégration sociale d'un bon nombre de personnes en les professionnalisant. Ce phénomène est particulièrement sensible dans les zones d'habitation riches en ressources naturelles mais pauvres sur le plan économique. Sous un autre aspect, il est intéressant d'observer aussi comment ces derniers, en véhiculant un imaginaire de « l'extrême », séduisent des publics désireux de se prouver quelque chose. De nombreuses expériences font état de jeunes en difficulté, issus de quartiers sensibles, qui trouvent dans la pratique de la voile, de la plongée, de l'escalade, du canyoning, du canoë-kayak ou du parapente un espace-temps privilégié de valorisation sociale.

• Des loisirs constructeurs d'identité

Les loisirs et le tourisme sportif de nature jouent un rôle culturel non négligeable en participant au processus de construction identitaire de groupes sociaux particuliers (les jeunes et la « génération glisse » par exemple) ou encore d'habitants de régions typées sur le plan des ressources naturelles (régions océaniques, régions montagnardes, régions tropicales,...). Le surf en Aquitaine, la voile en Bretagne, l'alpinisme et le ski dans les Alpes, la randonnée pédestre et les courses de montagne à La Réunion en sont de bons exemples.

Parce qu'ils génèrent une démarche originale dans le rapport à soi-même et aux autres, les loisirs et le tourisme sportif de nature peuvent être considérés comme des vecteurs positifs sur le plan socioculturel.

3. Les enjeux territoriaux

Les territoires sont aujourd'hui de plus en plus façonnés par les pratiques sportives au sens large. Ce constat impose aux différents acteurs concernés de prendre conscience du rôle que peuvent jouer les sports de nature en matière de protection et de valorisation de l'environnement, mais aussi de structuration des espaces ou encore de construction d'une image touristique forte.

Il est évident que la préservation de la nature n'a pas besoin d'activités sportives, sources parfois de perturbations dans le milieu. Mais, en même temps, la nature est largement investie par une population en mal d'authenticité, de détente ou d'extrême. La fréquentation sportive des espaces naturels est devenue aujourd'hui un phénomène de société. Se pose donc le problème de la régulation des flux afin d'éviter toute dégradation. Il s'agit de promouvoir et d'accompagner des pratiques sportives durables et soutenables pour l'environnement.

• La protection de l'environnement

Les nombreux aménagements réalisés (sentiers, pistes, voies, aires de décollage et d'atterrissage, gîtes, parkings,...) délimitent des espaces de pratique, d'hébergement et de stationnement. Ils évitent ainsi les usages anarchiques du milieu naturel et permettent aux pratiquants de profiter de la nature sans la dégrader. De même, l'immersion en pleine nature et la recherche d'harmonie avec les éléments que nécessitent ces sports font prendre conscience de la beauté et de la richesse des lieux. La pratique des sports de nature favorise dans un premier temps une découverte active et sensible du patrimoine puis, dans un second temps, une appropriation et une défense de ce dernier. Elle apparaît ainsi comme stimulant la construction d'une écocitoyenneté.

• La valorisation du patrimoine

L'intégration plutôt réussie des différents aménagements dans l'environnement, grâce à l'utilisation de matériaux naturels et à une architecture adaptée, participe de la qualité environnementale des sites. De même, le développement des sports de nature permet de valoriser des zones naturelles en évitant qu'elles soient détruites ou pillées sous couvert d'intérêts économiques. Enfin, le patrimoine

culturel local (architecture, folklore, gastronomie) est de plus en plus associé à ces pratiques, qui s'organisent en s'hybridant avec la dimension culturelle. Les sentiers d'interprétation, mais aussi les activités propices à la découverte d'une région ou d'un lieu, telles que la randonnée pédestre, équestre, en canoë-kayak et à VTT ou encore le parapente et le cyclotourisme, en sont de bons exemples.

• La structuration du territoire

En mettant en valeur des zones rurales, au fort potentiel naturel mais éloignées des zones touristiques emblématiques (Mont Saint Michel, Plages du Débarquement,...), les loisirs et le tourisme sportif de nature jouent un rôle non négligeable en matière de rééquilibrage. Ils permettent, en effet, par le biais des différents aménagements nécessaires à la pratique (sentiers pédestres, de VTT, bases de loisirs, centres équestres, aires de décollage, voies d'escalade, gîtes, tables d'hôtes,...) de modifier les flux d'usagers et de dynamiser ainsi ces territoires en créant une branche d'activités économiques comprenant plusieurs prestataires de services (encadrement, animation et location sportives, hébergement, restauration, artisanat, commerces,...).

• La construction d'une image touristique forte

Les territoires symbolisent l'image d'une région ou plus exactement celle que l'on souhaite lui donner. Les sports de nature sont directement impliqués dans la construction de l'image de plusieurs régions françaises au fort potentiel nature (Alpes, Pyrénées, Limousin, Réunion,...). Il est possible, en effet, de mettre en concordance l'originalité d'un territoire, l'imaginaire de ces pratiques et la communication globale effectuée. Aux aménagements sportifs directement ou indirectement associés, il convient d'ajouter les événements sportifs comme éléments d'identité d'un territoire.



III. Méthodologie de l'étude

En septembre 2014, Thury-Harcourt et la Suisse Normande ont accueilli les championnats du monde de kayak polo. Cet évènement mondial est le résultat d'un investissement fort de ce territoire sur les sports de nature. Dans le prolongement de cette initiative et du succès rencontré, la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Basse-Normandie et les acteurs politiques du territoire ont souhaité apporter un éclairage sur l'apport des sports de nature à la valorisation de la vallée de l'Orne. Un comité un pilotage a permis dans un premier temps d'identifier le territoire concerné (Cf. introduction) et d'identifier l'ensemble des opérateurs et institutions du territoire engagés dans les sports de nature.

Une méthodologie a été construite et validée par le COPIL. Elle prend sa source dans une méthodologie élaborée par le Ministère en charge du sport : « le Diagnostic Territorial Approfondi » (DTA).

Le DTA est une démarche d'analyse de l'offre et de la demande sportive locale. Il consiste à analyser un ensemble de données recueillies directement sur le terrain afin de répondre aux problématiques définies au préalable par le COPIL.

A partir de ce travail, des orientations ou des préconisations sont proposées, et des scénarios de développement élaborés. Il s'agit de permettre à la collectivité d'affiner, de conforter ou de définir ses choix.

Analyse de l'offre de sports de nature

Cette analyse de l'offre a été effectuée sur la base d'entretiens ciblés auprès de différents acteurs du territoire (Cf. liste remerciements en page 5) et de questionnaires mais aussi à partir de bases de données de la DRJSCS. Un recensement exhaustif de l'offre de sports de nature sur le territoire a ainsi été effectué et cartographié.

Plusieurs enquêtes ont été élaborées :

- Une enquête « Opérateurs » et une enquête « Etablissements scolaires secondaires » mise en ligne avec l'outil Solen,
- Une enquête « Accueil collectif de mineurs » (ACM) mise en ligne avec l'outil « google drive »,
- Une enquête « Ecoles primaires » avait été envisagée mais n' pas été mise en œuvre.

Les opérateurs ont été accompagnés par 4 enquêteurs (échanges téléphoniques et rencontres) connaissant tout particulièrement le territoire et les sports de nature.

Trente entretiens ont été réalisés par téléphone ou directement en vis-à-vis. Ils ont permis de dégager des éléments de forces et de faiblesses, des menaces et des opportunités.

Une analyse des sites Internet des Offices du Tourisme, du Comité Régional du Tourisme et du Comité Département du Tourisme a permis de faire un état de la lisibilité « sports de nature » auprès des opérateurs de tourisme.

Qualification de la demande de sports de nature

La demande sportive n'a pas fait l'objet, comme le suggère la méthodologie du DTA, d'une analyse approfondie directe auprès des utilisateurs. Nous l'avons analysée indirectement à partir des structures utilisatrices et des opérateurs (items des questionnaires) mais aussi à partir des données disponibles sur le territoire.

Au final, l'état des lieux réalisé a permis d'élaborer un certain nombre de préconisations par secteur d'activité.

Le périmètre des activités classiques « sports de nature » a été élargi au profit d'activités souvent proposées dans les offres touristiques, des activités sportives (roller, tir à l'arc, golf) et une activité de loisirs (luge d'été).



IV. Diagnostic : les sports de nature du territoire

L'organisation administrative des territoires est en mouvement. Nous avons choisi l'année 2014 comme année de référence.

1. Le territoire de l'étude

Cinq communautés de communes sont concernées par cette étude. Elles appartiennent au « Pays Sud Calvados »¹⁶ et au « Pays de Caen »¹⁷. Cette entité pourrait porter le nom de « Vallée de l'Orne » ou de « Suisse Normande » en tant que région naturelle et traditionnelle, restreinte cependant à son expression Calvadosienne. Dans cette étude et à la demande du comité de pilotage, quelques communes, en périphérie de la zone cible ont été écartées de la réflexion.

Le territoire s'étend de Louvigny au Nord à Pont-d'Ouilly au Sud, se limitant au bassin versant et aux plateaux proches de la Vallée de l'Orne.

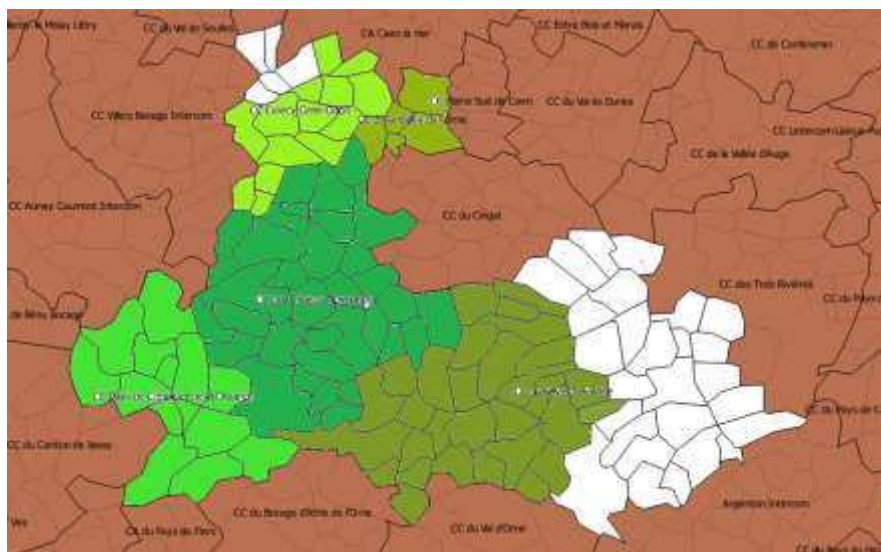


Figure 6 : Carte du territoire concerné par l'étude (dégradé de verts)

En 2007, trois de ces communautés de communes (Suisse Normande, Pays de Falaise et Pays de Condé et de la Druance) se sont regroupées pour constituer le « Pays Sud Calvados ». Avec 105 communes et une densité de 58 habitants au km², ce Pays est un territoire à dominante rurale. Les deux autres communautés de communes concernées par l'étude (Evrecy-Orne-Odon et Vallée de l'Orne) sont périurbaines avec une moins forte tradition rurale. Celles-ci présentent une densité de 161 habitants au km² pour la CC d'Evrecy-Orne-Odon et de 240 habitants au km² pour la CC de la Vallée de l'Orne.

	Population 2012	Superficie km2	Nbre de communes	Densité
CC de la Suisse Normande	12 910	255,85	34	50
CC de la Vallée de l'Orne	7 797	32,5	5	240
CC du Pays de Falaise	19 558/27 172	227,17	30/57	86/59
CC Evrecy Orne-Odon	12 383/15 670	77,06	14/19	161/160
CC Pays de Condé et de la Druance	9 745	142,47	14	68
Total	62 393/73 294	735/990	97/129	85/74

Figure 7 : Caractéristique du territoire

[Signification des deux chiffres dans une cellule : le premier concerne le territoire de l'étude et le second le territoire total de l'EPCI].

¹⁶ Communautés de communes de la Suisse Normande, du Pays de Falaise et de Condé et de la Druance,

¹⁷ Communautés de communes d'Evrecy-Orne-Odon et de la Vallée de l'Orne



Un autre indicateur concerne le nombre d'établissements actifs¹⁸ rapporté à la population (pour 1 000 habitants). Le territoire concerné composé de 97 communes et peuplé de 62 393 habitants, présente un taux d'entreprises dans le secteur de l'agriculture supérieur à la Normandie mais un taux de commerces et de services inférieur. Ce taux est même très fortement inférieur aux territoires touristiques du littoral comme la CDC Cœur Côte Fleurie avec un taux de 131,87 (le plus élevé) ou la CDC Bessin Seules Mer avec un taux de 68,41¹⁹.

	Agriculture	Industrie	Construction	Commerce et services	Administration publique
Normandie	7,8	4,2	7,7	47,3	11,2
Territoire Etude	9,1	4,5	8,9	39,0	11,1

Figure 8 : Nombre d'établissements pour 1000 habitants par secteur d'activités

¹⁸ INSEE – au 31 décembre 2013

¹⁹ Tableau complet joint en annexe

2. Diagnostic global du territoire

Ces données sont issues du recueil de données d'opérateurs (INSEE, Fédérations, CDT,...), du traitement des différentes enquêtes réalisées (opérateurs, ACM, collèges et lycées,...) et des entretiens.

a. Caractéristiques démographiques du territoire

Les cinq Communautés de communes représentent 72 500 habitants, soit 11% de la population totale du Calvados (INSEE 2011). La CDC de Falaise ainsi que celle d'Evrecy-Orne-Odon sont les plus peuplées avec respectivement 37% et 21% de la population des cinq CC.

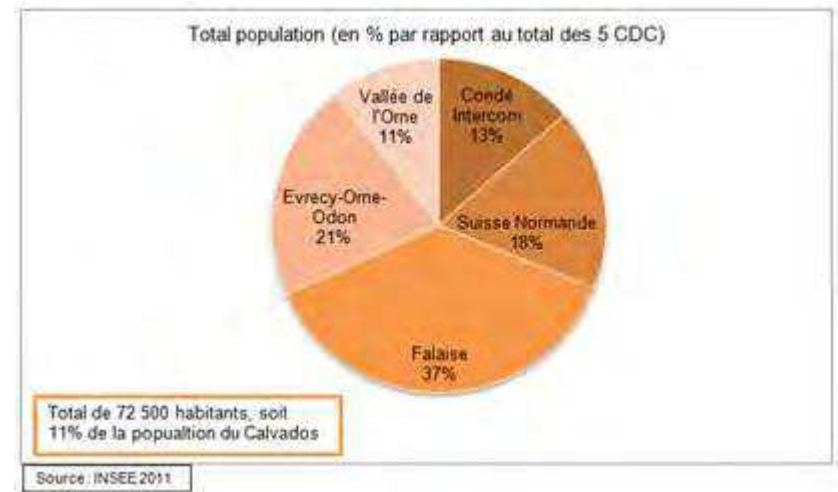


Figure 9 : Répartition de la population des 5 CDC (INSEE 2011)

La répartition par tranches d'âge fait apparaître que

- 15,35% de la population est dans la tranche 15-29 ans,
- 22,1% de la population est âgée de plus de 60 ans



	Condé et de la Druance	Suisse Normande	Pays de Falaise	Evrecy-Orne-Odon	Vallée de l'Orne	Total
0-14 ans	1750	2 710	5 685	3 675	1 715	15 535
15-29 ans	1570	1 855	4 310	2 240	1 150	11 125
30-44 ans	1777	2 745	5 398	3 660	1 675	15 255
45-59 ans	1915	2 535	5 415	3 015	1 685	14 565
60-74 ans	1585	1 760	3 645	1 985	1 015	9 990
+ 74 ans	1170	1 210	2 445	735	470	6 030
Total	9 767	12 815	26 898	15 310	7 710	72 500

Figure 10 : Répartition par tranche d'âge – données brutes

	Condé et de la Druance	Suisse Normande	Pays de Falaise	Evrecy-Orne-Odon	Vallée de l'Orne	Total
0-14 ans	17,93%	21,15%	21,12%	24,01%	22,24%	21,42%
15-29 ans	16,08%	14,49%	16,03%	14,64%	14,89%	15,35%
30-44 ans	18,18%	21,43%	20,06%	23,89%	21,71%	21,03%
45-59 ans	19,60%	19,77%	20,14%	19,70%	21,88%	20,09%
60-74 ans	16,23%	13,73%	13,55%	12,97%	13,17%	13,78%
+ 74 ans	11,98%	9,44%	9,09%	4,79%	6,11%	8,32%

Figure 11 : Répartition par tranche d'âge - taux

L'âge de la population du territoire présente des variations importantes. C'est particulièrement le cas pour la tranche des 75 ans et plus. Ainsi, la CDC de Condé et de la Druance présente un taux de 12% alors que pour la CDC Evrecy-Orne-Odon, le taux est de 4,79%.

La classification par catégorie professionnelle confirme la tendance d'un fort taux de retraités particulièrement marqué au sein du « Pays Sud Calvados ».

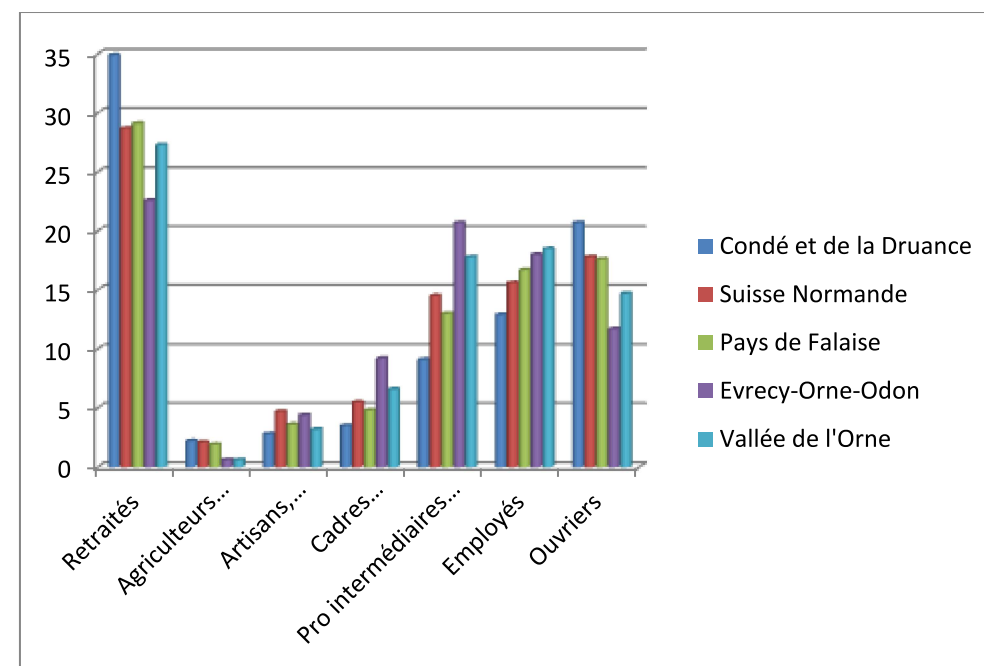


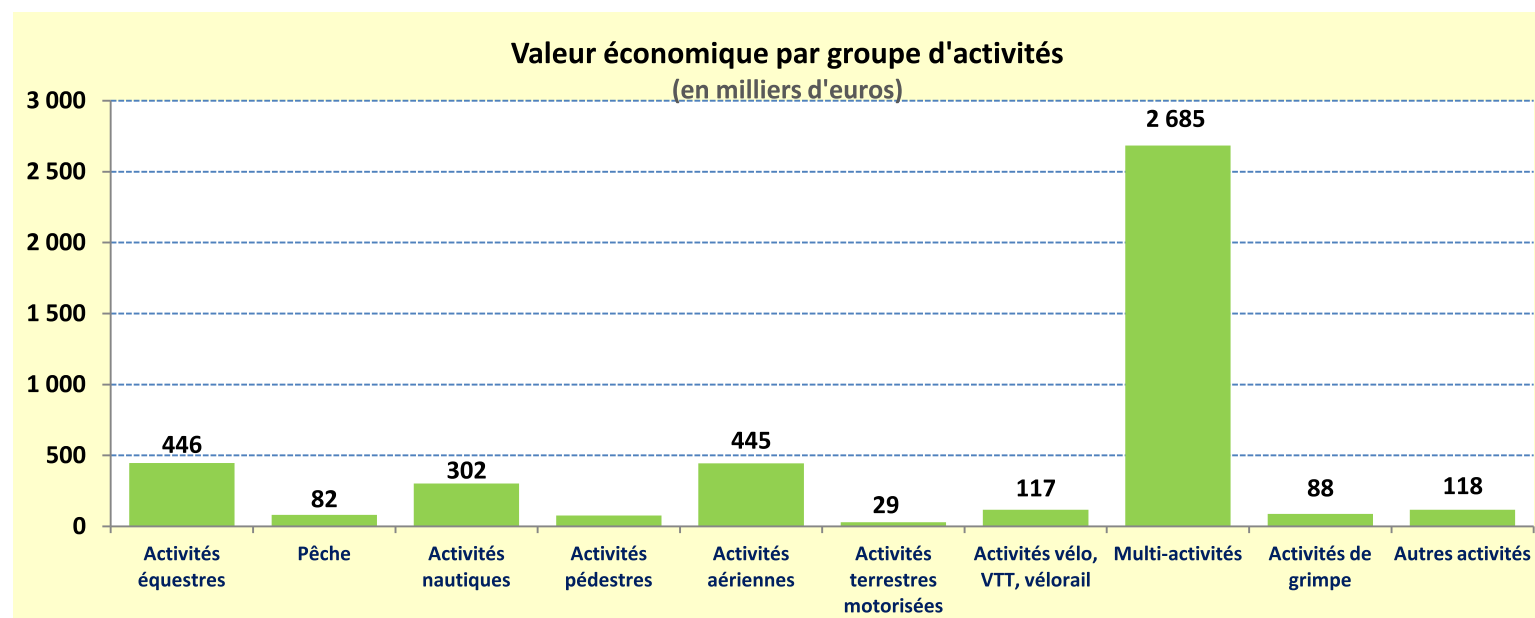
Figure 12 : Répartition par catégorie socioprofessionnelle

b. Evaluation du poids économique des sports de nature

Valeur économique générée par les opérateurs « sports de nature » : chiffre d'affaires global ou compte de résultat de l'année 2014 (en milliers d'euros) communiqué par les opérateurs (enquête DRJSCS - 2015)

(en milliers €)	Activités équestres	Pêche	Activités nautiques	Activités pédestres	Activités aériennes	Activités terrestres motorisées	Activités vélo, VTT, vélorail	Multi activités	Activités de grimpe	Autres activités (tir à l'arc, golf, luge d'été)	TOTAL
Marchand	446	30	302	0	431	0	53	2 685	70	83	4 100
Non marchand	0	52	0	77	14	29	64	0	18	35	288
Ensemble	446	82	302	77	445	29	117	2 685	88	118	4 388

47 opérateurs parmi les 68 ayant répondu à l'enquête ont accepté de communiquer leur chiffre d'affaires ou bien leur compte de résultat.



Montant total des budgets ou chiffres d'affaires communiqués (en euros) :

4 338 000 €

Dont secteur marchand :

4 100 000 €

Dont secteur non marchand :

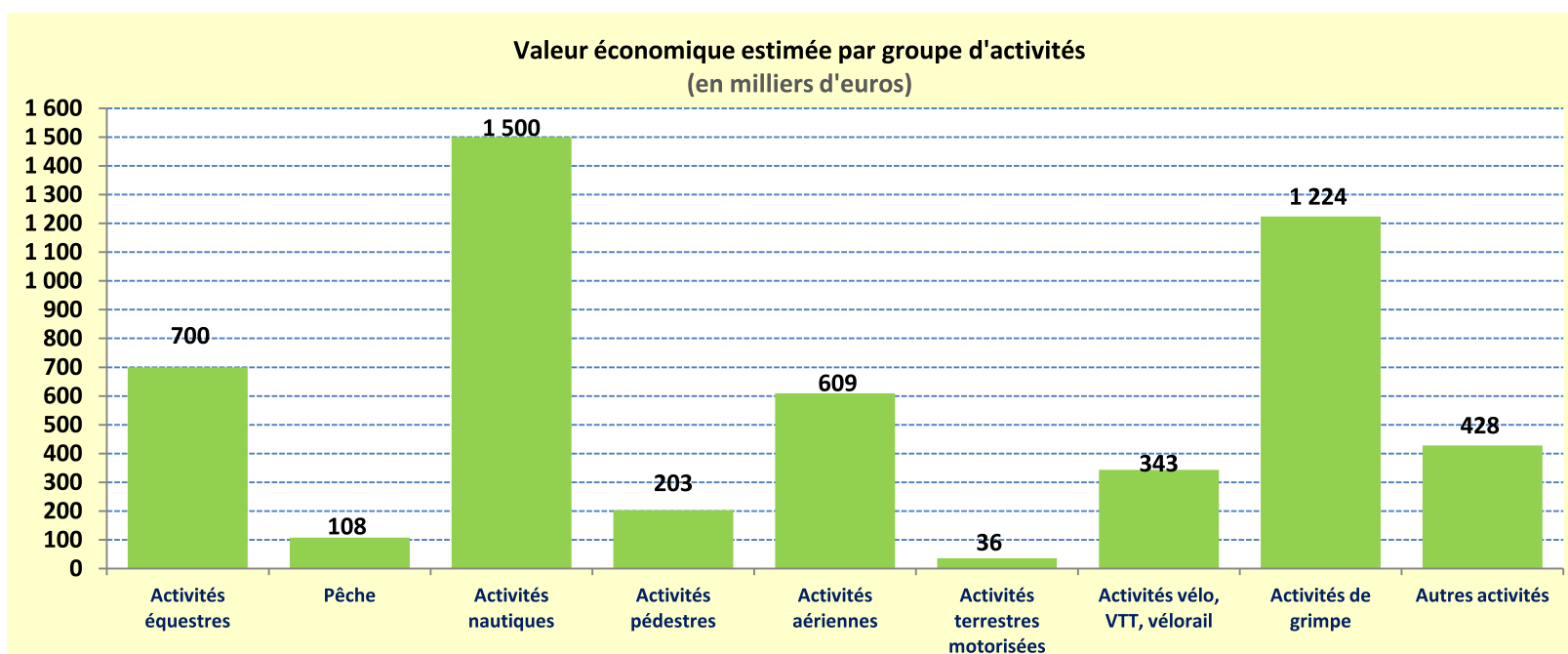
288 000 €

Les opérateurs proposant une offre multi-activités sont au nombre de 4. Ils ont comptabilisé au titre de l'année 2014, près de **60 000 séances-stagiaires** pour les activités suivantes : canoë-kayak, escalade, VTT, tir à l'arc, course d'orientation et parc acrobatique en hauteur. En reclassant chacune des activités dans les groupes d'activités correspondants, cela permet de définir une ventilation du nombre de séances stagiaires : **activités nautiques (39%)**, **activités pédestres (3%)**, **activités de grimpe (41%)**, **activités vélo, VTT, vélorail (7%)**, **autres activités (10%)**. Afin d'appréhender la valeur économique des différents groupes d'activités, le chiffre d'affaires des opérateurs multi-activités a été réparti au prorata du nombre de séances-stagiaires en admettant l'hypothèse simplificatrice sous-jacente qu'une séance stagiaire génère la même valeur économique pour toutes les activités.

**Répartition par groupe d'activités de la valeur économique générée par les opérateurs ayant communiqué leur chiffre d'affaires ou leur budget
(après reclassement de la catégorie multi-activités)**

(en milliers €)	Activités équestres	Pêche	Activités nautiques	Activités pédestres	Activités aériennes	Activités terrestres motorisées	Activités vélo, VTT, vélorail	Activités de grimpe	Autres activités (tir à l'arc, golf, luge d'été)	TOTAL
Marchand	446	30	1 349	80	431	0	241	1 171	352	4 100
Non marchand	0	52	0	77	14	29	64	18	35	288
Ensemble	446	82	1 349	157	445	29	358	1 189	387	4 388

Estimation de la valeur économique générée par les opérateurs « sports de nature »



**Montant total des budgets
ou chiffres d'affaires
estimés (en euros) :**

5 151 000 €

Dont secteur marchand :

4 768 000 €

**Dont secteur
non marchand :**

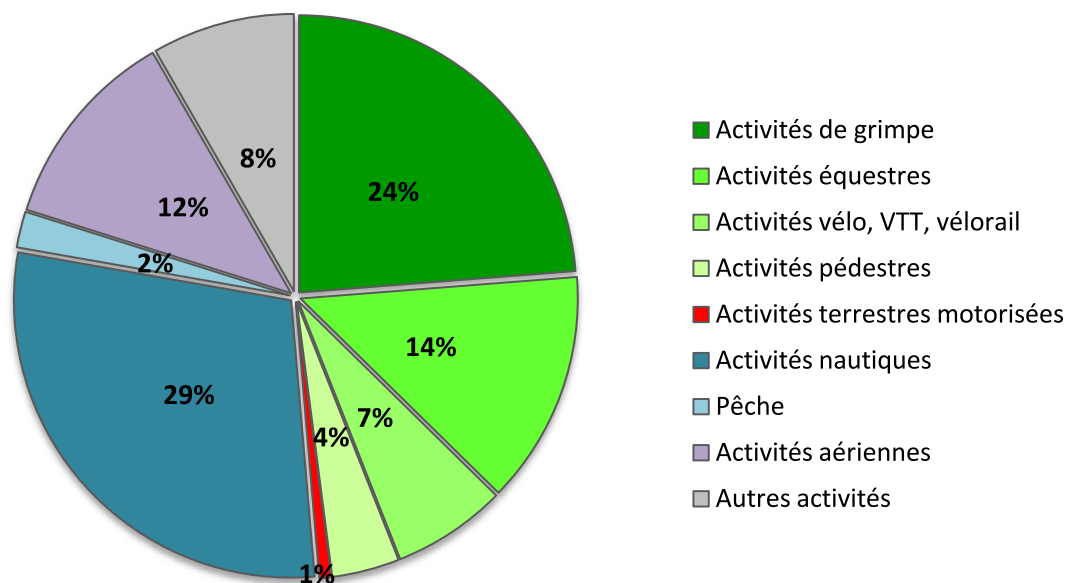
383 000 €

Hypothèses retenues :

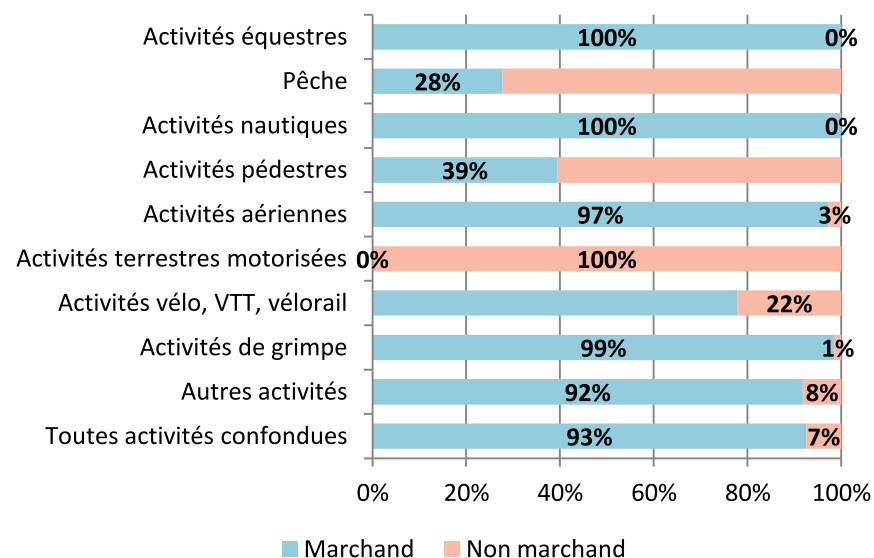
- Une estimation est calculée pour chacun des groupes d'activités pour prendre en considération les différents « produits » plus ou moins porteurs économiquement,
- Pour chacun des groupes d'activités, l'estimation tient compte de la composition entre opérateurs marchands et non marchands,
- Pour chacun des groupes d'activités, la valeur est intégralement reportée si la totalité des opérateurs ont répondu à l'item. Dans le cas contraire, on retient comme valeur économique, l'hypothèse basse d'une valeur économique moitié moindre que celle du produit correspondant.

Poids économique des activités « sports de nature » par catégorie d'activités

Part de la valeur économique totale estimée pour chacun des groupes d'activités



Répartition de la valeur économique par groupe d'activités selon la nature des opérateurs



Remarques

- 2/3 de la valeur économique est générée par les activités de grimpe, les activités nautiques et les activités équestres,
- La valeur économique générée par les activités dites terrestres représente 60% du poids économique total de l'ensemble des opérateurs « sports de nature »,
- Les deux structures aéronautiques ont été comptabilisées dans la catégorie des opérateurs marchands.



Poids économique des activités « sports de nature » en termes d'emplois

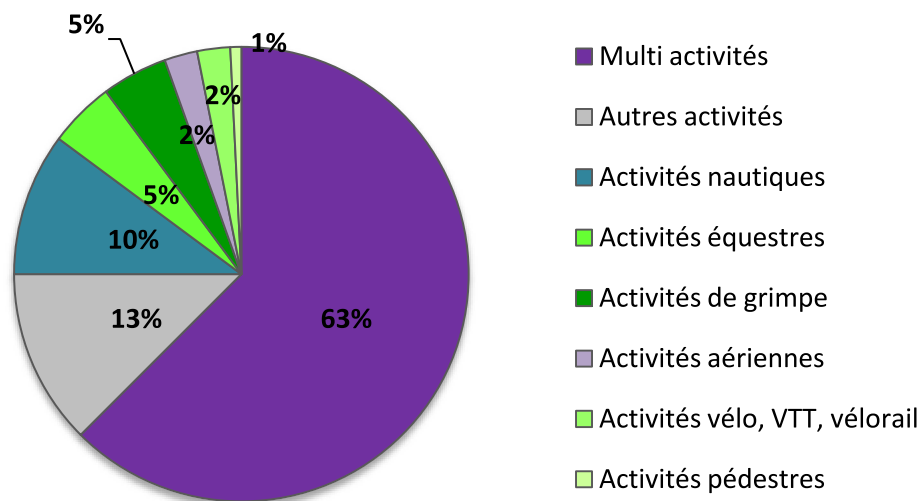
Nombre de salariés en 2014 pour les établissements employeurs

	Activités équestres	Pêche	Activités nautiques	Activités pédestres	Activités aériennes	Activités terrestres motorisées	Activités vélo, VTT, vélorail	Multi activités	Activités de grimpe	Autres activités (tir à l'arc, golf, luge d'été)	TOTAL
Emplois non salariés	15	0	4	0	4	0	2	1	2	2	30
Emplois salariés sur l'année*	6	0	13	1	3	0	3	80	6	16	127

*Emplois salariés sur l'année : nombre de personnes ayant eu un contrat de travail sur l'année 2014 quelle que soit la nature du contrat (CDI, CDD, saisonniers) et quelle que soit la durée du temps de travail.

Parmi les 68 opérateurs ayant répondu à l'enquête, 47 ont déclaré être un établissement employeur.

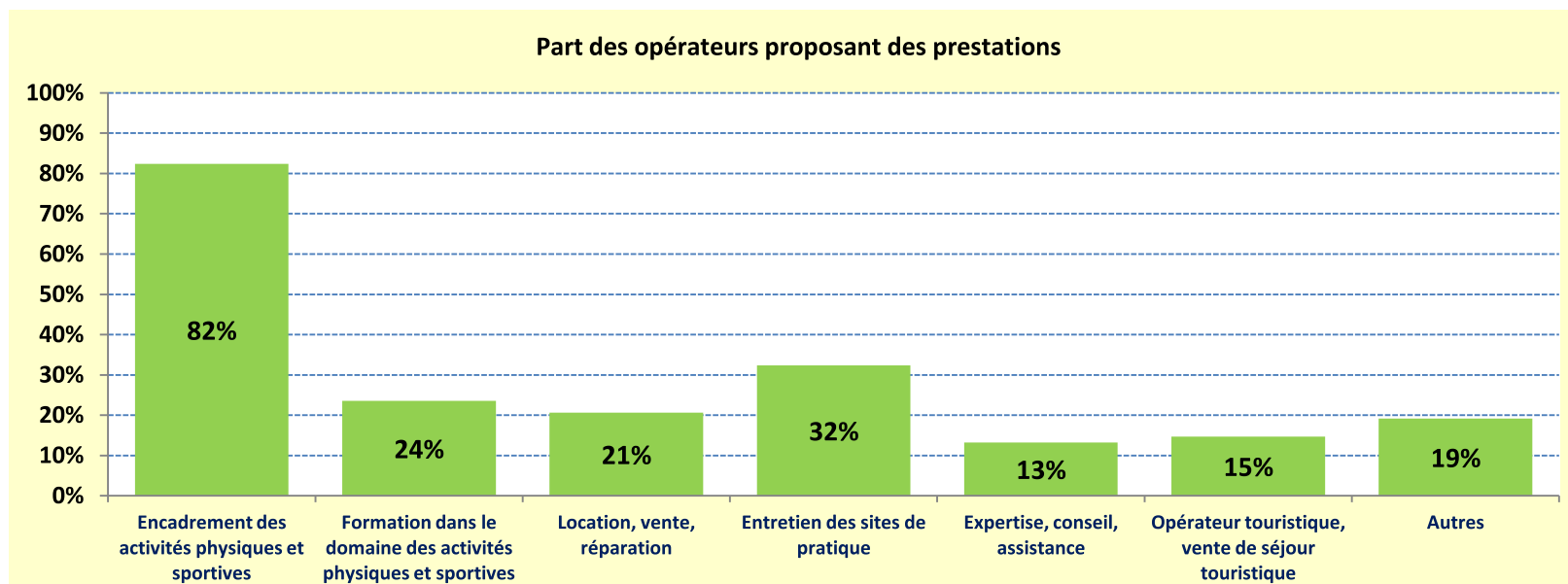
Répartition des emplois salariés sur l'année selon le groupe d'activités



- Il n'y a aucun emploi salarié pour les activités liées à la pêche et les activités terrestres motorisées.
- Avec 2/3 des emplois salariés, les opérateurs multi-activités constituent le premier employeur.
- Concernant les activités équestres, certains opérateurs ont des salariés mais la forme d'emploi prédominante correspond à l'emploi non salarié (gérant, chef d'entreprise).

Activités économiques de la structure : prestations

Quelles sont les activités de votre structure ? Citez les 3 premières activités en fonction du chiffre d'affaires ou du montant des cotisations générées



Autre : activités de restauration et d'hébergement, organisateur d'événements ou de manifestations sportives, pensions de chevaux, ventes de cartes de pêche, vente de séjours éducatifs



Classement des activités principales (prestations) des opérateurs selon le groupe d'activités physique et sportives

	Rang 1	Rang 2	Rang 3
Activités équestres	Encadrement des APS	Formation aux APS	Opérateur touristique
Pêche	Encadrement des APS	Entretien des sites	Vente cartes de pêche
Activités nautiques	Location, vente, réparation	Encadrement des APS	Opérateur touristique
Activités pédestres	Encadrement des APS	Organisateur de manifestations	Entretien des sites
Activités aériennes	Formation aux APS	Encadrement des APS	Entretien des sites
Activités motorisées terrestres	Encadrement des APS	Entretien des sites	
Activités vélo, VTT, vélorail	Encadrement des APS	Formation aux APS	Expertise, conseil, assistance
Multi-activités	Encadrement des APS	Location, vente, réparation	Hébergement / restauration
Activités de grimpe	Encadrement des APS	Entretien des sites	Location, vente, réparation
Autres	Encadrement des APS	Opérateur touristique	Hébergement / restauration
GLOBAL	Encadrement des APS	Formation aux APS	Entretien des sites

L'encadrement des activités physiques ou sportives constitue l'activité principale des opérateurs « sports de nature » sauf pour les activités nautiques où l'activité prédominante reste la location (activité des opérateurs marchands sur l'activité sportive canoë-kayak).

Remarques :

- La classification des activités par rang sur l'ensemble des opérateurs est réalisée en fonction du nombre de citations sur les rangs 1, 2 et 3. Elle ne permet pas d'en déduire un classement des activités selon le chiffre d'affaires global généré sur l'ensemble des structures,
- 68 structures sur 80 ont répondu à l'enquête.

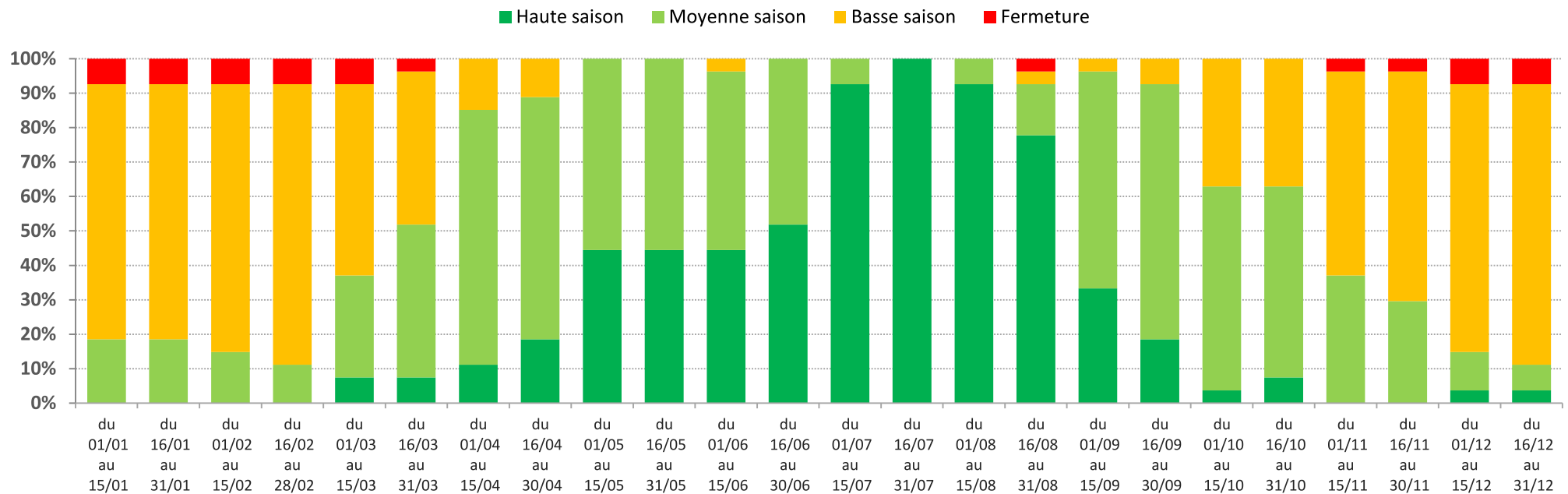


c. La saisonnalité des activités marchandes

La fréquentation des structures est particulièrement marquée par la saison. Selon les opérateurs, les sports pratiqués et le positionnement des structures, la saisonnalité est plus ou moins marquée.

Fréquentation des structures à l'année

Quelles sont vos périodes de Haute, Moyenne et Basse saison ?



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

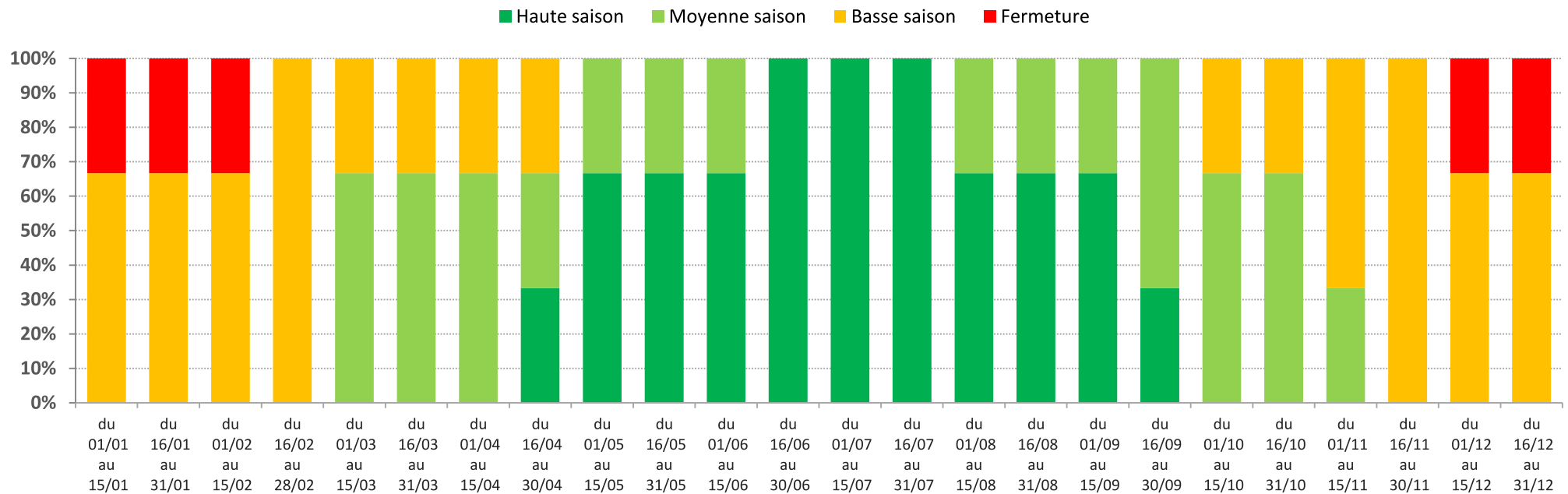
(en mois)	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison	Fermeture
Durée minimale	1	1,5	1	0
Durée maximale	7	9	7	5
Durée moyenne	3,3	4,3	4,2	0,2

Une fréquentation différenciée selon l'activité

Moyenne en mois	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison	Fermeture
Activités aériennes	3,8	3,3	4,0	0,8
Activités de grimpe	2,0	4,8	5,3	0,0
Activités nautiques	2,5	4,7	4,8	0,0
Equitation	3,6	5,0	3,6	0,1
Multi-activités	2,9	3,9	5,3	0,0
Activités de pêche	5,0	1,5	5,5	0,0
Activités vélo / VTT	1,5	5,0	5,5	0,0
Autres activités	4,5	2,5	2,5	2,5
Ensemble des opérateurs marchands	3,3	4,3	4,2	0,2



Fréquentation des structures proposant des activités aériennes

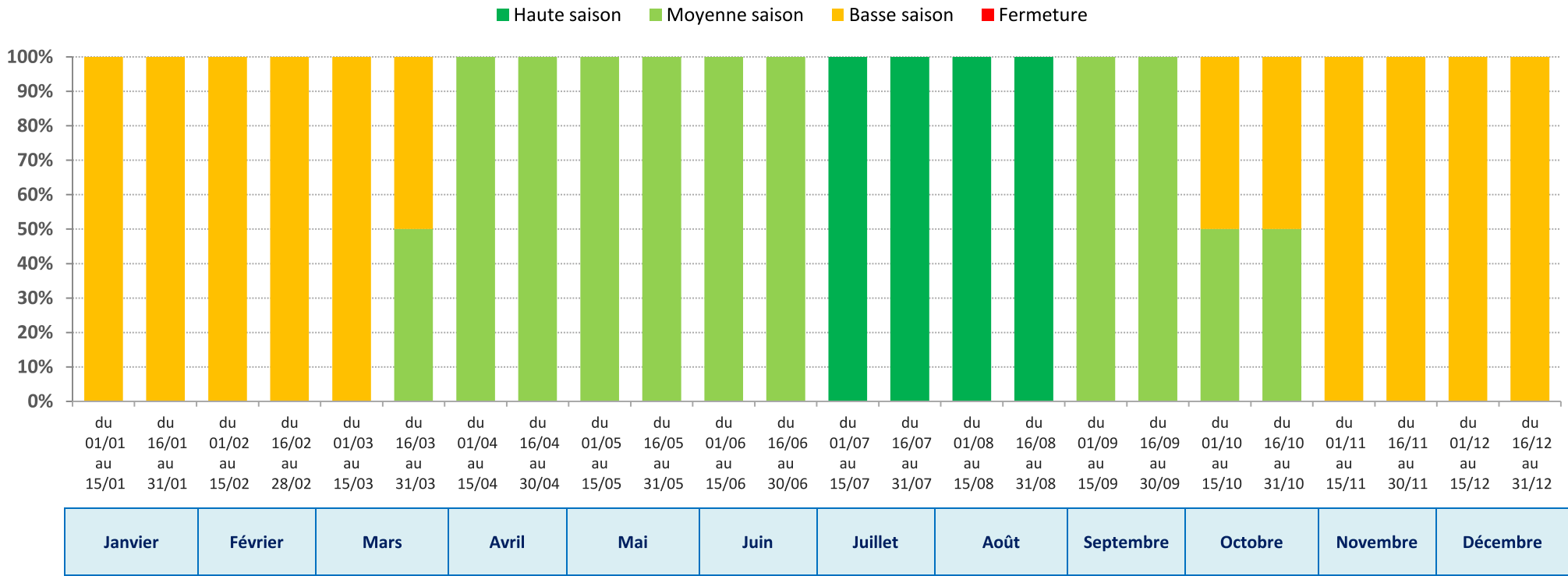


Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

Difficultés liées à la saisonnalité des activités

	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison
Accueil du public (manque de disponibilité : assurer les prestations et l'accueil en même temps)	XX	X	X
Moyens humains pour l'encadrement de la pratique (manque de disponibilité des pilotes)	X		
Aspects techniques ou matériels (manque de disponibilité des avions)	X	X	
Coût de l'activité (budget du public moindre : rentrée scolaire, budget vacances consommé)		X	
Conditions météorologiques (conditions climatiques défavorables)			X
Niveau de la demande			X (insuffisante)

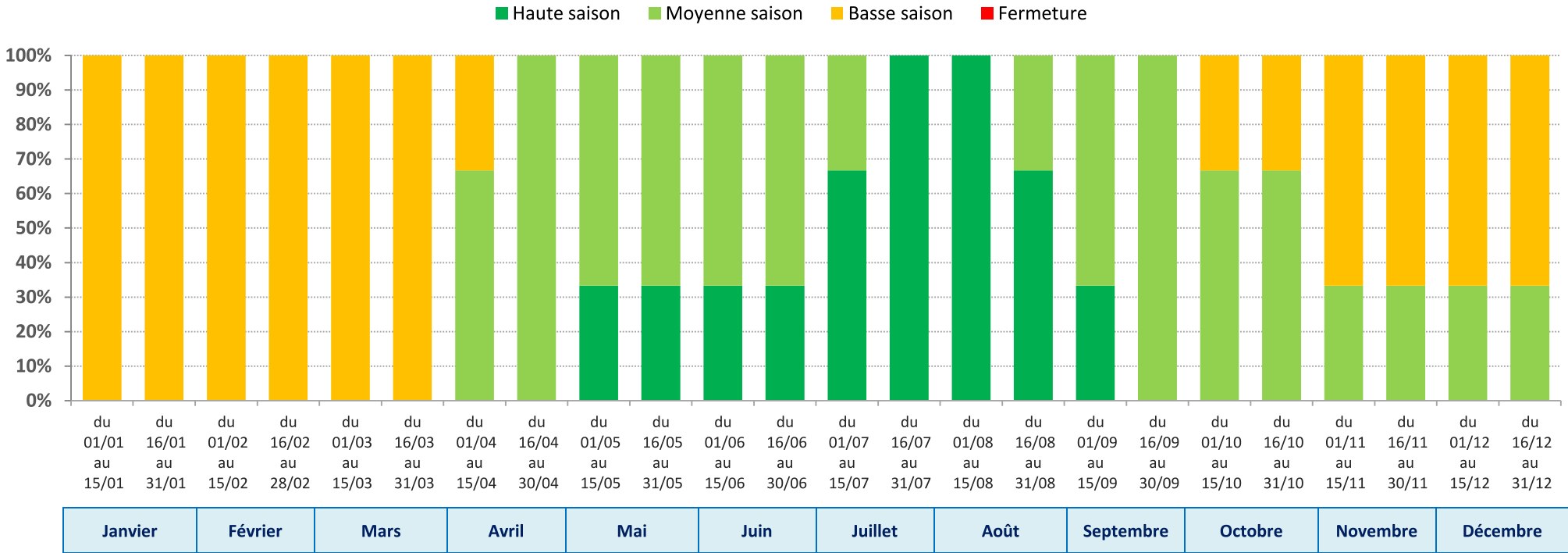
Fréquentation des structures proposant des activités de grimpe



Difficultés liées à la saisonnalité des activités

	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison
Niveau de la demande	XX (sur-fréquentation des sites)		
Conditions météorologiques	XX (sur-fréquentation les jours de beau temps)	X	XX (mauvais temps)
Aspects techniques (circulation et stationnement sur le site de la via ferrata)	XX	X	
Moyens humains pour l'encadrement de la pratique (manque de personnel)			X

Fréquentation des structures proposant des activités nautiques

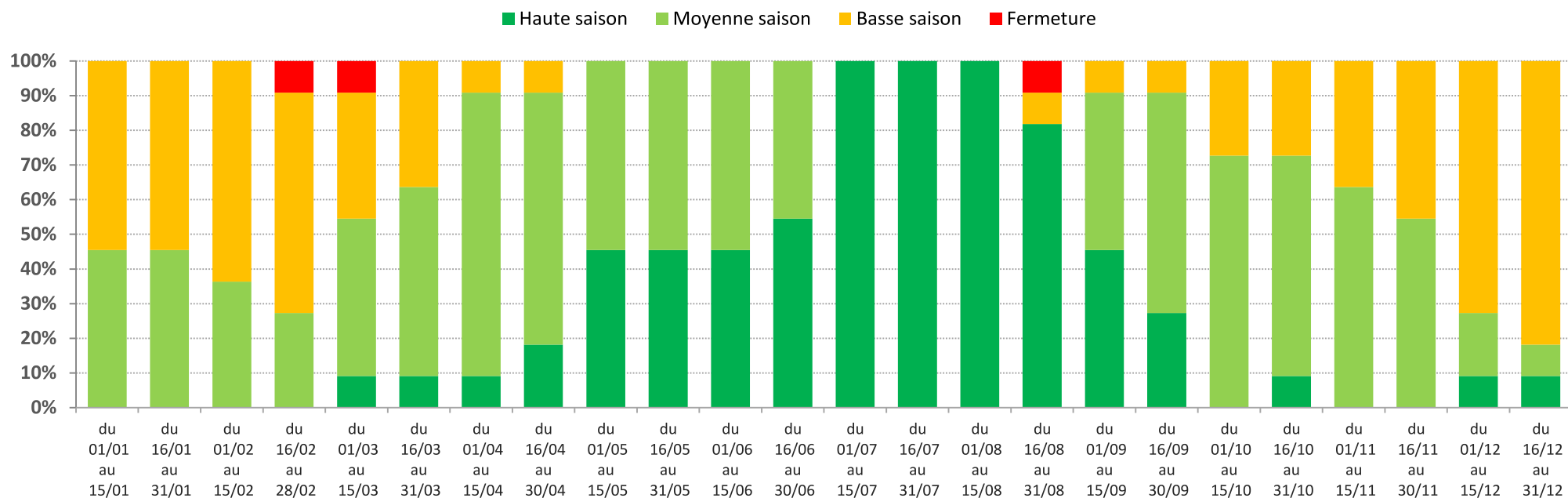


Difficultés liées à la saisonnalité des activités

	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison
Gestion des plannings des salariés (répondre à la demande de la clientèle en fonction de la météo)	XX	X	



Fréquentation des structures proposant des activités équestres

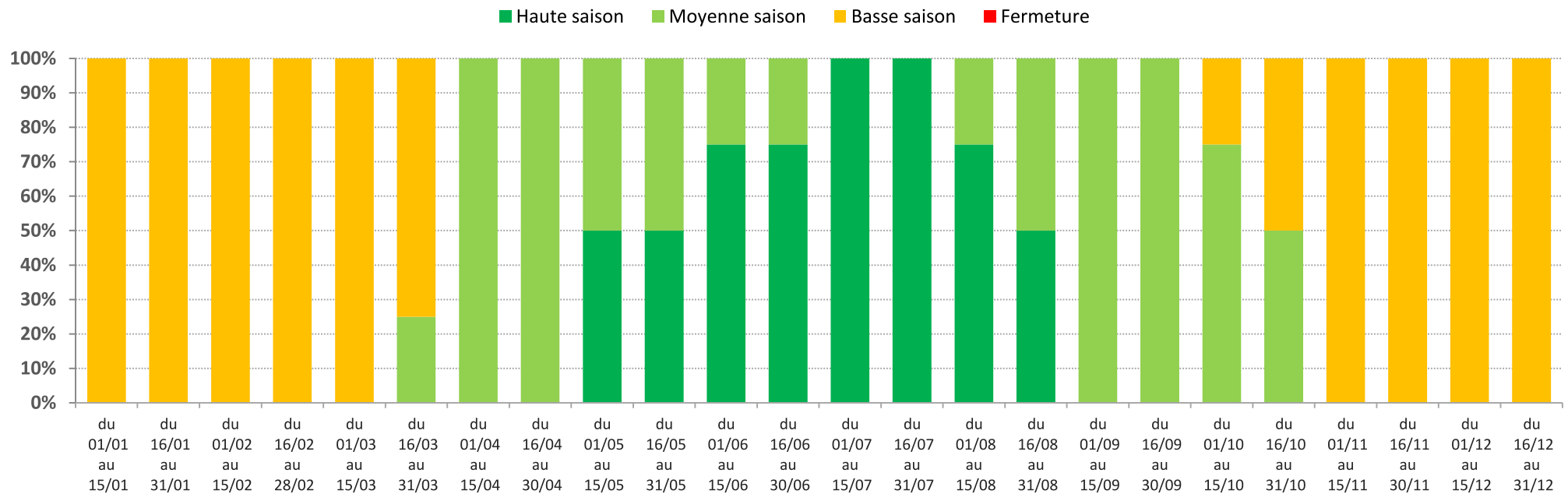


Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

Difficultés liées à la saisonnalité des activités

	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison
Conditions météorologiques	X (pics de chaleur)	XX (mauvais temps)	XX (mauvais temps : neige, verglas)
Niveau de la demande	XX	X (manque de clientèle)	X (peu ou pas de fréquentation)
Rentrées financières			XX
Gestion des plannings, effectifs, recrutement	XX (activité concentrée sur des week-ends prolongés, rythme intense, adaptation des plannings à la demande)		
Nouveaux rythmes scolaires	X	X	X
Gestion administrative	X	X	X

Fréquentation des structures proposant de la multi-activité



Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
---------	---------	------	-------	-----	------	---------	------	-----------	---------	----------	----------

Difficultés liées à la saisonnalité des activités

	Haute saison	Moyenne saison	Basse saison
Conditions météorologiques	X	XX (trouver des produits adaptés aux conditions climatiques)	XX (trouver des produits adaptés aux conditions climatiques)
Niveau de la demande	XX (saturation sur certaines périodes, volume d'activité important)	XX (volume d'activité insuffisant)	XX (volume d'activité insuffisant)
Gestion des plannings, effectifs, recrutement	X (gestion des temps de travail, dépassement des temps de travail)	XX (besoins ponctuels en main d'œuvre)	
Conditions de travail	X (fatigue / stress, gestion par les salariés des conflits pour comportement inadapté de la part de la clientèle)	XX (précarité des salariés CDD ou contrats aidés, volume horaire insuffisant)	XX (précarité des salariés CDD ou contrats aidés, volume horaire insuffisant)
Aspects techniques ou matériels	XX (locaux, sites ou matériels insuffisants par rapport à la demande)		X (manque de moyens humains et financiers pour l'entretien des espaces de pratique)

d. Les activités éducatives

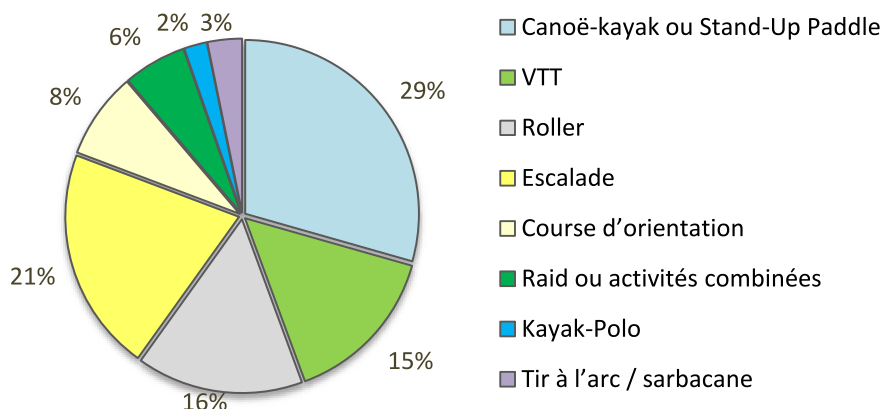
Pratique des activités de pleine nature dans le cadre scolaire de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) vu par les enseignants d'EPS.

Sur les 13 établissements repérés sur la zone d'étude (10 collèges et 3 lycées), 11 ont participé à l'enquête (9 collèges et 2 lycées).

Nombre total de séances organisées (pratique des APPN)
sur l'année scolaire 2014 / 2015 dans le cadre de l'UNSS :

187

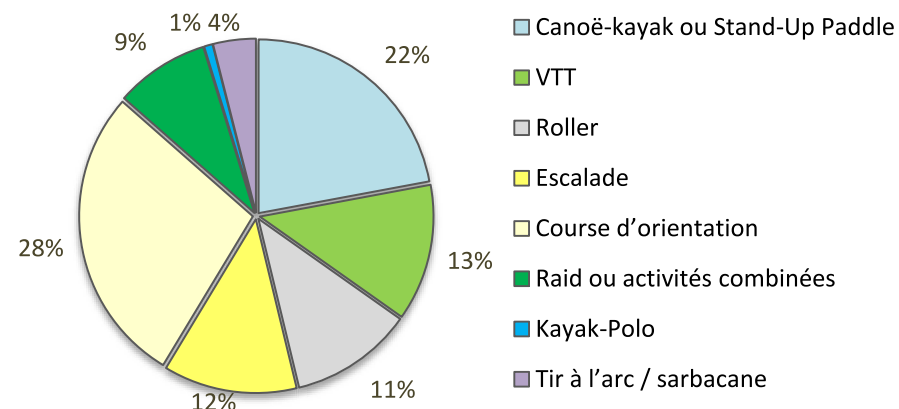
Répartition du nombre de séances organisées sur l'année
en fonction du type d'activités proposées



Nombre total d'élèves pratiquant les APPN dans le cadre de l'UNSS :

1 006

Répartition du nombre d'élèves sur l'année
en fonction du type d'activités proposées



Type d'activités	Activité proposée	Nombre d'établissements concernés	Nombre de séances organisées sur cette activité sur l'année	Nombre total d'élèves ayant pratiqué cette activité sur l'année	Rang (classement en fonction du nombre d'élèves pratiquants)
Canoë-kayak ou Stand-Up Paddle	✓	6	55	222	2
Equitation	✗	-	-	-	-
Vélo	✗	-	-	-	-
VTT	✓	4	28	128	3
Roller	✓	3	29	115	5
Escalade	✓	3	39	125	4
Course d'orientation	✓	6	15	280	1
Raid ou activités combinées	✓	4	11	88	6
Kayak-Polo	✓	1	4	8	8
Tir à l'arc / sarbacane	✓	1	6	40	7

Pourquoi proposez-vous cette ou ces activités ?

Ces activités se font-elles en partenariat avec une structure extérieure à l'établissement ? Si oui, avec quelle(s) structure(s) ?

Pour certains établissements, la proximité des lieux de pratique explique le choix porté sur les activités physiques de pleine nature. Concernant l'activité VTT, la proximité de la voie verte leur est considérée comme une chance pour la mise en place d'activités de pleine nature.

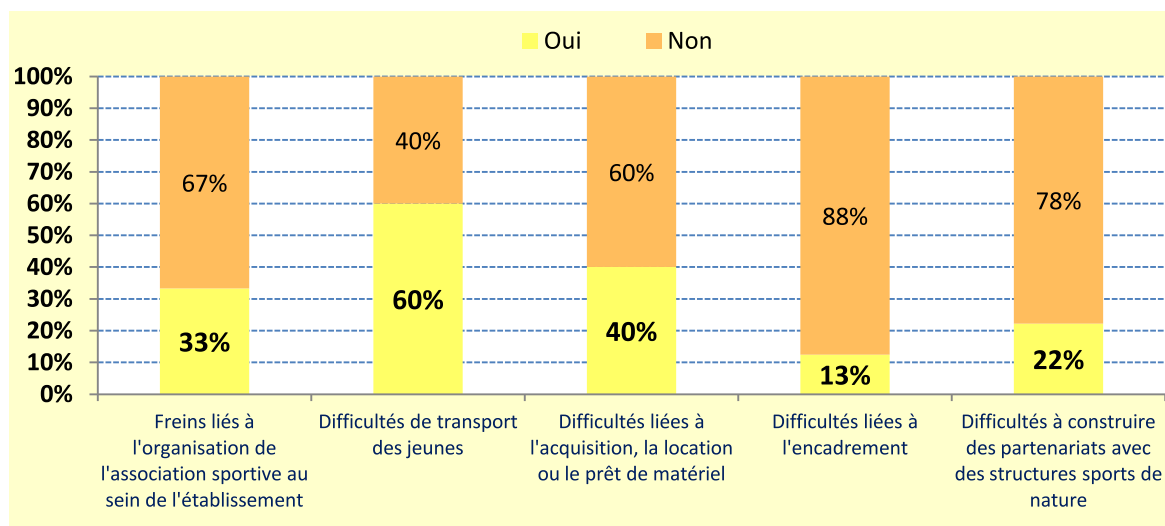
Une majeure partie des établissements interrogés ont développé des partenariats forts avec les bases de loisirs notamment pour les activités canoë-kayak et escalade. Pour 7 établissements sur 10, les activités « sports de nature » sont proposées dans le cadre d'un partenariat, que ce soit avec les bases de loisirs (Base de kayak de Thury-Harcourt, Base de loisirs de Pont-d'Ouilly et la centre de pleine nature Lionel Terray), les clubs à proximité (en particulier, le club d'escalade de Falaise) et les collectivités locales propriétaires des équipements (Mairie de Falaise et Donnay).

A Condé-en-Normandie (Condé-sur-Noireau) et à Le Hom (Thury-Harcourt), il existe une section sportive Kayak-Polo. Les athlètes de la section apportent leurs compétences et aident à l'encadrement.

La pratique d'un sport de nature répond aussi à la demande des élèves. Les établissements sont également attachés aux sports de nature et au fait de promouvoir la spécificité locale de la Suisse Normande.

Existe-t-il des freins pour organiser ou développer les sports de nature au sein de votre association sportive ?

Difficultés ou freins rencontrés par les établissements



Classement par ordre de difficulté

Transport des jeunes sur les lieux de pratique	<i>Rang 1</i>
Acquisition, location ou prêt de matériel	<i>Rang 2</i>
Organisation de l'association sportive au sein de l'établissement	<i>Rang 3</i>
Encadrement des activités	<i>Rang 4</i>
Construction de partenariats avec des structures	
Coût des activités	

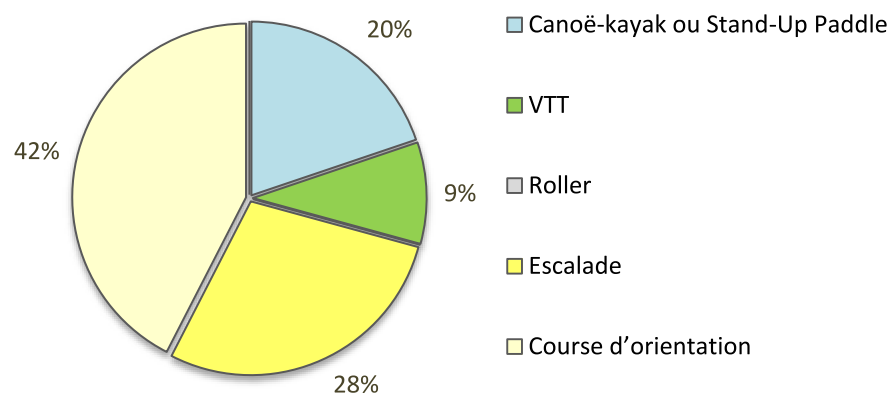
Le transport des élèves sur les lieux de pratique est un le problème majeur rencontré par les établissements éloignés des bases de loisirs. La pratique des activités comme le VTT par exemple, nécessite d'acquérir (et entretenir) ou de louer le matériel et engendre un coût non négligeable pour l'association sportive scolaire de l'établissement.

Pratique des sports de nature dans le cadre de l'EPS (Education Physique et Sportive)

Nombre total de séances organisées (pratique des APPN)
sur l'année scolaire 2014 / 2015 dans le cadre de l'EPS :

106

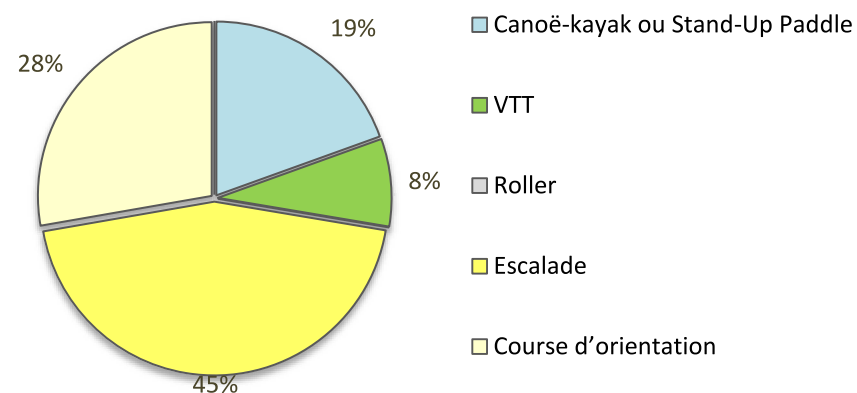
Répartition du nombre de séances organisées sur l'année
en fonction du type d'activités proposées



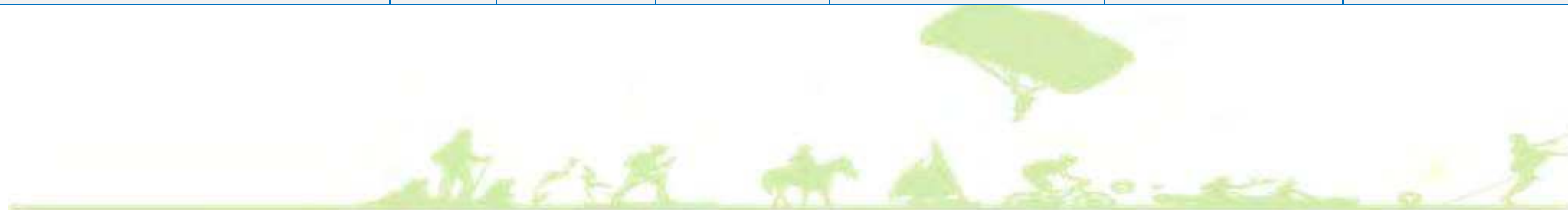
Nombre total d'élèves pratiquant les APPN dans le cadre de l'EPS :

3 118

Répartition du nombre d'élèves sur l'année
en fonction du type d'activités proposées



Type d'activités	Activité proposée	Nombre d'établissements concernés	Niveaux de classe concernés	Nombre de séances organisées sur cette activité sur l'année	Nombre total d'élèves ayant pratiqué cette activité sur l'année	Rang (classement en fonction du nombre d'élèves pratiquants)
Canoë-kayak ou Stand-Up Paddle	✓	6	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 3 ^{ème} / 1 ^{ère}	21	608	3
Equitation	✗	-	-	-	-	-
Vélo	✗	-	-	-	-	-
VTT	✓	4	6 ^{ème} / 5 ^{ème} / 1 ^{ère} / Terminale	10	254	4
Roller	✗	-	-	-	-	-
Escalade	✓	5	De la 6 ^{ème} à la 2 ^{nde}	30	1 391	1
Course d'orientation	✓	6	De la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	45	865	2
Raid ou activités combinées	✗	-	-	-	-	-



Pourquoi proposez-vous cette ou ces activités ?

Ces activités se font-elles en partenariat avec une structure extérieure à l'établissement ? Si oui, avec quelle(s) structure(s) ?

Pour certains établissements, la proximité des lieux de pratique explique le choix porté sur les activités physiques de pleine nature dans le cadre de l'enseignement de l'EPS. Pour la majorité des établissements, la mise en place des activités « sports de nature » dans l'enseignement de l'EPS se fait dans le cadre d'un partenariat, que ce soit avec les bases de loisirs (Base de kayak de Thury-Harcourt, Base de plein air de Pont-d'Ouilly, le centre de pleine nature Lionel Terray, le centre de Clinchamps-sur-Orne) et les collectivités locales propriétaires des équipements (Mairie de Falaise).

Les activités « sports de nature » sont également choisies en fonction de plusieurs critères :

L'activité en question doit figurer au programme de l'enseignement EPS

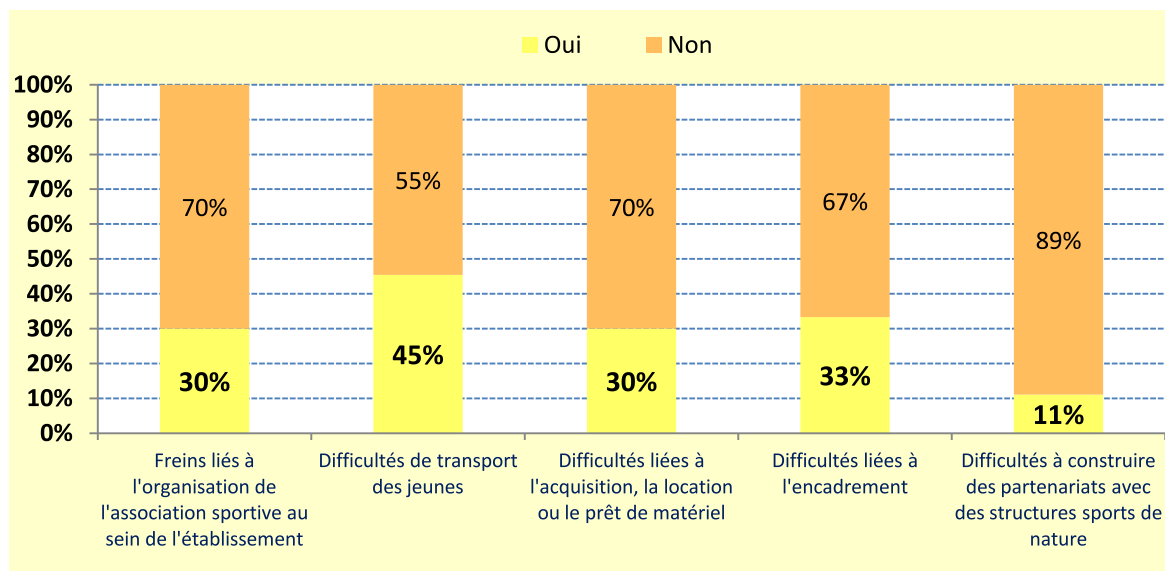
L'activité doit être compatible avec l'organisation de l'enseignement EPS (gestion des effectifs d'élèves et encadrement, temps des activités, ...)

L'activité doit répondre à un impératif de gratuité dans le cadre de l'enseignement de l'EPS.

La course d'orientation est considérée par les établissements comme l'activité « sports de nature » la plus facile à mettre en œuvre et la moins coûteuse. Pour l'activité d'escalade, il y a des cycles mis en place pour les niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} dans certains établissements. L'activité kayak n'est pas mise en place sur les créneaux EPS à Condé-le-Noireau en raison des problèmes de transports, d'effectifs des classes, de la distance et du financement des transports.

Existe-t-il des freins pour organiser ou développer les sports de nature au sein de votre association sportive ?

Difficultés ou freins rencontrés par les établissements



Classement par ordre de difficulté

Transport des jeunes sur les lieux de pratique	<i>Rang 1</i>
Organisation de l'EPS au sein de l'établissement	<i>Rang 2</i>
Encadrement des activités	<i>Rang 3</i>
Acquisition, location et prêt de matériel	<i>Rang 4</i>
Construction de partenariats avec des structures	<i>Rang 5</i>

Au-delà des problèmes de financement du transport au lieu de pratique et des difficultés d'organisation de la pratique sur les créneaux EPS, des contraintes de réglementations aussi bien sportives que sanitaires rendent difficiles la mise en place des activités de pleine nature dans l'enseignement EPS.

Pratique des sports de nature à visée compétitive

Sur les 11 établissements qui ont accepté de répondre à l'enquête, 3 accueillent une section sportive scolaire : 1 lycée et 1 collège ont une section sportive sur une discipline « sports de nature » : le kayak-polo (de la 6^{ème} à la 3^{ème} pour le collège, et de la 2^{nde} à la Terminale pour le lycée); 1 autre collège présente une section sportive scolaire sur une discipline « sports collectifs » : le handball (niveau de classe concernés : 4^{ème} et 3^{ème}). Au total, ce sont près de 58 collégiens et lycéens qui pratiquent le kayak-polo en section scolaire sportive.

7 établissements sur 11 sont engagés dans des pratiques compétitives « sports de nature » :

Au lycée, sur le combiné canoë-kayak et le raid APPN

Au collège, sur les activités escalade, VTT, course d'orientation et kayak.

Le territoire accueille aussi des événements scolaires. Les championnats académiques de raid-aventure (61 équipes et 244 participants) ont été organisés en 2015. Le collège de Thury-Harcourt, champion d'académie s'est qualifié au Championnat de France en 2015. Les championnats académiques de Kayak polo seront organisés en 2016 à Thury-Harcourt. Pont-d'Ouilly a accueilli plusieurs compétitions du championnat académique de canoë-kayak.



Activités physiques de pleine nature Nombre de scolaires pratiquants UNSS

Pratique des sports de nature dans le cadre scolaire Union Nationale du Sport Scolaire

Type d'établissement

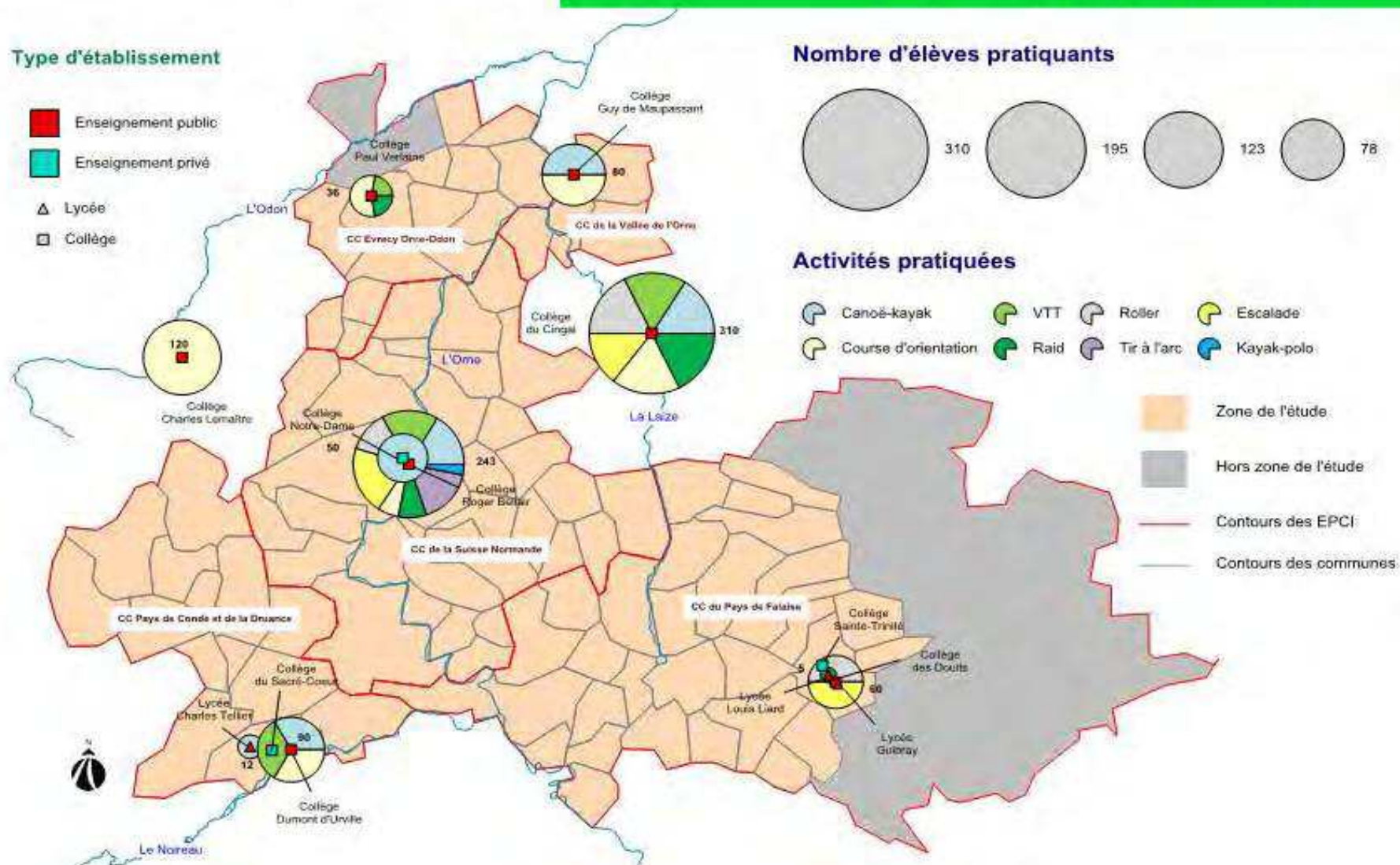
- Enseignement public
- Enseignement privé
- ▲ Lycée
- Collège

Nombre d'élèves pratiquants



Activités pratiquées

- ⤿ Canoë-kayak
- ⤿ VTT
- ⤿ Roller
- ⤿ Escalade
- ⤿ Course d'orientation
- ⤿ Raid
- ⤿ Tir à l'arc
- ⤿ Kayak-polo



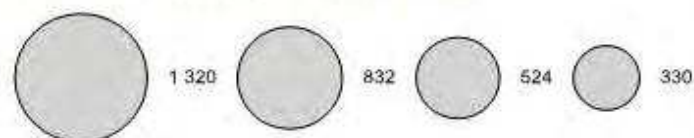
Activités physiques de pleine nature Nombre d'élèves dans le cadre de l'EPS

Pratique des sports de nature dans le cadre scolaire Enseignement de l'EPS

Type d'établissement

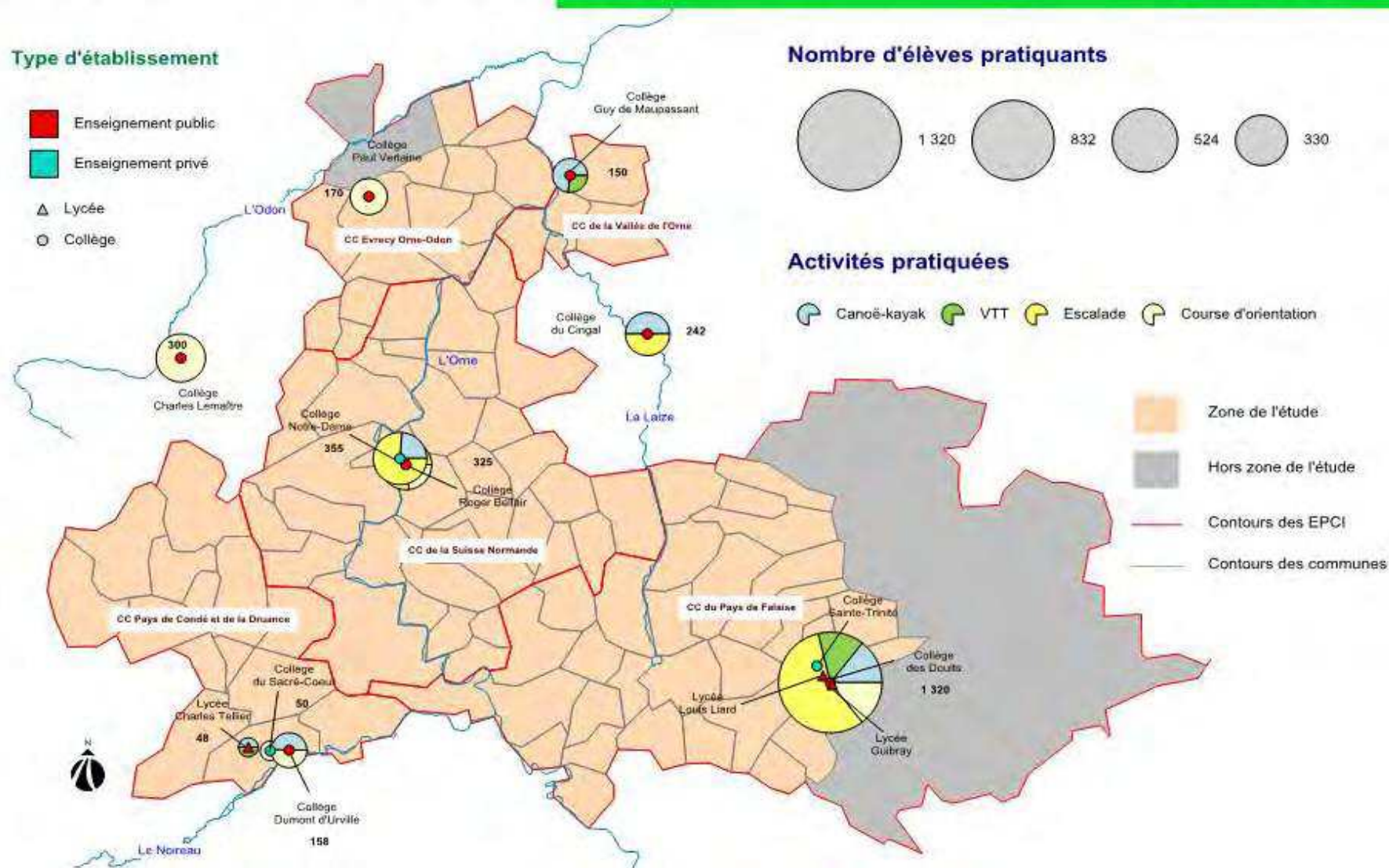
- Enseignement public
- Enseignement privé
- △ Lycée
- Collège

Nombre d'élèves pratiquants



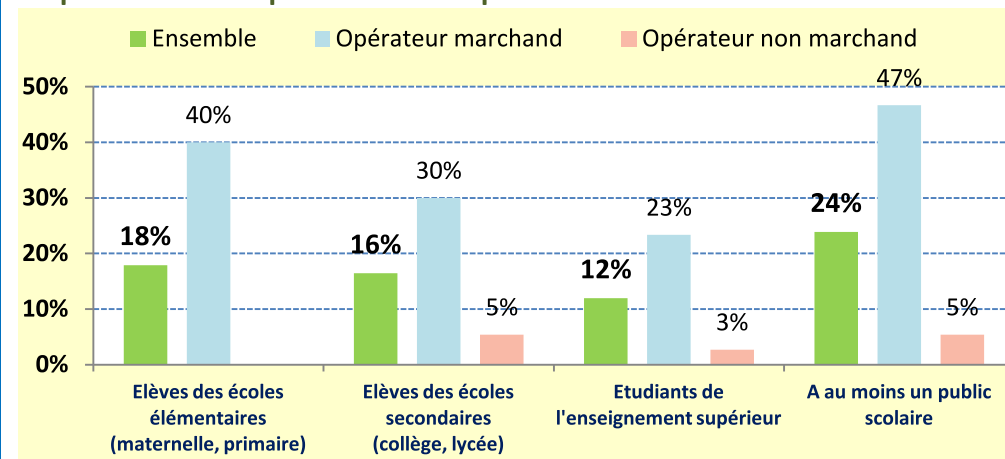
Activités pratiquées

- ⬇ Canoë-kayak
- ⬇ VTT
- ⬇ Escalade
- ⬇ Course d'orientation



Les publics scolaires accueillis, vus par les opérateurs (publics issus du territoire ou non).

Proposez-vous des prestations aux publics scolaires ?



(en % des opérateurs ayant répondu à l'enquête)

Un opérateur du territoire sur quatre propose des prestations aux publics scolaires mais ce sont principalement les opérateurs marchands qui se positionnent sur ce type d'offre, soit près d'une structure marchande sur deux contre à peine 5% pour les opérateurs non marchands.

L'absence de salarié agréé au sein de la structure est la raison principale pour laquelle certains opérateurs « sports de nature » n'ont pas développé une offre auprès du public scolaire. Il y a aussi des structures qui ont fait le choix de ne pas se positionner sur ce type d'offre, leur projet revêt plutôt une dimension compétitive, ainsi l'offre s'adresse à leurs adhérents ou licenciés uniquement.

Quelques opérateurs considèrent que certaines activités comme le « vol à voile » et « l'enduro / moto-cross » sont inadaptées à ce type de publics. Pour certaines pratiques sportives, l'âge peut être en effet déterminant et une activité peut ainsi ne pas être proposée à tous les publics scolaires, c'est le cas des activités aériennes, du « vol libre » où la fédération impose un âge minimum fixé à 14 ans.

D'autres motifs ont été cités :

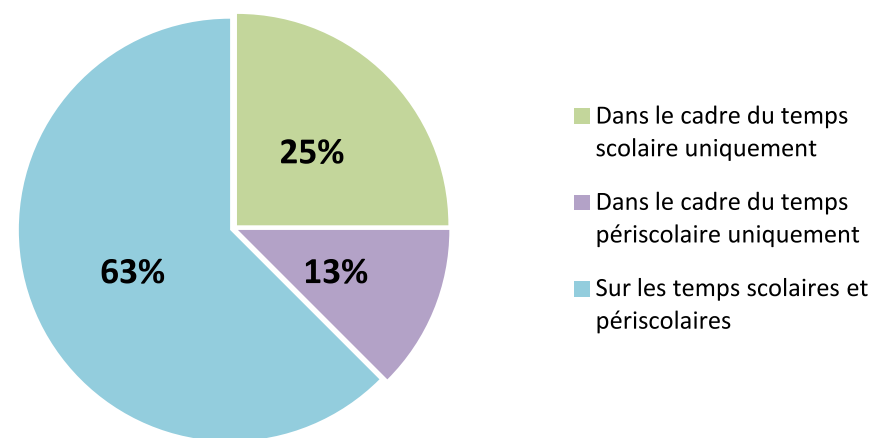
Le manque de temps et de bénévoles pour développer une activité auprès de ce public

Les opérateurs n'ont pas été sollicités par les établissements scolaires de leur territoire

Les opérateurs peuvent être confrontés à des problèmes de réglementations (agrément du Ministère de l'Education Nationale)

L'accueil du public scolaire nécessite d'aménager certains équipements (un manège couvert pour les activités équestres par exemple).

Les temps dédiés aux publics scolaires :



(en % des opérateurs proposant des prestations à destination des publics scolaires)

Lorsque les opérateurs proposent des prestations à destination des publics scolaires, les activités se déroulent :

Dans le cadre du temps scolaire pour trois quarts d'entre eux

Dans le cadre du temps périscolaire pour près de 9 structures sur 10.

Seuls les opérateurs marchands ont une offre d'activités à destination de ces publics dans le cadre scolaire.

Les opérateurs marchands qui n'ont pas pu développer des activités sur les temps périscolaires évoquent l'insuffisance des budgets proposés comme motif principal avant la difficulté liée à l'organisation de l'activité proposée (créneaux horaires).

Les opérateurs qui n'ont mis en place des activités sur les temps scolaires ne disposent pas de ressources humaines suffisantes selon eux. Pour d'autres opérateurs, ils n'ont pas eu de demande des écoles de leur territoire ou bien le partenariat n'aurait reposé que sur une demande ponctuelle. S'agissant des activités aériennes, elles sont trop dépendantes des conditions météorologiques pour les proposer sur les temps scolaires.

Activités « sports de nature » proposées aux élèves des écoles élémentaires dans le cadre de l'enseignement scolaire (cycle 1 : maternelle, primaire)				Activités « sports de nature » proposées aux élèves du secondaire et établissements de l'enseignement supérieur dans le cadre de l'enseignement scolaire et des associations sportives (cycle 2 : collège, lycée)			
Nombre de classes ayant réalisé un cycle « Sports de nature ou APPN » au cours de l'année scolaire 2014/2015			69	Nombre de groupes ayant réalisé un cycle « Sports de nature ou APPN » au cours de l'année scolaire 2014/2015			132
Nombre total d'élèves du cycle 1 concernés :			1 800	Nombre total d'élèves du cycle 2 et de l'enseignement supérieur concernés :			4 385
Répartition du nombre d'élèves de maternelle et du primaire accueillis en fonction du type d'activités proposées par les opérateurs				Répartition du nombre de collégiens, lycéens et étudiants accueillis en fonction du type d'activités proposées par les opérateurs			
■ Multiactivités ■ Activités équestres ■ Autres activités			Pourcentage des opérateurs accueillant au moins 50% des écoles élémentaires de leur territoire* 60%	■ Multiactivités ■ Activités de grimpe ■ Activités équestres ■ Activités vélo, VTT, vélorail ■ Activités aériennes ■ Autres activités			Pourcentage des opérateurs accueillant au moins 50% des établissements secondaires de leur territoire* 50%
Type d'activités	Activité proposée	Nombre de structures	Rang	Type d'activités	Activité proposée	Nombre de structures	Rang
Equitation et activités associées	✓	5	①	Equitation et activités associées	✓	1	⑤
Canoë-kayak et activités associées	✓	3	②	Canoë-kayak et activités associées	✓	3	①
Course ou parcours d'orientation	✗	-	-	Course ou parcours d'orientation	✗	-	-
VTT, vélo	✓	1	④	VTT, vélo	✓	2	③
Escalade et activités associées	✓	2	③	Escalade et activités associées	✓	1	④
Activités combinées	✗	-	-	Activités combinées	✗	-	-
Tir à l'arc	✓	2	⑤	Tir à l'arc	✓	3	②
Pêche	✗	-	-	Pêche	✗	-	-
Autres : golf, vélorail, activités pédestres avec ânes				Autres : vol libre			

Durée des cycles d'activités	Le plus souvent, cycle de 1 à 3 séances	Durée des cycles d'activités	Le plus souvent, cycle de 1 à 3 séances																																				
Avez-vous constaté des changements concernant la demande de la part des prescripteurs ?																																							
Cycle 1 : enseignement élémentaire		Cycle 2 (enseignement secondaire) et enseignement supérieur																																					
Oui, j'ai constaté des changements Non, je n'ai pas remarqué de changements <table><caption>Données Cycle 1 : enseignement élémentaire</caption><thead><tr><th>Question</th><th>Oui (%)</th><th>Non (%)</th></tr></thead><tbody><tr><td>Demande de plus en plus importante sur la pluri-activité</td><td>30%</td><td>70%</td></tr><tr><td>Demande d'intégration de contenus "environnement"</td><td>10%</td><td>90%</td></tr><tr><td>Evolution du temps d'activité</td><td>0%</td><td>100%</td></tr><tr><td>Réduction des moyens financiers</td><td>60%</td><td>40%</td></tr><tr><td>Difficultés administratives plus prégnantes</td><td>50%</td><td>50%</td></tr></tbody></table>		Question	Oui (%)	Non (%)	Demande de plus en plus importante sur la pluri-activité	30%	70%	Demande d'intégration de contenus "environnement"	10%	90%	Evolution du temps d'activité	0%	100%	Réduction des moyens financiers	60%	40%	Difficultés administratives plus prégnantes	50%	50%	Oui, j'ai constaté des changements Non, je n'ai pas remarqué de changements <table><caption>Données Cycle 2 : enseignement secondaire et enseignement supérieur</caption><thead><tr><th>Question</th><th>Oui (%)</th><th>Non (%)</th></tr></thead><tbody><tr><td>Demande de plus en plus importante sur la pluri-activité</td><td>25%</td><td>75%</td></tr><tr><td>Demande d'intégration de contenus "environnement"</td><td>0%</td><td>100%</td></tr><tr><td>Evolution du temps d'activité</td><td>12%</td><td>88%</td></tr><tr><td>Réduction des moyens financiers</td><td>62%</td><td>38%</td></tr><tr><td>Difficultés administratives plus prégnantes</td><td>75%</td><td>25%</td></tr></tbody></table>		Question	Oui (%)	Non (%)	Demande de plus en plus importante sur la pluri-activité	25%	75%	Demande d'intégration de contenus "environnement"	0%	100%	Evolution du temps d'activité	12%	88%	Réduction des moyens financiers	62%	38%	Difficultés administratives plus prégnantes	75%	25%
Question	Oui (%)	Non (%)																																					
Demande de plus en plus importante sur la pluri-activité	30%	70%																																					
Demande d'intégration de contenus "environnement"	10%	90%																																					
Evolution du temps d'activité	0%	100%																																					
Réduction des moyens financiers	60%	40%																																					
Difficultés administratives plus prégnantes	50%	50%																																					
Question	Oui (%)	Non (%)																																					
Demande de plus en plus importante sur la pluri-activité	25%	75%																																					
Demande d'intégration de contenus "environnement"	0%	100%																																					
Evolution du temps d'activité	12%	88%																																					
Réduction des moyens financiers	62%	38%																																					
Difficultés administratives plus prégnantes	75%	25%																																					
12 opérateurs « sports de nature » du territoire de l'étude ont accueilli 69 classes du cycle élémentaire soit au total 1 800 élèves des écoles maternelles et primaires. Pour 6 structures sur 10, au moins la moitié des élèves accueillis sur les activités « sports de nature » sur l'année scolaire 2014-2015 proviennent d'une école de la Communauté de Communes de rattachement. Ne sont pas proposées aux élèves du cycle 1, les activités de pêche, les activités combinées et les courses/parcours d'orientation. L'équitation, le canoë-kayak, l'escalade constituent les 3 activités « sports de nature » principalement proposées aux élèves de l'enseignement élémentaire. Concernant la demande d'activités éducatives sur les temps scolaires, les opérateurs constatent une réduction des moyens financiers de la part des prescripteurs. S'y ajoutent des difficultés administratives plus prégnantes. 3 opérateurs sur 10 ont été confrontés à une évolution de la demande sur de la pluriactivité.		11 opérateurs « sports de nature » du territoire de l'étude ont accueillis 132 groupes des établissements du second degré et de l'enseignement supérieur soit près de 4 400 collégiens, lycéens ou étudiants. Pour 1 structure sur 2, au moins la moitié des groupes accueillis sur les activités « sports de nature » sur l'année scolaire 2014-2015 proviennent d'un établissement du secondaire de la Communauté de Communes de rattachement. A l'instar du cycle élémentaire, ne sont pas proposées aux élèves du cycle 2 et aux étudiants, les activités de pêche, les activités combinées et les courses/parcours d'orientation. Par contre, les activités diffèrent : le canoë-kayak, le tir à l'arc, escalade et le vélo/VTT sont les 4 activités « sports de nature » principalement proposées aux collégiens, lycéens et étudiants. S'agissant de la demande la part des prescripteurs sur des pratiques éducatives sur le temps scolaire, on constate sensiblement les mêmes changements. Des difficultés concernant les transports sont évoqués (coût et temps de déplacement).																																					



Activités « sports de nature » dans le cadre du temps périscolaire

Parmi les opérateurs « sports de nature » proposant des pratiques éducatives aux élèves du primaire et de la maternelle,

7 sur 12 interviennent dans le cadre des temps périscolaires.

Précisez les activités proposées à ce public et classez les 3 activités principales :			Si vous n'intervenez pas dans le cadre des activités périscolaires à l'école élémentaire ou maternelle, quelles en sont les raisons ?
Type d'activités	Activité proposée	Nombre de structures	Les opérateurs n'ont pas été sollicités par les communes Le temps dégagé ne permet pas d'organiser une activité Le coût de la prestation est trop important Aucun opérateur n'a donné pour raison le manque de moyens humain d'encadrement.
Equitation et activités associées	✓	2	
Canoë-kayak et activités associées	✓	1	
Course ou parcours d'orientation	✗	1	
VTT, vélo	✓	1	
Escalade et activités associées	✓	1	
Activités combinées	✗	1	
Tir à l'arc	✓	1	
Pêche	✗	-	
Autres : golf, vélorail, activités pédestres avec ânes, animation « activités physiques pour tous », activités motrices et activités socio-culturelles			
Nombre de séances assurées au cours de l'année scolaire 2014-2015 :		1 424	
dont assurées par les 4 opérateurs multi-activités :		344	



Les accueils collectifs de mineurs (ACM)

Une enquête centrée sur l'offre « Sports de Nature » a été réalisée auprès de 20 Accueils Collectifs de Mineurs.

Cinq ACM ont déclaré ne pas pratiquer d'activités de « sports de nature » en raison de manque de moyens financiers (2 structures) ou d'inadéquation des activités (public accueilli trop jeune).

Les activités les plus pratiquées sont le canoë-kayak (12 structures) et le Vélo/VTT (11 structures). Les autres activités proposées sont la course d'orientation (8 structures), l'escalade et la randonnée pédestre (7 structures), l'équitation et le tir à l'arc (6 structures). D'autres activités entrent dans les projets des ACM (Cf. tableau suivant).

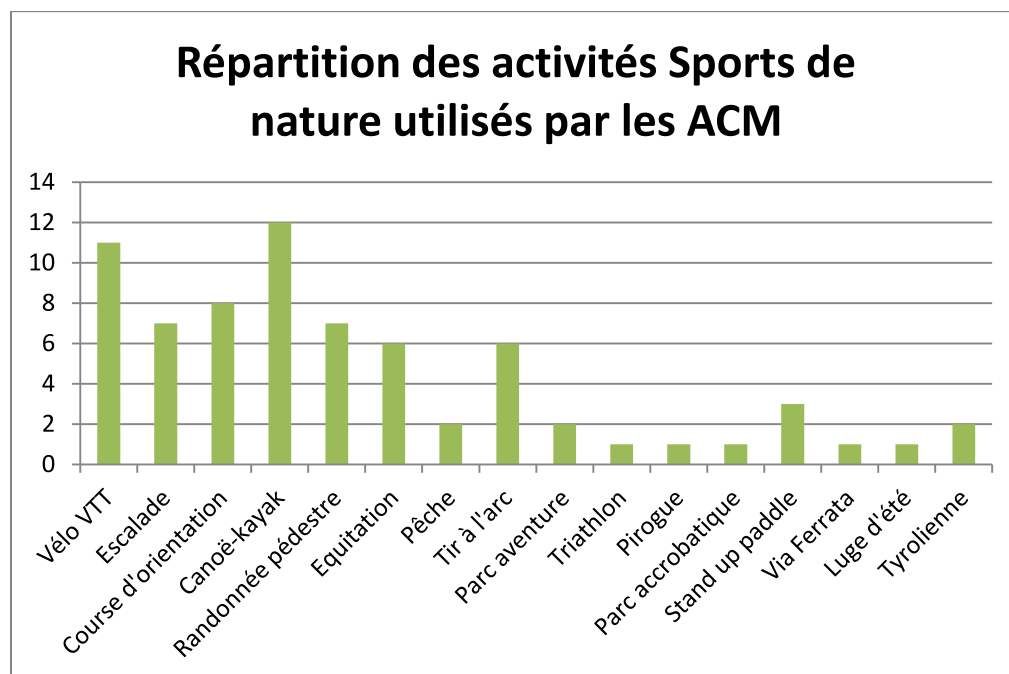


Figure 13 : Répartition des activités « sports de nature » pratiquées dans les ACM

75% des structures sous-traitent en partie (8/15) ou totalement (2/15) l'encadrement des activités. Cinq structures encadrent en autonomie un large champ d'activités.

Neuf structures pratiquent les activités sports de nature sur leur Communauté de communes. Les autres structures pratiquent sur plusieurs territoires, leur CDC mais aussi des CDC limitrophes voire dans tout le département du Calvados.

La grande majorité des structures (13/15), propose des « séjours courts ». Deux ACM proposent uniquement des séjours « sans hébergement » et un seul des « séjours longs ».



e. Equipements sportifs sports de nature

Un diagnostic équipement a été réalisé en 2015 par la DRJSCS de Basse-Normandie, à partir des schémas de cohérence territoriale (SCOT). Par rapport au profil départemental, représenté par la ligne rouge, le nombre d'équipements sportifs « sports de nature » rapporté à la population est particulièrement important sur le territoire de la Suisse Normande et Condé avec une mise en service des équipements plutôt récente par rapport au reste du département. Concernant les équipements hors sports de nature, la situation est plutôt moins bonne (inférieure à la moyenne départementale).

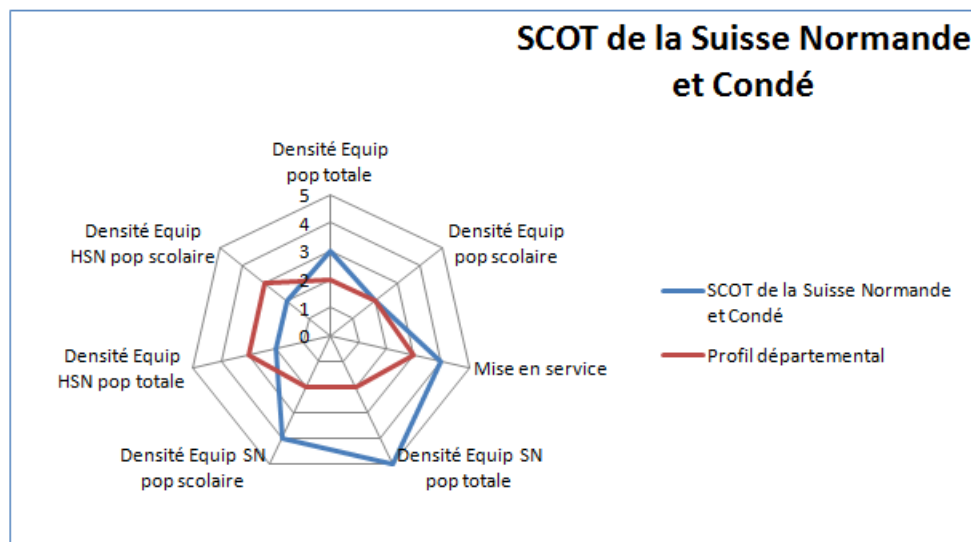


Figure 14 : Profil du territoire SCOT de la Suisse Normande et Condé au regard des équipements sportifs

Pour le SCOT du Pays de Falaise, la densité des équipements sportifs est plutôt moins importante. En revanche, la mise en service des équipements sportifs reste, quant à elle, assez récente.

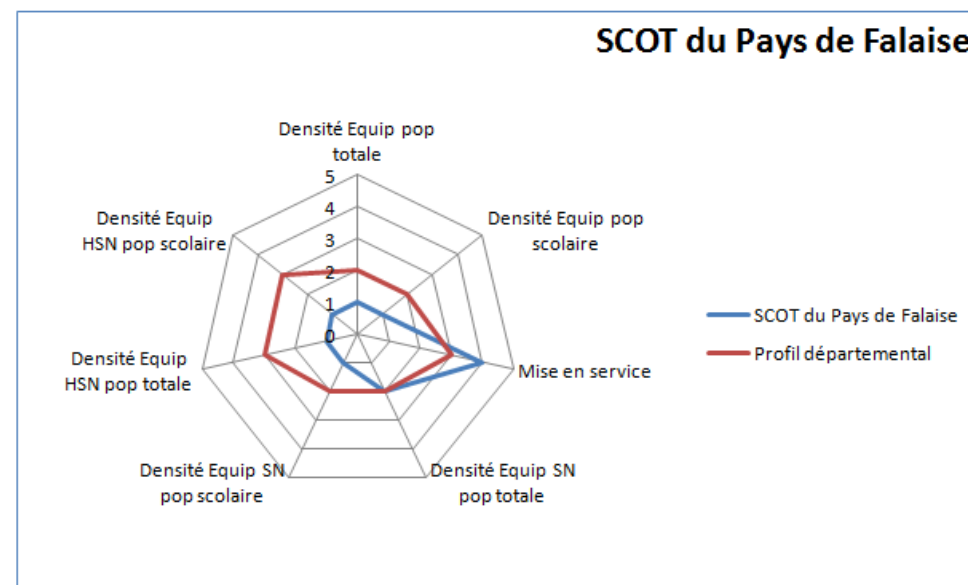


Figure 15 : Profil du territoire SCOT du Pays de Falaise au regard des équipements sportifs

L'analyse réalisée pour le SCOT de Caen ne permet pas d'exprimer le profil des communautés de communes d'Evrecy-Orne-Odon et de la Vallée de l'Orne.

Une analyse complète des équipements sportifs de Basse-Normandie regroupés en famille permet d'apprécier la part des équipements sur le territoire cible. Le tableau ci-dessous est issu de la base de recensement des équipements sportifs (RES), base de données gérée par le Ministère des sports.

Au 1 janvier 2016, le territoire cible de l'étude comptabilise 347 équipements sportifs recensés, soit 4,39% des équipements sportifs de la Basse-Normandie. L'analyse détaillée des données montre que les équipements « sports de nature » sont fortement présents sur le territoire. C'est le cas des équipements aériens (10%) et terrestres (7,81%). Les équipements sports nautiques sont également fortement représentés avec un taux de 4,58% (le reste de la région et notamment le littoral comptent un nombre important de bases de voile).

D'autres équipements à la marge de l'étude ou hors étude semblent par contre être des points forts du territoire. C'est le cas des équipements de tir à l'arc (15,56%), de tir (4,88%) ou des bassins de natation (5,63%). Ils pourraient éventuellement être intégrés dans un projet global touristique.

	CC de la Suisse Normande	CC de la Vallée de l'Orne	CC du Pays de Falaise	CC Evrecy Orne-Odon	CC Pays de Condé et de la Druance	Total territoire	Basse- Normandie	Taux équip du territoire
Athlétisme	2	1	1		1	5	134	3,73%
Autres équipements	13	10	8	8	3	42	880	4,77%
Bassins de natation	3		3		2	8	142	5,63%
Boulodromes	5	8	11	7	1	32	853	3,75%
Gymnases	2	3	4	2	4	15	481	3,12%
Terrains de grands jeux	16	11	12	13	7	59	1318	4,48%
Patinoires						0	3	0,00%
Petits terrains de jeux sportifs Collectifs	7	1	7	6		21	396	5,30%
Salles spécialisées	1		10	2	2	15	575	2,61%
Terrains de tennis	7	4	13	14	7	45	1235	3,64%
Pas de tir	1	1				2	41	4,88%
Pas de tir à l'arc	2	2	2		1	7	45	15,56%
Parcours santé						0	37	0,00%
Skate-Roller	1		2			3	80	3,75%
Golfs	1					1	52	1,92%
Centres équestres	9	1	8	5	3	26	687	3,78%
Equipements Nature aériens	2		2			4	40	10,00%
Equipements Nature nautiques	7		4			11	240	4,58%
Equipements Nature terrestres	31		11	2	7	51	653	7,81%
Equipements Nature moteur						0	4	0,00%
Total général	110	42	98	59	38	347	7896	

Figure 16 : Tableau récapitulatif des équipements sportifs par famille

f. Licenciés ou adhérents des structures

Les données « licences », repérées à partir du lieu d'habitation des personnes concernent directement les habitants des territoires.

Le territoire cible présente ainsi un taux de licenciés tous sports confondus (20,53%) légèrement au dessus des moyennes régionales (20,15%). Il est même assez fortement au dessus de la moyenne du département du Calvados (19,37%). Un regard thématique met en évidence que le taux de licenciés est particulièrement fort pour les activités aériennes, les activités nautiques et l'équitation.

En examinant chacune de ces familles, on constate que le territoire de Suisse Normande présente des points forts. Proportionnellement à la population il y a :

9 fois plus de licences Canoë kayak	1,6 fois plus de licences Motocyclisme	1,7 fois plus de licences Vol libre
2,8 fois plus de licences Roller	1,5 fois plus de licences Tir à l'Arc	1,7 fois plus de licences Ski nautique
Plus de 2 fois plus de licences Escalade	1,4 fois plus de licences Vol à voile	1,2 fois plus de licences Cyclotourisme et Equitation

	Licences territoire	Taux Territoire	Licences Normandie	Taux Normandie	Licences Basse-Normandie	Taux BN	Licences Calvados	Taux Calvados
EQUITATION	935	1,50%	43056	1,30%	19518	1,32%	8321	1,21%
A. Nautiques	824	1,32%	32439	0,98%	13537	0,92%	6226	0,90%
A.Terrestres	1199	1,92%	65850	1,98%	30100	2,04%	13112	1,91%
A.Aériennes	123	0,20%	4798	0,14%	2356	0,16%	1177	0,17%
Multisports	1851	2,97%	109757	3,30%	51228	3,46%	21146	3,07%
Autres	7868	12,61%	412967	12,43%	181182	12,25%	83283	12,11%
Total	12800	20,52%	668867	20,13%	297921	20,15%	133265	19,37%

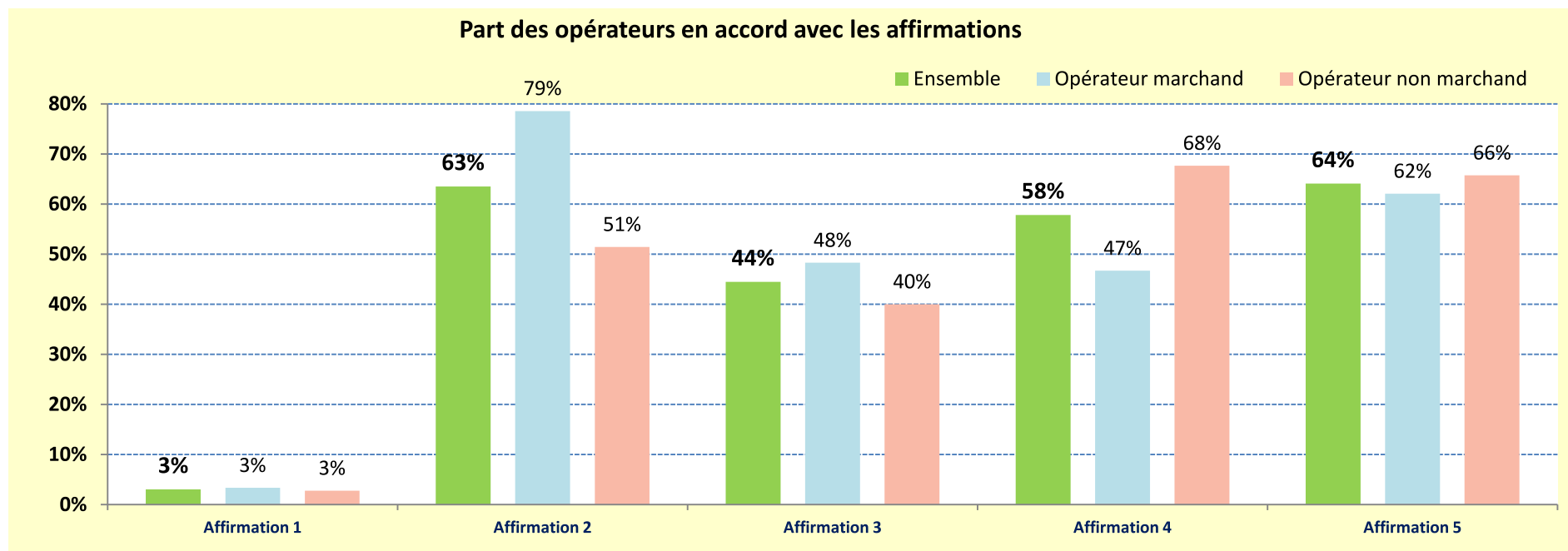
Figure 17 : Comparaison des licences du territoire, de la région et du département du Calvados

Pour les activités de pêche, le territoire compte 2198 cartes de pêche.



g. L'accueil des personnes en situation de handicap

Questionnaire opérateur : Donnez votre avis sur les affirmations suivantes au sujet de l'accueil des personnes en situation de handicap :



Part des opérateurs ayant répondu « Tout à fait d'accord » ou « D'accord » pour chacune des affirmations

Affirmation 1 : L'accueil des personnes en situation de handicap donne une image dévalorisante pour ma structure

Affirmation 2 : L'accueil des personnes en situation de handicap correspond aux projets et aux valeurs de ma structure

Affirmation 3 : Le marché lié à l'accueil des personnes en situation de handicap est trop petit pour engager ma structure dans cette voie

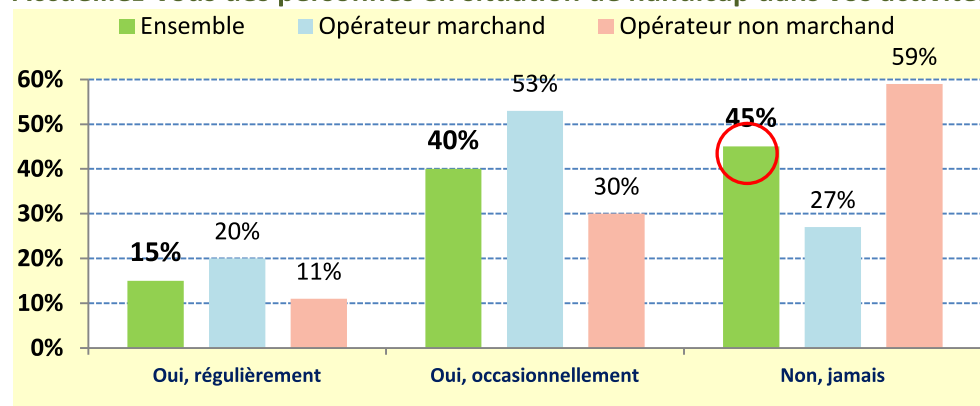
Affirmation 4 : L'accueil des personnes en situation de handicap n'est pas une priorité pour ma structure

Affirmation 5 : Les pratiques sportives proposées par ma structure sont très contraignantes à adapter aux personnes en situation de handicap

2 freins principaux

- Insuffisance de la demande
- Contraintes fortes pour les structures : adaptation de la pratique sportive (sites de pratique, matériel), formation des animateurs au handicap, normes d'accessibilité (parking, locaux, ...)

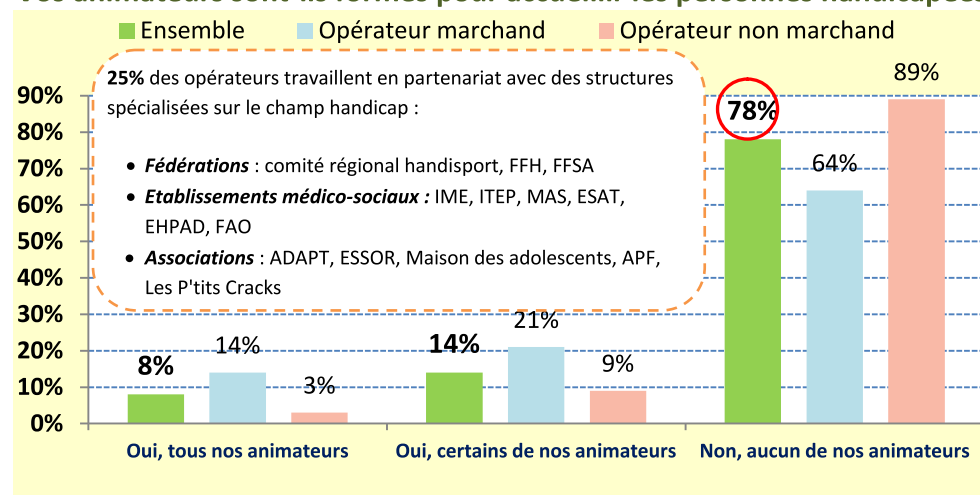
Accueillez-vous des personnes en situation de handicap dans vos activités ?



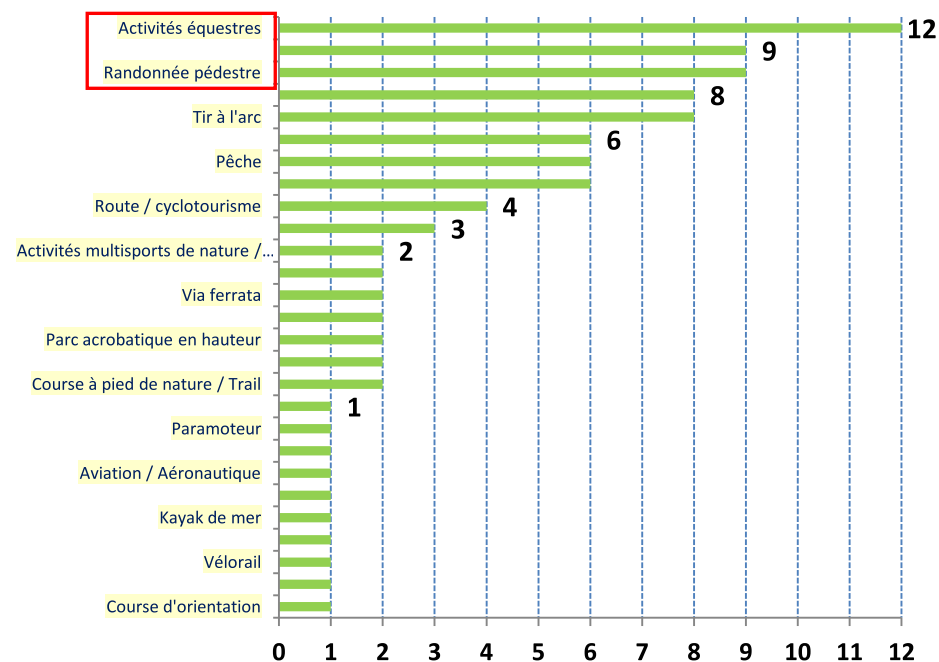
Les opérateurs marchands (3/4) sont proportionnellement plus nombreux à déclarer accueillir du public en situation de handicap que les non marchands (4/10), certes, plutôt occasionnellement que régulièrement. Les opérateurs accueillant occasionnellement ou régulièrement ce type de public rencontrent le plus souvent des personnes souffrant d'un handicap moteur (63%) ou atteint d'une déficience intellectuelle (55%). Concernant les autres types de handicap, cela concerne :

39% des opérateurs accueillant ce type de public avec un handicap psychique
 31% des opérateurs accueillant ce type de public avec un handicap visuel
 26% des opérateurs accueillant ce type de public avec un handicap auditif
 23% des opérateurs accueillant ce type de public avec une maladie invalidante
 13% des opérateurs accueillant ce type de public avec polyhandicaps.

Vos animateurs sont-ils formés pour accueillir les personnes handicapées ?

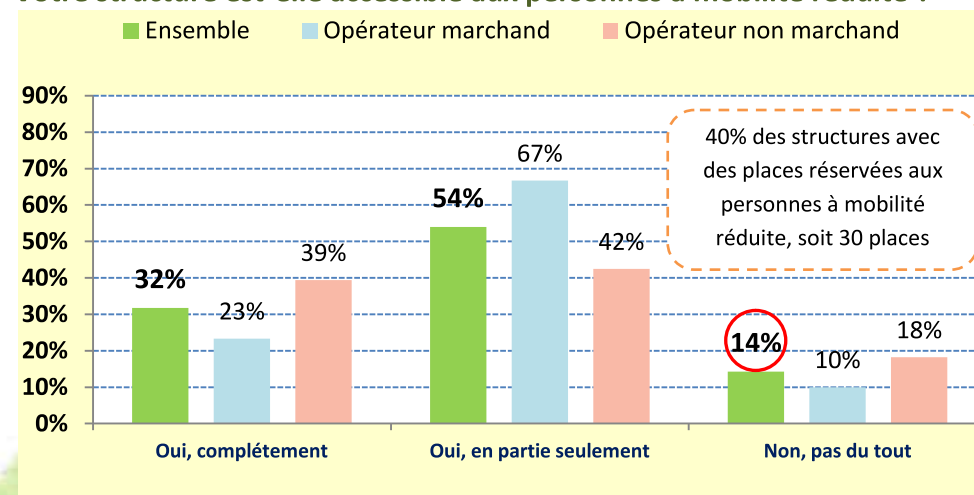


Accueil des personnes handicapées : sur quelles activités ?



Nombre d'opérateurs accueillant des personnes en situation de handicap.

Votre structure est-elle accessible aux personnes à mobilité réduite ?



Les opérateurs marchands semblent être davantage en capacité de proposer une offre spécifique aux personnes en situation de handicap que les opérateurs non marchands et également mieux préparés à accueillir ce public : un peu plus d'un tiers des opérateurs ont au moins un animateur formé chez les opérateurs marchands contre à peine plus de 1/10 pour les opérateurs non marchands. On comptabilise ainsi 37 animateurs formés sur l'ensemble des opérateurs ayant répondu à l'enquête dont 15 auprès des structures non marchandes (le ratio nombre d'animateurs/nombre de structures est néanmoins sensiblement proche soit 0,5 pour les opérateurs marchands et 0,56 pour les non marchands). Le partenariat avec des structures spécialisées sur le champ du handicap semble plus développé chez les opérateurs marchands (40%) que chez les non marchands (12%), il est particulièrement actif chez les opérateurs proposant des activités équestres (50%).

Quel que soit le statut de l'opérateur, marchand ou non marchand, la demande de pratique d'activités physiques et sportives « sports de nature » concernant des personnes en situation de handicap semble insuffisante pour proposer une offre spécifique à ce public. C'est la première raison évoquée justifiant l'absence d'accueil de ce type de public sur les activités proposées par leur structure, vient ensuite le problème de formation des animateurs pour l'encadrement de la pratique. Des adaptations sont également nécessaires pour le public handicapé : adaptation de la pratique, du matériel et questions logistiques, amélioration de l'accessibilité de certains sites de pratique. Quelques opérateurs évoquent des raisons d'ordre économique (coût des aménagements) et juridique.

Les avis en fonction des activités physiques et sportives proposées :

Avis sur les propositions selon la qualité de l'opérateur (% d'opérateurs en accord avec les propositions)

	Affirmation 1 : image dévalorisante	Affirmation 2 : en adéquation avec les projets et valeurs de la structure	Affirmation 3 : Marché insuffisant	Affirmation 4 : Pas une priorité de la structure	Affirmation 5 : Pratiques sportives contraignantes à adapter aux PH
Employeur	5%	78%	44%	37%	50%
Non employeur	2%	58%	44%	67%	70%

Les avis en fonction des activités physiques et sportives proposées :

Avis sur les propositions selon l'offre en termes d'activités physiques et sportives (% d'opérateurs en accord avec les propositions)

	Activités équestres	Pêche	Activités nautiques (loueurs)	Activités pédestres	Activités aériennes	Activités terrestres motorisées	Activités vélo, VTT, vélorail	Multi activités	Activités de grimpe	Autres activités (tir à l'arc, golf, luge d'été)	TOTAL
Affirmation 1 : image dévalorisante	0%	17%	25%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	3%
Affirmation 2 : en adéquation avec le projet	64%	83%	0%	56%	100%	50%	36%	100%	100%	60%	63%
Affirmation 3 : marché insuffisant	67%	17%	100%	33%	29%	50%	50%	25%	50%	20%	44%
Affirmation 4 : non prioritaire	54%	33%	100%	63%	38%	100%	91%	25%	0%	60%	58%
Affirmation 5 : contrainte d'adaptation de la pratique à ce type de public	42%	67%	75%	89%	75%	100%	73%	50%	33%	40%	64%

S'agissant des activités nautiques, la pratique à destination des personnes en situation de handicap ne constitue pas une priorité pour les structures (loueurs de canoës) et ne fait pas partie de leurs projets. La gestion de ce public pose problème en termes d'adaptation de la pratique. Les opérateurs Multi-activités regroupant les 4 bases de plein air (Kayak club de Thury-Harcourt, Centre Lionel Terray, Capa'Adventure, Pont-d'Ouilly Loisirs) proposent également des activités nautiques. Leurs postures et avis sont très différents de la catégorie activités nautiques.

Ce sont les opérateurs proposant des activités nautiques (loueurs), des activités autour du vélo, VTT et les activités motorisées qui sont le moins enclins à proposer une offre spécifique au public handicapé.

Formation des animateurs :

- La moitié des opérateurs proposant des activités équestres ont au moins un animateur formé à l'accueil du public en situation de handicap (6 animateurs formés), 4 sur 10 pour les opérateurs du groupe « activités aériennes » (9 animateurs formés), 1 sur 7 pour les opérateurs du groupe « activités pédestres (15 animateurs formés)
- Les structures Multi-activités (Kayak club de Thury-Harcourt, Centre Lionel Terray, Capa'Adventure, Pont-d'Ouilly Loisirs) ont toutes au moins un animateur formé.
- Pas du tout d'animateur formé pour la pratique des activités de grimpe (exceptées les structures Multi-activités proposant des activités de grimpe), des activités nautiques (loueurs), des activités terrestres motorisées et des activités de pêche.
- Le niveau de formation n'ayant pas été questionné, nous ne sommes pas en mesure de les qualifier. Le terme formation englobe des actions de sensibilisation de courte durée et des formations plus ou moins longues selon les activités sportives.

Types de handicaps accueillis :

- L'étude ne permet pas de dégager un classement par type de handicap des personnes en situation de handicap accueillies.
- 25% des opérateurs travaillent en partenariat avec des structures spécialisées sur le champ handicap : Fédérations, comité régional handisport et Sport Adapté, Etablissements médico-sociaux : IME, ITEP, MAS, ESAT, EHPAD, FAO, Associations spécialisées.



h. Le projet des opérateurs des sports de nature

Le questionnaire « opérateurs » permet de mieux visualiser le type de pratiques proposées, le type de public visé et sa provenance.

Concernant les structures ne développant pas d'activités marchandes, à la question, « Comment définiriez-vous le projet de votre structure ? », elles ciblent à l'unanimité le public adulte. Les autres publics sont également concernés. Le public « personnes présentant un handicap » n'est concerné que pour 18 structures sur 40.

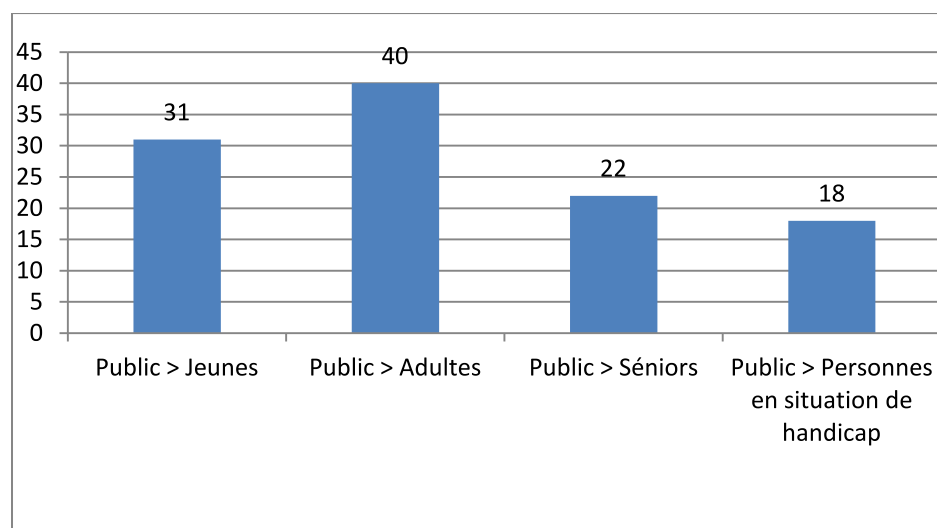


Figure 18 : Type de publics accueillis dans les associations

Parmi quatre propositions, ces structures se positionnent très fortement sur la finalité « loisirs sportifs ». La finalité compétitive avec 26 citations est encore très significative. Par contre, les finalités éducatives et plus encore les finalités « sport-santé » sont en retrait.

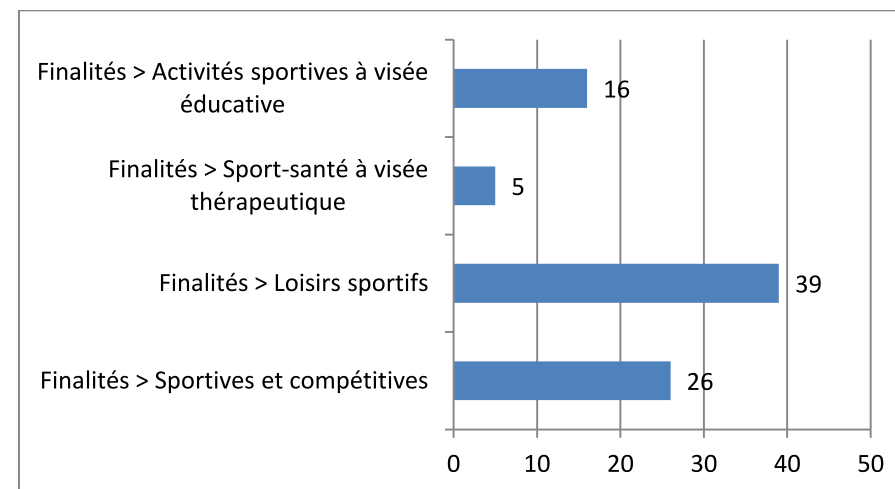


Figure 19 : Finalités associées aux projets des associations

Pour animer le territoire, ces structures organisent des événements d'ampleur variable. En 2014, ces 40 structures déclarent avoir organisé 121 manifestations réparties de la façon suivante :

- 84 sont à l'échelle locale,
- 22 sont à l'échelle régionale,
- 15 sont à l'échelle nationale ou internationale.



Concernant les structures développant des activités marchandes, à la question « Comment définiriez-vous le projet de votre structure ? », 26 structures ont répondu.

Les publics ciblés sont variés. Les individuels et les familles sont les plus cités.

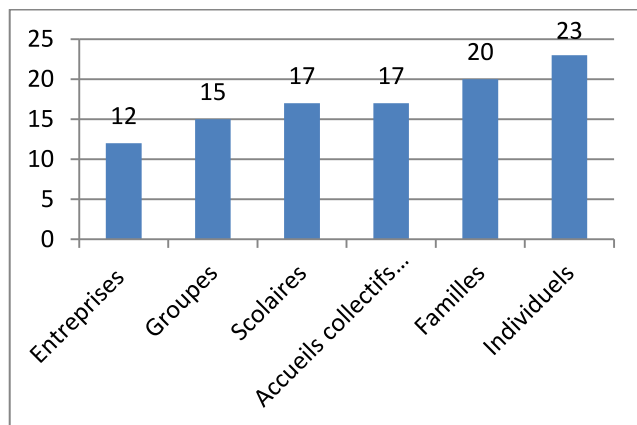


Figure 20 : Public ciblé par les opérateurs marchands

Les structures développant des activités marchandes se positionnent très fortement sur le loisir sportif.

Si la pratique compétitive est peu citée, les activités à visée éducative sont évoquées assez fortement.

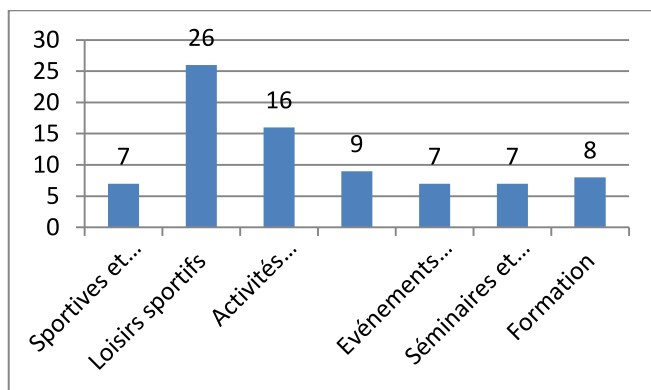


Figure 21 : Catégorie de prestations proposées

Concernant le recrutement de salariés pour l'encadrement des activités, 18 structures ont répondu.

Globalement, les structures déclarent ne pas avoir de difficulté à recruter (15 réponses sur 18).

Les 3 structures ayant des difficultés de recrutement invoquent les arguments suivants :

- Territoire peu attractif pour le salarié (1 citation),
- Rémunérations trop faibles (1 citation),
- Difficulté à trouver une personne qualifiée (1 citation),
- Temps partiel peu attractif.

b. Focus formation des intervenants

Le questionnaire concernait également la problématique « formation des salariés » (22 réponses).

A la question, « La formation continue de votre personnel est-elle une préoccupation au sein de votre structure ? », 4 structures affirment toujours trouver une formation adaptée à leurs attentes et 6 structures déclarent être souvent satisfaites.

Dix structures reconnaissent ne pas être préoccupées par la problématique formation.

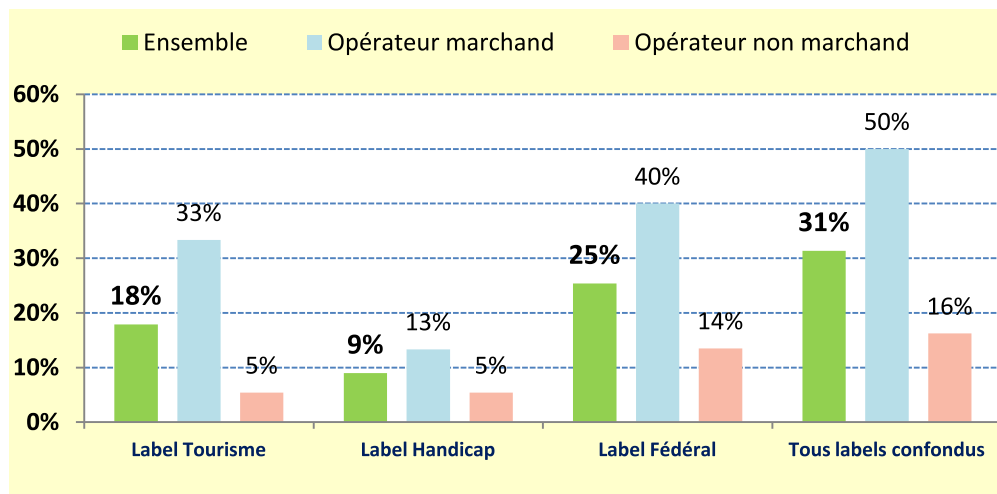
Commentaires

La formation des animateurs professionnels semble ne plus être un problème en région. L'offre de formation en région et particulièrement celle proposée par le centre Lionel Terray de Clécy répond globalement aux besoins des opérateurs. Hormis le CQP opérateur en hauteur, les formations manquantes ne peuvent pas être organisées sur le territoire (exemple : DEJEPS Parapente).

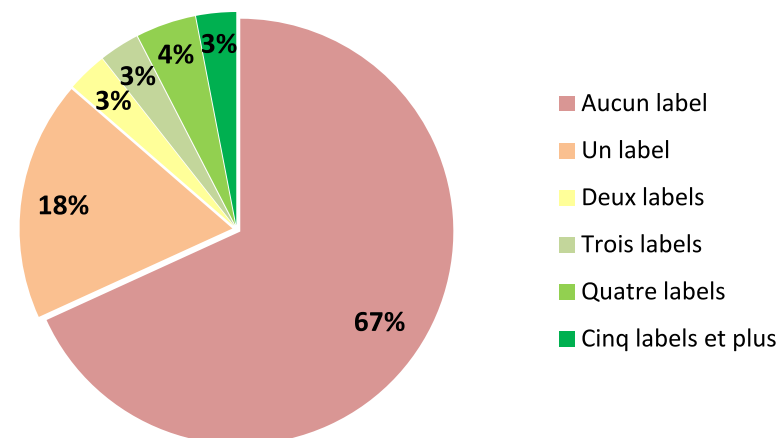
i. La démarche qualité des opérateurs

Votre structure a-t-elle obtenu des labels ? Si oui, indiquez le type de labels, le nombre de labels et précisez le nom du label

*Part des opérateurs détenteurs d'un label
selon le type de label et l'activité économique de la structure*

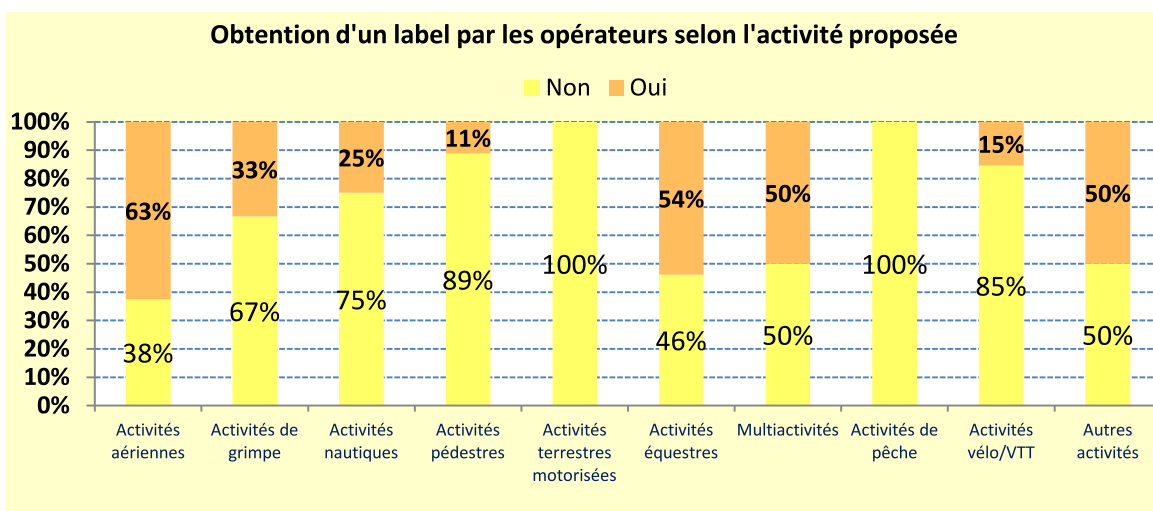


Nombre de labels obtenus par opérateur



3 opérateurs « sports de nature » sur 10 a obtenu au moins un label. Ce sont le plus souvent des structures du secteur marchand. Au total, 45 labels ont été délivrés à 21 opérateurs différents.

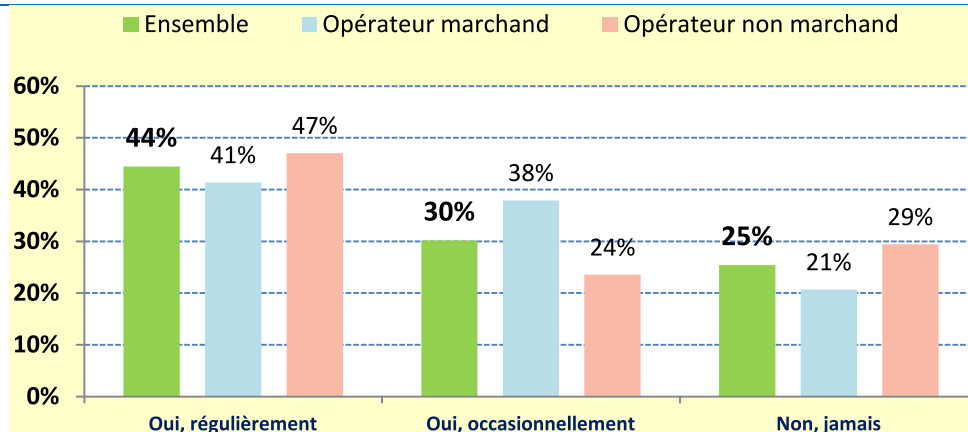
Les labels : pour quelles activités ?



Activité proposée	Label Tourisme	Label Handicap	Label fédéral
Activités aériennes	✓	✓	✓
Activités de grimpe	✗	✓	✓
Activités nautiques	✓	✗	✗
Activités pédestres	✓	✓	✓
Activités terrestres motorisées	✗	✗	✗
Activités équestres	✓	✓	✓
Multiactivités	✓	✓	✓
Activités de pêche	✗	✗	
Activités vélo / VTT	✓	✗	✓
Autres activités (golf, tir à l'arc, ...)	✓	✗	✗

j. Valorisation du patrimoine et sensibilisation à l'environnement

Contribuez-vous à la sensibilisation à l'environnement et à la valorisation du patrimoine dans le cadre de vos activités ?

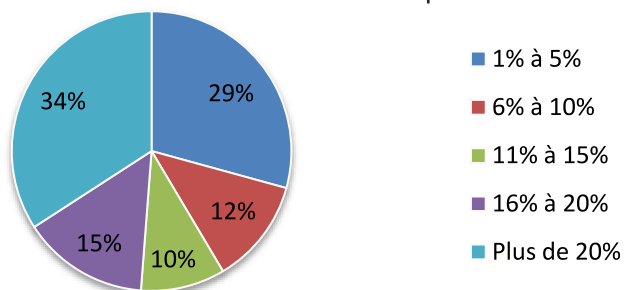


Près de 7 opérateurs sur 10 déclarent contribuer à la sensibilisation à l'environnement et à la valorisation du patrimoine dans le cadre de leurs activités.

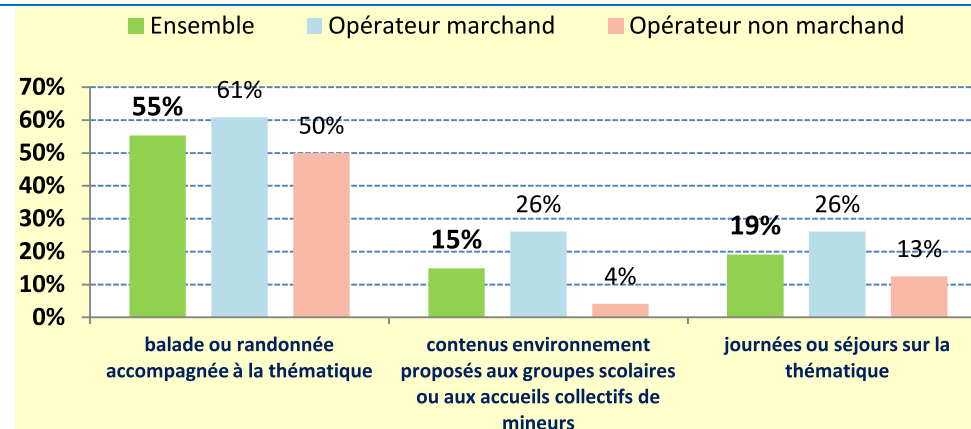
1/3 des opérateurs proposant ce genre de produits estiment qu'ils représentent une part allant de 6 à 20% de l'ensemble de leurs activités.

NDLR : La sensibilisation à l'environnement et à la valorisation du patrimoine peut avoir des définitions très variées, passant par la simple découverte d'un espace naturel ou patrimonial à la sensibilisation des espaces naturelles sensibles.

Part des produits "environnement / valorisation patrimoine"



Quels sont les produits que vous proposez ?



(en % des opérateurs contribuant à la sensibilisation à l'environnement et à la valorisation du patrimoine)

Les produits proposés en lien avec la thématique environnement et valorisation du patrimoine sont le plus souvent des balades ou randonnées accompagnées à cette thématique. Les opérateurs multi activités et quelques opérateurs « équitation » et « activités pédestres » proposent également des contenus environnementaux. Les opérateurs n'ont pas tous développé des produits spécifiques mais ils déclarent que des contenus « environnement » et « valorisation du patrimoine » sont intégrés à la pratique.

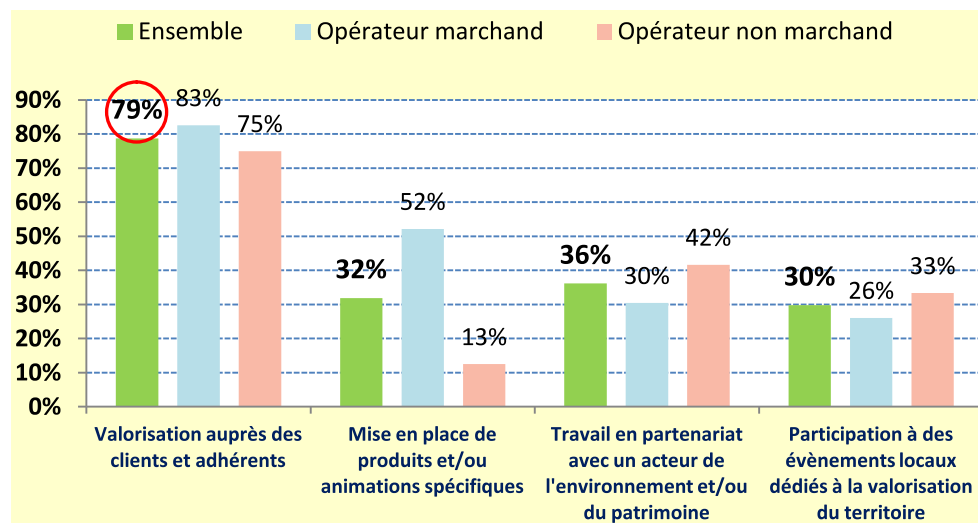
Certains opérateurs, lorsqu'ils organisent des événements, profitent de ces occasions pour proposer la découverte du patrimoine naturel et bâti du territoire.

Sur cette thématique, certains opérateurs mènent des actions de sensibilisation auprès de leurs clients ou participent à des actions de nettoyage des sites de pratique et des rives ou bien encore des actions de communication régulières. Un opérateur est quant à lui membre du Comité de Direction de la réserve naturelle du Mesnil Soleil.

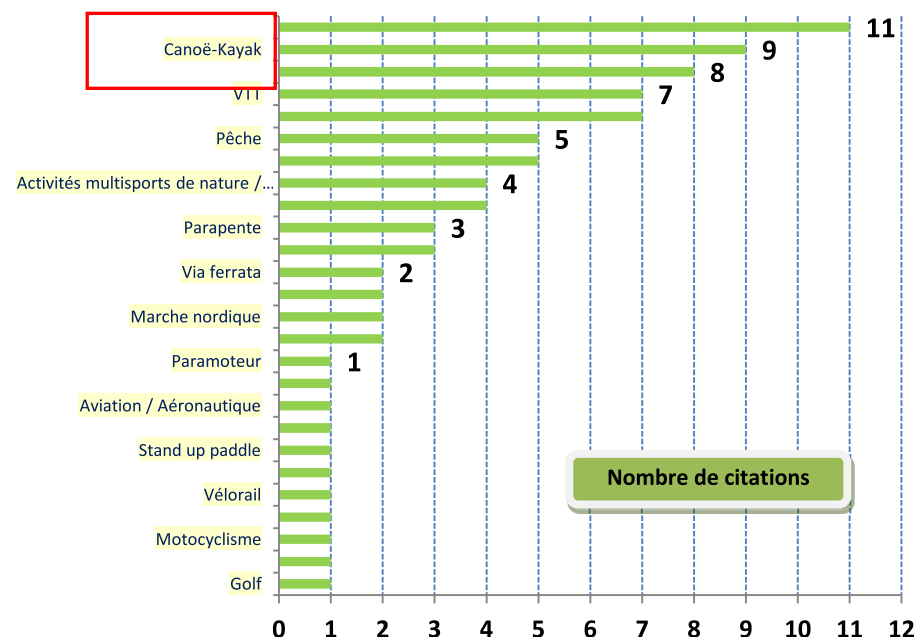
Un opérateur propose des baptêmes de l'air, offrant une vue « imprenable » sur la beauté des paysages.

Moyens de valorisation du patrimoine et activité sportive associée

Dans votre structure, comment est prise en compte la valorisation du territoire (environnement et/ou patrimoine) ?



Activité sportive associée à la thématique environnement ou valorisation du patrimoine naturel et bâti



La prise en compte des dimensions environnement et patrimoine par les opérateurs « sports de nature » se manifeste le plus souvent par la valorisation du territoire auprès de leurs adhérents ou clients, des actions de communication ou de sensibilisation par exemple. Contrairement au secteur non marchand, les opérateurs marchands ont développé des produits et/ou animations spécifiques autour de la pratique (intégration du contenu « valorisation du territoire » au sein de la pratique sportive). Les opérateurs non marchands, quant à eux, développent davantage des relations partenariales avec des acteurs de l'environnement et/ou de valorisation du patrimoine (comme l'ONCFS) et contribuent à l'entretien des sites de pratique. Un opérateur sur 10 participe à des événements locaux mettant en valeur le territoire.

Motivations des opérateurs concernant la prise en compte de la dimension environnement / patrimoine dans un projet de développement territorial

44% des opérateurs se disent prêts à prendre (davantage) en compte le patrimoine local dans leurs animations et 37% sont encore indécis avec des différences selon le type d'opérateurs (marchands ou non marchands)

Opérateurs marchands :

Oui : 55% Ne sais pas : 41% Non : 4%

Opérateurs non marchands :

Oui : 36% Ne sais pas : 32% Non : 32%

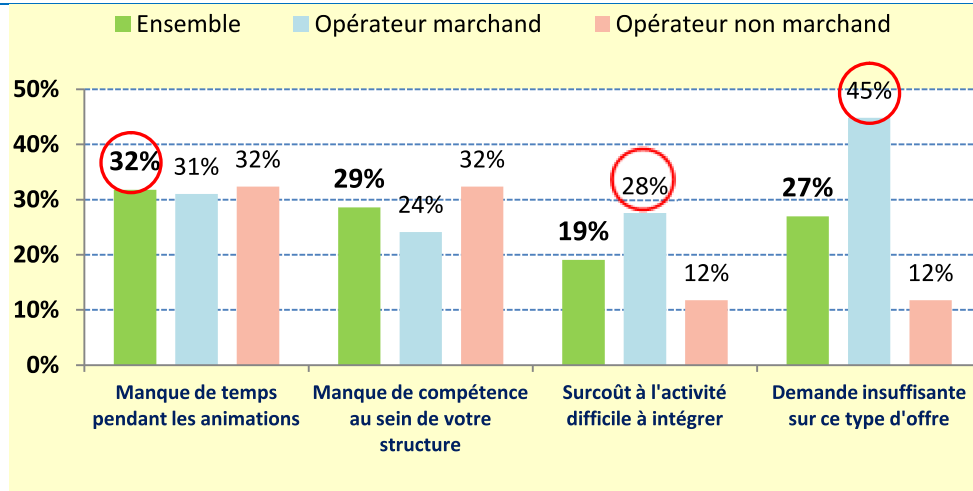
Certains opérateurs ont répondu ne pas vouloir prendre davantage en compte cette dimension dans la conduite de leurs animations, ceux-ci estimant être déjà très impliqués sur cette question.

Les 44% d'opérateurs souhaitant prendre davantage en compte le patrimoine local envisagent de le faire en :

- Développant des nouveaux produits, produits « découverte » ou « produits dédiés ou ciblés ou sorties à thèmes » ou parcours / chemins pédagogiques en lien avec le patrimoine (en proposant des séjours plus longs pour allier cette dimension et la pratique sportive, en enrichissant le contenu des randonnées autour du patrimoine local, développement de séjours environnements et culturels à l'intersaison, formules RAID, produits courses d'orientation / environnement)
- Sensibilisant le public scolaire aux événements ou au patrimoine historiques (seconde guerre mondiale / activité minière)
- Créant des supports de communication (support papier : livret pédagogique sur les richesses naturelles « Via ferrata », livret pédagogique parc acrobatique CPIE, documents relatifs à l'histoire industrielle de la vallée, flyers à distribuer aux clients ; panneaux d'interprétation, ...)
- S'associant à des partenaires (Office de Tourisme, CPIE, intégrer des prestations d'un partenaire extérieur, ...)
- Intégrant cette dimension aux événements organisés ou en choisissant des parcours tenant compte des richesses patrimoniales et naturelles (géologie, faune, flore) du territoire lors de compétitions et manifestations (Meeting aérien de Falaise, Trail du Codrille avec un travail autour des légendes, ...)
- Entretien des sites de pratiques, rives, ...

Valorisation du patrimoine : freins et attentes

Selon vous, quels sont les freins au développement de ce genre de produits ?



D'autres freins ont été soulevés :

- La dimension environnement / patrimoine ne constitue pas une priorité des pratiquants compétiteurs
- Certains opérateurs n'ont pas les moyens financiers et humains suffisants pour développer ce type de produits
- L'accessibilité des sites de pratique et de certains parcours de pêche a été évoquée.

Quels seraient vos besoins et vos attentes pour améliorer cette prise en compte sur votre territoire ?

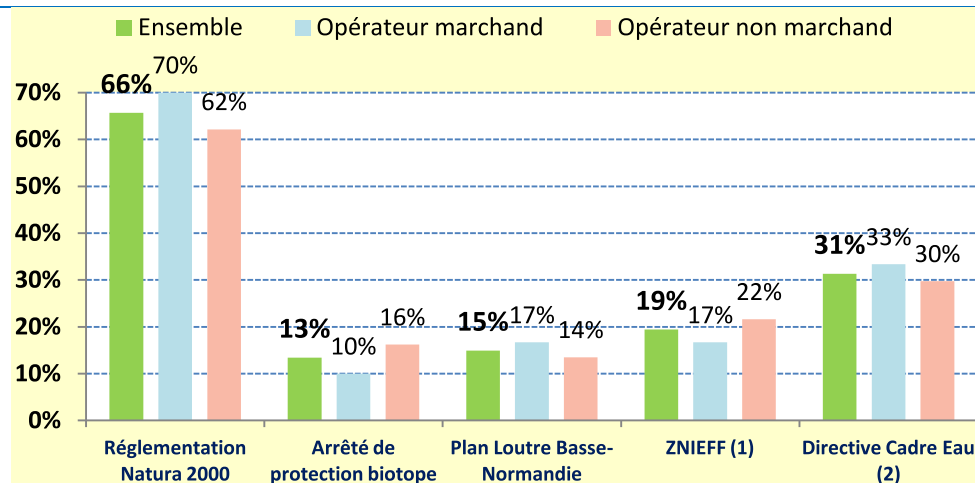
	Opérateurs marchands	Opérateurs non marchands	Tous opérateurs confondus
Besoins de formation	Attente n°4	Attente n°4	Attente n°4
Besoins en termes d'outils de communication	Attente n°1	Attente n°3	Attente n°1
Besoin d'un référent et d'une coordination	Attente n°3	Attente n°2	Attente n°3
Besoin d'un partenariat avec un organisme spécialisé	Attente n°2	Attente n°1	Attente n°2

Les opérateurs marchands et non marchands ne hiérarchisent pas de la même manière leurs besoins. Les opérateurs non marchands placent le partenariat comme la première de leurs attentes. Les partenariats envisagés concernent les structures suivantes :

- CPIE
- Offices de Tourisme
- Archives du patrimoine
- Communautés de Communes / Communes où se situent les lieux de pratique
- Conseils départemental et régional
- Intervenants extérieurs / spécialistes des questions d'environnement

Réglementation environnementale et développement des activités

Quels sont les réglementations ou programmes environnementaux que vous connaissez sur votre territoire ?

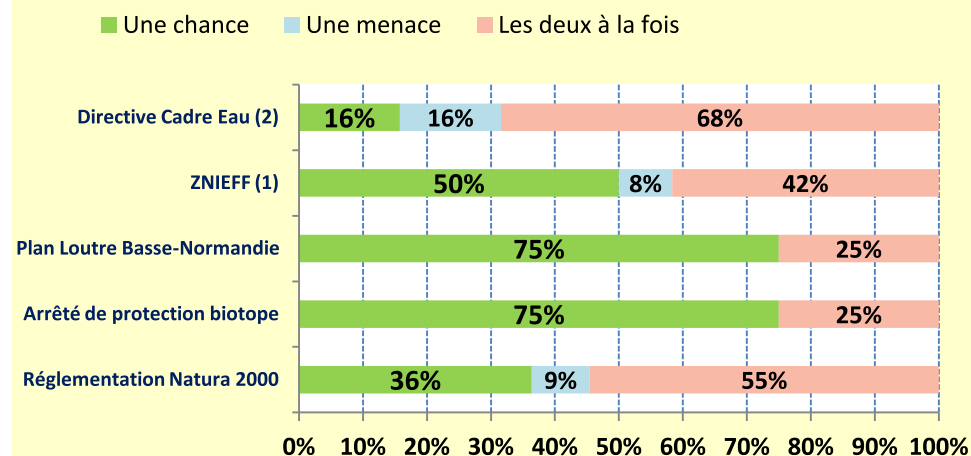


(1) : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

(2) : bon état écologique des cours d'eau

La réglementation Natura 2000 est le programme environnemental le plus connu des opérateurs sur leur territoire. Selon les activités proposées par la structure, les réglementations ne touchent pas de la même manière les opérateurs, ce qui peut expliquer leur manque ou leur absence de connaissance sur des réglementations ou des programmes environnementaux particuliers et leurs conséquences éventuelles sur leur activité.

Considérez-vous que ces réglementations constituent une chance, une menace ou bien les deux à la fois pour le maintien ou le développement de vos activités ?



(1) : zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

(2) : bon état écologique des cours d'eau

Le Plan Loutre Basse-Normandie et l'arrêté de protection biotope sont plutôt considérés comme une chance pour le maintien ou de le développement des activités des opérateurs concernés.

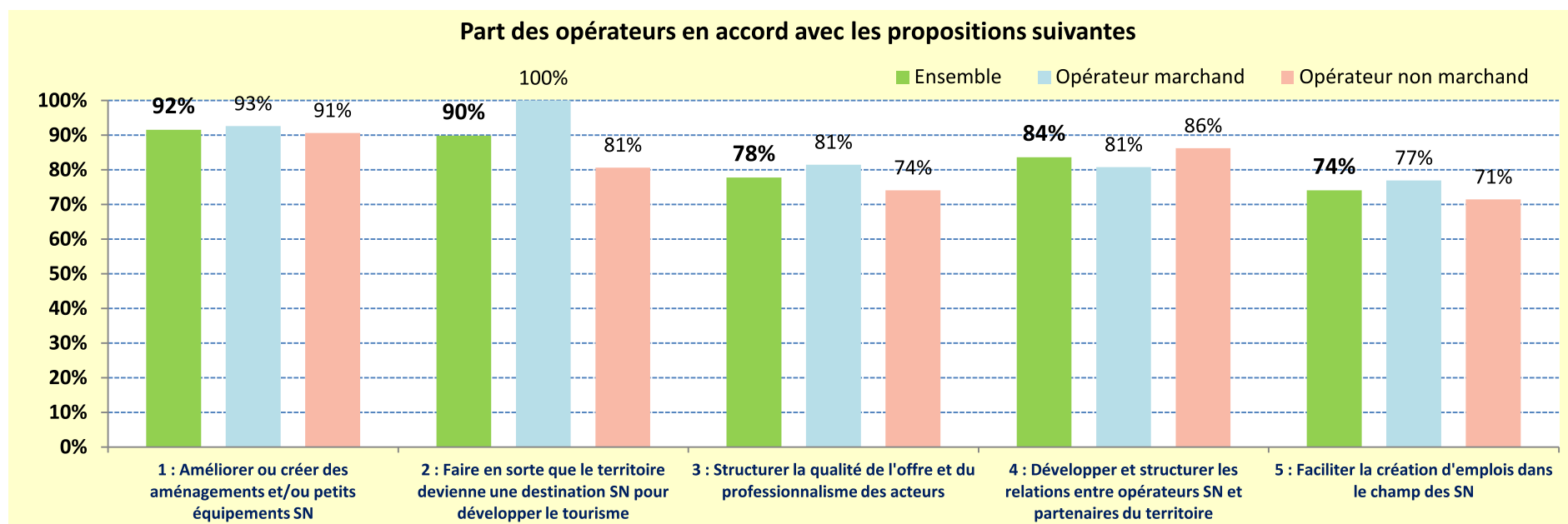
Concernant la réglementation ZNIEFF, les avis sont partagés : la moitié des opérateurs la considère comme une chance et les autres, à double-tranchant. S'agissant des normes ou programmes environnementaux tels Natura 2000 et la Directive Cadre Eau, elles semblent constituer un risque plus important pour les activités des opérateurs : une large majorité d'opérateurs pense en effet que cela pourrait être aussi bien favorable ou défavorable pour leurs activités selon

l'orientation des évolutions de la réglementation.

NDLR : Seulement 13 à 19% des opérateurs déclarent connaître les dispositifs suivants : arrêté de protection biotope, plan Loutre Basse Normandie, ZNIEFF. Un travail avec les animateurs et coordonateurs des dispositifs environnementaux pourrait être engagé pour expliquer l'intérêt des dispositifs et entrevoir les collaborations possibles avec les acteurs pour concilier les usages et participer à un développement maîtrisé des sports de nature.

k. Pour les opérateurs, renforcer les offres et l'économie « sports de nature », ce serait...

Avis sur les affirmations suivantes et classement de 3 propositions les plus appropriées ?



Part des opérateurs ayant répondu « Tout à fait d'accord » ou « D'accord » pour chacune des affirmations

Pas de différence marquée de points de vue entre opérateurs marchands et non marchands sauf pour faire du territoire une destination « sports de nature », qui fait l'unanimité auprès des opérateurs marchands et leur paraît être une évidence.

Pour renforcer les offres et l'économie « sports de nature » sur le territoire, il faudrait par ordre de priorité :

Priorité n°1 : Faire en sorte que le territoire devienne une destination « sports de nature » pour développer le tourisme,

Priorité n°2 : Améliorer ou créer des aménagements et/ou petits équipements « sports de nature »,

Priorité n°3 : Développer et structurer les relations entre les opérateurs « sports de nature » et les partenaires,

Priorité n°4 : Structurer la qualité de l'offre et du professionnalisme,

Priorité n°5 : Faciliter la création d'emplois dans le champ « sports de nature ».

Développer l'économie des sports de nature : rendre le territoire plus attractif en exploitant et en faisant connaître les atouts du territoire. Il est ainsi nécessaire de disposer d'équipements suffisants et de qualité pour répondre à la demande et s'appuyer sur les partenaires pour soutenir l'activité (promotion par les OT et offre d'hébergement, ...). Les priorités 4 et 5 peuvent permettre de consolider le développement touristique du territoire axé sur la destination « sports de nature ».

Avis sur les propositions selon la qualité de l'opérateur (% d'opérateurs en accord avec les propositions)

	1 : Améliorer ou créer des aménagements ou équipements SN	2 : Faire du territoire une destination SN	3 : Structurer la qualité de l'offre et du professionnalisme des acteurs	4 : Développer et structurer les relations entre opérateurs SN et les partenaires du territoire	5 : Faciliter la création d'emplois dans le champ des SN
Employeur	88%	100%	81%	94%	76%
Non employeur	93%	86%	76%	79%	73%

Un classement différencié selon la nature économique de l'opérateur :

Les opérateurs marchands	Opérateurs non marchands
Priorité n°1 : Destination SN	Priorité n°1 : Destination SN
Priorité n°2 : Equipements SN	Priorité n°2 : Equipements SN
Priorité n°3 : Qualité de l'offre	Priorité n°3 : Relations avec partenaires
Priorité n°4 : Relations avec partenaires	Priorité n°4 : Création d'emplois
Priorité n°5 : Création d'emplois	Priorité n°5 : Qualité de l'offre

Remarques :

Les opérateurs marchands placent comme axe de développement des sports de nature sur le territoire, la qualité de l'offre avant la structuration des relations partenariales. Ceci traduit le comportement des opérateurs comme agent économique (développement économique chez les opérateurs marchands davantage confrontés à la « concurrence » d'où l'importance accordée à la qualité de l'offre et à la professionnalisation).



Un classement différencié selon l'activité des opérateurs :

Avis sur les propositions selon l'offre en terme d'activités physiques et sportives (% d'opérateurs en accord avec les propositions)

	Activités équestres	Pêche	Activités nautiques	Activités pédestres	Activités aériennes	Activités terrestres motorisées	Activités vélo, VTT, vélorail	Multi activités	Activités de grimpe	Autres activités (tir à l'arc, golf, luge d'été)	TOTAL
Equipements SN	91%	100%	100%	86%	86%	100%	92%	100%	100%	67%	92%
Destination SN	100%	83%	75%	86%	86%	50%	100%	100%	100%	75%	90%
Qualité de l'offre	64%	50%	100%	100%	71%	50%	89%	75%	100%	67%	78%
Relations avec partenaires	67%	80%	75%	100%	86%	100%	90%	75%	100%	75%	84%
Création d'emplois	78%	100%	100%	67%	57%	50%	82%	100%	67%	25%	74%

Rang pour chacun des axes de développement d'une économie « sports de nature »

RANG	Activités équestres	Pêche	Activités nautiques	Activités pédestres	Activités aériennes	Activités terrestres motorisées	Activités vélo, VTT, vélorail	Multi activités	Activités de grimpe	Autres activités (tir à l'arc, golf, luge d'été)	TOTAL
Equipements SN	3 ex-aequo	2	2	3	2	1	2	1	-	3	2
Destination SN	1 ex-aequo	1	1	2	1	-	1	2	-	1	1
Qualité de l'offre	1 ex-aequo	-	-	5	5	-	4	3	-	2	4
Relations avec partenaires	2	4	3	1	3	-	3	-	-	4	3
Création d'emplois	3 ex-aequo	3	-	4	4	-	-	4	-	5	5

I. Les évènementiels Sports de Nature du territoire

L'état des évènements « sports de nature » du territoire a été réalisé à partir d'entretiens avec les Comités Départementaux de tourisme, les Offices de Tourisme et les ligues sportives régionales. Le tableau ci-dessous permet de repérer les principales manifestations sportives du territoire.

Nom club/structure	Activités	Nombre participants	Lieux	Organisateur	Communauté de Communes
Cross international de Montigny-sur-Noireau	Cross international, Courses sur routes, Rando pédestre, Rando équestre, Marche Nordique, Canicross, Canirando, VTT	2200	Montigny-sur-Noireau	Montilly loisirs évasion	Condé Intercom
Trail du Codrille et Foulées vertes	Course nature, Randonnée, Trail	200 à 300	Condé-sur-Noireau	Cap'Condé	Condé Intercom
Xtrem VTT Trail	VTT, Trail, Marche	2500	Amayé-sur-Orne	Le Sport A Amayé-sur-Orne	Evrecy Orne Odon
Raid des conquérants	Tir, VTT, Trail, Canoë, Run and Bike, Course d'Orientation	400	Mutrécý	UFOLEP 14	Evrecy Orne Odon / Vallée de l'Orne / Suisse Normande
Ca te dit night fever	Course d'orientation de nuit	600	Feuguerolles-Bully	Vikazim	Evrecy Orne Odon / Vallée de l'Orne
Randonnée VTT UFOLEP	VTT	300	Aulnay-sur-Odon	UFOLEP 14	Evrecy Orne Odon / Vallée de l'Orne
Trail de l'Angoisse	Trail animé	2000	Thury-Harcourt	L'audacieuse Hérouville	Suisse Normande
Suisse Normande Le Raid	Canoë, VTT, Trail, Run and Bike, Course d'Orientation	350	Suisse Normande	Suisse Normande Le Raid	Suisse Normande
Fête de la Randonnée et des sports de nature en Suisse Normande	Randonnées sous toutes ses formes (pédestres équestre VTT, escalade CK Roller, Vélo Trail, karting à pédale,...) et animations diverses	1000 participants 8 à 10 000 pers au village	Tournant (Clécý, Thury-Harcourt ...)	OT Suisse Normande	Suisse Normande
Fête du Cheval Nature	Randonné Equestre	1000 pers au village	Falaise et Condé-sur-Noireau	Comité Départemental du Tourisme Equestre 14 et OT Falaise	Pays de Falaise Condé Intercom

Nom club/structure	Activités	Nombre participants	Lieux	Organisateurs	Communautés de Communes
Rassemblement VTT FFCT	Rassemblement annuel VTT de Pont-d'Ouilly • 200 à 300 personnes • 24 avril 2016. Rando de la Cinglaise à Bretteville-sur-Laize • 200 participants • 29 mai 2016	300	Pont-d'Ouilly Bretteville-sur-Laize	Club FFCT Argences	Pays de Falaise Condé Intercom Suisse Normande
Randonnée de la Cinglaise	VTT	200	Bretteville-sur-Laize		Laizon et Suisse Normande
Rassemblement Rallye aéronautique	Aéronautique	200	Damblainville	Aéro Club de Falaise	Pays de Falaise

Figure 22 : Tableau récapitulatif des principaux évènements sportifs



Points forts	Points faibles
Une fête de la randonnée et des sports de nature en Suisse Normande emblématique sur le département (19 éditions). La fête du Cheval Nature qui attire de plus en plus de monde et qui s'étoffe d'année en année. Un rassemblement VTT Xtrem Trail qui rassemble 2500 personnes. Des courses nature, Trail et CO originaux (Trail de l'Angoisse, « Ca te dit Nignt feve »r, ..) qui rassemblent de plus en plus de concurrents. Une capacité du territoire à se mobiliser pour de grands événements comme les Championnats d'Europe ou du Monde de Kayak polo. Un territoire au potentiel naturel permettant de développer des raids de niveau national (organisation de la finale nationale des Raids de nature en 2014). Beaucoup de petites manifestations organisées sur le territoire rassemblant moins de 200 personnes. Le territoire au nord de Thury-Harcourt organise les plus gros événements (VTT Xtrem Trial, Trail de l'angoisse, ...) de Normandie.	Des organisations qui reposent principalement sur du bénévolat. Des organisations aux budgets relativement modestes. Des sports qui ont peu ou pas d'organisations dédiées au « grand public » : • Canoë Kayak, • Escalade, • Marche Nordique, • Cyclotourisme/Vélo. Les territoires du sud de l'étude semblent organiser moins d'événementiels importants que le nord du territoire.
Opportunités	Menaces
Organiser un événementiel original d'ampleur nationale ou internationale pour « marquer » et promouvoir le territoire sur le concept des sports de nature pour tous, générateurs de lien social, de bien être et de santé. Etudier les potentialités qu'offrent les financements Erasmus+ Sport, volet « Manifestations Européennes à but non lucratif ». Intégrer cet événement dans la semaine Européenne du sport (10 septembre en 2016).	Des organisations qui reposent principalement sur le bénévolat. Les dirigeants reconnaissent leurs difficultés à assurer toutes les tâches administratives et de communication. Des budgets limités et dépendants des subventions accordées par les collectivités territoriales concernées.



ANALYSE

L'organisation d'événements sportifs est souvent considérée comme un marqueur du dynamisme d'un territoire. Elle constitue toujours une valeur ajoutée économique. Génératrices de retombées médiatiques et financières, les manifestations sportives contribuent à l'économie locale. Nous pouvons distinguer deux types de manifestations :

- des organisations locales ou régionales, nombreuses sur le territoire, peu médiatisées,
- des organisations d'ampleur nationale ou internationale, médiatisées, contribuant à marquer l'image du territoire.

Sur le territoire de l'étude, nous observons des différences entre le nord et le sud du territoire. Dans le nord, sur le secteur de Thury-Harcourt et de May-sur-Orne, on constate un développement intéressant d'événementiels. Sur le secteur sud de l'étude, hormis le cross international de Montigny-sur-Noireau, les organisations semblent être globalement plus modestes.

Selon les activités sportives, les publics ciblés par les organisations sont variés. Le Canoë Kayak organise des manifestations de « haut-niveau » mais ne propose pas de manifestation de masse.

Les pratiquants de Raid (plusieurs activités combinées et enchainées) trouvent en Suisse Normande un terrain de jeu tout à fait approprié. Les organisations majeures sur le territoire (Xtrem VTT Trail, Cross international de Montigny-sur-Noireau) proposent des pratiques variées ouvertes à tous, des novices aux experts.

Fort de ses potentialités, le territoire peut s'engager fortement dans l'accueil d'événements « sports de nature » à condition de créer une cellule capable d'accompagner les organisateurs sur les aspects logistiques et de communication. Les principaux responsables interrogés soulignent d'ailleurs la fragilité de leur organisation tant sur le plan des ressources humaines que sur le plan financier.

Un travail systématique avec les différentes fédérations des sports de nature est sans doute à développer afin de donner une dimension plus importante aux événementiels sportifs du territoire.

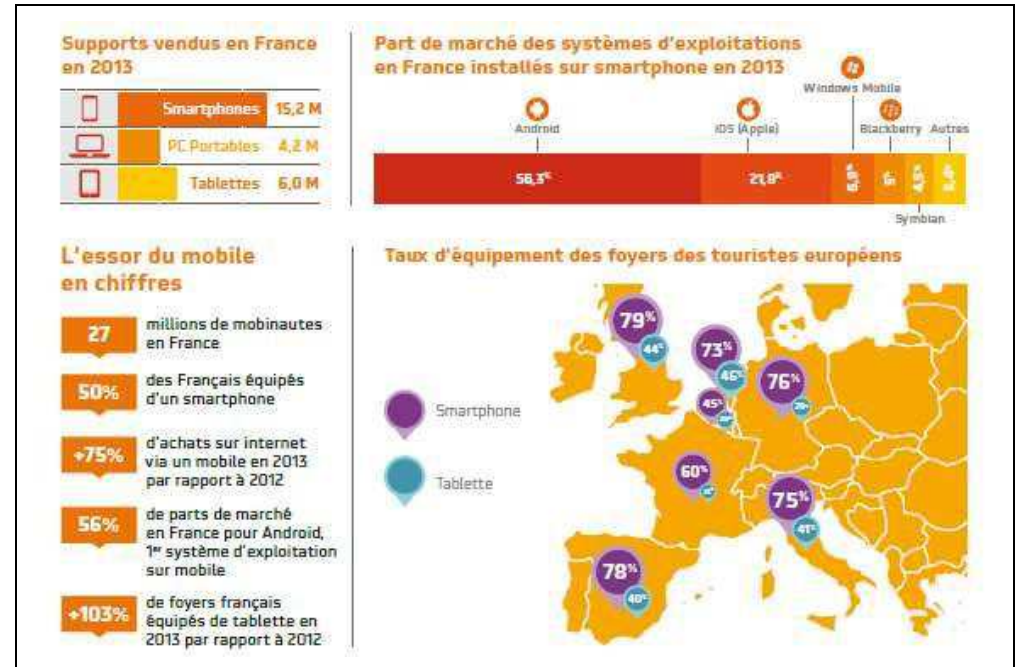




La fréquentation du site le classe 33^{ème} sur 400 avec 1689 connections en 2015.

Le site enregistre une augmentation de connexion de plus de 87% en un an sur la requête « traces VTT ». Il semble que les internautes recherchent en priorité ce type de données. La mise en ligne des traces GPX des itinéraires devient donc de plus en plus un incontournable pour les administrateurs de sites.

La clientèle « mobinaute » est en très forte augmentation, notamment chez les jeunes. Le document édité en 2015 par la région Auvergne sur le « M – Tourisme »²⁰ indique que le développement du « Mobile Tourisme » est un réel enjeu, partagé par tous les acteurs du tourisme.



²⁰ Carnet du développement N°2 Comité Régional de développement touristique d'Auvergne

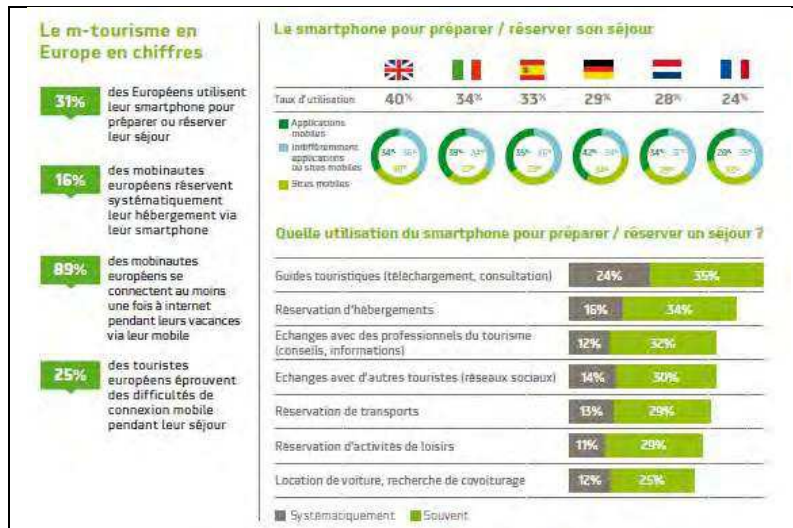


Figure 23 : Traces GPS répertoriées sur Internet

- <http://baladesennormandie.fr/>
Un seul circuit répertorié sur le territoire,
- <http://www.randogps.net/>
32 circuits de randonnée pédestre répertoriés sur le territoire,
- <http://www.tracegps.com/fr/Calvados/dpt/14-2/liste.htm#>
41 circuits et traces (VTT, boucles pédestres) répertoriés sur le territoire,
- <http://www.openrunner.com/>
450 circuits répertoriés sur le filtre Suisse Normande dont 42 pour la course à pied, le cyclisme route, le cyclisme VTT, la marche, la randonnée cycliste, la randonnée pédestre et le Trial,
- <http://www.gpx-view.com/>
19 circuits répertoriés sur des activités différentes,
- <http://www.vttrack.fr/>
9 traces et circuits VTT répertoriés,
- <http://www.utagawavtt.com/>
8 circuits VTT répertoriés.

n. Les politiques sportives des comités départementaux et régionaux

Les différentes fédérations départementales ou régionales impliquées sur le territoire ont des logiques de développement différentes selon le type d'activité. Pour exemple :

- Le cyclotourisme et la randonnée pédestre n'organisent pas de compétition,
- Les comités de cyclisme se préoccupent essentiellement d'organiser des compétitions et de former des athlètes.

		Canoë Kayak Stand Up Paddle	Pêche FFP14	Aéronautique	Vol libre parapente	Vol à Voile Planneur	Tir à l'Arc	Motocyclisme Motocross Enduro	Cyclotourisme VTT	Cyclisme VTT BMX cyclocross	UFOLEP VTT	Randonnée pédestre	Athétisme Courses sur route Trail	Course d'Orientation	Escalade	Club Alpin Français Escalade	Equitation	Tourisme équestre
	Comité régional	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
	Comité départemental	X	X				X		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	Professionalisation des Comités D = départementale R = Régional	Oui D et R	Oui D	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui R	Oui D et R	Oui D	Oui R	Non	Non	Non	Oui R	Oui R
	Professionalisation des clubs du territoire	Très dense	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Complète	Complète
Logique de développement	Compétitions	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Oui Indoor	Non	Oui	Non
	Organisation de compétitions sur le territoire	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui Indoor	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Oui	Non
	Organisation de rassemblements "grand public" sur le territoire	Non	Non	Non	Non	Non		Non	Oui	Non	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui
	Orientation pratique sports pour tous	Oui		Non	Non	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
	Orientation sport santé	Oui		Non	Non	Non	Non	Non	Oui	Non		Oui	Non	Non	Non	Non	Non	Non
	Orientation Sport et Handicaps	Oui	Oui	Oui	Oui		Oui	Non	Oui	Non			Non	Non	Oui	Non	Oui	Oui
	Défense, développements, participation à la gestion d'Espaces Sites ou Itinéraires	Oui Fortement	Oui Fortement	Oui	Oui Fortement	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui Fortement	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui Fortement

Figure 24 : Caractérisation des politiques des comités sportifs départementaux et régionaux

Le tableau ci-dessus synthétise les politiques des comités départementaux et régionaux présents sur le territoire.

Centrées fortement sur les politiques « **compétitives** » et de « **formation** » des athlètes, juges, arbitres et entraîneurs, la plupart des structures départementales et régionales ne se sont pas ou peu positionnées sur des politiques sportives accessibles au grand public. Quelques fois, des périmètres d'intervention se sont constitués. Le cyclisme par exemple reste pour le moment centré essentiellement sur les pratiques compétitives laissant le champ du sport loisir au cyclotourisme et à l'UFOLEP.

Le développement territorial quant à lui, a été très rarement une problématique. Selon les disciplines, leur structuration, leur histoire, les comités régionaux se sont substitués aux comités départementaux pour accompagner ce développement territorial. C'est le cas de l'Equitation, de l'Aéronautique, du Vol à Voile, du Vol Libre et du Club Alpin Français.

L'ouverture des clubs et des comités au « **Sport pour tous** » est relativement récente. La prise en compte des besoins et aspirations des pratiquants de loisir est encore parfois très insuffisante au sein des clubs traditionnels.

L'ouverture des clubs aux personnes en situation de handicap est également récente. Elle nécessite des adaptations pédagogiques et matérielles qu'il est parfois difficile de mettre en œuvre.

Les activités physiques conçues pour les **publics éloignés de la pratique sportive ou ayant des problèmes de santé** sont très anecdotiques. Seul, le Foyer Rural de Pont-d'Ouilly et le comité départemental de canoë-kayak du Calvados développent des projets sportifs à visée thérapeutique (Ex : Dragon Ladies).

Conscientes de l'ampleur du marché et des potentialités de leurs pratiques sportives, certaines fédérations comme la Randonnée Pédestre, le Cyclotourisme et le Canoë Kayak cherchent à développer des programmes d'animation ciblés sur ces publics.

En lien avec le développement des territoires, les évènementiels sportifs s'appuient souvent sur les réseaux que sont les comités départementaux et régionaux. Ils accompagnent de fait le développement territorial.



3. Diagnostic thématique

Après la présentation d'une cartographie globale des opérateurs proposant des services marchands et des services non marchands, sept thématiques ont été retenues :

- Les activités de « grimpe »,
- Les activités de tourisme équestre,
- Les activités de randonnée pédestre,
- Les activités du nautisme et de pêche,
- Les activités de randonnées à vélo et de VTT,
- Les activités avec engins motorisés,
- Les activités aériennes.

Une 8ème thématique concerne les relations avec les organismes de promotion touristique.



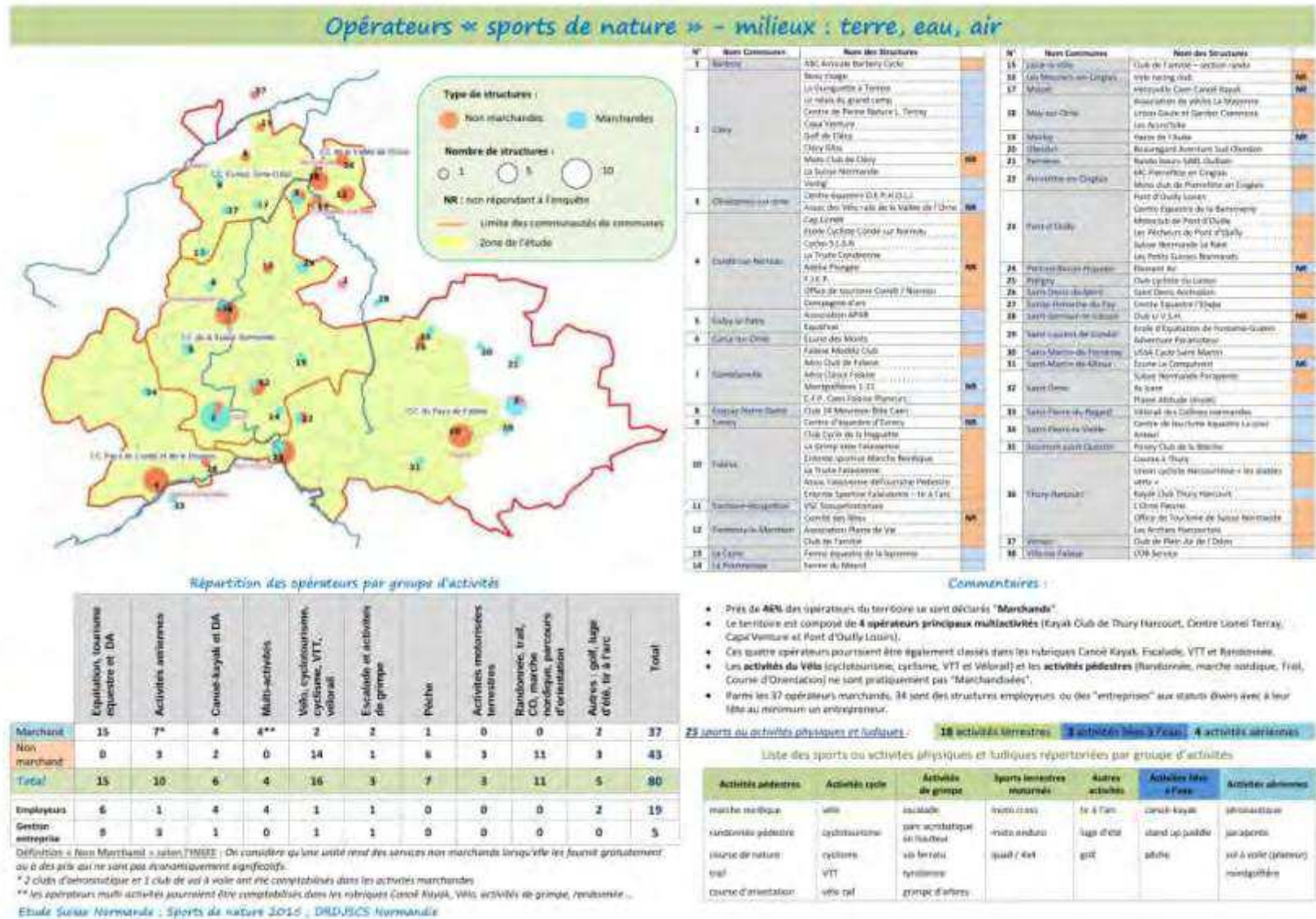
Chaque thématique a été abordée en utilisant la même trame :

- La liste des opérateurs en distinguant les opérateurs du secteur marchand et ceux du secteur non-marchand. Un autre critère de distinction permet de repérer les structures employeuses et les structures non employeuses ainsi que celles fonctionnant uniquement avec un gérant sans aucun salarié. Ces différents éléments sont cartographiés et associés aux équipements spécifiques (espaces, sites et itinéraires de pratique)²¹,
- Le traitement de ce premier recueil de données présentant les points forts, les points faibles et une analyse partielle,
- Le traitement des questionnaires et l'utilisation des entretiens complètent l'analyse avec :
 - L'appréciation vis-à-vis des espaces, sites et itinéraires de pratiques en utilisant 4 critères (la promotion, la signalétique, l'entretien et l'accès),
 - Le repérage d'équipements manquants ou insuffisants,
 - Les priorités en termes d'amélioration ou de création d'équipements,
 - Les menaces perçues,
 - Les espaces potentiels exploitables associés aux obstacles repérés.

Une particularité concerne les fiches « activités de canoë-kayak et de pêche » et « activités de randonnées à vélo et de VTT ». Compte tenu des imbrications de leurs problématiques, il a été retenu l'option de faire une partie commune et une partie spécifique pour chacune des deux catégories d'activités (Exemple : fiche commune autour des parcours nautiques et deux spécifiques autour du canoë-kayak et de la pêche).

²¹ Utilisation de l'outil RES (Recensement des équipements sportifs)

a. Cartographie globale des opérateurs



b. Espaces, sites et itinéraires des activités de « grimpe » et opérateurs associés

Voies d'escalade, pratiques et opérateurs associés

Activités de grimpe : via ferrata, via corda, escalade, tyrolienne, parc acrobatique en hauteur

8 structures enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique	
2	Capa' Venture	Clécy	E
2	Centre de Pleine Nature Lionel Terray	Clécy	E
2	Vertig'	Clécy	E
10	La Grimp'ante Falaisienne	Falaise	
20	Beauregard Aventure Sud Olendon	Olendon	E
23	Pont-d'Ouilly Loisirs	Pont-d'Ouilly	E
36	Kayak Club Thury-Harcourt	Thury-Harcourt	E
37	Club de Plein Air de l'Odon	Verson	

Voies d'escalade



1/4 opérateurs non marchands

3/4 établissements employeurs



CONSTATS

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES								
Les sites d'activité : • Falaise Mont Myrrha : Site conventionné FFME, 2 étoiles, 50 voies. Secteur ouvert aux débutants, • Clécy, Le Vey, Rochers des Parcs : Site conventionné FFME, 3 étoiles (classé comme site majeur dans l'Ouest), Espace Naturel Sensible (ENS) géré par le Conseil Départemental du Calvados, Secteur ouvert aux débutants. 113 voies, 20 en secteur découverte, en cours de réhabilitation, 6ème site de France cité dans une enquête FFME 2014 auprès des clubs, • Potigny/Saumont Saint Quentin, la brèche au diable : 3 étoiles, 75 voies, à réhabiliter, • Saint-Germain-le-Vasson : 1 étoile, site terrain d'aventure, • Saint Rémy, Le pain de sucre : 6 voies à réhabiliter, • Olendon : 1 parc acrobatique en hauteur (Beauregard Aventure Sud), • La Roche d'Oëtre : Le parc accrobranche "Orne Aventure - • Clécy : 1 via ferrata (Ste Vertig'), • Falaise : 1 structure artificielle d'escalade. Répartition des différents types de sites nommés par les clubs <table border="1"> <caption>Répartition des différents types de sites nommés par les clubs</caption> <thead> <tr> <th>Type de site</th> <th>Pourcentage</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sites sportifs</td> <td>76%</td> </tr> <tr> <td>Sites naturels</td> <td>14%</td> </tr> <tr> <td>Sites d'aventure</td> <td>10%</td> </tr> </tbody> </table> Les sites de la Suisse Normande correspondent aux sites sportifs classés par la FFME. L'enquête « Sites naturels d'escalade clubs et licenciés FFME » de mars 2014 montre que 76% des sorties organisées par les clubs FFME se déroulent sur les sites sportifs. Les acteurs : • 2 clubs associatifs : <i>Falaise et Verson</i> • 3 structures associatives de plein air : <i>Thury-Harcourt, Clécy (Lionel Terray), Pont-d'Ouilly</i>. • 3 Sociétés : <i>Vertig' (Via Ferrata), Beauregard Aventure (Parc acrobatique en hauteur) et Capa'Adventure</i>. • La Fédération Française de Montagne et Escalade • Le Club Alpin Français, « assistant gestionnaire » du site de Clécy. Professionnels « activités de grimpe » mobilisés sur le territoire (24) : 2 à Thury-Harcourt , 13 à Clécy, 7 à Pont-d'Ouilly et 2 à Olendon. Formes de pratiques (3) : • Activités organisées par des professionnels (scolaires, groupes, individuels), • Pratiques associatives nombreuses de Normandie et d'Ile de France principalement, • Activité auto encadrée constituée d'individuels, de petits groupes d'amis et de familles.	Type de site	Pourcentage	Sites sportifs	76%	Sites naturels	14%	Sites d'aventure	10%	Hormis le site de Mont Myrrha, les sites d'escalade ne sont pas valorisés sur les sites des OT du CDT et du CRT. Seules les structures marchandes sont répertoriées sur les sites internet. Pas de site exploitable « a priori » au nord de Thury-Harcourt. Il conviendrait cependant d'analyser le secteur avec des spécialistes. Pas assez de travail en réseau (hébergeurs, prestataires de sports de nature, musées, acteurs du tourisme en général) et de structurer les offres. La promotion des sites : Taux de satisfaction 14% La qualité de la signalétique : Taux de satisfaction 14%
Type de site	Pourcentage								
Sites sportifs	76%								
Sites naturels	14%								
Sites d'aventure	10%								

ANALYSE

Le site de Clécy contribue sans aucun doute à la notoriété de la Suisse Normande et à son caractère « montagneux ». Classé 6^{ème} de France (enquête « sites naturels d'escalade clubs et licenciés » FFME mars 2014) parmi les sites cités par les spécialistes, ce site retrouve son public (majoritairement Normand et Francilien) depuis que le Conseil Départemental le réaménage.

La Via ferrata et le Parc Acrobatique en hauteur, gérés par des entreprises, proposent des formes de pratiques complémentaires à l'escalade. L'ensemble des opérateurs ne semblent plus avoir de difficulté à trouver des professionnels diplômés, une formation professionnelle de 1^{er} niveau en escalade étant proposée par le Centre Lionel Terray de Clécy.

Les sites d'escalade demandent un entretien régulier pour sécuriser les pratiquants : « purger » les voies et vérifier les points d'ancrage.

Les sites situés sur les Espaces Naturels Sensibles (Rochers des Parcs, Rochers de la Houle à Saint Omer, Monts d'Eraines, ...) bénéficient d'un programme d'aménagement, d'équipement et de conventionnement avec un gestionnaire d'espace. Ce travail est essentiel pour développer ou redécouvrir de nouveaux espaces sécurisés.

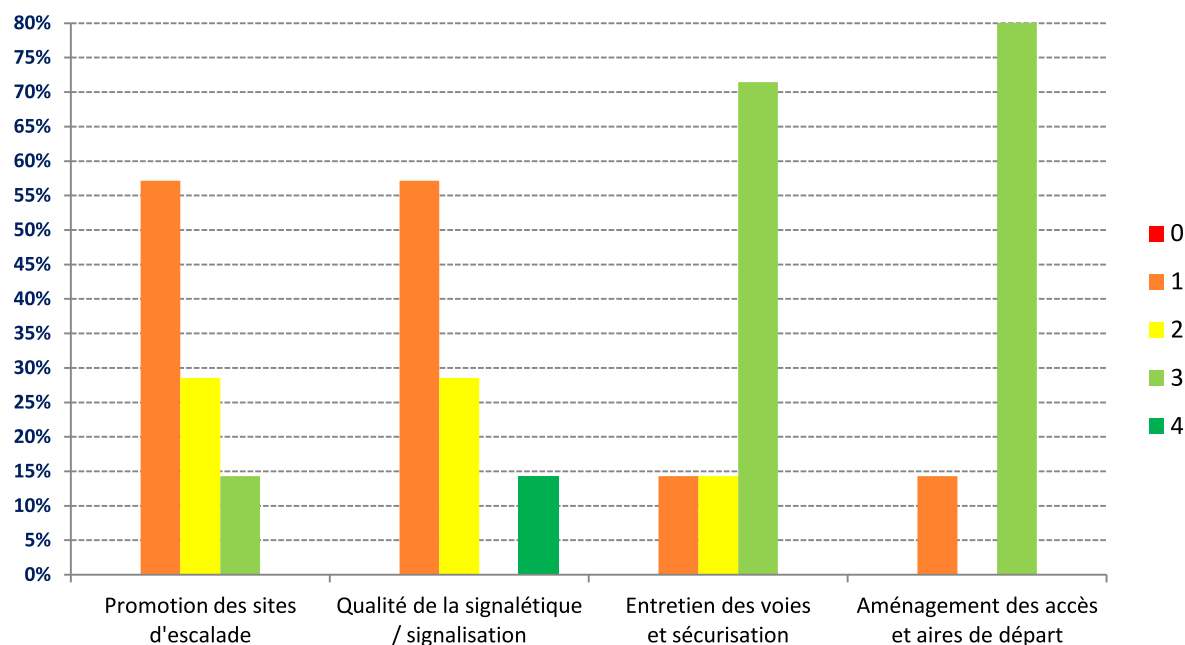
Le travail déjà entamé sur les rochers des Parcs à Clécy est apprécié par les usagers et génère principalement une augmentation des pratiquants sur les « espaces découverte ». Ces espaces sont d'ores et déjà saturés en été. Il conviendrait donc de proposer d'autres espaces dans le territoire.

Les principales problématiques pour le développement des activités de grimpe :

1. **Maîtriser le foncier** des sites pour permettre l'aménagement des espaces, la normalisation et l'entretien des voies,
2. **Aménager et entretenir sur le long terme**, en conventionnant les espaces de pratique entre le propriétaire et une structure gestionnaire,
3. **Améliorer la qualité de la signalétique** et de la signalisation,
4. **Enrichir les offres de service** pour accueillir tous les types de publics,
5. **Promouvoir les espaces et les acteurs** (marchands et non marchands).



Appréciations vis-à-vis des espaces de pratique des activités de grimpe



Promotion des sites d'escalade :

Taux de satisfaction : 14%

Qualité de la signalétique / signalisation :

Taux de satisfaction : 14%

Entretien des voies et sécurisation :

Taux de satisfaction : 71%

Aménagement des accès et aires de départ :

Taux de satisfaction : 86%



Pour chacun des items, le taux de satisfaction s'entend comme le rapport

entre le nombre de réponses « Satisfaisant » - « Très satisfaisant » et le nombre d'opérateurs qui se sont exprimés.

0

Pas du tout satisfaisant

1

Peu satisfaisant

2

Assez satisfaisant

3

Satisfaisant

4

Très satisfaisant

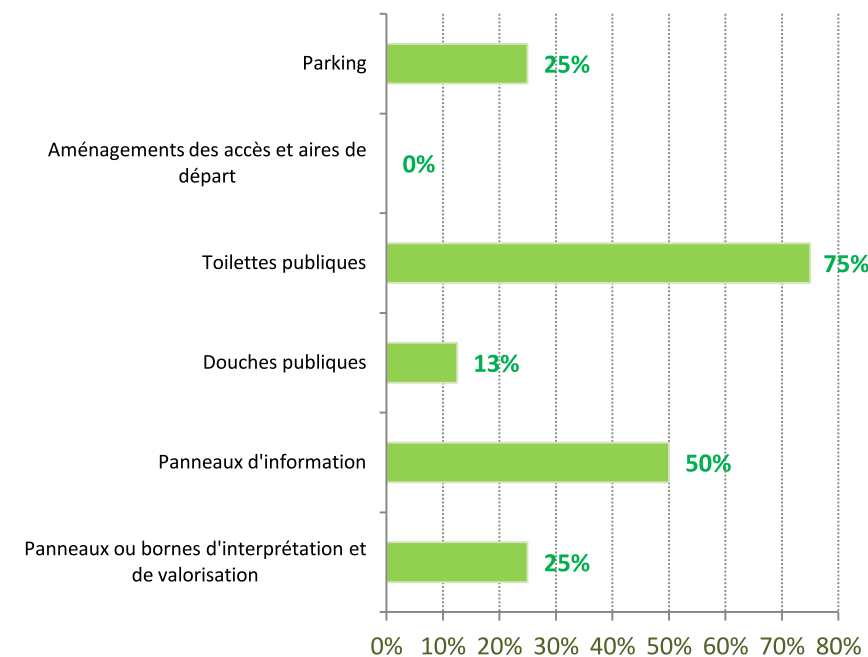
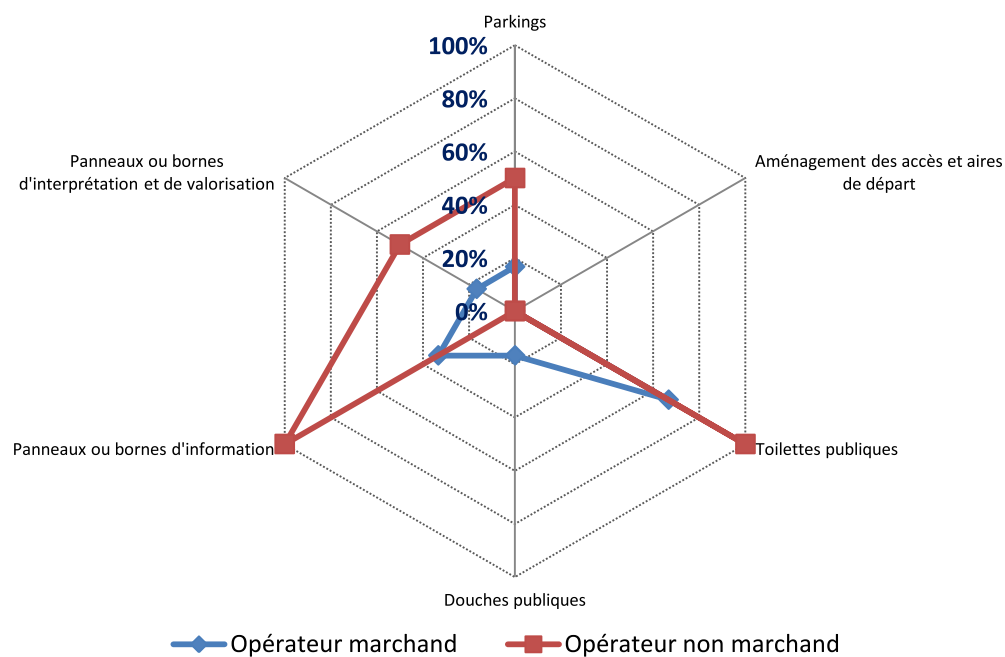
Sur les 8 opérateurs interrogés, 7 ont exprimé leur avis concernant les espaces de pratique. 1 opérateur marchand n'a pas répondu à cet item.

Remarques

Des efforts doivent être portés sur l'amélioration de la qualité de la signalétique et de la signalisation.

Opérer un rapprochement entre les structures et les organismes de tourisme pour promouvoir les sites dédiés aux activités de grimpe (cf. attentes des structures vis-à-vis des organismes de tourisme) semble nécessaire.

Equipements manquants ou insuffisants



Part des opérateurs ayant cité un équipement manquant et/ou insuffisant (en % des opérateurs)

Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu

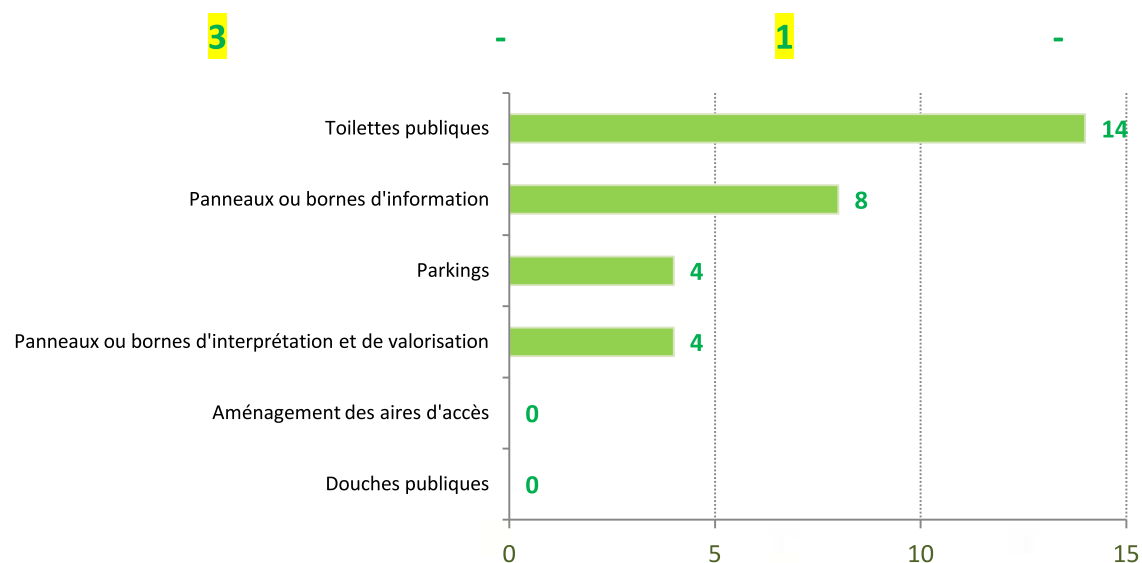
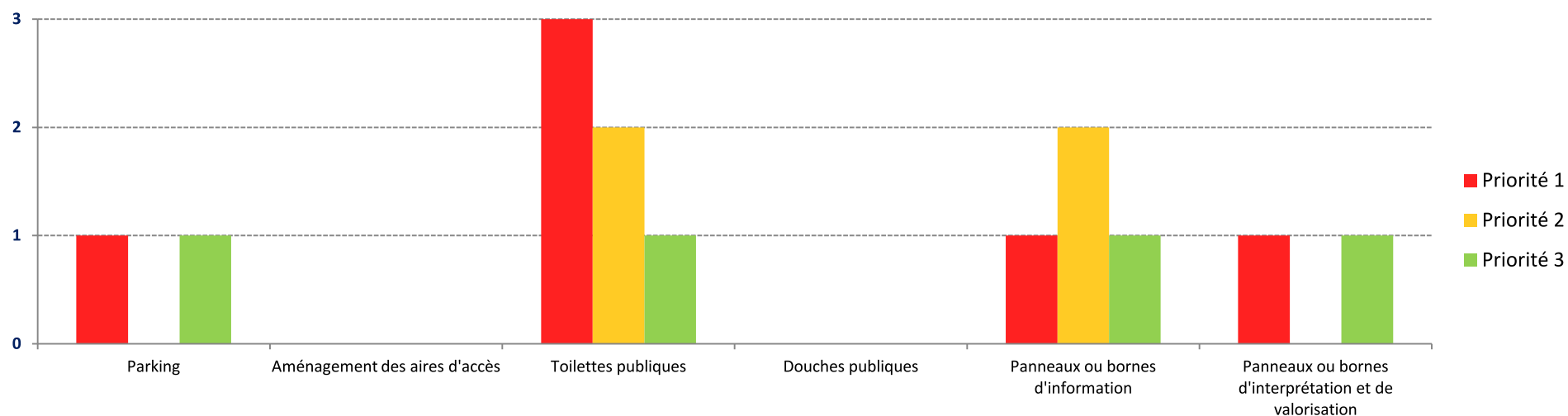
Rappel : Sur les 8 opérateurs interrogés, 7 ont exprimé leur avis concernant les espaces de pratique. 1 opérateur marchand n'a pas répondu à cet item.

Remarques

Aucun besoin n'a été identifié concernant les aménagements des accès et aires de départ (plus de 80% de satisfaction sur les équipements existants). Le travail réalisé sur les rochers des Parcs à Clécy semble être apprécié. Par contre, un besoin d'équiper les sites en toilettes publiques à proximité est très clairement exprimé.



Priorités en termes d'amélioration ou de création d'équipements



Classement en fonction
du nombre total
de points obtenus :

Priorité 1 : 3 points
Priorité 2 : 2 points
Priorité 3 : 1 point

*Classement final établi à
partir du nombre de rang 1
cités puis en fonction du
nombre total de points
obtenus*

Priorités

Toilettes publiques
Panneaux ou bornes d'information
Parking / Panneaux d'interprétation et de valorisation

Menaces potentielles

(facteurs externes qui pourraient mettre en péril l'utilisation des voies d'escalade)

- **Conflits d'usage et partage des espaces de pratique** (4 citations) : sur-affluence sur certains sites, autorisations nécessaires auprès du Conseil Départemental (ENS) et de SNCF Réseau (Viaduc de Clécy),
- **Préservation et entretien des voies et accès** (3 citations) : détérioration de la qualité des rochers, entretien important et régulier, site de Falaise (Mont Myrrha),
- **Réglementation** (2 citations) : réglementations environnementales (Natura 2000), non respect des réglementations par les usagers,
- **Sécurité** (2 citations) : risque d'augmentation de l'accidentologie liée à l'instabilité de certains rochers, sur-fréquentation (les sites d'escalade nécessitent une surveillance et une maintenance régulière).

Espaces exploitables / Obstacles de développement

- Viaduc Le Mesnil-Villement (3km de Pont-d'Ouilly) / **Autorisation du propriétaire du viaduc**,
- Les rochers de la Houle : ancien site d'escalade L'Aiguillette (Pain de sucre) / Coût d'équipement et accessibilité (coordonnées GPS 48.928434, -0.476205) Potentialités de développement intéressant car la voie verte passe au pied des rochers. Entre 10 et 16 voies exploitables dont une dizaine en voie découverte (intérêt majeur : soulager le site des Rochers des Parcs),
- Les rochers de la Commanderie (à coté de la via ferrata - Clécy) comme site d'école d'escalade/ **Coût d'équipement** (travaux d'aménagement) – **Réglementation environnementale – Rentabilité**,
- La Brèche au diable sur le site de Marie Joly (Soumont-Saint-Quentin) / **Equipement vétuste** (sécurisation) – **Autorisations d'accès** (Propriétaires privés nombreux et conventions anciennes),
- Parc du château de Thury-Harcourt – Multi-activités autres et grimpe d'arbres / **Site privé non conventionné**,
- Viaduc de Clécy – Saut pendulaire / **Problème de sécurité lié à la proximité de la voie verte**,
- Forêt de Grimposq – Grimpe d'arbres / **Déplacement et autorisations**,
- Pont-d'Ouilly : Secteur « Les Fresnée » rive gauche de l'Orne en amont de l'usine de Saint Christophe (propriétaire privé à motiver). Coordonnées GPS : 48.885825, -0.420962. Secteur Rochers de Brisevieille commune de Cosseville, Coordonnées GPS, 48.892429, -0.420028 (propriétaire privé),
- Site de la Roche d'Oëtre (Saint-Philbert-sur-Orne-61) - Escalade / **Réglementation Natura 2000**,
- Les gorges de Saint-Aubert sur l'Orne / **Site à l'abandon** (rocher équipé autrefois, environ 10 voies).



c. Espaces, sites et itinéraires de tourisme équestre et opérateurs associés

Itinéraires et circuits équestres

Activités : équitation, tourisme équestre

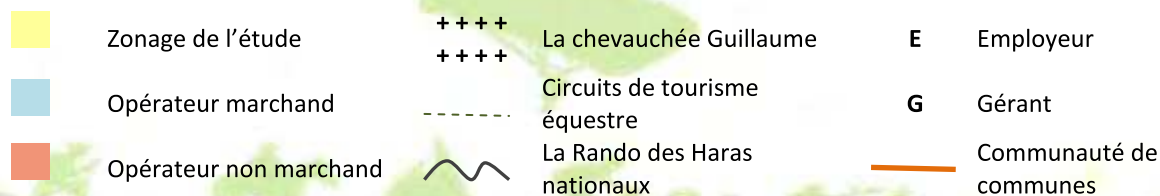
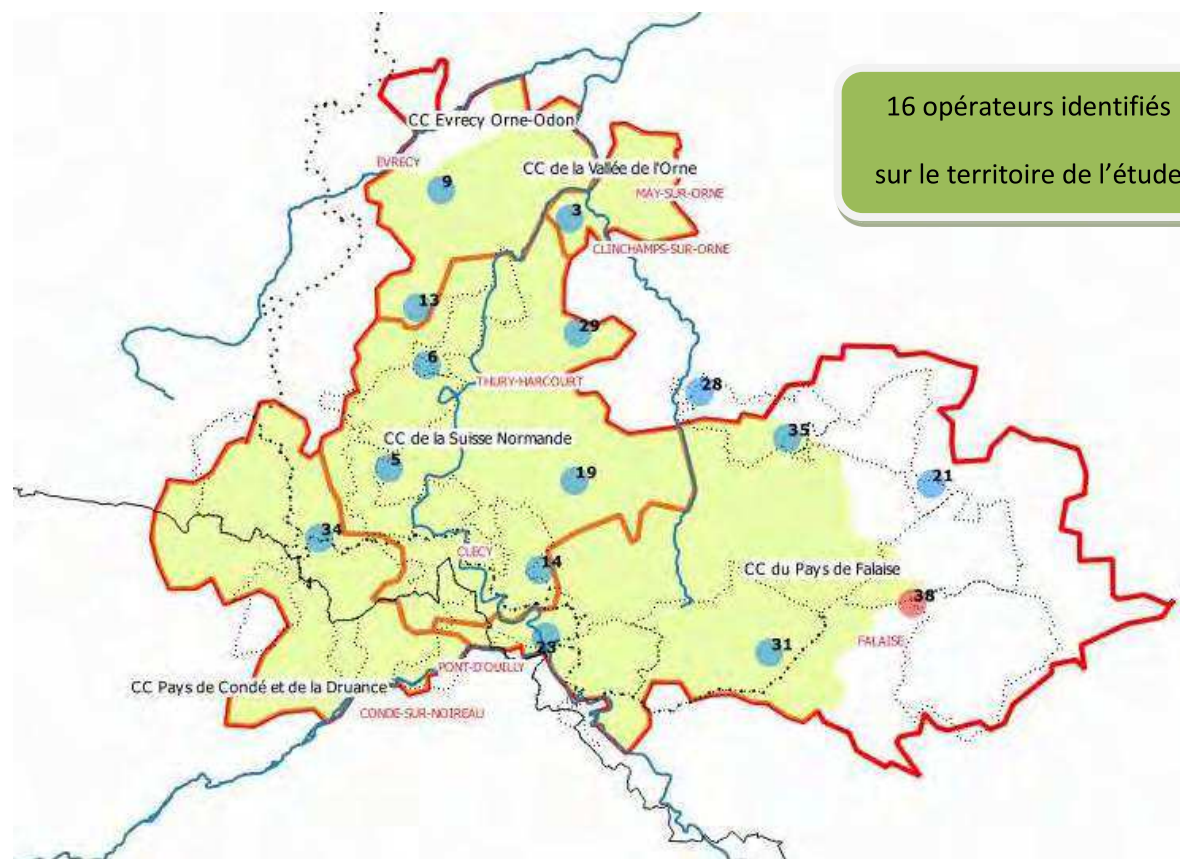
13 structures enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique	
3	Centre équestre D.E.P.H.O.L.I.	Clinchamps-sur-Orne	E
5	Association APAR	Culey-le-Patry	
5	Equid'ext	Culey-le-Patry	G
6	Ecurie des Monts	Curcy-sur-Orne	E
13	Ferme équestre de la Baronnie	La Caine	G
14	Ferme du Mesnil	La Pommeraye	E
21	Rando loisirs - SARL Guillaïn	Perrières	E
23	Centre Equestre de la Baronnerie	Pont-d'Ouilly	G
28	Centre Equestre l'Etape	Saint-Germain-le-Vasson	E
29	Ecole d'Equitation de Fontaine-Guéret	Saint-Laurent de Condel	G
34	Centre de tourisme équestre La cour Antéol	Saint-Pierre-la-Vieille	E
35	Poney Club de la Brèche	Soumont-Saint-Quentin	G
38	COB Service	Villy-lez-Falaise	G

3 structures non enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique	
9	Centre équestre d'Evrecy	Evrecy	G
19	Haras de l'Aube	Meslay	G
31	Ecurie Le Conquérant	Saint-Martin-de-Mieux	G

Circuits équestres



CONSTATS

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Les sites d'activité : • 15 circuits réalisés en 2014, • 404 kilomètres de circuits balisés mis en ligne sur le site du CDT 14, • Parcours téléchargeables en GPX, fiches topo guide téléchargeables en pdf et en vente en ligne, • 9 opérateurs valorisés dans les fiches et 9 maréchaux ferrants ou vétérinaires identifiés. Les acteurs : • Le Comité Départemental du Calvados de Tourisme Equestre, • 16 structures équestres, • 9 structures sont répertoriées comme centre de Tourisme Equestre, • 3 hébergeurs sur l'ensemble du territoire sont référencés « Accueil cheval ».	• Pas de chiffres de fréquentation annuelle, • Pas de données socio-économiques disponibles, • Pas d'information sur les pratiquants (origines, nombres, motivations), • Maillage insuffisant des hébergeurs capables d'accueillir des chevaux, • Les centres équestres ne sont pas impliqués dans l'évaluation et l'entretien des itinéraires.

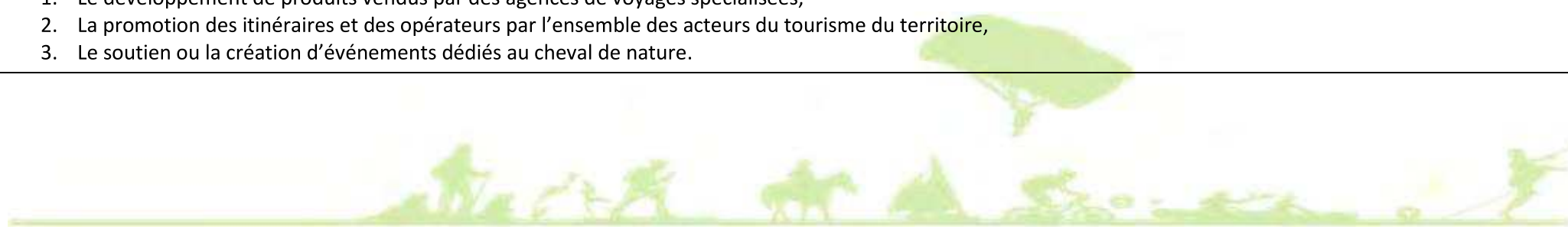
ANALYSE

Les itinéraires et **les circuits de randonnée équestre sont les mieux structurés du territoire**. Organisés autour de centres équestres, disponibles sur le net, ils semblent répondre aux besoins des pratiquants. Comme pour le VTT, le territoire au nord de la forêt de Grimbosq n'est pas doté de circuit. Selon le Comité Régional du Tourisme Equestre, le Château de Pontécoulant pourrait devenir un lieu d'accueil stratégique du tourisme équestre du sud Calvados.

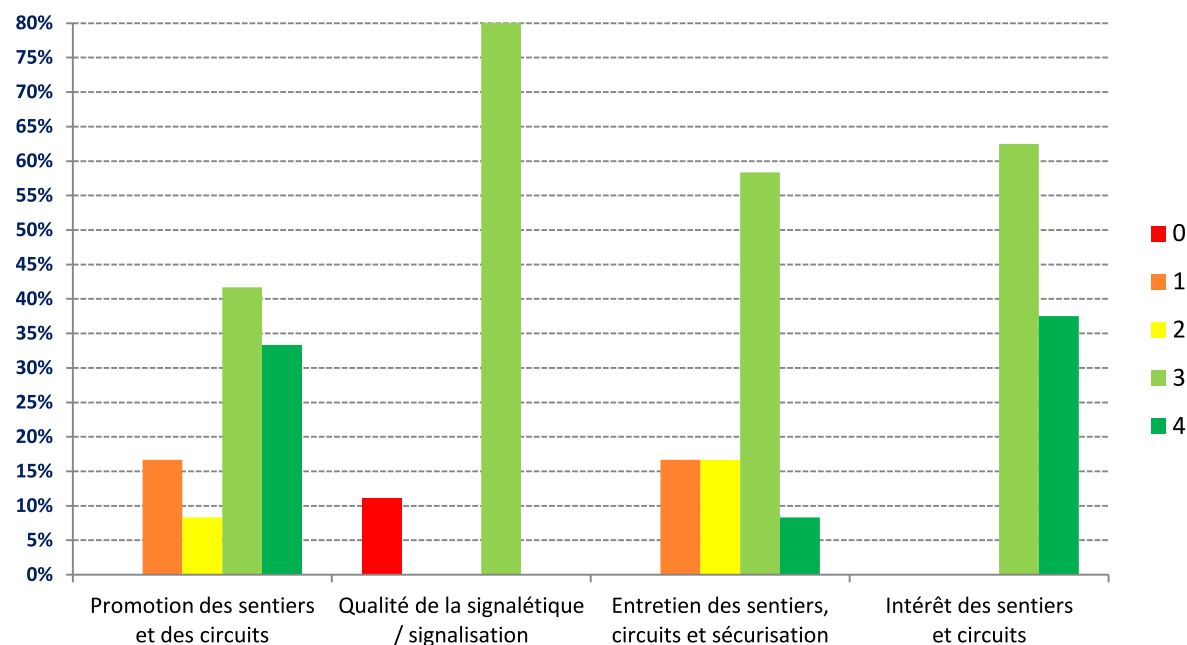
Les opérateurs équestres ne sont actuellement pas organisés pour fournir les éléments statistiques de fréquentation, nécessaires au suivi du territoire.

Si globalement, les espaces de pratiques sont bien structurés, accessibles et disponibles sur le net, la « mise en tourisme » des pratiques de randonnée équestre pourrait être développée autour de plusieurs axes :

1. Le développement de produits vendus par des agences de voyages spécialisées,
2. La promotion des itinéraires et des opérateurs par l'ensemble des acteurs du tourisme du territoire,
3. Le soutien ou la création d'événements dédiés au cheval de nature.



Appréciations vis-à-vis des espaces de pratique



Promotion des sentiers et circuits :

Taux de satisfaction : 75%

Qualité de la signalétique / signalisation :

Taux de satisfaction : 89%

Entretien des sentiers, circuits, sécurisation :

Taux de satisfaction : 64%

Intérêt des sentiers et circuits :

Taux de satisfaction : 89%



Pour chacun des items, le taux de satisfaction s'entend comme le rapport

entre le nombre de réponses « Satisfaisant » - « Très satisfaisant » et le nombre d'opérateurs qui se sont exprimés.

0

Pas du tout satisfaisant

1

Peu satisfaisant

2

Assez satisfaisant

3

Satisfaisant

4

Très satisfaisant

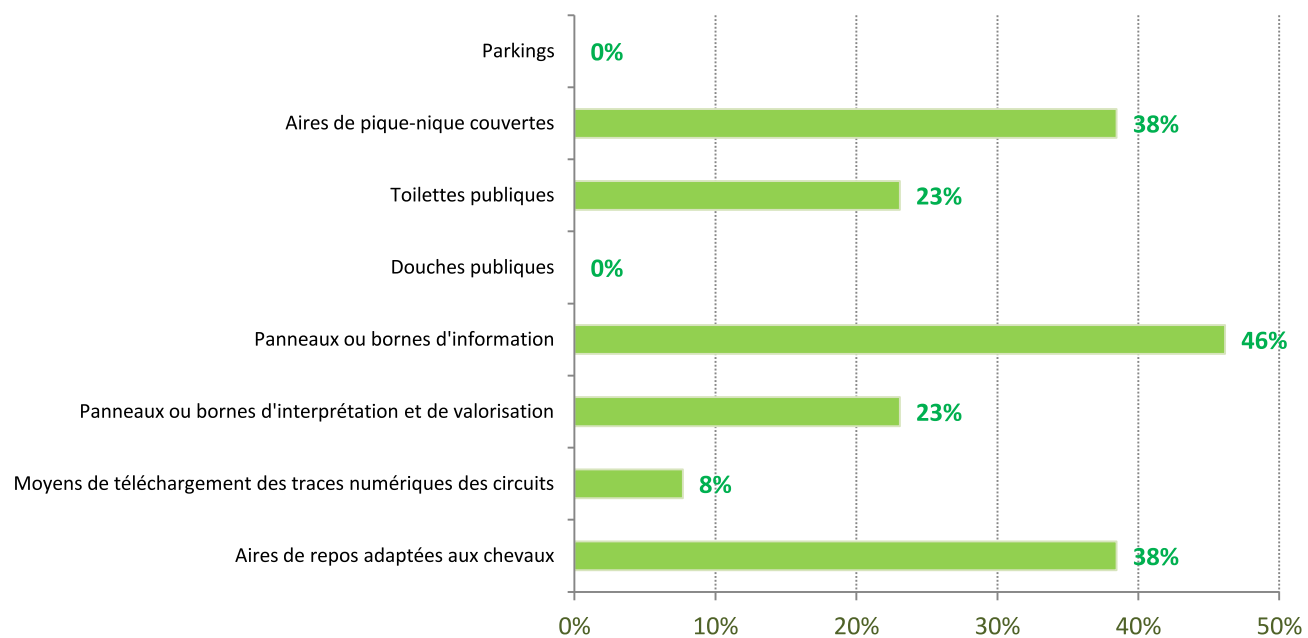
1 opérateur ne s'est pas exprimé sur cet item.

Remarques

Le travail réalisé semble être apprécié des opérateurs car les taux de satisfaction sont très bons. Seul l'item entretien des sentiers enregistre un taux de satisfaction plus faible.



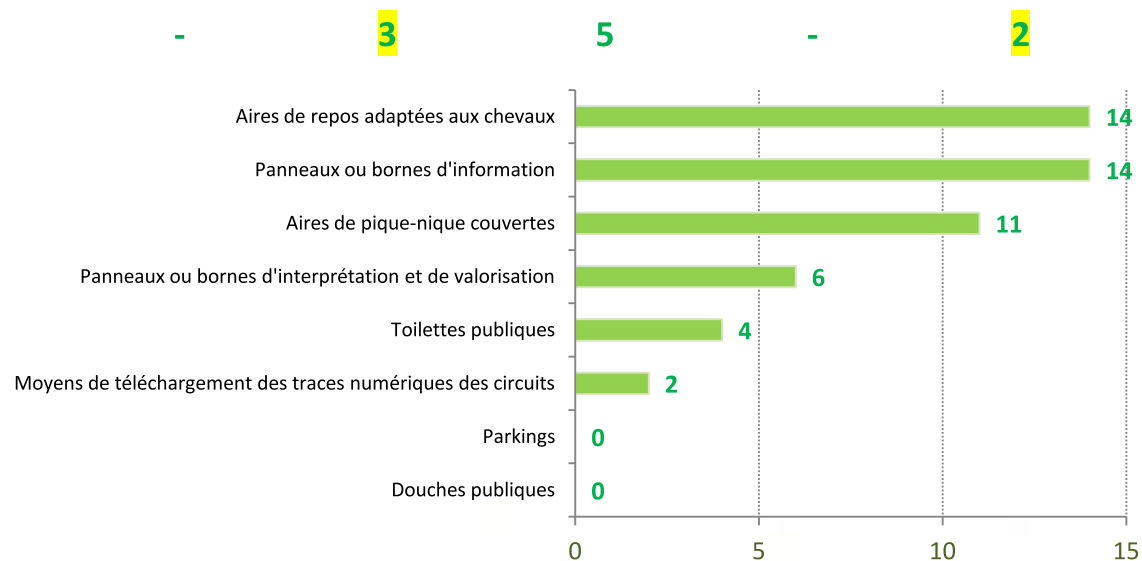
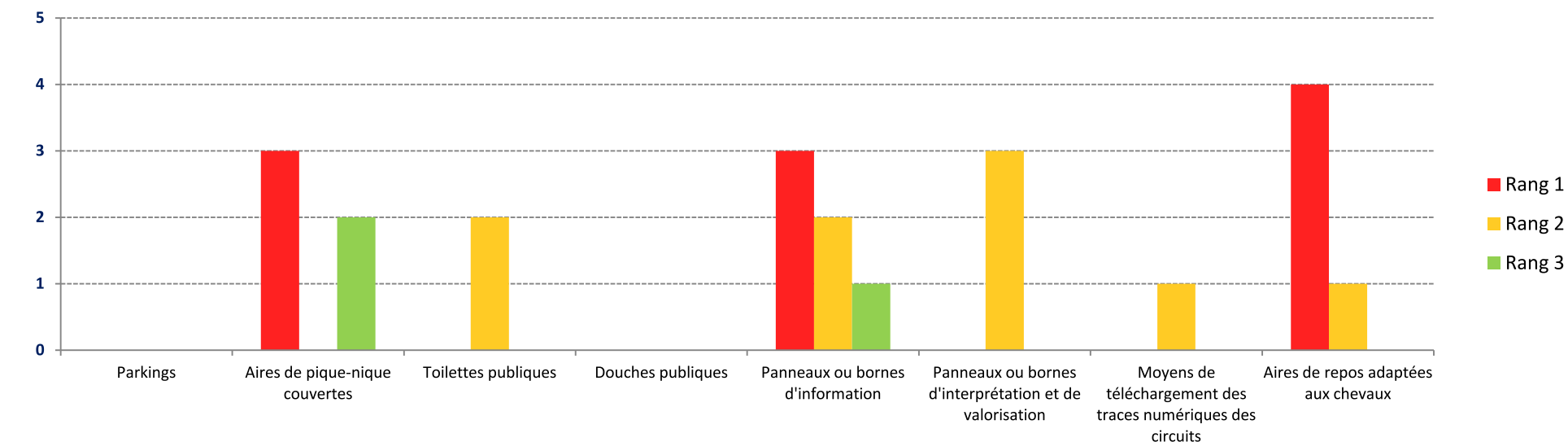
Equipements manquants ou insuffisants



Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu



Priorités en termes d'amélioration ou de création d'équipements



Classement en fonction
du nombre total
de points obtenus :

Rang 1 : 3 points
Rang 2 : 2 points
Rang 3 : 1 point

*Classement final établi à
partir du nombre de rang 1
cité puis en fonction du
nombre total de points
obtenus*

Priorités

Aires de repos adaptées aux chevaux
Panneaux ou bornes d'information
Aires de pique-nique couvertes

Menaces potentielles

(Facteurs externes qui pourraient mettre en péril l'utilisation des itinéraires et circuits équestres)

- **Préservation et entretien des chemins** (6 citations) : détériorations (pratique inappropriée sur les sentiers pédestres des engins motorisés, chasse) et incivilités (non respect de l'environnement, vandalisme), manque d'entretien des chemins / problème du coût de l'entretien et du choix des priorités des collectivités locales compte tenu du contexte économique difficile,
- **Conflits d'usage et partage des espaces de pratique** (6 citations) : développement de la pratique motorisée (quad, moto), accès aux chemins et sentiers (privatisation, fermeture des accès par les propriétaires, chasse),
- **Aménagement du territoire** (6 citations) : urbanisation (construction de zones pavillonnaires), construction d'axes routiers, ronds-points et goudronnage de chemins, vente de terrains par l'Etat ou les collectivités,
- **Offre d'hébergement** (1 citation) : offre d'hébergement insuffisante ou manquante,
- **Réglementation** (1 citation) : durcissement d'une réglementation (traversée des routes) pénalisante pour la mise en place de circuits lors des compétitions d'endurance et la pratique de manière générale,
- **Conditions climatiques** (1 citation) : en lien avec l'état et l'entretien des chemins.

Espaces exploitables / Obstacles de développement

Espaces Sites Itinéraires	Activités	Obstacles
Ancienne fromagerie (Falaise)	Attelage	Coût d'acquisition des terrains
Forêt (Cinglais)	Activités équestres	Propriétés privées
Parc du château (La Fresnaye)	Attelage	Volonté politique



Espaces, sites et itinéraires de randonnée pédestre et opérateurs associés

Itinéraires pédestres (GR, GRP, PR)

Activités : Randonnée, marche nordique, trail, course d'orientation, parcours d'orientation

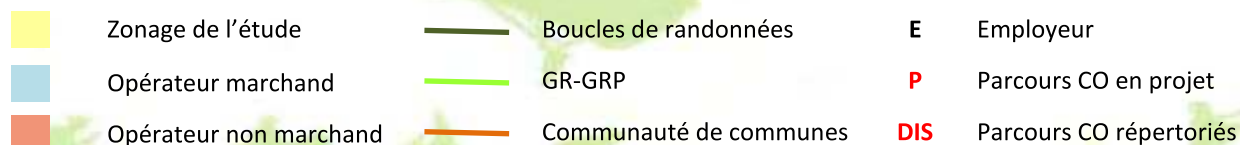
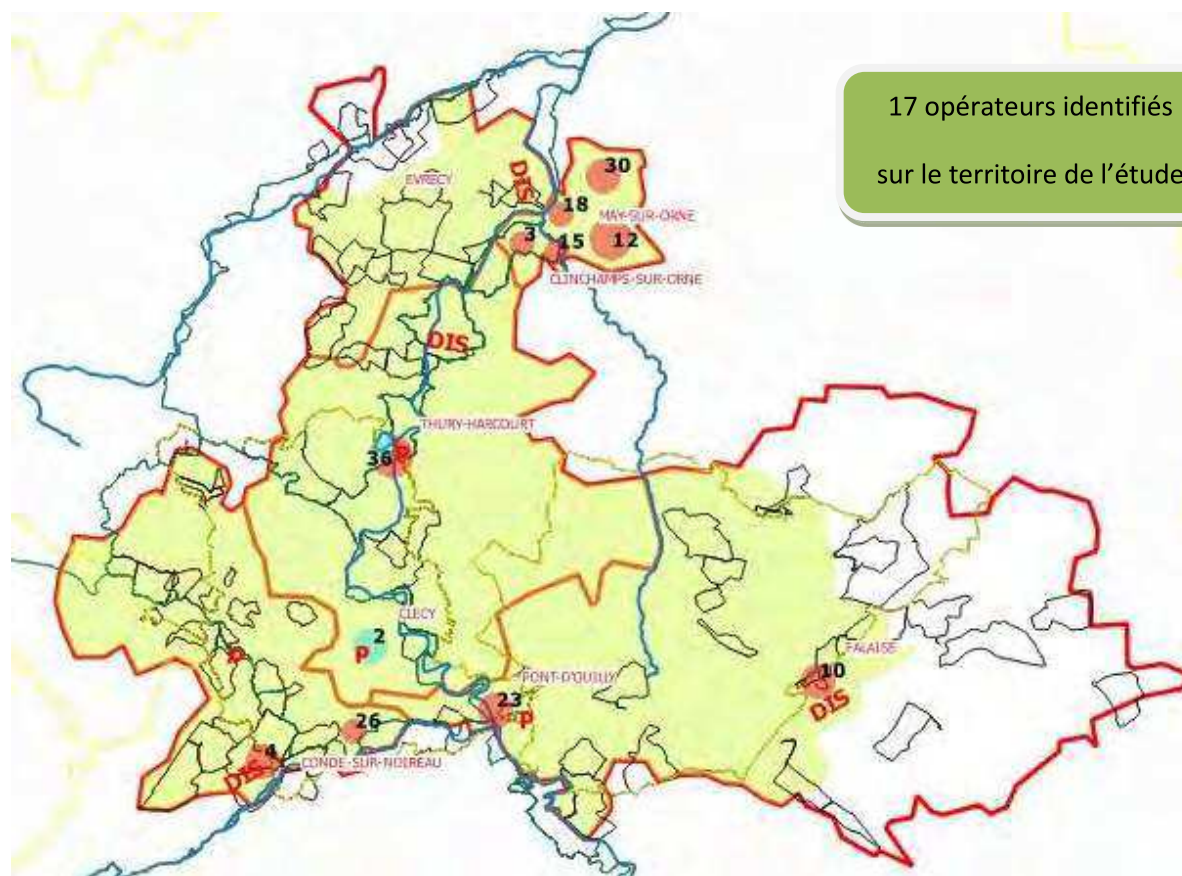
15 structures enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique	
2	Capa' Venture	Clécy	E
2	Centre de Pleine Nature Lionel Terray	Clécy	E
4	Cap Condé	Condé-sur-Noireau	E
4	F.J.E.P.	Condé-sur-Noireau	
10	Asso. Falaisienne de Tourisme Pédestre	Falaise	
10	Entente Sportive Falaisienne	Falaise	
12	Association Plaine de Vie	Fontenay-le-Marmion	
12	Club de l'Amitié	Fontenay-le-Marmion	
23	Les Petits Suisses Normands	Pont-d'Ouilly	
23	Suisse Normande Le Raid	Pont-d'Ouilly	
23	Pont-d'Ouilly Loisirs	Pont-d'Ouilly	E
26	Saint Denis Animation	Saint-Denis-de-Méré	
36	Courir à Thury	Thury-Harcourt	E
36	Kayak Club Thury-Harcourt	Thury-Harcourt	
36	Office de Tourisme de Suisse Normande	Thury-Harcourt	

2 structures non enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique	
12	Comité des fêtes Fontenay	Fontenay-le-Marmion	
15	Club de l'amitié – Section Rando	Laize-la-Ville	

Itinéraires pédestres



CONSTATS

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Les sites d'activité • 1 200 km de chemins balisés, • 83 boucles de randonnée, • Un Topo guide Randonnée en Suisse Normande et Pays de Falaise, Evènementiels : • Fête de la Randonnée et des sports en Suisse Normande • Trails : Plus de 10 organisations • La Course d'Orientation (CO) : 5000 pratiquants avec 10 cartes CO disponibles pour Grimbosq, Condé-sur-Noireau, Falaise, Feuguerolles-Bully, Campandré-Valcongrain et Mondrainville	• Pas d'association fédérée FFRP sur le territoire de l'étude, • Numérisation (tracés téléchargeable) incomplète, • Peu de marchandisation des prestations randonnée pédestre, • Offre de randonnées organisées par la « FFRP » (7 en 2015) limitée par manque d'association locale affiliées, • Un entretien des sentiers perfectible.

ANALYSE

Randonnée pédestre :

Les associations du territoire sont très peu fédérées à la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP). L'offre de manifestations de randonnée reste souvent « confidentielle », limitée à une organisation locale. La fête de la Randonnée et des sports en Suisse Normande en Suisse Normande est la seule manifestation emblématique du département.

Les itinéraires de Randonnée de la Suisse Normande profitent d'une « réputation régionale ». Le maillage des hébergements, le manque de professionnalisation des acteurs, la faiblesse du réseau fédéral local ne permettent pas d'envisager à court terme une augmentation significative des touristes randonneurs pédestres.

La randonnée pédestre semble être une pratique « locale et départementale » qu'il faut toutefois encourager.

Le développement de nouvelles approches pour répondre à des demandes plus ciblées est nécessaire :

- Rando Santé,
- Marche Nordique,
- Rando à thème (environnement/patrimoine) et Géocaching.

La structuration de ces nouvelles offres passe par un travail de réseau des Offices de Tourisme, des associations locales (affiliées à la FFRP ou non) et des structures environnementalistes (CPIE).

Trail :

Le territoire offre des potentialités de pratiques tout public nombreuses. Aujourd'hui, l'offre « Trail » se limite à l'organisation de manifestations (plus de 10 en 2016).

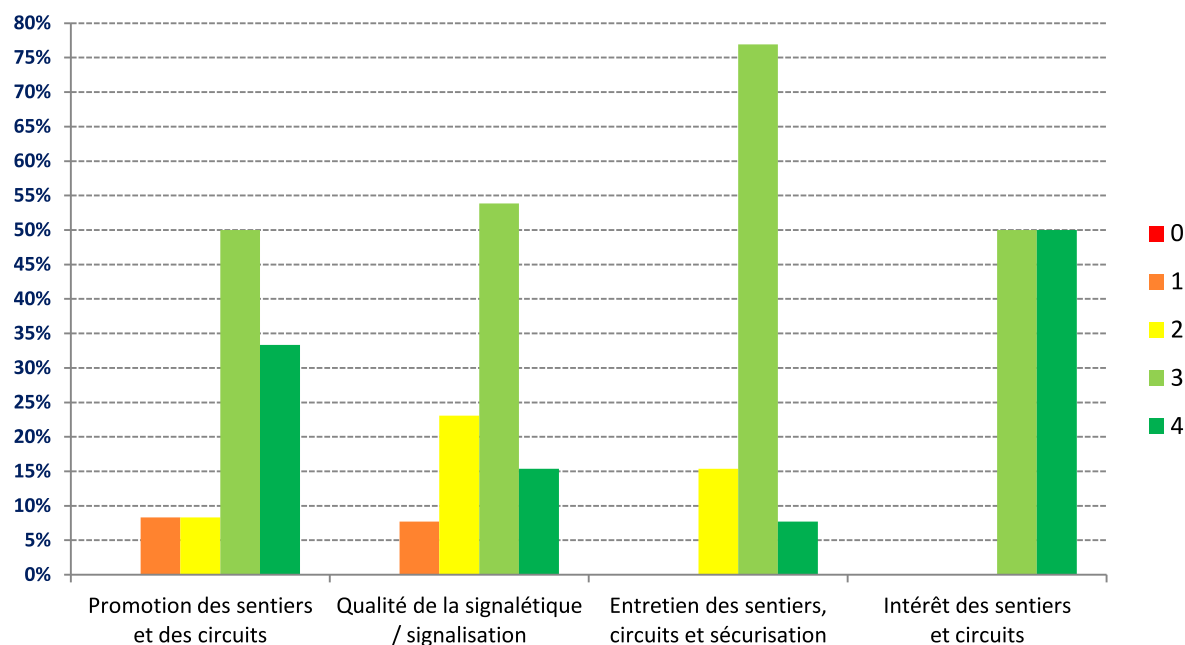
En s'inspirant du concept « réseau station Trail », la mise en place de *parcours de « Trail balisés »* (vert, bleu, rouge, noir), d'espaces d'accueils et de conseils peut attirer des « Traillers ».

Course d'Orientation :

-Une pratique dans le cadre de l'EPS en collège est importante,

-Les pratiques de la CO se déclinent au sein des établissements scolaires. C'est une activité à encourager dans les structures éducatives. De nouvelles formes de Course d'Orientation (CO de nuit, CO grand public, CO raid ...) se multiplient (CO de l'association Vikazim). Il serait intéressant de proposer ces nouvelles activités dans le cadre d'un grand événementiel sports de nature en Suisse Normande.

Appréciations vis-à-vis des espaces de pratique



Promotion des sentiers et circuits :

Taux de satisfaction : **83%**

Qualité de la signalétique / signalisation :

Taux de satisfaction : **69%**

Entretien des sentiers, circuits, sécurisation :

Taux de satisfaction : **85%**

Intérêt des sentiers et circuits :

Taux de satisfaction : **100%**



Pour chacun des items, le taux de satisfaction s'entend comme le rapport entre le nombre de réponses « Satisfaisant » - « Très satisfaisant » et le nombre d'opérateurs qui se sont exprimés.

0

Pas du tout satisfaisant

1

Peu satisfaisant

2

Assez satisfaisant

3

Satisfaisant

4

Très satisfaisant

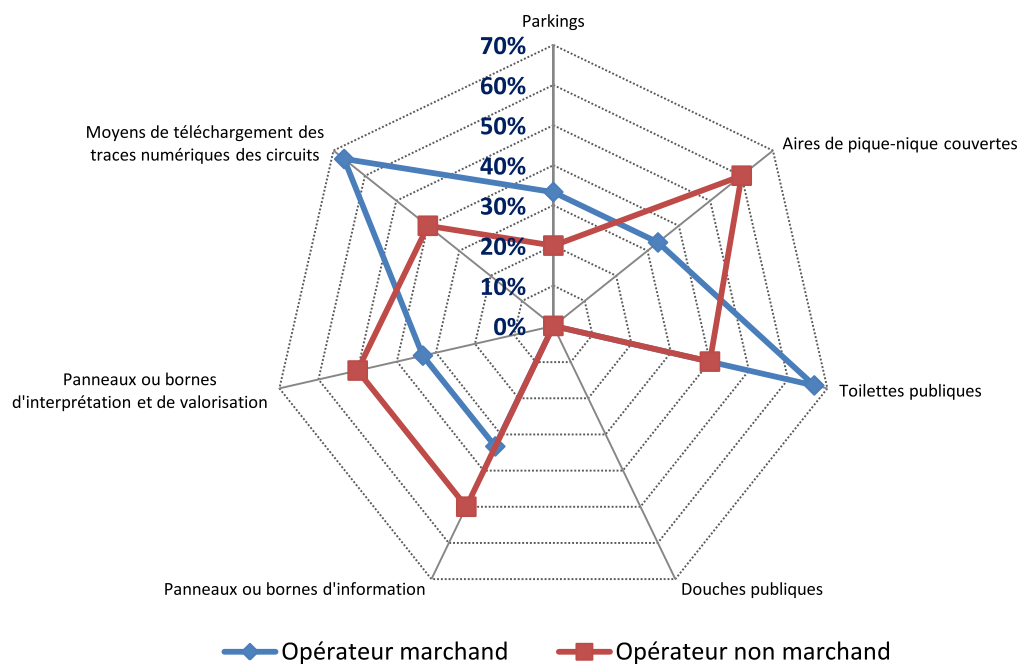
Sur les 15 opérateurs interrogés, 13 ont exprimé leur avis concernant les espaces de pratique.

Remarques

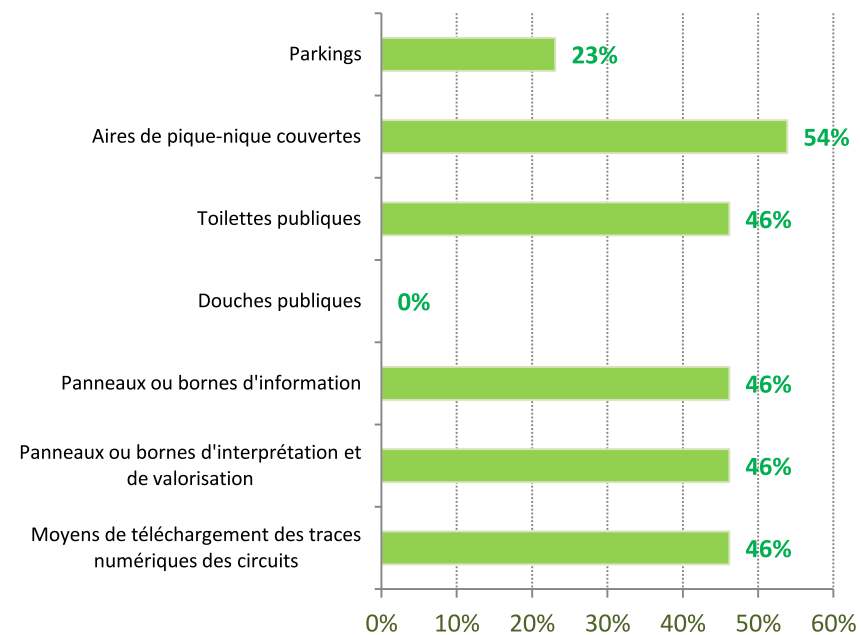
Globalement, les opérateurs émettent des appréciations très favorables concernant les itinéraires pédestres. Néanmoins, il convient d'être vigilant s'agissant de l'entretien des sentiers, des détériorations et dégradations qui sont causées par l'usage des engins motorisés sur ces sentiers.



Equipements manquants ou insuffisants



Part des opérateurs ayant cité un équipement manquant et/ou insuffisant



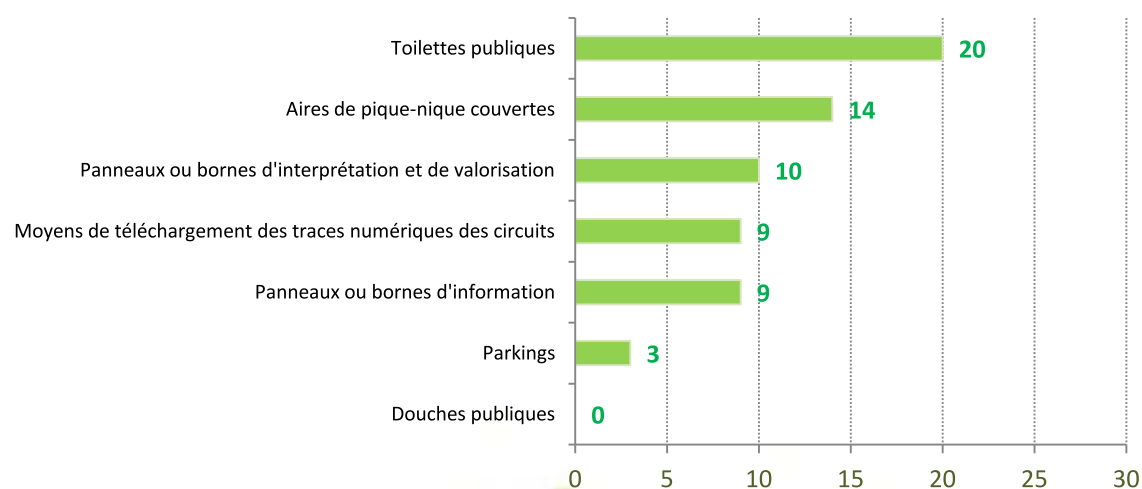
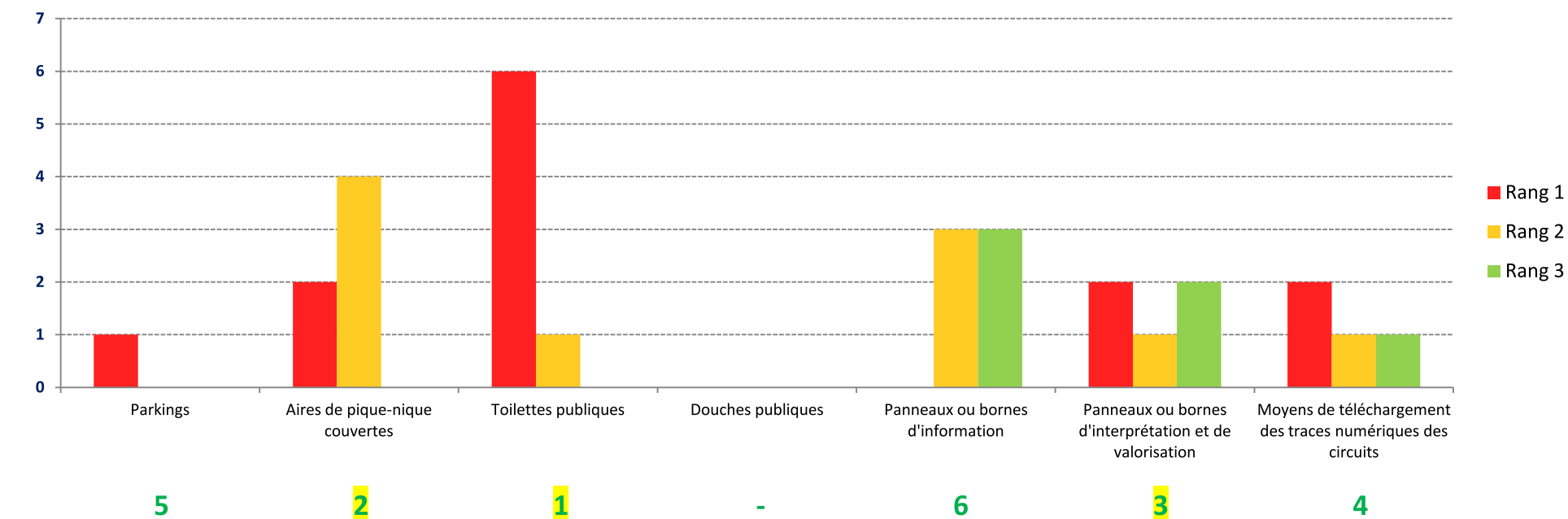
Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu

Remarques

Besoin d'équipements de confort : toilettes publiques / aires de pique-nique couvertes



Priorités en termes d'amélioration ou de création d'équipements



Classement en fonction
du nombre total
de points obtenus :

Rang 1 : 3 points
Rang 2 : 2 points
Rang 3 : 1 point

*Classement final établi à
partir du nombre de rang 1
cité puis en fonction du
nombre total de points
obtenus*

Priorités

Toilettes publiques

Aires de pique-nique couvertes

Panneaux ou bornes d'interprétation et de valorisation

Menaces potentielles

(facteurs externes qui pourraient mettre en péril l'utilisation des itinéraires pédestres)

- **Conflits d'usage et partage des espaces de pratique** (15 citations) : développement de la pratique motorisée comme le quad ou la moto (8 citations), accès aux chemins et sentiers (7 citations) : privatisation, fermeture des accès par les propriétaires, problème d'accès et de passage aux abords des exploitations agricoles,
- **Préservation et entretien des chemins** (14 citations) : dont 9 citations concernant les détériorations (pratique inappropriée des engins motorisés sur les sentiers pédestres, chasse) et incivilités (non respect de l'environnement engendrant une pollution des sols, divagation d'animaux) et 6 citations pour le manque d'entretien des chemins,
- **Réglementation** (6 citations) : durcissement de la réglementation (usage des sites de pratique, traversée des routes) et des contraintes environnementales, lourdeurs administratives, obligations de renforcement des moyens de sécurité notamment dans le cadre de l'organisation de compétitions et d'évènements,
- **Conditions climatiques** (3 citations) : inondations, tempêtes (en lien avec l'état et l'entretien des chemins).

Espaces exploitables / Obstacles de développement

- Voie ferrée (Condé sur Noireau - Pont Erambourg et dans la vallée du Noireau) / **Chemins privés,**
- Le site des Monts d' Eraines (activités de randonnée, course de nature et course d'orientation) / **financier (balisage, entretien),**
- Le parc de la Fresnaye à Falaise,
- Tunnel des Gouttes sur la voie ferrée entre Pont-d'Ouille et Clécy (activités de randonnée, course de nature et course d'orientation) / **Réglementation Natura 2000 (habitat et reproduction des chauve-souris) ; manque d'entretien,**
- Voie ferrée entre Thury-Harcourt et Clécy et entre Clécy et Pont-d'Ouille / **Sites privés, non aménagés et non entretenus ; une voie verte serait très appréciée, mais le coût est très élevé et le financement pas simple à boucler,**
- Voie ferrée Saint Rémy sur Orne-Clécy / **Traversée de la route départementale très passagère,**
- Boucle de randonnée Pont du Vey au pont du Bô le long de l'Orne, rive droite rive gauche à créer pour le grand public et les personnes en situation de handicap (Activités de randonnée, course de nature et course d'orientation) / **Autorisation des riverains.**

Remarques diverses :

- Quelques sentiers en mauvais état, surtout en période de pluie,
- Dégradations (ornières) liées au passage d'engins motorisés,
- Développer des balises fixes de CO et les rendre disponibles au grand public.



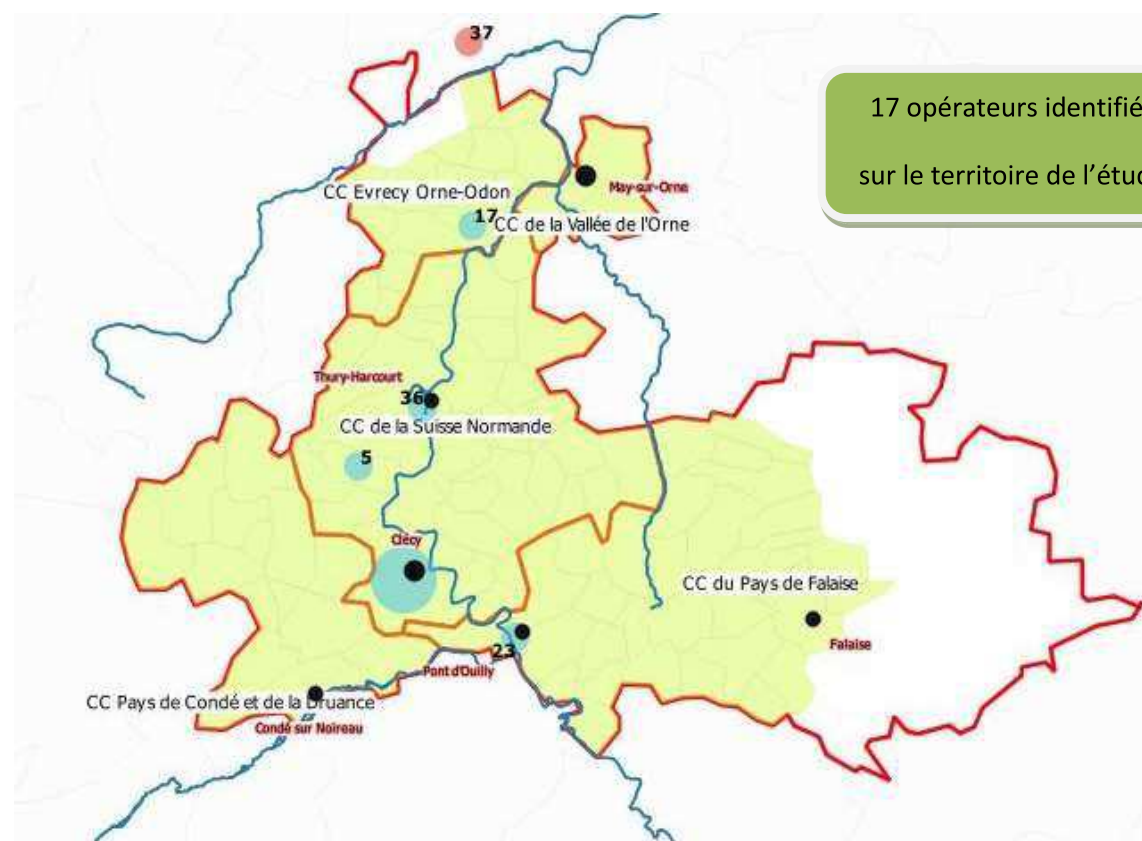
d. Espaces, sites et itinéraires de canoë-kayak et de pêche et opérateurs associés

Parcours nautiques

Activités : canoë-kayak, stand-up paddle, pêche

Parcours nautiques

Opérateurs		Lieu de pratique	
2	Centre de Pleine Nature Lionel Terray	Clécy	E
2	La Suisse Normande	Clécy	
2	Beau rivage	Clécy	E
2	Capa'Venture	Clécy	E
2	La Guinguette à Tartine	Clécy	E
2	Le Relais du Grand Camp	Clécy	G
4	La Truite Condéenne	Condé-sur-Noireau	
5	Association APAR	Culey-le-Patry	
10	La Truite Falaisienne	Falaise	
17	Hérouville-Caen Canoë Kayak	Maizet	E
20	Union Gaule et Gardon Caennaise	May-sur-Orne	
20	Association de pêche La Mayenne	May-sur-Orne	
23	Les Pêcheurs de Pont d'Ouilly	Pont-d'Ouilly	
23	Pont-d'Ouilly Loisirs	Pont-d'Ouilly	E
36	Kayak Club Thury-Harcourt	Thury-Harcourt	E
36	L'Orne Fleurie	Thury-Harcourt	
37	Club de Plein Air de l'Odon	Verson	



CONSTATS

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Canoë Kayak et disciplines associées : • Des parcours adaptés aux pratiques de loisir et de canotage, des paysages naturels remarquables, • 9 des 10 opérateurs développent des activités marchandes (5 sont associatifs), • 50 000 à 55 000 pratiquants par an : - 40 à 45000 descentes répertoriées entre Pont-d'Ouille et Thury-Harcourt, - 10 000 « pratiquants écoles » recensés sur les 3 bases de plein air. Une pratique de Kayak Polo de haut niveau génératrice d'événementiels de renommée mondiale. Des sportifs de haut niveau licenciés à Pont-d'Ouille et Thury-Harcourt, deux clubs forts et structurés. Pêche : • 6 sociétés de pêche sur 8 positionnées sur l'Orne et le Noireau, • 2582 cartes pêche (annuelles et journalières) ont été délivrées en 2014 par les associations du territoire, • 2 BPJEPS « pêche » employés par la Fédération 14 pour la Pêche et la Protection des milieux aquatiques (ils interviennent sur l'ensemble du département), • Quelques parcours aménagés, dont 1 pour handicapés à Louvigny rive gauche de l'Orne, • Une passe à poissons à May sur Orne intéressante pour les animations et le suivi halieutique, • Une directive cadre eau (UE) qui prévoit un retour au bon état écologique de l'Orne, avec des travaux importants sur les barrages (arasement, suppressions, aménagements, ...).	Canoë Kayak et disciplines associées : • Pas de connaissance précise des pratiquants « occasionnels ». Il manque une étude sur le public occasionnel accueilli, • Des structures d'accueil à aménager ou à créer (Thury-Harcourt, Maizet ...), • Des points d'accès au fleuve à aménager (embarcadères), • Pas d'événementiel Canoë Kayak « grand public » sur le territoire. Pêche : • Pas de partenariat avec les structures sportives, • Pas de travail entamé avec les Offices de Tourisme, • Préservation et entretien des chemins : dégradations des rives par les nuisibles, pollution, défaut d'entretien des berges des parcours, • Conflits d'usage et partage des espaces de pratique : autorisation des propriétaires riverains, problème de partage des espaces avec les gens du voyage, privatisation des rives, • Aménagement du territoire : arasement des barrages et aménagements d'axes routiers.



ANALYSE

Le développement des sports de nature sur le territoire a démarré dans les années 1980 grâce à une forte mobilisation de passionnés du Canoë Kayak. Les bases de Pont-d'Ouilly, Thury-Harcourt et Clécy sont et ont été développées autour des activités nautiques et de l'escalade.

Sur le territoire, les activités du Canoë Kayak sont aujourd'hui majeures en terme économique et social. Elles participent à l'attractivité du territoire et à sa valorisation.

L'excellence des 2 associations sportives (Thury-Harcourt et Pont-d'Ouilly) est particulièrement reconnue. L'organisation des derniers Championnats du Monde de Kayak Polo en 2014 a démontré qu'un territoire pouvait se mobiliser pour accueillir l'élite mondiale et plus de 75 000 spectateurs en 5 jours. Cependant, aucune manifestation Canoë Kayak destinée au grand public n'a été organisée sur le territoire. Les quelques manifestations organisées concernent les pratiquants experts autour des pratiques de slalom, de descente de rivière sportive et de kayak polo.

La gestion des parcours pour les 55000 pratiquants est assurée par Suisse Normande Canoë (association qui regroupe actuellement 10 opérateurs).

Les potentialités de développement sont :

- Un développement du canotage en aval de Thury-Harcourt et en amont de Pont-d'Ouilly,
- Une opportunité de coupler canotage et vélorail entre Thury-Harcourt et le Pont du Coudray,
- Un potentiel de développement des pratiques itinérantes en Canoë renforcé avec l'aménagement de la voie verte.

Des aménagements souhaités dans le cadre de la directive cadre eau :

- Bassin d'apprentissage d'eau vive à Thury-Harcourt,
- Aménagement de glissières et passes mixtes (barrage de La Courbe, ...),
- Aménagement de veines d'eau d'étiage.

Les activités de pêche

Les projets de continuité écologique de l'Orne (Directive Cadre Eau) avec la suppression de barrages, la valorisation de nouvelles frayères et la baisse de l'eutrophisation du cours d'eau, permettent d'envisager un développement des pratiques de pêche à terme.

Certains parcours seront à enjeux halieutiques comme le parcours du Pont de Brie au Pont du Coudray.

Le projet de sentier d'interprétation sur la Laize en lien avec le Conseil Départemental du Calvados est sans conséquence pour les pratiques de canotage.

Le développement de l'activité est fortement lié au choix d'aménagement du fleuve décidé dans le cadre de la Directive Cadre Eau (DCE) et en fonction des accords passés avec les autres usagers du fleuve.

Face aux difficultés, quatre défis sont à relever :

1^{er} défi : Concilier les pratiques nautiques et de pêche :

La Directive Cadre Européenne sur l'Eau (D.C.E.) impose des objectifs de résultats en terme de bon état écologique des cours d'eau. L'arasement de barrages prévu dans le cadre de la D.C.E. inquiète les opérateurs du Canoë Kayak et attise les convoitises des associations de pêche. La loi sur l'eau n'interdisant pas les pratiques du canotage sur les cours d'eau, les différents acteurs devront trouver des solutions pour accompagner le développement des usages du canotage et de la pêche. La « privatisation » du fleuve ou de certains tronçons par les acteurs de la pêche ou du Canoë Kayak ne peut être une solution durable dans le cadre actuel de la réglementation.

Il est important de noter que la Baize, la Laize, la Guigne et la Druance ne sont pratiquement pas navigables. Les parcours de pêche sur ces rivières et tous les ruisseaux du chevelu ne sont en aucun cas « menacés » par la navigation. Le Noireau et l'Odon sont navigables sur certains tronçons par niveau d'eau optimal. Seuls les kayakistes expérimentés s'aventurent sur ces rivières, principalement pendant les périodes hivernales.

La problématique pêche/pratiques nautiques concerne donc uniquement l'Orne.

2^{ème} défi : Accompagner le développement des deux pratiques :

Le développement des pratiques de pêche ou de Canoë-Kayak demande une maîtrise foncière des espaces terrestres utilisés : accès aux rives pour les pêcheurs, accès aux points d'embarquement et de débarquement pour le canotage, aménagement d'aires de stationnements adaptées aux pratiques nautiques et de pêche, aménagement d'aires de pique nique,...

La gestion de ces espaces doit être intégrée dans le projet. Les questions d'entretien, de sécurisation des équipements et de propreté des sites doivent être collectivement traitées.

3^{ème} défi : Valoriser les espaces traversés :

Le Plan de Valorisation Touristique et Pédagogique de la Vallée de l'Orne de 2012 (CPIE Vallée de l'Orne) propose des solutions riches et intéressantes pour « descendre la Vallée de l'Orne en bateau » et « découvrir la vallée de l'Orne en pêchant ». Il conviendrait de reprendre cette étude voire de l'actualiser pour développer une stratégie de valorisation coordonnée entre les acteurs de la pêche et du nautisme. Le retour au bon état écologique de l'Orne concerne tous les pratiquants.

4^{ème} défi : Sensibiliser les populations aux richesses patrimoniales du fleuve et aux respects des bons usages :

La sensibilisation des jeunes, des pratiquants et des touristes aux richesses patrimoniales nécessite la conception de produits adaptés aux différents publics. Elle permet l'usage de bonnes pratiques **pour le partage des espaces**. Cette sensibilisation concerne les pratiquants pêcheurs et nautiques.



Espaces, sites et itinéraires « Activités nautiques » et opérateurs associés

Parcours de Canoë-Kayak et pratiques associées

Activités : canoë-kayak, stand-up paddle, plongée subaquatique

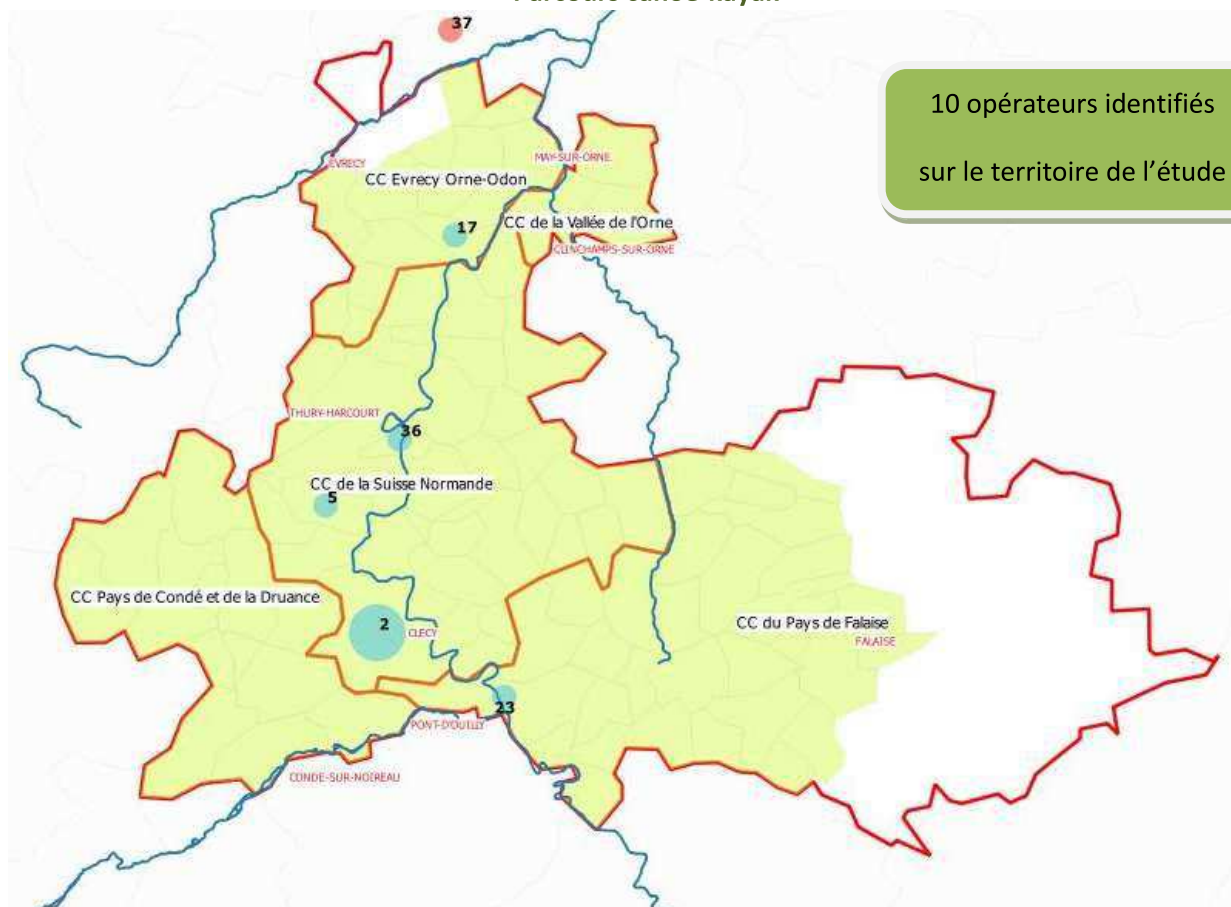
9 structures enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique	
2	Beau rivage	Clécy	E
2	Capa'Venture	Clécy	E
2	Centre de Pleine Nature Lionel Terray	Clécy	E
2	La Guinguette à Tartine	Clécy	E
2	Le Relais du Grand Camp	Clécy	G
5	Association APAR	Culey-le-Patry	
23	Pont-d'Ouilly Loisirs	Pont-d'Ouilly	E
36	Kayak Club Thury-Harcourt	Thury-Harcourt	E
37	Club de Plein Air de l'Odon	Verson	

1 structure non enquêtée

Opérateurs		Lieu de pratique	
17	Hérouville-Caen Canoë Kayak	Maizet	E

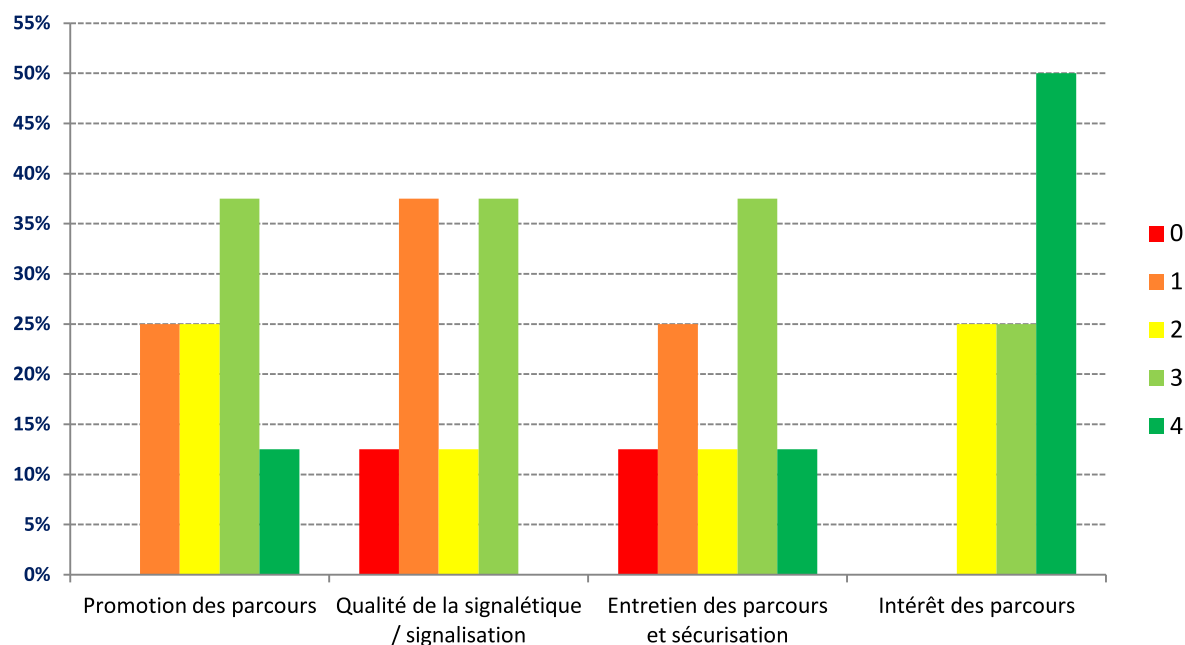
Parcours canoë-kayak



10 opérateurs identifiés
sur le territoire de l'étude



Appréciations vis-à-vis des espaces de pratique : parcours canoë-kayak



Promotion des parcours :

Taux de satisfaction : 50%

Qualité de la signalétique / signalisation :

Taux de satisfaction : 38%

Entretien des parcours et sécurisation :

Taux de satisfaction : 50%

Intérêt des parcours :

Taux de satisfaction : 75%



Pour chacun des items, le taux de satisfaction s'entend comme le rapport entre le nombre de réponses « Satisfaisant » - « Très satisfaisant » et le nombre d'opérateurs qui se sont exprimés.

0 Pas du tout satisfaisant
 1 Peu satisfaisant
 2 Assez satisfaisant
 3 Satisfaisant
 4 Très satisfaisant

Sur les 9 opérateurs interrogés, 8 ont exprimé leur avis concernant les espaces de pratique. 1 opérateur marchand n'a pas répondu à cet item.

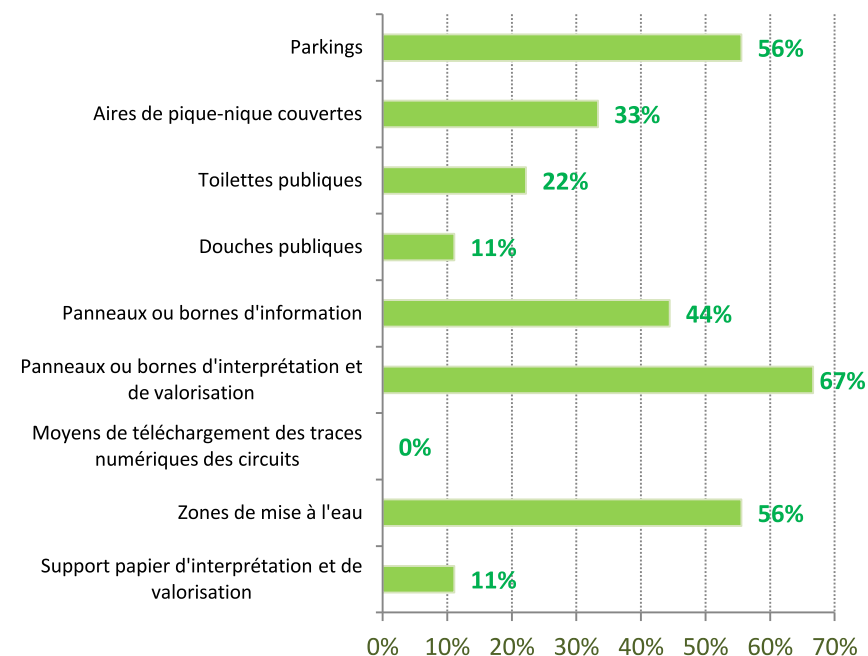
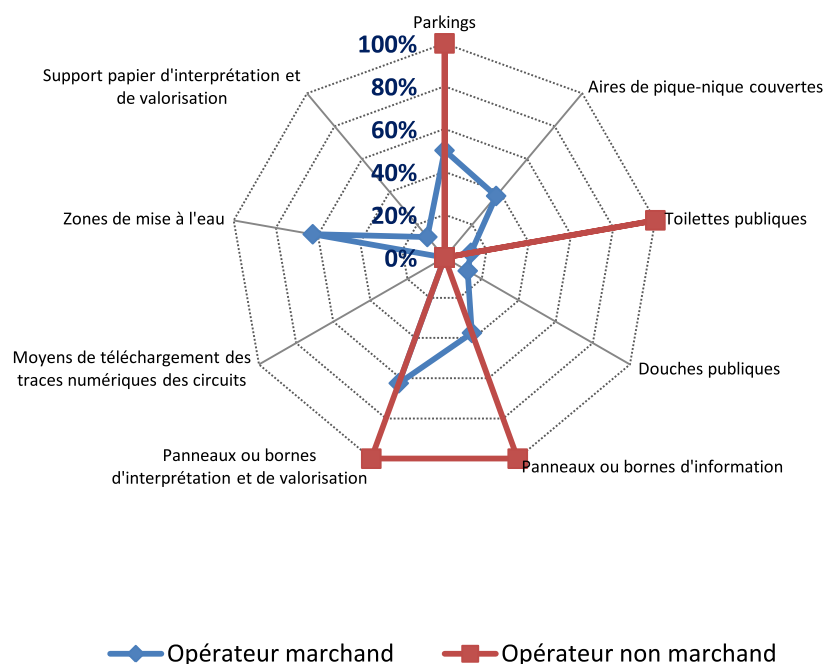
Remarques

Des efforts doivent être portés sur l'amélioration de la qualité de la signalétique et de la signalisation.

Idem sur l'entretien des rives (qui revient en théorie aux propriétaires). A ce jour, l'association Suisse Normande Canoë aménage et entretient les parcours.



Equipements manquants ou insuffisants : parcours canoë-kayak



Part des opérateurs ayant cité un équipement manquant et/ou insuffisant (en % des opérateurs)

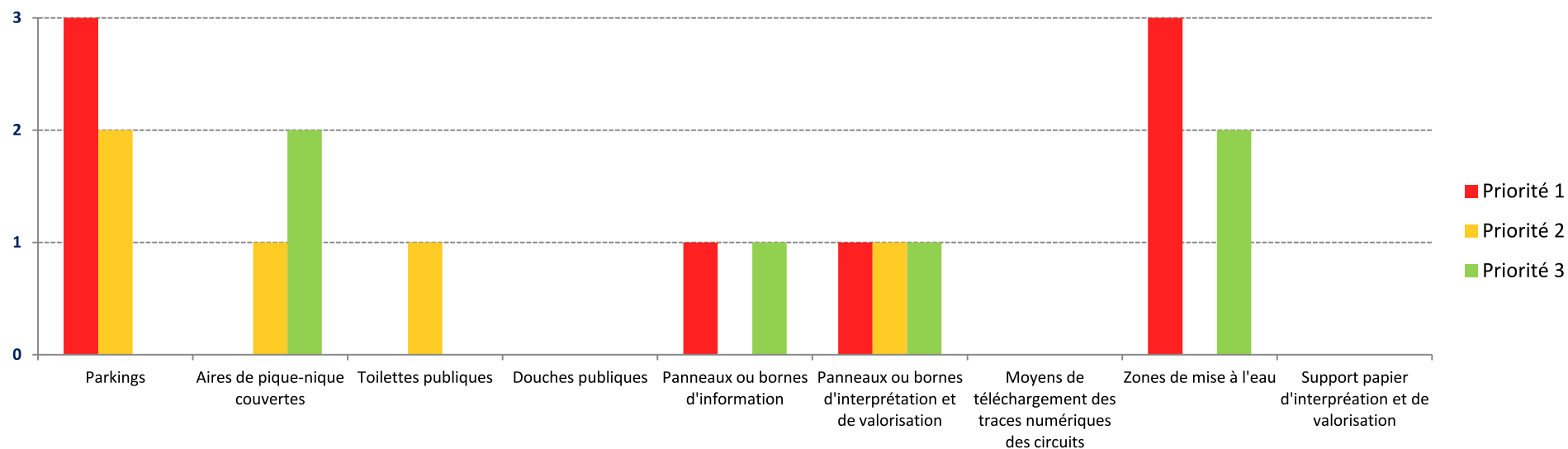
Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu

Remarques

Panneaux ou bornes d'interprétation et de valorisation
Zones de mise à l'eau
Parkings
Panneaux ou bornes d'information



Priorités en terme d'amélioration ou de création d'équipements : parcours canoë-kayak



Classement **1**

5

6

-

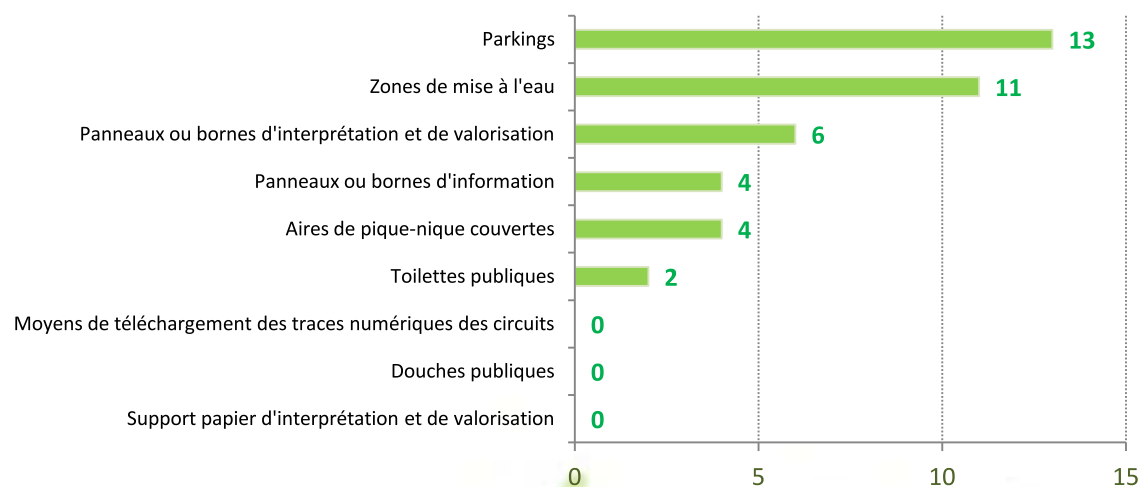
4

3

-

2

-



Classement en fonction
du nombre total
de points obtenus :

Rang 1 : 3 points
Rang 2 : 2 points
Rang 3 : 1 point

*Classement final établi à
partir du nombre de rang 1
cité puis en fonction du
nombre total de points
obtenus*

Priorités

Parking

Zones de mise à l'eau

Panneaux ou bornes d'interprétation et de valorisation

Menaces potentielles - parcours canoë-kayak

(facteurs externes qui pourraient mettre en péril l'utilisation des parcours de canoë-kayak)

- **Préservation et entretien des rivières** (3 citations) : défaut d'entretien des berges et des cours d'eau,
- **Aménagement du territoire** (3 citations) : arasement des barrages (problème de navigabilité en période de basses-eaux),
- **Problèmes de sécurité** (3 citations) : navigabilité, activité de location en inadéquation avec le niveau d'eau, pratique de masse non encadrée,
- **Conflits d'usage et partage des espaces de pratique** (2 citations) : litiges avec les propriétaires, besoins d'autorisation (zones d'embarquement) ,
- **Réglementation** (2 citations) : Directive Cadre Eau, contraintes environnementales,
- **Conditions climatiques** (2 citations) : pollution, précipitations aléatoires jouant sur les niveaux d'eau.

Espaces exploitables / Obstacles de développement : parcours canoë-kayak

- Glissière à canoë : barrage électrique de « La Courbe » / **Portage obligatoire**,
- L'Orne du Hom jusqu'au Pont du Coudray / **Pratique de la pêche et frayères – conciliation d'usage**,
- Descente de l'Orne de Le Mesnil-Villement - Pont-d'Ouilly / **Pratique de la pêche – conciliation d'usage (sites acquis partiellement par la Fédération de Pêche du Calvados)**.



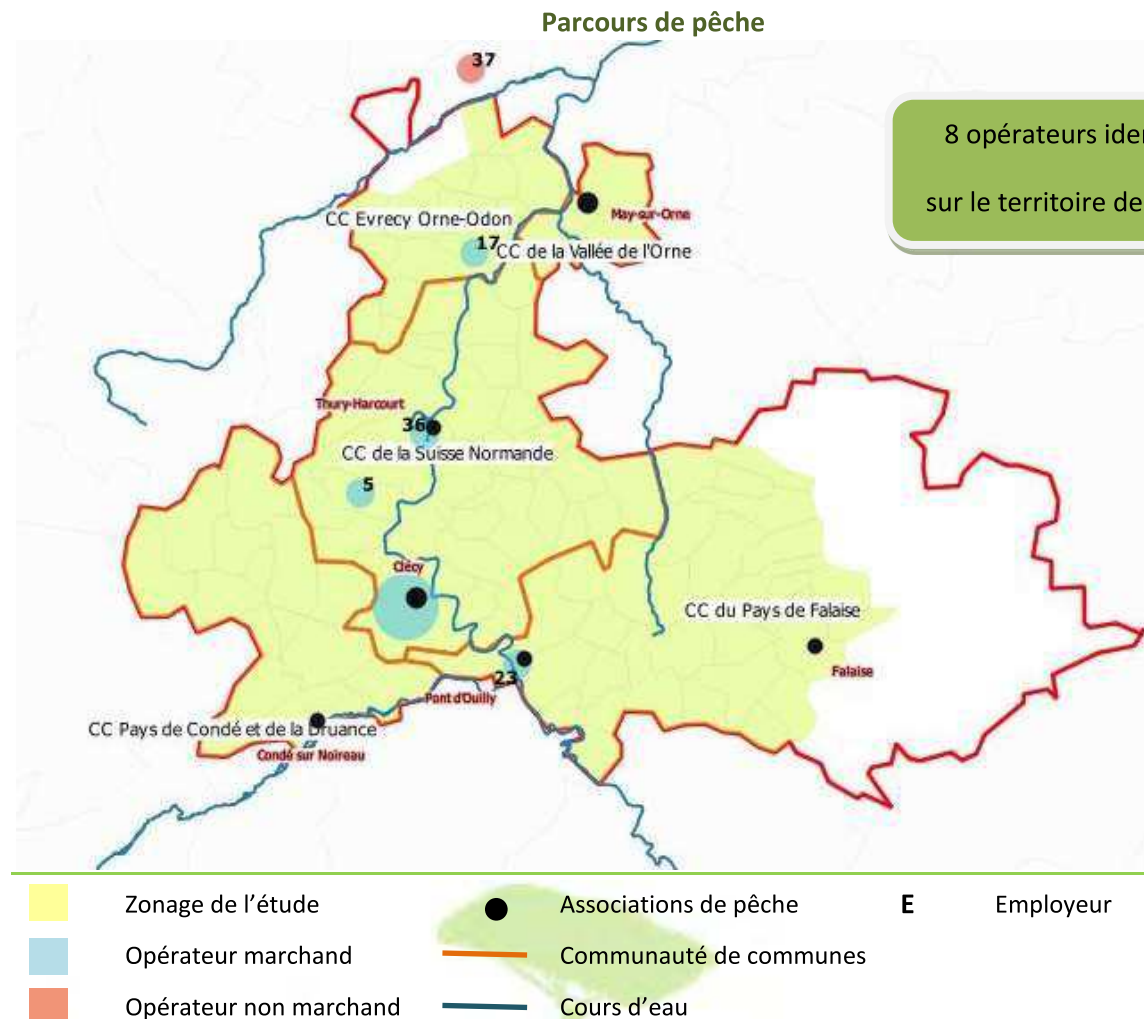
Espaces, sites et itinéraires de pêche et opérateurs associés

Parcours de pêche

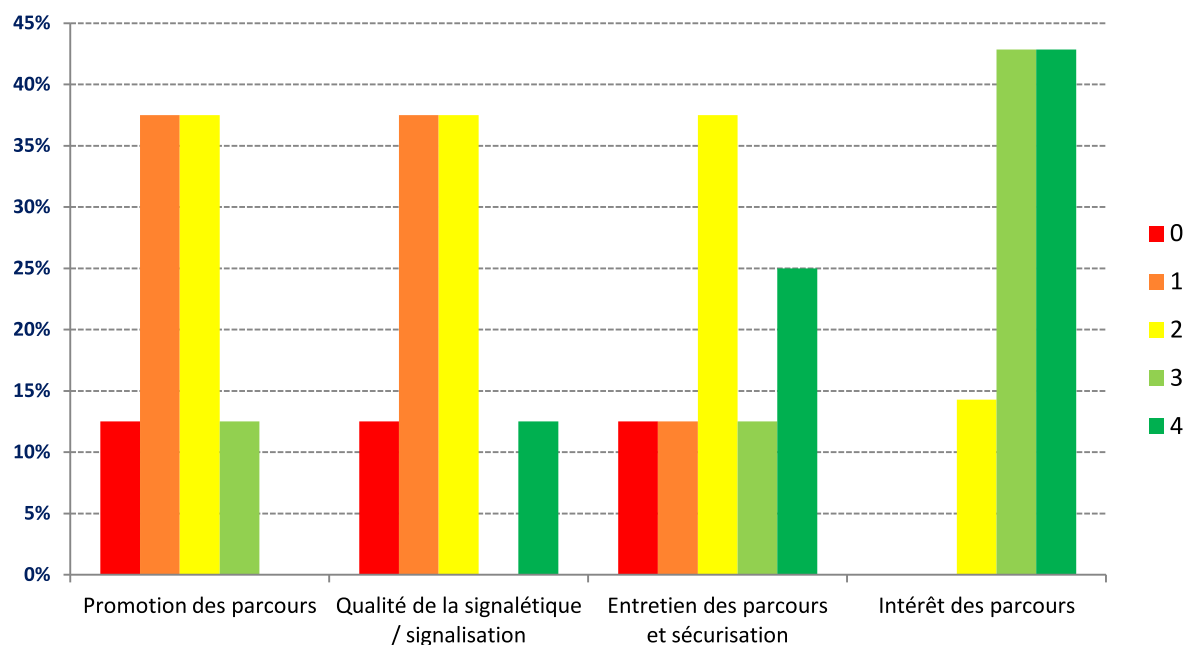
Activités de pêche

8 structures enquêtées

Opérateurs	Lieu de pratique	
2	Centre de Pleine Nature Lionel Terray	Clécy
2	La Suisse Normande	Clécy
4	La Truite Condéenne	Condé-sur-Noireau
10	La Truite Falaisienne	Falaise
20	Union Gaule et Gardon Caennaise	May-sur-Orne
20	Association de pêche La Mayenne	May-sur-Orne
23	Les Pêcheurs de Pont d'Ouilly	Pont-d'Ouilly
36	L'Orne Fleurie	Thury-Harcourt



Appréciations vis-à-vis des espaces de pratique : parcours de pêche.



Promotion des parcours :

Taux de satisfaction : **13%**

Qualité de la signalétique / signalisation :

Taux de satisfaction : **13%**

Entretien des parcours et sécurisation :

Taux de satisfaction : **38%**

Intérêt des parcours :

Taux de satisfaction : **86%**



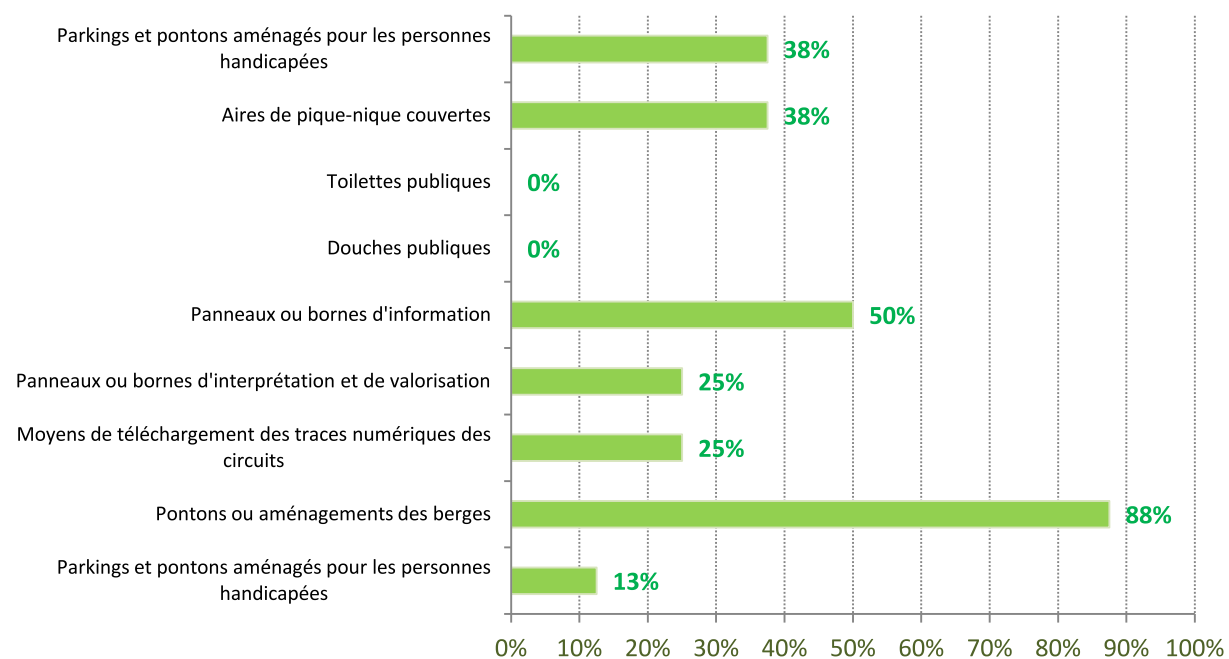
Pour chacun des items, le taux de satisfaction s'entend comme le rapport entre le nombre de réponses « Satisfaisant » - « Très satisfaisant » et le nombre d'opérateurs qui se sont exprimés.

0 Pas du tout satisfaisant
 1 Peu satisfaisant
 2 Assez satisfaisant
 3 Satisfaisant
 4 Très satisfaisant

Remarque

Les associations de pêche communiquent pas ou très peu avec les Offices de Tourisme, ce qui peut expliquer le taux de satisfaction faible sur la promotion des parcours.

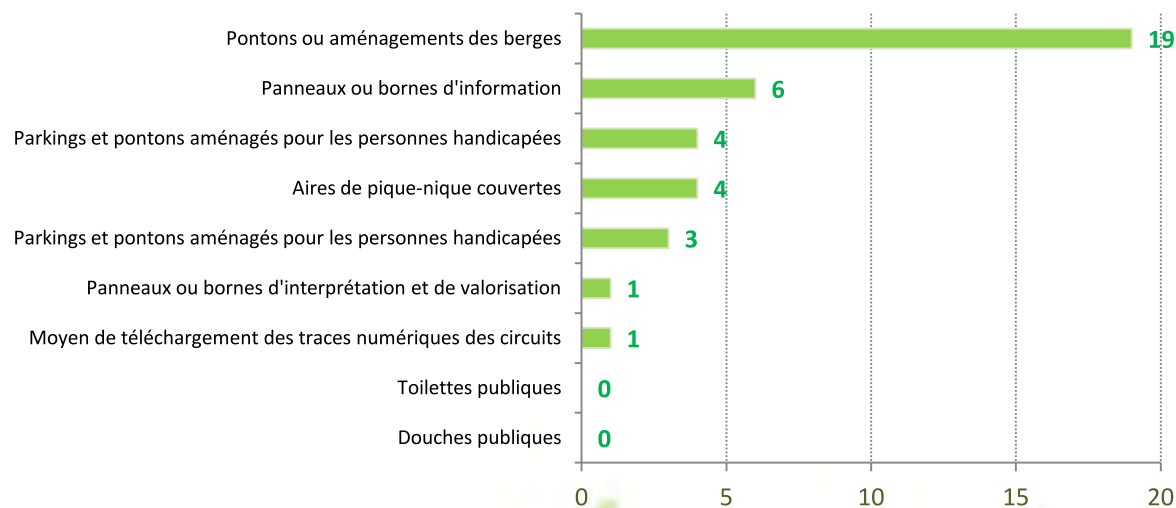
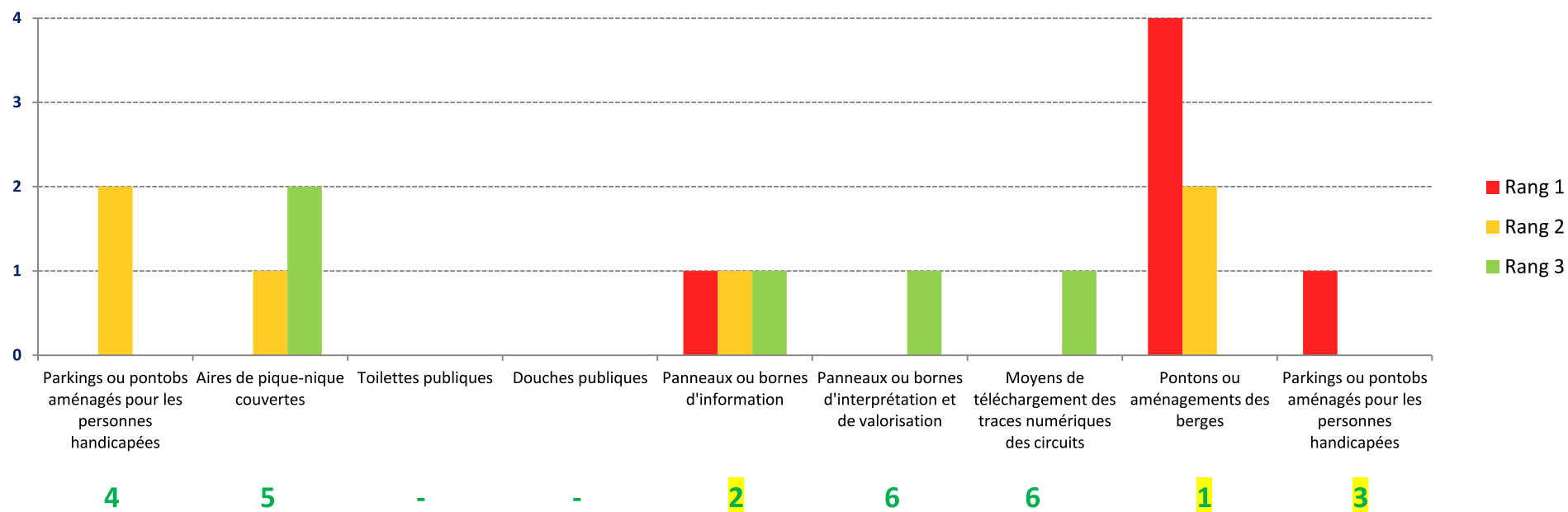
Equipements manquants ou insuffisants : parcours de pêche



Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu



Priorités en terme d'amélioration ou de création d'équipements : parcours de pêche



Classement en fonction
du nombre total
de points obtenus :

Rang 1 : 3 points
Rang 2 : 2 points
Rang 3 : 1 point

*Classement final établi à
partir du nombre de rang 1
cité puis en fonction du
nombre total de points
obtenus*

Priorités

Pontons et aménagements des berges
Panneaux ou bornes d'information
Parkings et pontons aménagés pour les personnes handicapées

Menaces potentielles - parcours de pêche

(facteurs externes qui pourraient mettre en péril l'utilisation des voies d'escalade)

- **Préservation et entretien des chemins** (5 citations) : dégradations des rives par les nuisibles, pollution, défaut d'entretien des berges des parcours,
- **Conflits d'usage et partage des espaces de pratique** (5 citations) : autorisation des propriétaires riverains, problème de partage des espaces avec les gens du voyage, privatisation des rives,
- **Aménagement du territoire** (2 citations) : arasement des barrages, aménagements d'axes routiers,
- **Réglementation** (1 citation) : respect des réglementations (braconnage),
- **Conditions climatiques** (1 citation) : pluviométrie insuffisante.

Espaces exploitables / Obstacles de développement : parcours de pêche

- Parcours au pied des rochers des parcs sur l'Orne (rive droite du Pont de la Bataille au viaduc de Clécy) / **Manque d'entretien des rives (beaucoup d'arbres empêchant la pratique de la pêche dans de bonnes conditions),**
- Plan d'eau privé de Tréprel / **Site privé,**
- Lieu-dit "Fausse rivière" en aval de l'île des Augniaux sur l'Orne (entre le pont du Vey et le pont de Cantepie) / **Manque d'entretien par faute de moyens.**



e. Espaces, sites et itinéraires de randonnée à vélo et opérateurs associés

Itinéraires et circuits cyclisme, cyclotourisme et vélorail

Activités : vélo, cyclisme, vélotourisme, vélorail

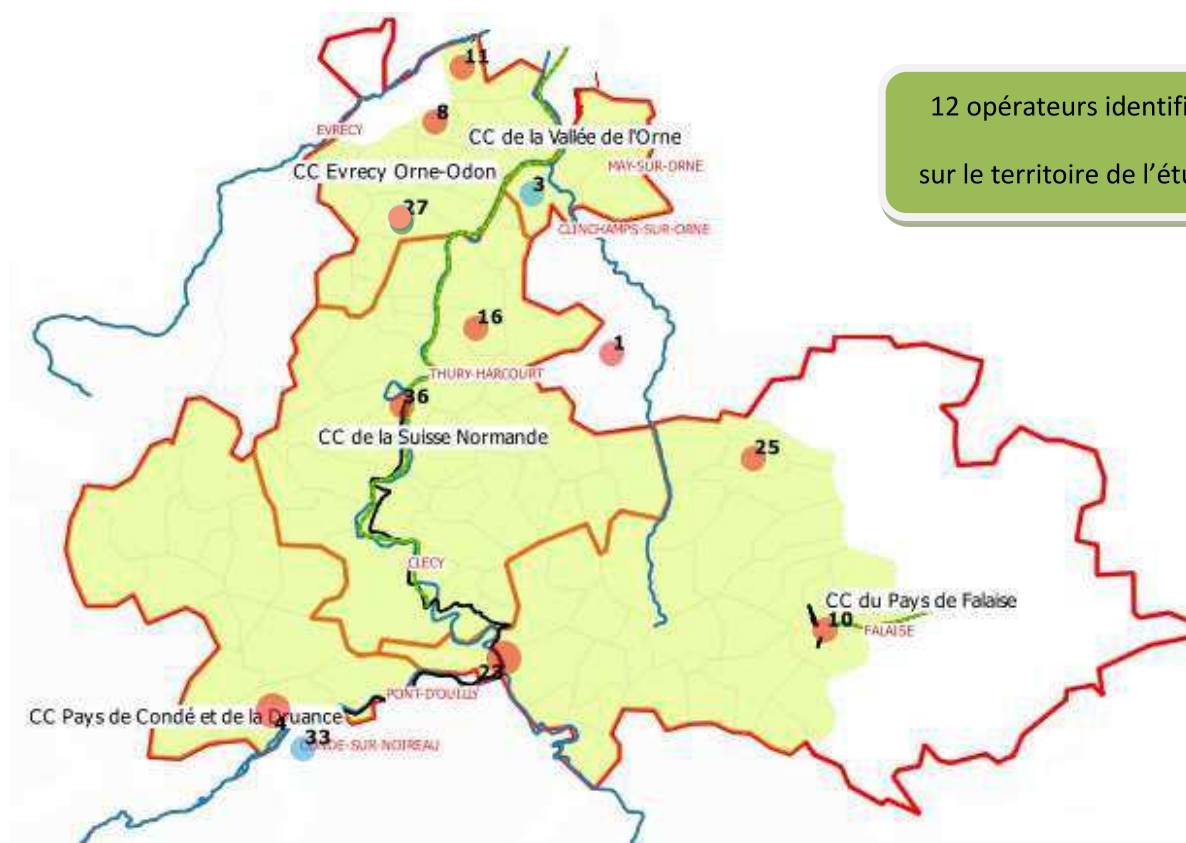
9 structures enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique
1	ABC Amicale Barbéry Cyclo	Barbery
4	Cyclos S.L.S.N	Condé-sur-Noireau
4	Etoile Cycliste Condé-sur-Noireau	Condé-sur-Noireau
8	Club 14 Mountain Bike Caen	Esquay-Notre-Dame
10	Club Cyclo de la Hoguette	Falaise
11	VSC Stoupefontainois	Fontaine-Etoupefour
25	Club cycliste du Laizon	Potigny
33	Vélorail des Collines normandes	Saint-Pierre du Regard
36	Union cycliste Harcourtoise "les diables verts"	Thury-Harcourt

3 structures non enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique
3	Association des Vélorails de la Vallée de l'Orne	Clinchamps-sur-Orne
16	Vélo racing club	Les Moutiers-en-Cinglais
27	Club U.V.S.H.	Saint-Honorine du Fay

Itinéraires vélo



12 opérateurs identifiés
sur le territoire de l'étude



Espaces, sites et itinéraires de VTT et opérateurs associés

Itinéraires et circuits VTT

Activités : VTT, raids-nature

11 structures enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique	
1	ABC Amicale Barbéry Cyclo	Barbéry	
2	Capa'Venture	Clécy	E
2	Centre de Pleine Nature Lionel Terray	Clécy	E
4	Cyclos S.L.S.N	Condé-sur-Noireau	
18	Les Accro'bike	May-sur-Orne	
23	Les Petits Suisses Normands	Pont-d'Ouilly	
23	Pont-d'Ouilly Loisirs	Pont-d'Ouilly	E
23	Suisse Normande Le Raid	Pont-d'Ouilly	
30	USSA Cyclo	Saint-Martin-de-Fontenay	
36	Kayak Club Thury-Harcourt	Thury-Harcourt	E
36	Union cycliste Harcourtoise "les diables verts"	Thury-Harcourt	

Itinéraires VTT



11 opérateurs identifiés
sur le territoire de l'étude

Zonage de l'étude
 Opérateur marchand
 Opérateur non marchand

Boucles VTT
 Communauté de communes

E Employeur



CONSTATS VELO CYCLOTOURISME

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
• 29 kilomètres de voie verte entre Caen et Thury-Harcourt, • 56 km de véloroute entre Thury-Harcourt et Condé sur Noireau, • 4 étapes de la Vélo Francette : Caen/Thury-Harcourt (29km) ; Thury-Harcourt/Pont-d'Ouilly (34 km) ; Pont-d'Ouilly/Condé-sur-Noireau-Flers (33 km) ; Pont-d'Ouilly La Roche d'Oëtren/Flers (30 km), • La fréquentation de la voie verte : - 300 000 passages estimés à Caen (Prairie), - 145 000 passages annuels mesurés à Feuguerolles, - 90 000 passages annuels estimés à Thury-Harcourt. • Des traces GPX de parcours cyclos sur le territoire indiquant des usages nombreux, • Des possibilités de créer des parcours pour tous les goûts, disponibles et facilement accessibles par la voie verte.	• Pas de circuit/boucle officiel existant au départ de la voie verte, • Pas de point d'accueil organisé et structuré, • Des places de parking insuffisantes en période d'affluence le long de la voie verte, • Aucun club FF Cyclisme sur le territoire, • Seulement 2 clubs affiliés FF Cyclotourisme (Condé-sur- Noireau et Barbéry).

CONSTATS VTT

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
• 800 km balisés et 38 circuits, • Circuits labellisés FFC sur les CDC de la Suisse Normande, Condé Intercom et du Pays de Falaise, • En 2015, 1700 connections sur le site FFC, • Des espaces aux potentialités indéniables, connues et reconnues, • Des usages de pratiques VTT sur tout le territoire de l'étude, • Des organisations VTT-Raid-Trail qui valorisent les territoires, • Beaucoup de traces « officieuses » téléchargeables en Open-data pour le territoire de l'étude.	• Pas de réseau officiel sur les CDC d'Evrecy Orne Odon et Vallée de l'Orne, • Pas d'espace aménagé pour des pratiques de VTT (bike Park ou zone spécifique VTT), • Des chemins et balisages parfois détériorés qui peuvent rendre la pratique difficile, • Pas de trace GPX téléchargeable sur les sites de la FFC et des OT.

ANALYSE

La pratique du vélo sous toutes ses formes est un sujet majeur de l'étude.

La mise en service progressive de la voie verte et les potentialités de développement des pratiques nécessitent d'accompagner les pratiquants par l'organisation d'offres de services adaptées aux formes de pratiques et aux motivations des publics variés.

Le territoire de l'étude compte plusieurs atouts et plusieurs paradoxes :

Premier paradoxe :

Dans les Communautés de Communes d'Evrecy Orne Odon et Vallée de l'Orne, des associations dynamiques sont capables d'animer le territoire par des événementiels majeurs (Xtrem VTT Trail et Raid des Conquistadors). Les traces GPS disponibles sur le net en Opensource montrent les nombreux usages des pratiques du « Vélo ».

Fort des potentialités qu'offre l'agglomération Caennaise toute proche, ce territoire semble avoir intérêt à accompagner les pratiquants en aménageant des espaces dédiés aux différentes pratiques du « Vélo » et à développer les services associés nécessaires.

Mais aucun circuit/boucle/itinéraire officiel n'est aujourd'hui disponible.

Deuxième paradoxe :

Le Pays Sud du Calvados est doté d'un espace VTT historique labellisé FFC. L'animation du territoire s'appuie majoritairement par l'organisation de manifestations d'intérêt local.

Mais l'espace VTT historique n'est pas animé par une manifestation d'ampleur interrégionale.

Troisième Paradoxe :

Sur les deux territoires, les pratiques et services spécialisés Cyclisme/Vtt sont quasi inexistantes ; la professionnalisation de moniteurs de Cyclisme semble insuffisante.

Les trois fédérations impliquées dans le développement du « Vélo » (UFOLEP, FFC et FFCT) se partagent les pratiquants licenciés sur le territoire sans réellement peser sur l'animation du territoire.

Mais ces réseaux ne sont pas mobilisés pour organiser et structurer les offres marchandes.

Les pratiquants « auto encadrés » sont majoritaires ; ils utilisent les espaces ouverts à la circulation. Ils pourraient être certainement les principaux consommateurs des futurs services et animations.

Les opérateurs offrent des services dédiés principalement à leurs clientèles (jeunes, groupes ou adhérents). Il serait souhaitable à partir de la voie verte d'organiser **des boucles de circuits de randonnée de différents niveaux** et pour tous les publics.

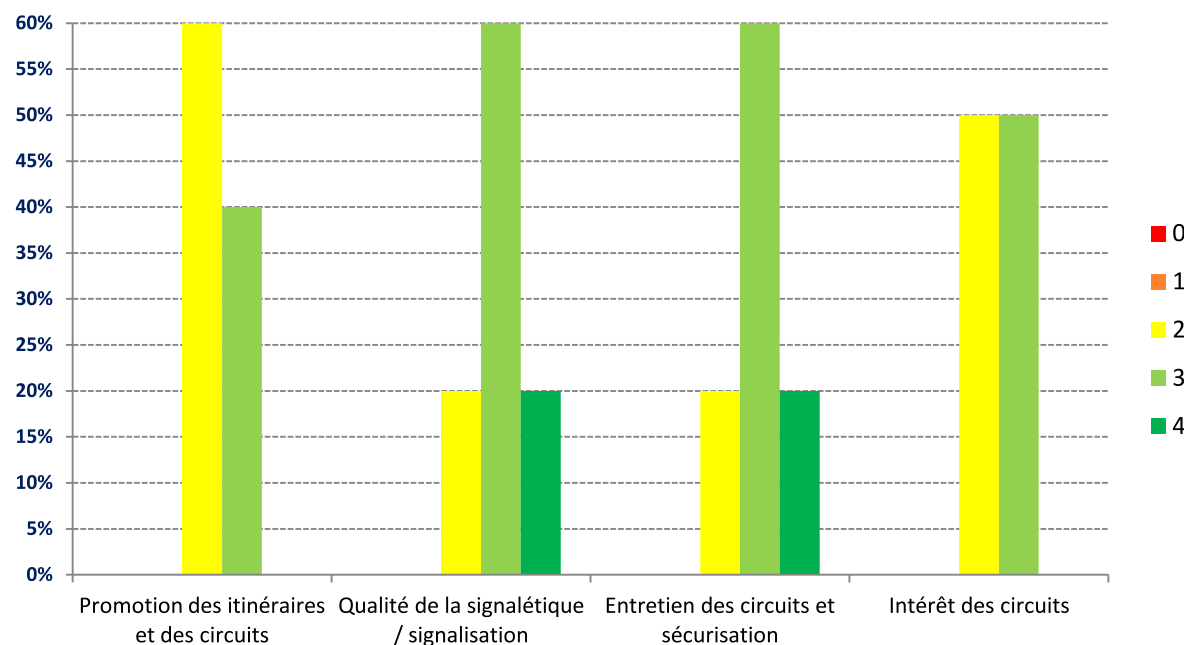
La « mise en Tourisme » des pratiques du Vélo est réduite à la valorisation des itinéraires (Vélo Francette ; Espace VTT FFC).

Des **zones spécifiques** VTT (zone ou parc de pratiques extrêmes) sont inexistantes.

Face aux nombreuses potentialités du territoire, il conviendrait d'approfondir l'étude pour dégager avec précision des pistes de réflexion.



Appréciations vis-à-vis des espaces de pratique VELO Cyclotourisme



Promotion des itinéraires et circuits :

Taux de satisfaction : 40%

Qualité de la signalétique / signalisation :

Taux de satisfaction : 80%

Entretien des circuits et sécurisation :

Taux de satisfaction : 80%

Intérêt des circuits :

Taux de satisfaction : 50%



Pour chacun des items, le taux de satisfaction s'entend comme le rapport entre le nombre de réponses « Satisfaisant » - « Très satisfaisant » et le nombre d'opérateurs qui se sont exprimés.

0

Pas du tout satisfaisant

1

Peu satisfaisant

2

Assez satisfaisant

3

Satisfaisant

4

Très satisfaisant

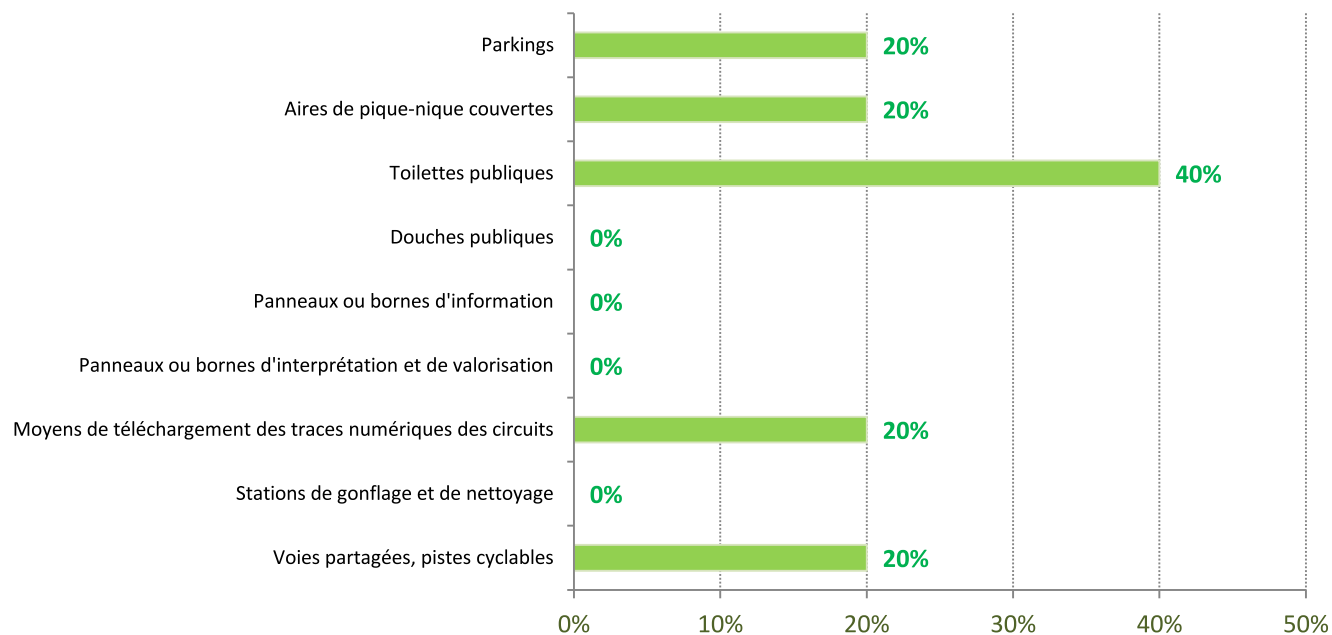
Sur les 9 opérateurs interrogés, 5 ont exprimé leur avis concernant les espaces de pratique ; elles sont toutes non marchandes.

Remarque

Les itinéraires actuellement disponibles sur le territoire sont : les voies vertes de la Suisse Normande et de l'Anté ainsi que la Vélo Francette. Il convient donc de relativiser les réponses.



Equipements manquants ou insuffisants VELO Cyclotourisme



Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu

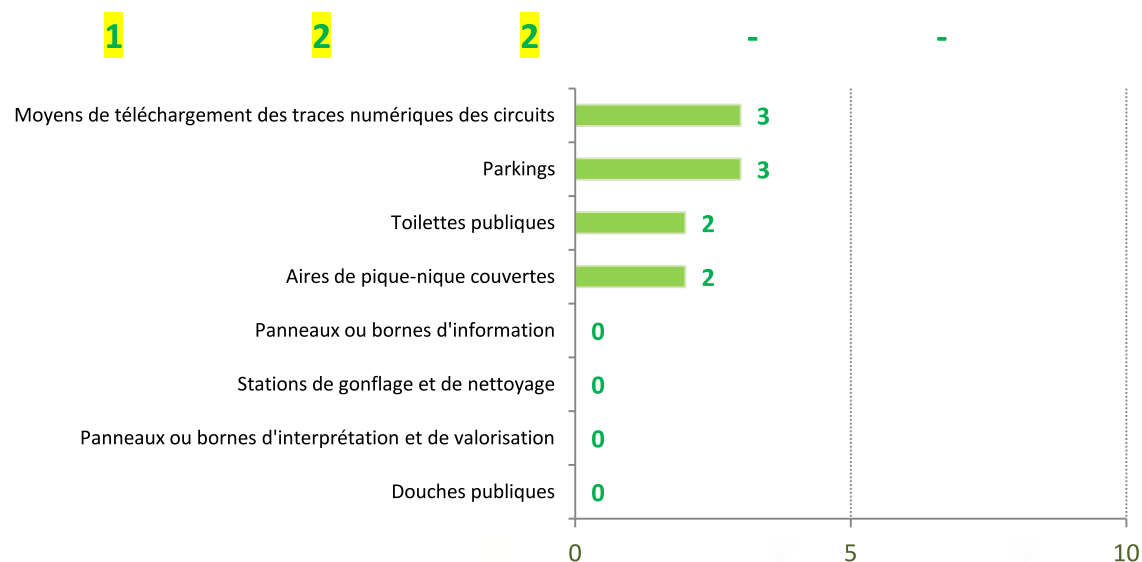
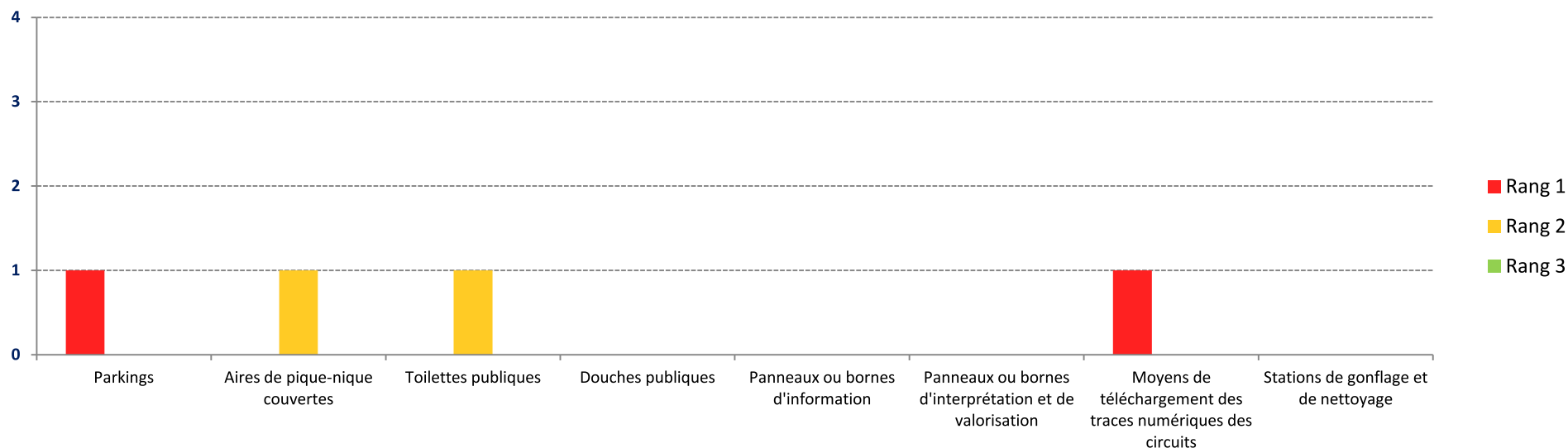
Rappel : 5 structures se sont exprimées, elles sont toutes non marchandes.

Remarque

Les besoins en équipements exprimés par les opérateurs du vélo / cyclisme / cyclotourisme sont relativement peu nombreux.



Priorités en termes d'amélioration ou de création d'équipements VELO Cyclotourisme



Classement en fonction
du nombre total
de points obtenus :

Rang 1 : 3 points
Rang 2 : 2 points
Rang 3 : 1 point

*Classement final établi à
partir du nombre de rang 1
cité puis en fonction du
nombre total de points
obtenus*

Priorités

**Moyens de téléchargement des traces numériques,
Parking,
Toilettes publiques.**



Menaces potentielles - VELO Cyclotourisme

(facteurs externes qui pourraient mettre en péril l'utilisation des itinéraires et circuits du cyclisme et du cyclotourisme)

Conflits d'usage et partage des espaces de pratique (2 citations) : développement de la pratique motorisée (quad, moto),

Comportement des usagers (2 citations) : comportement des automobilistes sur les voies partagées et déplacement des cyclistes en groupe,

Préservation et entretien des chemins (1 citation) : manque d'entretien des routes départementales ou communales,

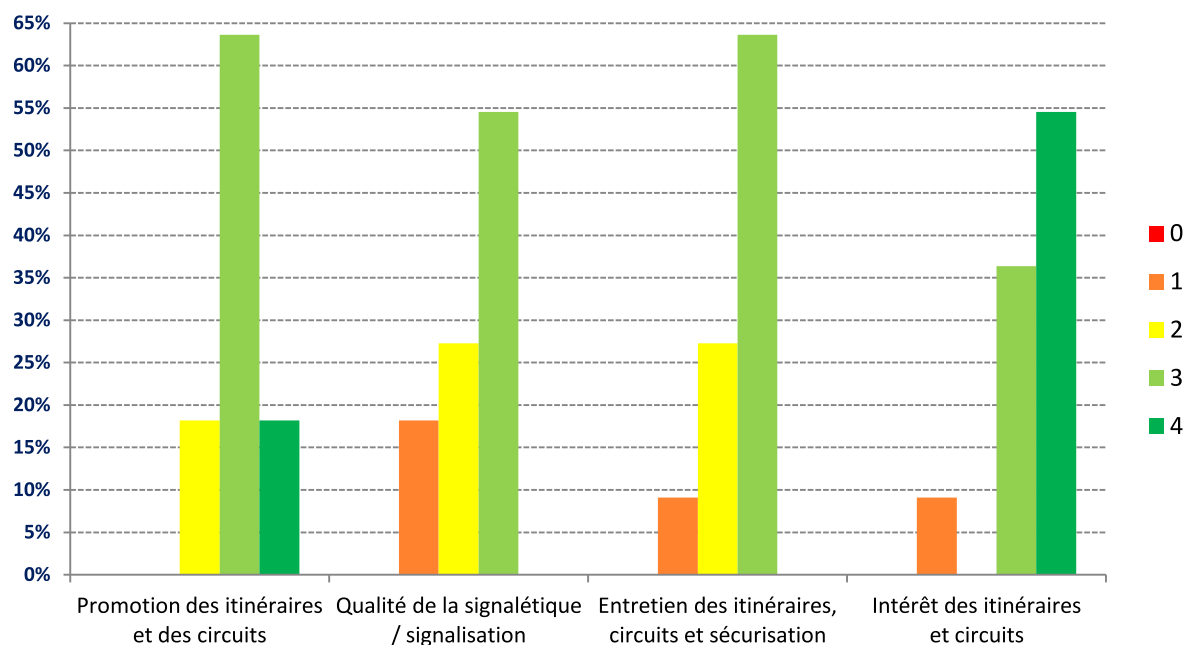
Signalétique / signalisation (1 citation) : sens interdits sur des routes qui peuvent être ouvertes aux cyclistes.

Espaces exploitables / Obstacles de développement

Pas de mention sur les activités vélo, cyclo, cyclisme.



Appréciations vis-à-vis des espaces de pratique VTT



Promotion des sentiers et circuits :

Taux de satisfaction : **72%**

Qualité de la signalétique / signalisation :

Taux de satisfaction : **55%**

Entretien des sentiers, circuits, sécurisation :

Taux de satisfaction : **64%**

Intérêt des sentiers et circuits :

Taux de satisfaction : **91%**

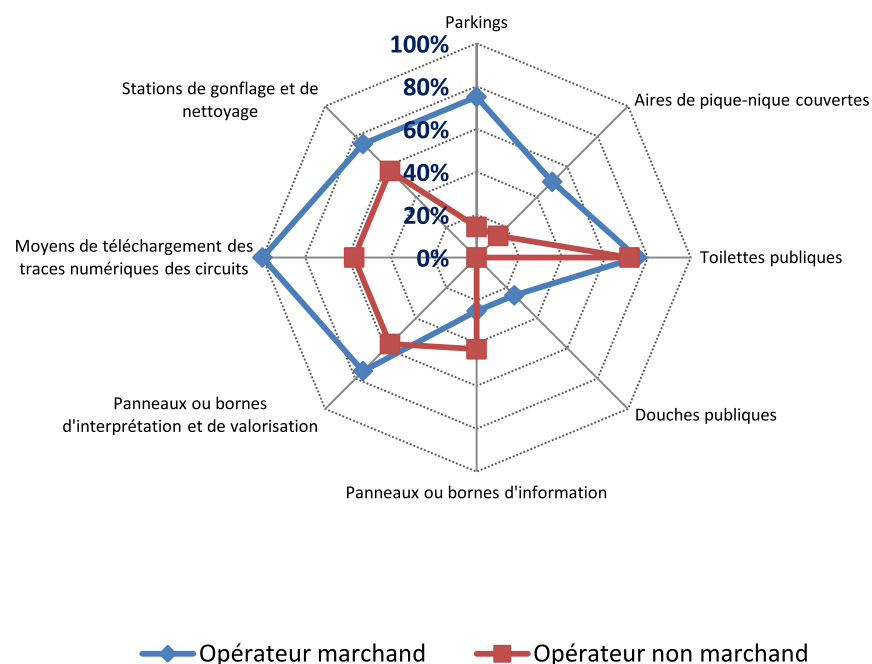


Pour chacun des items, le taux de satisfaction s'entend comme le rapport entre le nombre de réponses « Satisfaisant » - « Très satisfaisant » et le nombre d'opérateurs qui se sont exprimés.

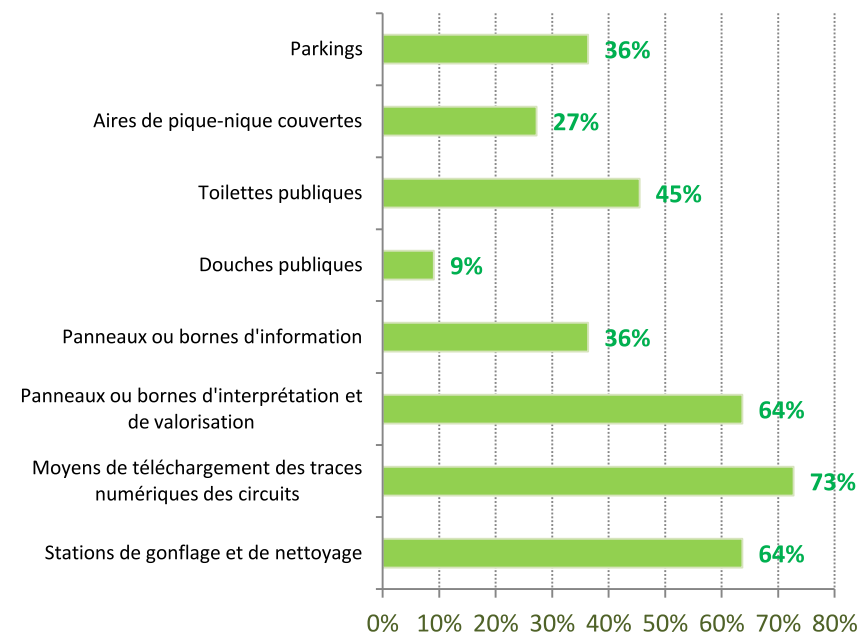
0 Pas du tout satisfaisant
 1 Peu satisfaisant
 2 Assez satisfaisant
 3 Satisfaisant
 4 Très satisfaisant



Equipements manquants ou insuffisants VTT



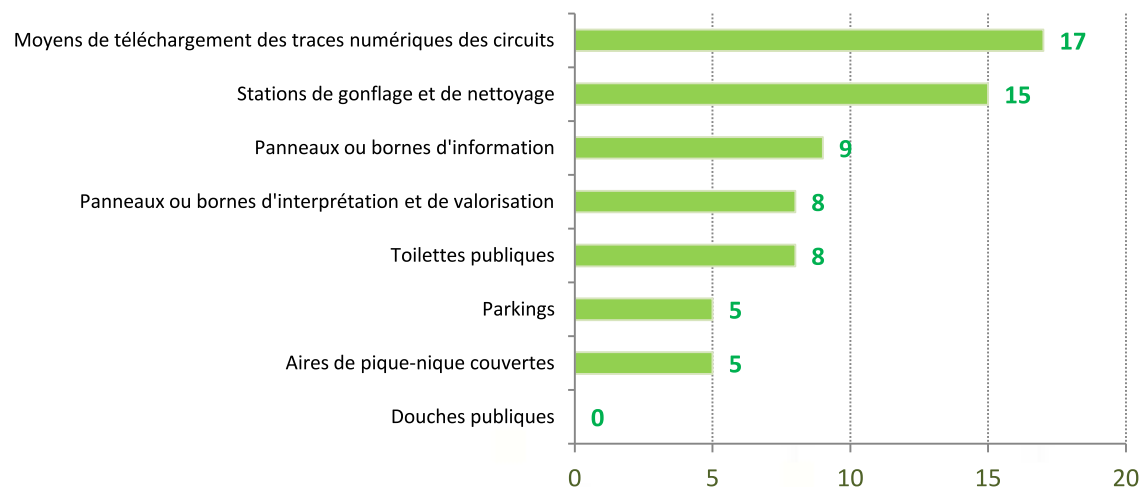
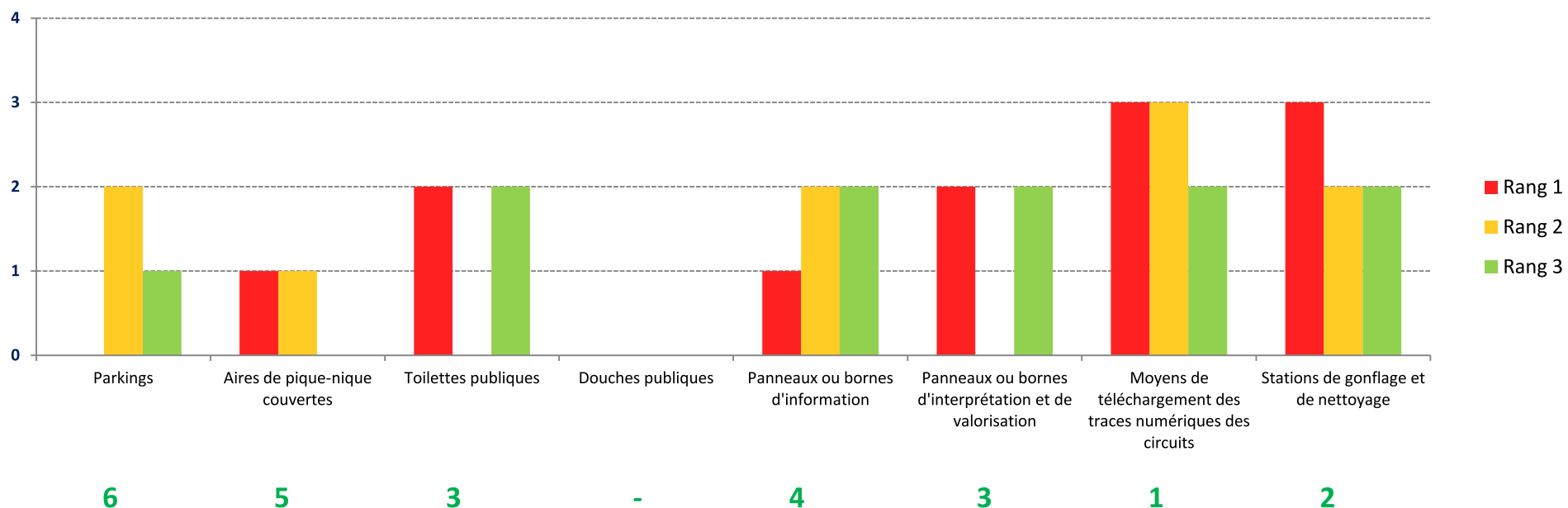
Part des opérateurs ayant cité un équipement manquant et/ou insuffisant



Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu



Priorités en termes d'amélioration ou de création d'équipements VTT



Classement en fonction
du nombre total
de points obtenus :

Rang 1 : 3 points
Rang 2 : 2 points
Rang 3 : 1 point

*Classement final établi à
partir du nombre de rang 1
cité puis en fonction du
nombre total de points
obtenus*

Priorités

Moyens de téléchargement des traces numériques
Stations de gonflage et de nettoyage
Panneaux ou bornes d'information

Menaces potentielles - VTT

(facteurs externes qui pourraient mettre en péril l'utilisation des itinéraires et circuits VTT)

- **Préservation et entretien des chemins** (15 citations) : dont 6 citations pour les détériorations (pratique inappropriée sur les sentiers pédestres des engins motorisés), 2 citations pour les incivilités (non respect de l'environnement, vandalisme), 6 citations pour le manque d'entretien et la praticabilité des chemins,
- **Conflits d'usage et partage des espaces de pratique, sécurité** (12 citations) : dont 6 citations pour le développement de la pratique motorisée (quad, moto) et la chasse sur des chemins non appropriés ou sites protégés et 6 citations pour l'accès aux chemins et sentiers (privatisation, fermeture des accès par les propriétaires, remembrement, agriculture aboutissant aux fermetures de chemin),
- **Réglementation** (5 citations) : très contraignante, privatisation,
- **Aménagement du territoire** (4 citations) : urbanisation (construction de zones pavillonnaires, axes routiers), chemins aseptisés, balisage insuffisant, privatisation.

Espaces exploitables / Obstacles de développement

- Pas d'espace clairement repéré mais des obstacles de développement bien identifiés :
 - Accessibilité, repérage (bornage des circuits),
 - Entretien des chemins pas toujours effectué.



f. Espaces, sites et itinéraires pour activités avec engins motorisés et opérateurs associés

Itinéraires et circuits engins motorisés

Activités : motocross, quad

2 structures enquêtées

Opérateurs	Lieu de pratique
MC Pierrefitte-en-Cinglais	Pierrefitte-en-Cinglais
Motoclub de Pont-d'Ouilly	Pont-d'Ouilly

1 structure non enquêtée

Opérateurs	Lieu de pratique
Motoclub de Clécy	Clécy

Itinéraires et circuits motorisés



CONSTATS

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Les sites d'activité : • 2 terrains de motocross (Clécy et Pontd'Ouilly), • Un espace dédié à la randonnée terrestre motorisée à Pierrefitte-en-Cinglais. Les acteurs : • 2 clubs de motocross et 1 club de moto Enduro et de randonnée, • Une association de quad et des opérateurs professionnels basés en dehors du territoire organisateurs potentiels de rassemblements. Pratiques et pratiquants : • Compétition annuelle d'Enduro (moto) organisée par le Motoclub de Pierrefitte en Cinglais (350 participants, circuit de 75 km autour de Pierrefitte en Cinglais traversant 10 à 12 communes), • Des randonnées organisées par des associations dans le respect des règles et des autres usagers.	• Une pratique auto-encadrée ou « libre » parfois peu soucieuse du respect d'autrui et des contraintes environnementales, • Pas de chiffres de fréquentation annuelle, • Pas de données socio-économiques disponibles, • Pas d'information sur les pratiquants (origines, nombres, motivations,...).

ANALYSE

Les pratiques motorisées terrestres sont diversifiées. Le Moto Cross utilise des circuits sécurisés et réglementés qui ne posent pas de problème majeur de conflit d'usage. Les pratiques de randonnée à véhicule terrestre motorisé (V.T.M.) mal maîtrisées, peuvent générer des conflits d'usages variés (bruits, vitesse, sécurité, dégradation des chemins,...). La majorité des pratiquants peu soucieux du respect d'autrui semblent être des pratiquants libres. Les associations interrogées soulignent leurs soucis d'encadrer les pratiques pour respecter les sites, les autres usagers et les riverains. Le développement de ces pratiques va certainement croître avec l'arrivée sur le marché de matériels toujours plus attractifs et adaptés. Des véhicules électriques seront certainement mis sur le marché dans l'avenir.

Les concentrations de V.T.M. sur la voie publique doivent faire l'objet de procédures de déclaration ou d'autorisation auprès de la préfecture art. R331-18 à 34 (c. sport).

La loi Lalonde pose le principe de l'interdiction de la circulation hors-piste des véhicules à moteur. Ils ne sont autorisés à circuler que sur trois types de voies :

- les voies classées dans le domaine public routier,
- les chemins ruraux,
- les voies privées dès lors qu'elles sont ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur.

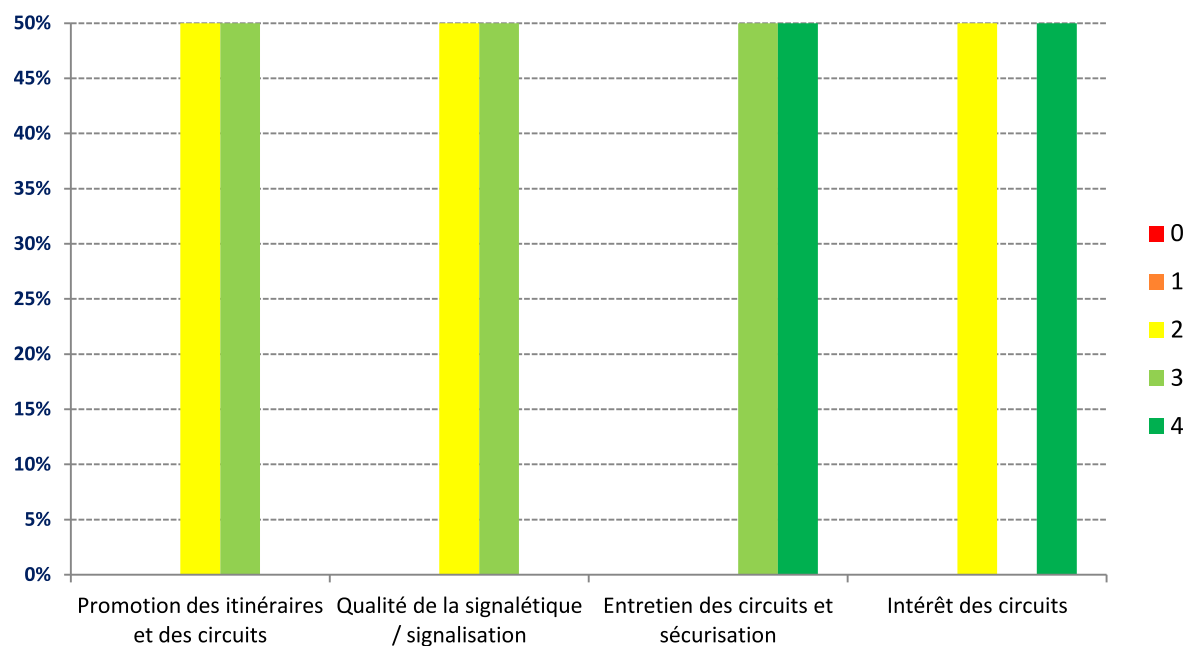
Les réseaux sociaux permettent à des groupes de personnes d'organiser des rassemblements officieux hors réglementation.

Face à cette problématique, le territoire peut travailler sur plusieurs options :

- **Laisser faire** et gérer les difficultés au cas par cas,
- **Réglementer** pour limiter l'accès aux véhicules terrestres motorisés,
- **Aménager** des espaces, boucles et circuits dédiés aux Véhicules Terrestres Motorisés,
- **Accompagner** les opérateurs marchands (aujourd'hui inexistants sur le territoire et sans doute peu probables à l'avenir) à la structuration de ces nouveaux espaces.

Il conviendrait de qualifier précisément les difficultés et de **définir une stratégie Véhicule Terrestres à Moteur** sur l'ensemble du territoire. Selon la stratégie définie, les préconisations d'aménagement et d'accompagnement du développement des pratiques seront différentes.

Appréciations vis-à-vis des espaces de pratique



Promotion des itinéraires et circuits :

Taux de satisfaction : 50%

Qualité de la signalétique / signalisation :

Taux de satisfaction : 50%

Entretien des circuits et sécurisation :

Taux de satisfaction : 100%

Intérêt des circuits :

Taux de satisfaction : 50%



Pour chacun des items, le taux de satisfaction s'entend comme le rapport

entre le nombre de réponses « Satisfaisant » - « Très satisfaisant » et le nombre d'opérateurs qui se sont exprimés.

0

Pas du tout satisfaisant

1

Peu satisfaisant

2

Assez satisfaisant

3

Satisfaisant

4

Très satisfaisant

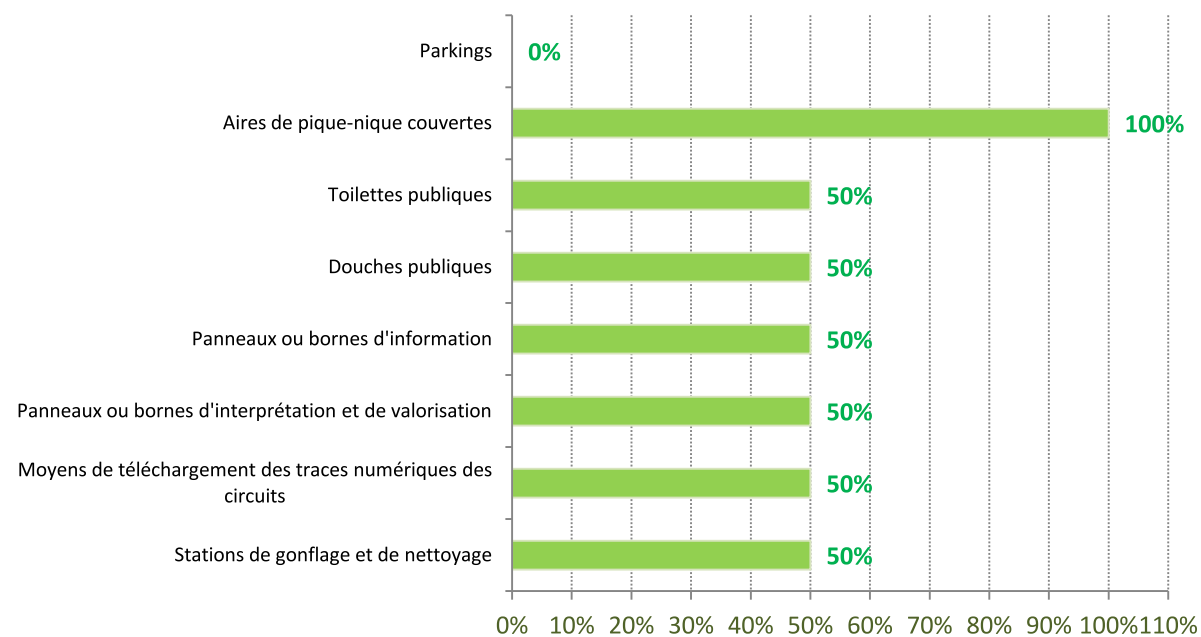
Seuls 2 opérateurs se sont exprimés sur cet item.

Remarque

Certains opérateurs participent à l'entretien des chemins.



Equipements manquants ou insuffisants



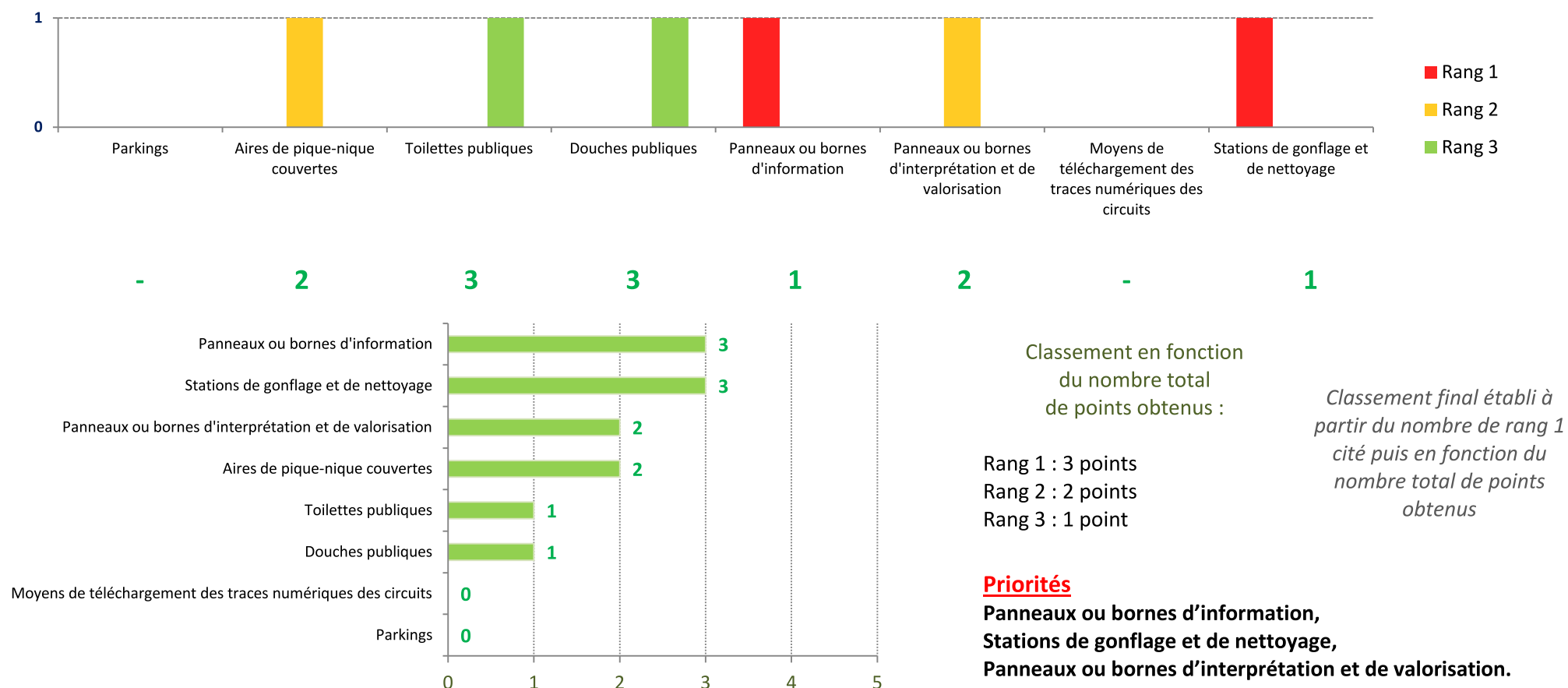
Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu

Remarque

Seuls 2 opérateurs se sont exprimés sur cet item.



Priorités en termes d'amélioration ou de création d'équipements



Menaces potentielles

(facteurs externes qui pourraient mettre en péril l'utilisation des itinéraires et circuits engins motorisés)

- **Réglementation** (4 citations) : réglementation excessive s'agissant des loisirs verts motorisés (Natura 2000, ONCFS, arrêtés municipaux) et évolution des normes environnementales,
- **Organisation de la pratique** (3 citations) : manque de structuration de l'activité notamment en raison du faible nombre de pratiquants et des difficultés à trouver des volontaires pour assumer la responsabilité de président,
- **Comportement des pratiquants** (2 citations) : vitesse excessive et pratique sur des sites interdits,
- **Sites de pratiques** (2 citations) : mauvaise connaissance des sites potentiels de pratique (hors moto-cross), souhait d'avoir des sites dédiés pour la moto verte et le quad,
- **Conflits d'usage et partage des espaces de pratique** (2 citations) : pratique des sports motorisés sur des chemins inadaptés.

Espaces exploitables / Obstacles de développement

Espaces, sites et itinéraires	Activité	Obstacles
Les chemins de la commune de TREPREL	Activités motorisées de nature	Manque de compréhension de la municipalité
Certains champs plats sur le plateau entre la vallée du Noireau et la vallée de l'Orne	Activités motorisées de nature – organisation de courses de prairies	Terrains privés Manque de moyens logistiques pour répondre aux exigences de la réglementation



g. Espaces, sites et itinéraires « activités aériennes » et opérateurs associés

Aires d'envol et d'atterrissage (aérodrome compris)

Activités : Vol Libre (parapente, deltaplane), Para-moteur, Montgolfière, Aéronautique, Vol à Voile (planeur), Ultra Léger Motorisé, Aéromodélisme.

8 structures enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique	
7	Aéro Classic Falaise	Damblainville	
7	Aéroclub Falaise	Damblainville	
7	CFP Caen Falaise	Damblainville	
7	Falaise Modèle Club	Damblainville	
29	Adventure Paramoteur	Saint-Laurent de Condel	G
32	As Icare	Saint-Omer	
32	Suisse Normande Parapente	Saint-Omer	
32	Plaine Attitude	Saint-Omer	E

2 structures non enquêtées

Opérateurs		Lieu de pratique	
7	Montgolfière 1-11	Damblainville	
24	Element Air	Port-en-Bessin	



10 opérateurs identifiés
sur le territoire de l'étude



CONSTATS

POINTS FORTS	POINTS FAIBLES
Vol libre parapente : • Deux sites dont l'orientation correspond à celle des vents dominants (Saint-Omer et Saint-Marc d'Ouilly), sites « thermiques » à fort potentiel pour le vol de distance (record du site 270 km par le Normand, champion du monde, Honorin Hamard) • Pentcs écoles proches, décollages et atterrissages propices à l'apprentissage et à la formation • La ligue et la fédération sont propriétaires de certains sites Les sites d'activité vol libre (parapente) : <u>Sites écoles et spécialistes</u> • Saint Omer : deux décollages ouest et sud (200 pilotes fréquentent ce site), • Saint-Marc-d'Ouilly Nord Est : site intéressant, • Mont du Père (site propriété FFVL). <u>Sites de spécialistes</u> • Près de Thury-Harcourt : La roche à Bunel Est, • Ouffières, • Noron-l'abbaye, près de Falaise (site de treuil), • Aunay sur Odon, • Berjou. Les acteurs : • 2 opérateurs privés exploitent le site de Saint-Omer, • 2 associations animent le territoire dans une logique d'excellence : Suisse Normande Parapente et As Icare. Aéronautique, Vol à Voile : Les deux activités s'organisent à partir de l'aérodrome de Damblainville. Les clubs d'aéronautique et de vol à voile ne sont pas professionnalisés, pour autant, les pilotes formateurs ont la possibilité de proposer des baptêmes de l'air, des promenades en avion et des cours de pilotage. L'offre est répertoriée sur le site du CDT 14. Organisations de rassemblements annuels de niveau inter-régional ou national (Championnats de France de Voltige Elite, Rallye Aérien national, rassemblements de vol à voile).	• Pas de chiffre de fréquentation annuelle, • Pas de donnée socio-économique disponible, • Pas d'information sur les pratiquants (origines, nombres, motivation...). Vol Libre : • Les sites de Saint Omer sont très fréquentés tant par les pilotes que par le public de passage (plusieurs centaines au cours d'une « belle » journée). Aucune structure d'accueil (toilettes notamment). • Les « sites en sud » sont fortement limités par les restrictions aériennes (quasi impossibilité de faire des cross vers la mer). Aéronautique et Vol à Voile : • Pas ou peu de démarches pour s'ouvrir aux publics non licenciés, • Règlementation direction générale de l'Aviation civile (DGAS) difficile à appréhender pour une structure associative, • Pas de professionnalisation des activités.

ANALYSE

Les pratiques aériennes, motorisées ou non, nécessitent des plates-formes techniques très différentes. Le parapente, la montgolfière et le para moteur demandent des aménagements succincts alors que l'aéronautique et le vol à voile nécessitent un aérodrome.

Les sites de Parapente de la Suisse Normande sont très importants pour le développement de la discipline en Normandie. Deux des trois écoles professionnelles normandes utilisent les sites. La société « Plaine Altitude » est implantée à Saint Omer. Deux associations animent le territoire et ont permis à la FFVL d'organiser des Championnats de France jeunes de parapente en 2013 à Saint Omer.

Certains aménagements légers semblent indispensables sur les principaux sites d'envol de Parapente pour améliorer la sécurité des pratiquants et des promeneurs. (panneaux d'information et de signalisation, toilettes, aménagement des aires d'envol, étêtatement des arbres dangereux,...).

Les pratiques Aéronautiques et de Vol à Voile sont essentiellement associatives. Les structures organisent régulièrement des événements de niveau national qui contribuent à l'économie locale. Ces associations ne sont pas organisées pour accueillir des touristes en grand nombre. La réglementation actuelle impose aujourd'hui à ces associations de s'engager dans une professionnalisation économiquement risquée. La Fédération Française d'Aéronautique va proposer des nouvelles licences dédiées aux pratiquants occasionnels. Il sera certainement intéressant d'étudier la faisabilité de professionnaliser la plate-forme de Damblainville et d'ouvrir les pratiques aériennes aux touristes.

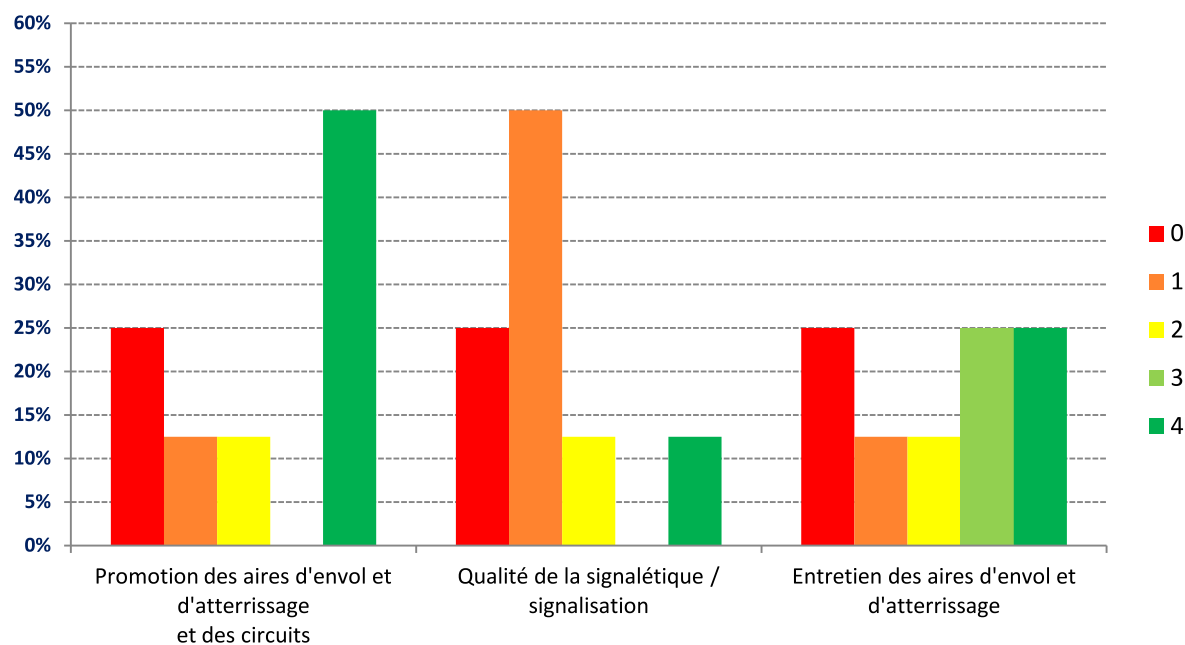
Les conflits d'usages avec les riverains sont principalement liés aux nuisances sonores. Les avions électriques ne sont pas encore sur le marché. Ils seront certainement trop onéreux pour des associations aux équilibres financiers précaires.

La limitation de l'espace aérien par la direction générale de l'Aviation civile (DGAC) réduit les possibilités de vol pour l'ensemble de pratiques aériennes du territoire.

Ces activités ne sont pas négligeables économiquement. En volume, les activités ariennes totalisent sur le territoire un budget estimé à 600 000€ (enquête opérateurs), Pour mémoire, l'équitation du territoire présente un budget proche de 445 000€.



Appréciations vis-à-vis des espaces de pratique



Promotion des aires d'envol et d'atterrissage :

Taux de satisfaction : **50%**

Qualité de la signalétique / signalisation :

Taux de satisfaction : **13%**

Entretien des aires d'envol et d'atterrissage :

Taux de satisfaction : **50%**



Pour chacun des items, le taux de satisfaction s'entend comme le rapport

entre le nombre de réponses « Satisfaisant » - « Très satisfaisant » et le nombre d'opérateurs qui se sont exprimés.

0

Pas du tout satisfaisant

1

Peu satisfaisant

2

Assez satisfaisant

3

Satisfaisant

4

Très satisfaisant

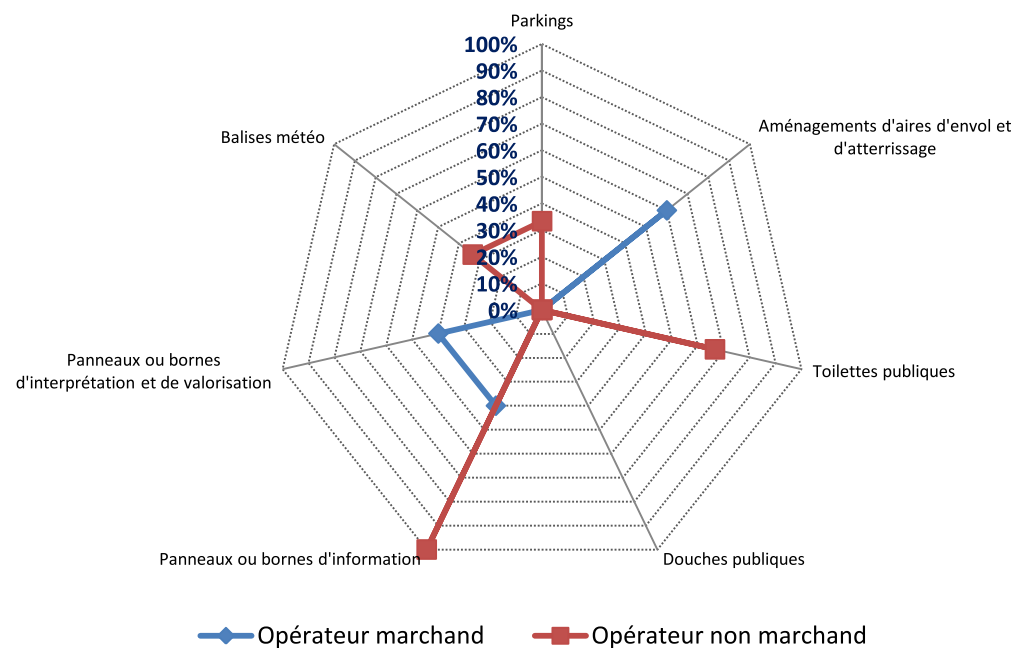
Remarques

Des efforts doivent être portés sur l'entretien des aires d'envol et d'atterrissage, l'amélioration de la qualité de la signalétique et de la signalisation.

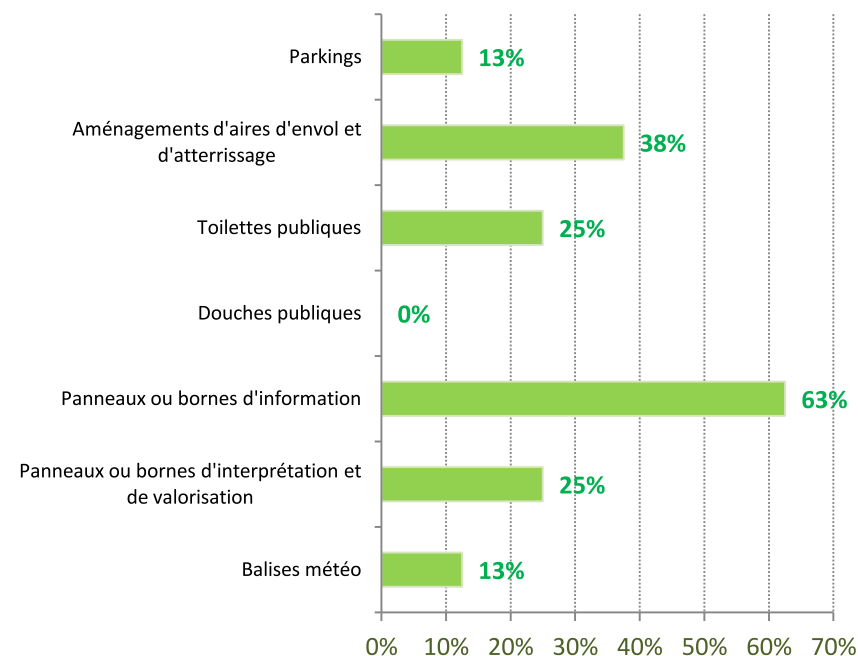
La promotion des sites est perçue différemment selon les activités et les opérateurs. Les opérateurs marchands sont moins satisfaits ou plus exigeants que les opérateurs non marchands.



Equipements manquants ou insuffisants



Part des opérateurs ayant cité un équipement manquant et/ou insuffisant (en % des opérateurs)



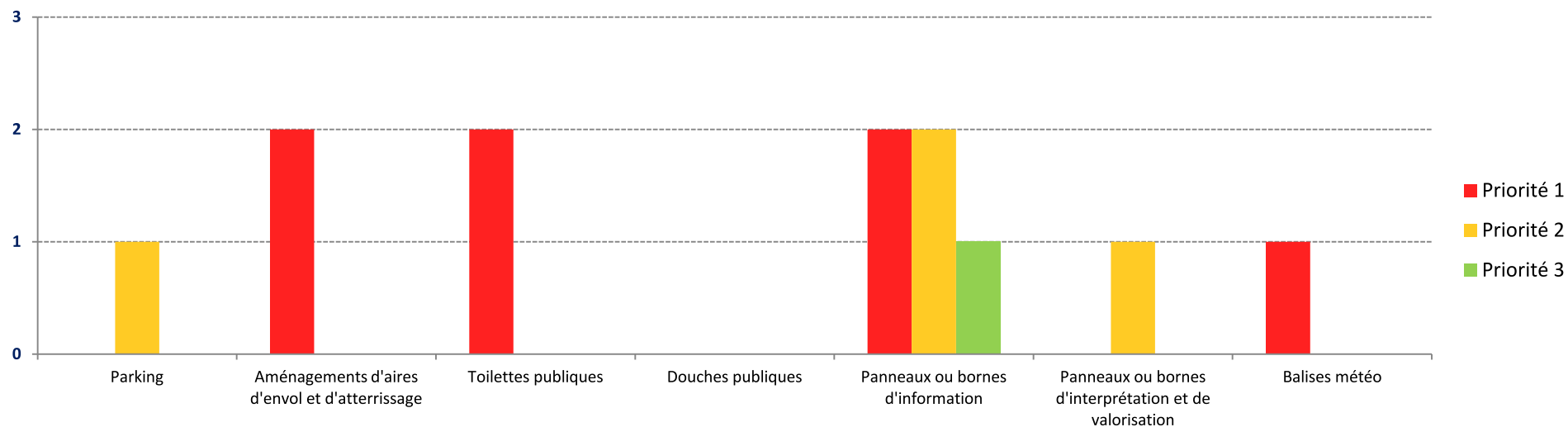
Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu

Remarques

Panneaux ou bornes d'information
Aménagements d'aires d'envol et d'atterrissage
Toilettes publiques
Panneaux ou bornes d'interprétation et de valorisation



Priorités en termes d'amélioration ou de création d'équipements



Classement

4

2

2

-

1

4

3



Classement en fonction
du nombre total
de points obtenus :

Rang 1 : 3 points

Rang 2 : 2 points

Rang 3 : 1 point

Priorités

Panneaux ou bornes d'information

Toilettes et panneaux ou bornes d'interprétation et de valorisation

Aménagements d'aires d'envol et d'atterrissage

*Classement final établi à
partir du nombre de rang 1
cité puis en fonction du
nombre total de points
obtenus*

Menaces potentielles

(facteurs externes qui pourraient mettre en péril l'utilisation des aires d'envol et d'atterrissage)

- **Nuisances** (5 citations) : nuisances sonores pour les riverains liées à l'activité aérienne donnant lieu à des plaintes ou actions des riverains (litiges avec les riverains),
- **Réglementation** (3 citations) : réglementation aérienne, Natura 2000 (aménagement des aires d'envol et d'atterrissage),
- **Aménagement du territoire** (2 citations) : éoliennes,
- **Problèmes de sécurité** (2 citations) : accidentologie, non respect des zones aériennes,
- **Conflits d'usage et partage des espaces de pratique** (1 citation) : litiges avec les propriétaires, besoin d'autorisation des propriétaires,
- **Entretien des infrastructures** (1 citation) : coût d'entretien important des aérodromes.

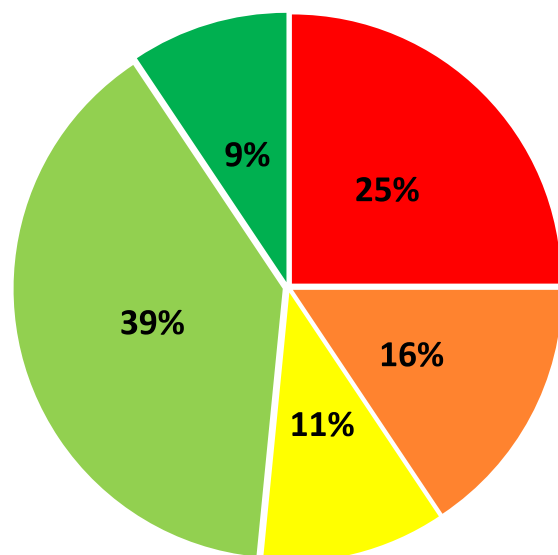
Espaces exploitables / Obstacles de développement

- Site de vol de Berjou / **Plus de terrain d'atterrissage,**
- Site d'Ouffières / **sous-espace aérien,**
- Visite et survol de Falaise et ses alentours / **Manque de temps, de bénévoles et de compétences pour mettre en place cet outil de promotion du territoire,**
- Possibilité de faire un site au bout de l'aérodrome avec une pente école idéale pour l'apprentissage (potentiel intéressant pour la CDC Falaise : activité parapente) / **Présence de plantes ou paillon qui interdisent la pratique,**
- Site des isles Bardel / **Refus de la commune,**
- Vallée de Trun (Chambois, Montormel, avec références à la seconde guerre mondiale) / **Manque de temps, de bénévoles et de compétences pour mettre en place cet outil de promotion du territoire,**
- Vallée de l'Orne (cheminement Pont-d'Ouilly - Lac de Rabodange-61) / **Manque de temps, de bénévoles et de compétences pour la mise en place d'une promotion du territoire,**
- Barrage de Saint-Philbert-sur-Orne, boucle (parapente) / **Autorisation des propriétaires des terrains.**



h. Relations avec les organismes de promotion touristique

Valorisation par les organismes de tourisme : Sur une échelle de 1 à 4, comment évaluez-vous la valorisation de votre établissement par les structures du tourisme (OT, CDT, CRT, ...) ?



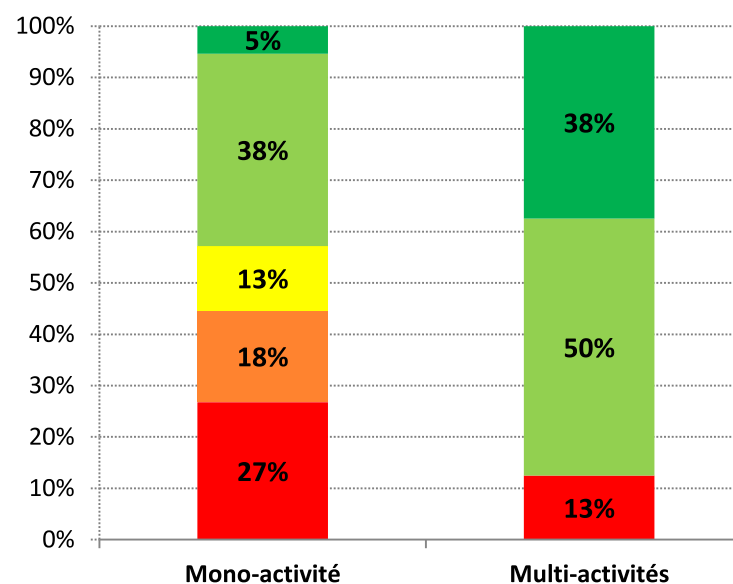
■ 0 ■ 1 ■ 2 ■ 3 ■ 4

Notation
moyenne

1,9 / 4

Taux de
satisfaction :

48%



Offre
« Mono-activité »

Note moyenne :

1,8 / 4

Taux de satisfaction :

43%

Offre
« Multi-activités »
(8)

Note moyenne :

3,0 / 4

Taux de satisfaction :

88%

0

Pas de communication
en lien avec les OT

1

Valorisation très insuffisante

64 répondants

2

Valorisation insuffisante

3

Valorisation satisfaisante

4

Valorisation très
satisfaisante

Remarques

Certains opérateurs non marchands ne souhaitent pas valoriser leur pratique via le réseau des OT. Les avis sont très partagés selon les opérateurs interrogés concernant la valorisation des établissements par les organismes de tourisme.

Cela pose le problème de visibilité de certains opérateurs (non adhérents aux OT).

Les opérateurs marchands s'estiment mieux valorisés que les non marchands.

Les opérateurs proposant une offre sportive « multi-activités » sont mis en avant par les organismes de tourisme. Cela reste très disparate pour les structures axées sur une seule activité et variable selon le type d'activité (équitation, pêche et les activités aériennes).

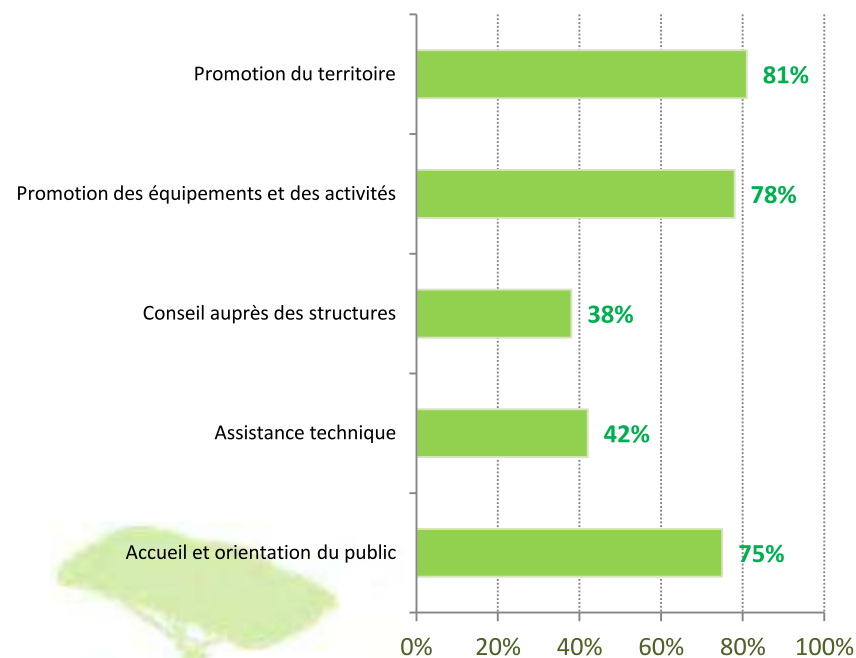
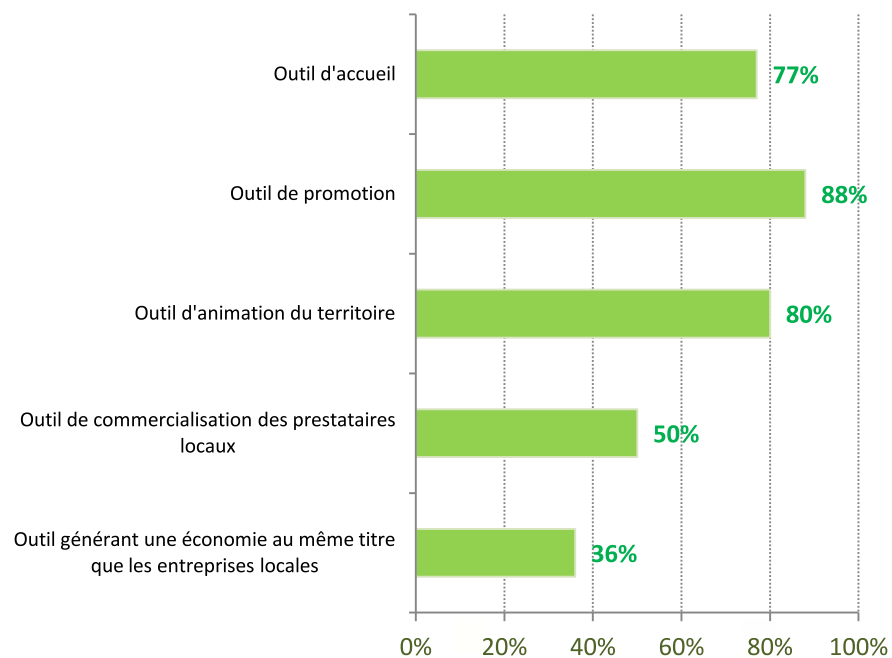
Catégorie d'activité	Activités motorisées de nature	Activités aériennes	Activités nautiques (CK et AA)	Activités cyclo /cyclisme /VTT	Activités de pêche	Activités de grimpe	Tir à l'arc	Activités pédestres	Activités équestres
Note moyenne/4	0,5	1,9	2,3	2,1	1,9	2,4	2,5	2,6	2,0
Taux de satisfaction	0%	29%	67%	60%	38%	75%	83%	79%	46%

Certains pourcentages sont à relativiser compte tenu du nombre de réponses obtenues (activités motorisées, Tir à l'arc, pêche)

La représentation des organismes de promotion touristique et les attentes des opérateurs

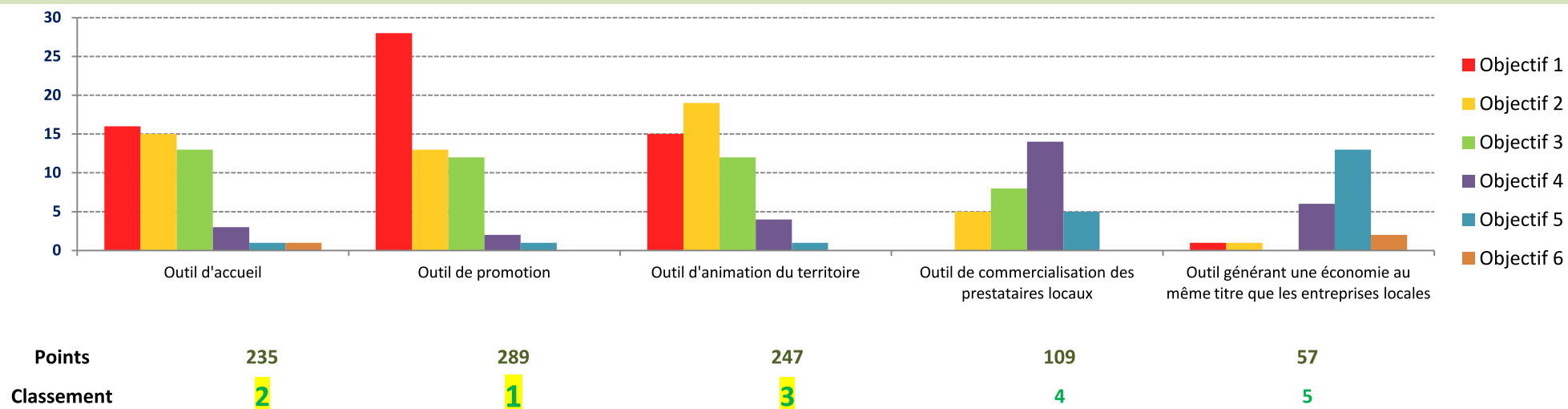
Rôle : Que représente pour vous un organisme de promotion touristique ?

Attentes : Qu'attendez-vous d'un organisme de promotion touristique ?

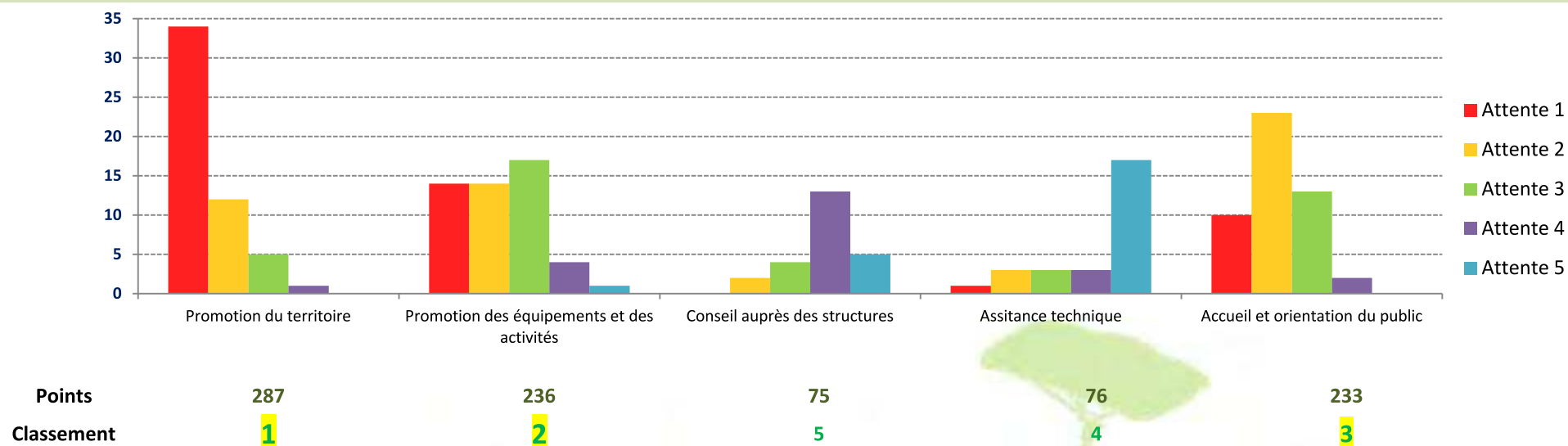


Nombre de citations rapportées au nombre d'opérateurs ayant répondu

Les représentations : rôles principaux d'un OT



Les attentes principales d'un OT



Classement final établi à partir du nombre de rang 1 cité puis en fonction du nombre total de points obtenus

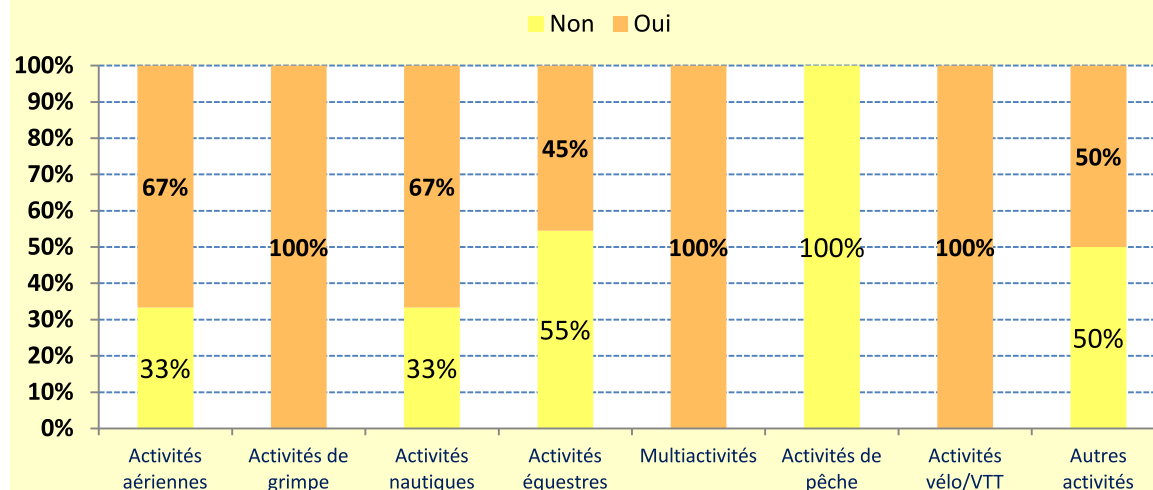
Classement en fonction du nombre total de points obtenus : Rang 1 : 3 points / Rang 2 : 2 points / Rang 3 : 1 point

Hébergement du public

Parmi les clients, avez-vous des demandes concernant les hébergements ? Si oui, comment les traitez-vous ?

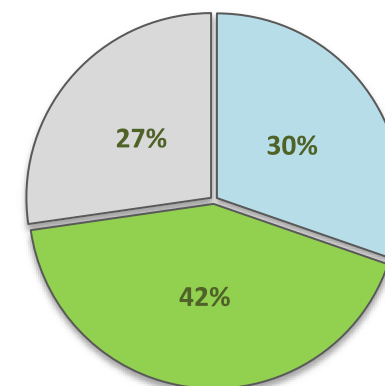
63% des opérateurs marchands déclarent devoir faire face aux demandes d'hébergement de la part de leur clientèle. Certains opérateurs marchands (soit 1/3) proposent une prestation d'hébergement en complément de l'encadrement des pratiques sportives. Faute de capacité suffisante en hébergement ou en l'absence de prestation d'hébergement de la part de la structure, ces opérateurs les orientent le plus souvent vers les hébergeurs partenaires s'il y a ou à défaut les dirigent vers les Offices de Tourisme.

Demandes d'hébergement selon les activités



Traitement des demandes d'hébergement

- Hébergement proposé par la structure
- Orientation vers les hébergeurs partenaires de la structure
- Orientation vers l'Office de Tourisme



Pensez-vous que les hébergeurs valorisent votre structure ?

Oui, parfaitement

27%

Oui, assez

41%

Non, pas suffisamment

32%

Non, pas du tout

0%

Pensez-vous qu'il faudrait développer des produits plus globaux comprenant une offre de services intégrés* ? Pourquoi ?

* : hébergement, restauration, activité sportive voire même transport

Oui

48%

Non

30%

Sans avis

22%

C'est une demande formulée par le public ou la clientèle (formules tout compris ou packages). Cela permettrait d'augmenter la clientèle touristique et de diversifier les publics accueillis et cela favoriserait par ailleurs le travail en réseau des acteurs sur le territoire et contribuerait à sa promotion et ainsi à son attractivité. Certaines structures se sont déjà lancées sur ce créneau ou sont prêtes à le faire.

Pour certains opérateurs dont l'affluence est très sensible aux conditions météorologiques (activités aériennes en particuliers), les formules packages ne sont pas adaptées. Pour d'autres, cela revient à une standardisation de l'offre d'activités et cela ne pourrait pas leur permettre de répondre au plus près des demandes de leurs usagers.

V. Synthèse, pistes et préconisations (par groupe d'activités)

A partir des forces et des faiblesses relevées et du questionnement des acteurs, les différents diagnostics ont permis d'élaborer un corpus de préconisations. Au delà des spécificités sportives, il semble judicieux de les regrouper autour de cinq dimensions :

- A. Les espaces Sites et Itinéraires (E.S.I.)
- B. La mise en Tourisme
- C. L'événementiel
- D. Les opérateurs
- E. L'accès aux E.S.I. et aux services

Ces dimensions sont en interaction. Seul un projet global « développement territorial et sports de nature » peut permettre l'opérationnalité des futures mises en œuvre. Cinq objectifs pourraient être identifiés :

1. Positionner la Suisse Normande comme "Destination Sports de Nature" du Grand Nord Ouest,
2. Inscrire les Espaces, Sites et Itinéraires de la Suisse Normande dans la catégorie Haut de Gamme,
3. Accompagner un développement maîtrisé des sports de nature soucieux de la préservation de l'environnement,
4. Intégrer les Sports de Nature et notamment leur accès à tous (jeunes, adultes, seniors, handicapés) dans le projet de développement territorial,
5. Anticiper les tendances de consommation des activités sportives et du tourisme.

**Sports de nature, éléments d'identité
de la Suisse Normande**

VELO/Cyclotourisme/Cyclisme/VTT

Les pratiques du vélo sous toutes ses formes est un des sujets majeurs de l'étude.

La mise en service progressive de la voie verte et les potentialités du territoire en terme de développement des pratiques nécessitent un accompagnement des pratiquants par une offre de services adaptée aux différentes pratiques et aux différents publics.

Préconisations :

Constituer un groupe de réflexion « Vélo-Cyclo-Cyclisme -VTT» dans l'objectif d'identifier les différentes approches, de les affiner et de construire une démarche stratégique globale d'aménagement, d'équipement, d'entretien et d'animation du territoire.



■ Pour les pratiques de VTT :

1. « Toilettage » de l'espace VTT FFC, avec refonte complète des fiches circuits ou « road book » et mise en ligne des traces GPX téléchargeables pour chaque circuit.
Améliorer l'entretien des espaces VTT (fléchage, contrôle, élagage,

nettoyage ...)

- a. Développer les connexions vers Falaise et les espaces VTT de Flers et Vire,
- b. Créer un espace VTT sur les CDC d'Evrecy-Orne-Odon et de la Vallée de l'Orne.

2. **Création d'espaces** « bike park » et zones spécifiques VTT comme par exemple :

- Feuguerolles-Bully : Carrière SMC, Bois de Maltot et ancienne carrière (Propriétaire Mr Pignet)
- May-sur-Orne (anciennes mines)
- Saint-Rémy-sur Orne (anciennes mines)

3. **Soutien à l'animation des espaces** par :

- a. La création ou l'amélioration d'offres de services dédiées aux touristes (familles, individuels,...),
- b. Le soutien aux organisations d'événementiels déjà existants,
- c. Le soutien à la professionnalisation des acteurs (secteur marchand et non marchand).

■ **Pour les pratiques du vélo, du cyclotourisme, du cyclisme :**

1. **Création de boucles balades thématiques (grand public)** en référence aux propositions des deux plans de valorisation touristique de la Vallée de l'Orne,
2. **Création de circuits cyclotourisme thématiques « tourisme »** destinés aux utilisateurs de la Vélo Francette et des cyclotouristes,
3. **Soutien à l'animation des espaces** (idem VTT).

■ **Pour l'ensemble des pratiques**

1. **Création de Points d'accueils Sports de Nature** sur la voie verte et la Vélo Francette,
2. **Mise en place de services** (station de gonflage et nettoyage, vente de kits réparation, location de vélos, wifi, toilettes, information, conseils...) :
 - Pont du Coudray (Rive droite)
 - Thury-Harcourt (Ancienne gare ou maison du Vélo ou Kayak

Club de Thury-Harcourt)

- Saint Rémy sur Orne (Musée de la Mine)
- Clécy (proximité de la base Lionel Terray)
- Pont-d'Ouille (Base de Plein air)
- Condé sur Noireau (Centre ville ou Château de Pontécoulant),

3. **Soutien à l'équipement d'opérateurs en Vélos et VTT à assistance électrique** (coopération entre la Maison du vélo et le FabLab de Caen),

4. **Développer des partenariats avec des loueurs de Vélo,**

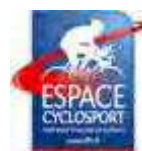
5. **Veiller à organiser la mise en tourisme** des espaces et des offres de services sur les sites internet des OT/CDT et CRT,

6. **Soutien aux initiatives des structures éducatives :**

- Plan « vélo » dans le cadre des animations extra scolaires des écoles (maîtriser le Vélo, développer des habiletés, apprendre à rouler sur une voie verte...),
- Accompagnement des projets « Vélo » dans le cadre de l'EPS et de l'UNSS (pratiques du Cyclotourisme et du VTT),
- Accompagnement des projets « Vélo itinérants » mis en place dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM).

7. **Identification des contributions possibles des réseaux nationaux** (fédérations, syndicats, France vélo tourisme...)

Pour information, liste des acteurs existants et caractéristiques de leur offre de services



Le réseau de la Fédération Française de Cyclisme :

Label site VTT FFC (le site de la Suisse Normande est labellisé FFC)
Espace Cycloport dédié aux pratiquants du cyclisme ou cyclotourisme sur route.

Le réseau de la Fédération Française de Cyclotourisme :

- Label base VTT FFCT (585€/an)
- Label Ville et Territoire Vélotouristique (500 à 2000€/an)



- Site dédié à la promotion du Cyclotourisme-Vélo en France



Syndicat Moniteurs de Cyclisme Français :

Ce syndicat crée des écoles « Moniteurs Cycliste Français ».

Il développe aussi des labels :

- **Le label "Guide VTT" MCF** : objectif de référencer et de valoriser les Tour-opérateurs et les Moniteurs spécialistes de l'activité,
- **Le label "Guide route" MCF** : objectif identique.

Les moniteurs ou établissements titulaires de ces labels ont une habilitation « opérateur de voyages » en nom propre ou via une agence de voyage.

Leur principale activité est basée sur l'encadrement de séjours avec prise en charge d'une organisation logistique permettant la gestion des bagages.



Le réseau UFOLEP avec un Comité Départemental impliqué dans l'organisation d'événementiels.

Pas de label disponible, pas de site dédié.



Canoë Kayak et pêche

La gestion des espaces de pratique pour les activités de Canoë Kayak et de pêche constitue la deuxième priorité de développement du territoire.

Dans la fiche « Espaces, Sites et Itinéraires de canoë-kayak et de pêche et opérateurs associés », nous avons identifié 4 défis à relever :

1. **Concilier les pratiques nautiques et de pêche,**
2. **Accompagner le développement des deux pratiques,**
3. **Valoriser les espaces traversés,**
4. **Sensibiliser les populations aux richesses patrimoniales du fleuve et des rivières et au respect des bons usages.**

La conciliation des pratiques du canoë-kayak et de la pêche se traitera principalement dans le cadre de la directive Cadre Eau et de l'aménagement du fleuve. A ce titre, la définition d'un plan d'itinérance canoë-kayak/pêche semble nécessaire pour la maîtrise du développement de ces pratiques. Deux logiques s'affrontent : le partage du fleuve et des parcours entre pêche et CK ou l'intégration des pratiques sur l'ensemble du linéaire. Ces deux logiques doivent être pesées, évaluées dans une perspective de développement de pratiques durables et soutenables.

■ Préconisations :

1. **Etablir un plan d'itinérance CK et pêche** avec les représentants de ces activités et les élus locaux,
2. **Maîtriser à terme les réserves foncières** pour garantir une « exploitation touristique » durable et soutenable du fleuve Orne (points d'embarquement et de débarquement, aires d'accueil, parkings,...),
3. **Aménager des points d'embarquement et de débarquement, des zones de parking, des aires de pique nique, des parcours de pêche et des pontons,**
4. **Traiter l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap** aux pratiques de pêche et de canotage,

5. **Aménager les zones de frayères** en créant des veines d'eau d'étiage pour faciliter le passage d'embarcations et créer des zones de tranquillité pour les alevins,
6. **Valoriser les espaces autour de points d'accueil et de points info eau** (Cf. Plan de Valorisation Touristique et Pédagogique de la Vallée de l'Orne de 2012 (CPIE Vallée de l'Orne),
7. **Développer des actions de sensibilisation éducative sur les pratiques nautiques et de pêche** en développant des classes d'eau et des produits « pêche et activités nautiques » à destination de publics ciblés (scolaires, ACM,...),
8. **Développer des balades nautiques** à destination des touristes (existantes sur Thury-Harcourt et Pont-d'Ouilly),
9. **Développer des « produits pêche »** à destination des touristes,
10. **Développer un événementiel grand public annuel ou biennal** pour marquer l'identité du territoire.



Activités de randonnée pédestre/Trail/Course d'orientation

Avec ses 1200 km d'itinéraires, le territoire est bien doté en chemins pédestres même si des circuits peuvent être encore créés ou améliorés. Ce potentiel peut permettre le développement de nouvelles pratiques pédestres (trail, rando santé, marche nordique ...) qu'il est souhaitable d'accompagner.

■ Préconisations concernant les espaces, sites et itinéraires :

1. **Développer des parcours trail** (course à pied nature) sur des itinéraires de randonnée pédestre ou VTT au départ des « Points d'accueil Sports de Nature ». Etudier la faisabilité et l'opportunité d'intégrer des spots ou une station trail. Vérifier le rapport coût / retombées économiques pour la collectivité,
2. **Accompagner et soutenir la création de cartes de Course d'Orientation** avec le Comité Départemental du Calvados de CO. Prioriser les projets qui concernent les bases de plein air et les établissements scolaires (collèges et lycées en priorité),
3. **Créer des circuits ou des boucles** proposés dans la fiche Espaces, Sites et Itinéraires de randonnée pédestre et opérateurs associés,
4. **Renforcer le réseau d'itinéraires dans les communautés de communes de la Vallée de l'Orne et Evrecy-Orne-Odon** sur les thématiques proposées dans l'étude de la valorisation de la Vallée de l'Orne,
5. **Développer la mise à disposition de traces GPX** des itinéraires sur les sites des Offices de Tourisme,
6. **Modifier certains itinéraires GRP** pour les rendre accessibles aux clients des hébergements existants,
7. **Organiser les départs de Randonnée** autour de « Points d'accueil Sports de Nature », lieux d'information et de services associés,
8. **Intégrer des boucles de Petites Randonnées** lors de la réédition du Topo Guide (demande du CDRP 14),
9. **Equiper les points stratégiques de toilettes publiques**,
10. **Veiller à améliorer l'entretien des sentiers**.

Préconisations concernant l'offre :

1. **Développer des offres de randonnées familiales « thématiques »** en saison touristique,
2. **Développer les pratiques de la marche nordique** pour les personnes du territoire et pour les touristes,
3. **Développer le concept de Rando Santé** pour les personnes du territoire en ciblant principalement des publics éloignés de la pratique des activités physiques. Professionnaliser si possible ces produits,
4. **Organiser annuellement un événement « Randonnée » d'ampleur Inter régionale** pour marquer le territoire,
5. **Recenser tous les organisateurs de randonnées** sur le territoire. identifier leurs besoins. Inciter ces organisateurs à revenir et à développer leurs organisations sur plusieurs jours,
6. **Initier un travail en réseau avec la FFRP** pour capter les groupes affiliés à la FFRP (Seine Maritime, région Parisienne,...). Tisser des relations et des échanges avec les réseaux de Seine Maritime, de l'Eure, du Nord Pas de Calais Picardie, de l'Île de France, des Pays de Loire et de la Bretagne,
7. **Accompagner les événements CO sur le territoire** (« Ca te dit night fever », raids nature,...),
8. **Travailler avec les organisateurs pour intégrer les activités CO/Rando/Trail dans un événementiel Sports de nature** à créer sur le territoire.



Activités de grimpe :

Les principaux sites d'escalade sont sur des Espace Naturels Sensibles (ENS) gérés par le Conseil Départemental. Un travail de fond est bien engagé pour améliorer l'accessibilité des sites et leur sécurisation. A terme, les sites d'escalade sur les ENS bénéficieront d'aménagements de qualité.



■ Préconisations :

Structurer et développer les espaces et les sites de pratiques :

1. Le Conseil Départemental du Calvados s'emploie à **maîtriser le foncier** et l'aménagement des espaces de Clécy, du Mont Myrrha, de Saint Rémy et de Potigny. La création « de secteurs découverte » sera nécessaire pour accompagner la demande pour les débutants (Cf. Enquête FFME 2014),
2. **Continuer la démarche de conventionnement des sites réaménagés**, en priorisant les secteurs découverte (l'enquête FFME 2014 démontre le besoin) puis les sites sportifs,
3. **Continuer les efforts d'aménagement des sites** et veiller à mettre en place une signalisation et une signalétique adaptées,
4. **Aménager des toilettes publiques** proches des sites de pratique. Prioriser le site des Rochers des Parcs à Clécy,

5. **Etudier la faisabilité d'ouvrir d'autres sites** sur des espaces repérés, mais appartenant à des propriétaires privés :

- Saint-Rémy,
- Pont-d'Ouilly,
- Thury-Harcourt,
- Nord de Thury-Harcourt,
- Etudier la création d'un site « grimpe » au nord de Thury-Harcourt géré par un ou plusieurs opérateurs marchands (escalade, via ferrata, PAH, grimpe encadrée dans les arbres).

Promouvoir les sites et les services :

1. **Promouvoir les sites** répondant au cahier des charges FFME sur les sites internet des OT, CDT et CRT. 2 sites à promouvoir actuellement : Mont Myrrha et Rochers des Parcs. Promotion par rapport :
 - a. à l'intérêt technique et à la qualité de l'aménagement (topo guide en ligne,...),
 - b. à l'intérêt écologique et paysager par la création de panneaux d'interprétation, de documentations destinées aux pratiquants,...,
 - c. aux types de pratiques et de pratiquants (débutants, débrouillés, experts, individuels, familles, groupes, groupes présentant un handicap,...),
 Ces pratiques peuvent être encadrées ou auto-encadrées.
2. **Travailler en réseau** avec les autres acteurs du Tourisme pour structurer les offres et les services.

Activités équestres :

Structurer et développer les espaces et les sites de pratique :

1. **Etudier un itinéraire autour du centre équestre d'Evrecy** situé au nord de la forêt de Grimbosq en lien avec la création d'itinéraires VTT,
2. **Etudier la faisabilité du développement d'accueil de Tourisme Equestre autour du Château de Pontécoulant** utilisables par d'autres sports de nature.

Promouvoir les sites de pratique et les services :

3. **Inciter les centres équestres à fournir des éléments statistiques** simples de fréquentation aux OT, CDT et CRTE,
4. **Inciter les centres équestres à collaborer dans la mise en œuvre de projets.**

Soutien aux événements dédiés au cheval nature :

5. **Soutenir le développement de la fête du Cheval de Nature de Falaise,**
6. **Développer un événementiel « Biennale Suisse Normande Nature »** dans laquelle les activités équestres auraient toutes leurs places.



Activités aériennes :

Vol Libre (parapente et deltaplane) :

1. **Accompagner les opérateurs locaux et la FFVL dans l'aménagement des sites de parapente et de deltaplane en lien avec le service gestionnaire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental du Calvados :** sécurisation, aménagements d'aires d'envol et d'atterrissage, panneaux ou bornes d'information, installations de toilettes et panneaux ou bornes d'interprétation et de valorisation du paysage.

Sites prioritaires : Saint Omer et Saint Marc d'OUILLY,

2. **Etudier la faisabilité de créer une pente école parapente à Damblainville,**
3. **Inciter les comités et clubs à organiser des manifestations régulièrement.**

Aéronautique et Vol à Voile :

4. **Etudier avec les opérateurs associatifs de l'aéronautique et la FFA, les opportunités de développement d'offres de services ouvertes aux touristes** comme des baptêmes sur la vallée de l'Orne ou la Vallée de la Dives près de Trun avec une thématique (Ex : la seconde guerre mondiale),
5. **Etudier avec les opérateurs associatifs de l'aéronautique et la FFA, la faisabilité de professionnaliser à terme certaines activités à visées touristiques.**



Randonnée en Véhicule Terrestre à Moteur

Si le développement de la randonnée en Véhicule Terrestre Motorisé peut paraître en contradiction avec les « valeurs » du territoire qui cherche à développer un écotourisme soucieux des préservations de l'environnement, il faut reconnaître que la demande est forte et que ce secteur peut dégager une économie viable.

Le développement de ces pratiques va certainement croître avec l'arrivée sur le marché de matériels toujours plus attractifs et adaptés. Des véhicules électriques seront certainement mis sur le marché dans l'avenir. Il n'est pas impossible qu'un opérateur marchand cherche à s'installer sur le territoire dans les années futures.

Face à cette problématique, le territoire peut travailler sur plusieurs options :

- **Laisser faire** et gérer les difficultés et conflits au cas par cas,
- **Réglementer** pour limiter l'accès aux véhicules terrestres motorisés sur l'ensemble du territoire,
- **Aménager** des espaces, boucles et circuits dédiés aux Véhicules Terrestres Motorisés,
- **Accompagner** les opérateurs marchands (aujourd'hui inexistants sur le territoire) dans la structuration de ces nouveaux espaces et des services associés.

Une stratégie « Véhicules Terrestres à Moteur » est à construire sur l'ensemble du territoire. En fonction de la stratégie retenue, les préconisations d'aménagement et d'accompagnement du développement pourront voir le jour.



Politiques des comités départementaux et régionaux

Compte tenu des caractéristiques des populations des territoires du centre et du sud de l'étude, il serait souhaitable d'accompagner et d'aider à la mise en place d'initiatives concernant les publics éloignés de la pratique sportive,

Les **moyens financiers** des comités départementaux et régionaux peu professionnalisés restent **très modestes**. Leurs capacités à peser sur une politique de développement sont de fait très limitées. Ces structures ont par ailleurs des difficultés à trouver les ressources propres nécessaires pour garantir l'employabilité de leurs salariés quand elles en ont. La **mutualisation d'emplois** (ex : groupement employeurs) est une piste qui pourrait permettre à la fois :

- De développer les services aujourd'hui encore inexistantes sur le territoire,
- De stabiliser les emplois existants.

Organisation d'événements sportifs

La Suisse Normande, espace d'accueil des événements Sports de Nature

Pour cela, il serait intéressant de :

- Créer ou accueillir un grand rassemblement national des « Sports de Nature » regroupant les principales pratiques « Terre, Eau, Air ». Cette manifestation ouverte au grand public comme aux experts, pourrait également participer à la mise en valeur des espaces naturels, du patrimoine et des initiatives locales culturelles. Cet événement fédérateur des pratiques du territoire et générateur de lien social, de bien être et de santé pourrait être organisé tous les deux ans lors d'une semaine d'animation positionnée si possible pendant la semaine Européenne du sport (septembre) : « La biennale des Sports de nature pour tous ». Des financements Européens Erasmus+ sport pourraient être mobilisés à terme si l'événement s'inscrit dans les objectifs définis par la Commission Européenne,
- Créer une structure d'accompagnement et d'accueil des événements sportifs,
- Recenser tous les organisateurs de manifestations sur le territoire et d'identifier leurs besoins.

- Inciter ces organisateurs à développer leurs organisations sur plusieurs jours en leur facilitant les démarches d'organisation et en leur donnant accès à des services adaptés,
- Inciter le mouvement sportif à mettre en place des partenariats de développement intégrant l'organisation de manifestations sur le territoire,
- Intégrer dans les grands événements des dimensions culturelles et patrimoniales pour valoriser le territoire et ses habitants en lien avec les acteurs du territoire.

Points d'accueil

La structuration des espaces, sites et itinéraires pourrait s'appuyer sur des points d'accueil et des bases de départs.

Dans ces lieux, les usagers y trouveraient des services associés (parkings, location de matériels, navettes, station de gonflage et de nettoyage, toilettes, vestiaires, douches, vente de petit matériel, wifi, téléchargement gratuit des itinéraires et des informations sur les espaces et itinéraires disponibles,...).

Quelques points d'accueils Sports de Nature structurants :

- **Point d'accueils prioritaires**
 - Pont du Coudray ou val de Maizet,
 - Thury-Harcourt (ancienne gare ou maison du vélo ou Kayak club de Thury-Harcourt),
 - Saint-Rémy-sur-Orne (Musée de la Mine),
 - Clécy (Base Lionel Terray),
 - Pont-d'Ouilly (Base de plein air).
- **Point d'accueils secondaires**
 - Saint-Omer (site de Parapente),
 - Condé-sur-Noireau (centre ville ou château de Pontécoulant).



Logique numérique

Une logique d'offre numérique est sans doute à développer.

Quelques suggestions :

- Proposer le téléchargement systématique des cartes de circuits/itinéraires,
- Proposer le téléchargement des traces des circuits en GPX et KML sur les sites des Offices de Tourisme,
- Travailler sur l'enrichissement des tracés : niveaux de difficulté, points d'intérêt à proximité, restauration et hébergements à proximité, conseils de sécurité,
- Développer des produits de randonnée avec information touristique accessible en flash code,
- Développer des produits de randonnée ludiques grâce au géocaching,
- Mettre en place une veille des applications « smartphone » spécialisées et des sites Internet dédiés à toutes les pratiques « sports de nature »,
- Observer et éventuellement développer les pratiques sportives collaboratives de type :
 - partage de sorties sportives,
 - partage de matériel ou autres services entre particuliers.
- Développer une stratégie de communication « Sports de Nature Suisse Normande ».



Conclusion

Le diagnostic territorial réalisé en « Suisse Normande » a mis en évidence le poids économique des sports de nature sur ce territoire. Plus de cent cinquante personnes travaillent dans ce secteur pour une estimation de 100 emplois équivalent temps plein. Avec 80 opérateurs (37 marchands²² et 43 non marchands), ce secteur dégagne plus de 5 millions d'euros de chiffre d'affaire et présente une couverture d'activités sportives relativement large. Les caractéristiques du territoire, sa proximité de Caen, son histoire et les nombreuses initiatives locales soutenues par les collectivités ont permis de donner à ce territoire un rayonnement « sport nature » reconnu au-delà des frontières normandes. L'organisation des championnats du monde de kayak polo est révélatrice de cette dynamique. Pour autant, peut-on imaginer que ce potentiel soit mieux exploité ? Quelle démarche globale permettrait à la fois d'apporter un mieux vivre aux autochtones tout en rendant ce territoire attractif notamment aux touristes ? Tel était le questionnement initial de cette étude.

Pour contribuer à l'éclairage de ce questionnement, quatre hypothèses ont été posées :

- Les potentialités du territoire ne sont pas toutes exploitées,
- Le nombre d'opérateurs est suffisant,
- La qualité des services n'est pas toujours adaptée aux publics ciblés ou potentiels (nature et qualité des prestations, outils de communication,...),
- La mise en réseau(x) est insuffisante (l'activité sportive, la logistique, l'environnement, le patrimoine,...).

L'analyse croisée des données récoltées (questionnaires et entretiens) a permis de dégager pour chacune des hypothèses des éléments de réponses.

Hypothèse 1 : Les potentialités du territoire ne sont pas toutes exploitées.

Les Espaces Sites et Itinéraires constituent, en matière de sports de nature, la **première richesse du territoire** avec notamment la CDC de Suisse Normande particulièrement bien dotée. Compte tenu de l'évolution des pratiques, des attentes des « consommateurs » et de la concurrence des autres régions, cette richesse historique nécessite cependant des ajustements. D'ailleurs, 92% des opérateurs interrogés pensent qu'il faudrait améliorer ou créer des aménagements « sports nature » pour renforcer l'offre et l'économie de ce secteur.

Ces ajustements passent par la création de nouveaux sites (pour des activités traditionnelles et/ou des activités nouvelles) ou l'amélioration des services associés (Cf. préconisations sur les espaces, sites et itinéraires en fin de conclusion) :

- Créer des points d'accueil sports de nature,
- Etablir un plan vélo, cyclo et VTT,
- Etablir un plan d'itinérance canoë-kayak et pêche,
- Aménager les sites existants et créer de nouveaux sites d'escalade,
- Renforcer le réseau d'itinéraires pédestres et développer des parcours trail.

Ces ajustements passent aussi par la prise en compte des contraintes environnementales pour un développement maîtrisé des sports de nature. La gestion des flux devient une problématique incontournable et nécessite une réflexion prospective intégrant **l'évaluation de l'incidence des pratiques sportives sur les milieux naturels**. C'est particulièrement le cas pour les activités du Canoë Kayak, de la pêche, du Parapente et de l'Escalade. Comment réguler les flux des pratiquants ? Y-a-t-il des espaces nouveaux à valoriser permettant une meilleure répartition de ce flux ?

²² Cf. définition de l'activité non marchande publiée par l'INSEE (page 63)

Enfin, le territoire devra certainement maîtriser le foncier d'un certain nombre d'espaces stratégiques. La mise en place à l'échelle du territoire **d'un plan d'acquisition, d'aménagement et de gestion des Espaces Sites et Itinéraires** permettrait de planifier le travail nécessaire à la **valorisation du territoire** et l'accompagnement du développement maîtrisé des sports de nature.

La création d'une Instance territoriale des E.S.I (ITESI) composés d'élus, de gestionnaires d'espaces naturels sensibles (Conseil Départemental, animateurs Natura 2000, ...), de gestionnaires de collectivités territoriales, du CDT du Calvados, des offices de Tourisme et de représentants d'opérateurs et usagers, permettrait peut être de traiter les différents projets de manière globale et coordonnée. Enfin, le territoire devra s'interroger sur les possibilités d'inscription de ce plan dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) pour garantir l'accès aux espaces sites et itinéraires et le développement maîtrisé des sports de nature.

Ces ajustements pourraient permettre au territoire de se donner comme objectif de se placer dans la catégorie « haut de gamme » des espaces du grand Nord Ouest.

Hypothèse 2 : Le nombre d'opérateurs est suffisant

Si, l'hypothèse d'un nombre suffisant d'opérateurs semblait partagée par beaucoup d'experts, les données recueillies par le diagnostic ne permettent plus de valider l'hypothèse. D'ailleurs, depuis le début de l'enquête trois nouveaux opérateurs (2 entreprises et une association) se sont installés sur le territoire. Deux structures au moins proposent un service marchand, le parc acrobatique en hauteur de Feuguerolles-Bully et un auto-entrepreneur de VTT et cyclisme à Pont-d'Ouilly. Une association de cyclisme a également vu le jour à Falaise.

Il est à noter, ces dernières années, un développement assez important de l'auto-entreprenariat dans le secteur du sport. C'est particulièrement le cas pour les activités de parapente, de grimpe.

La répartition inégale des opérateurs sur le territoire et des potentialités inexploitées révèle une capacité de création d'entreprises assez forte sur les communautés de communes d'Evrecy Orne Odon et Vallée de l'Orne.

Au-delà des emplois directement liés à l'encadrement, des services connexes (transports de bagages, réparation, accompagnement) semblent nécessaires.

L'intégration de circuits en Suisse Normande par des voyageurs reste aujourd'hui anecdotique mais pourrait à terme se développer (activités concernées : équestres, cyclotourisme, randonnée pédestre et Trail).

Hypothèse 3 : La qualité des services n'est pas toujours adaptée aux publics cibles ou potentiels (nature et qualité des prestations, outils de communication,...)

Au regard des opérateurs, cette hypothèse semble assez valide. En effet, le questionnaire opérateur met en évidence que 81 % des opérateurs marchands pensent qu'il faudrait structurer la qualité de l'offre mais seulement 23% déclarent mettre en place un questionnaire de « satisfaction clientèle ».

La mise en tourisme des sports de nature nécessite aujourd'hui de s'adapter à des demandes de services plus ciblées et variées. A l'instar des autres secteurs, l'utilisation des technologies numériques (communication Mobile, sites Internet, vidéo en ligne, réseaux sociaux, réservations en ligne, services de location,...) et la recherche d'une certification qualité doivent conforter un projet territorial global.

Concernant les publics locaux, leur prise en charge reste « traditionnelle ». Pour exemple, seulement cinq structures déclarent avoir un projet associatif prenant en compte la dimension santé (sport-santé, sport thérapeutique,...). Le public handicapé est très peu et occasionnellement concerné. Seuls, les centres équestres développent une démarche d'accueil de ces publics.

Les structures éducatives (établissements scolaires et ACM) investissent largement les sports de nature du territoire. Cet intérêt soutenu par un projet territorial « sports nature » pourrait être amplifié si les problématiques du transport étaient davantage prises en compte. Les enfants seront les pratiquants de demain.



Hypothèse 4 : La mise en réseau(x) est insuffisante (l'activité sportive, la logistique, l'environnement, le patrimoine,...)

Les opérateurs contactés déclarent à 84% qu'il faudrait développer et structurer les relations entre opérateurs « Sports Nature » et les partenaires du territoire. Aujourd'hui, ils annoncent à 70% diffuser les documents de communication par leurs propres moyens.

Les différents opérateurs sont souvent isolés ou organisés dans des réseaux cloisonnés (une fédération sportive, les OT) et souvent trop étanches. Les offices de tourisme organisent la mise en tourisme des prestations sans pouvoir réellement animer ce réseau d'opérateurs.

Cette mise en réseau nécessiterait de s'articuler autour d'un projet de développement territorial partagé, ce projet qui pourrait s'articuler autour de cinq objectifs généraux :

- Positionner la Suisse-Normande comme « destination Sports de nature » du « **Grand Nord Ouest** »,
- Inscrire les Espaces, Sites et Itinéraires de la Suisse-Normande dans la catégorie Haut de gamme,
- Accompagner le développement maîtrisé des sports de nature soucieux de la préservation de l'environnement,
- Anticiper les tendances de consommation des activités sportives et du tourisme,
- Intégrer les sports de nature et notamment leur accès (jeunes, adultes, seniors, personnes handicapées) dans un projet de développement territorial intégrant les dimensions santé et environnementales.

Des préconisations organisationnelles et méthodologiques	
1	Créer une structure porteuse de projets opérationnels et un poste d'animation du territoire sur le développement des sports de nature.
2	Créer une instance des espaces, sites et itinéraires (E.S.I.), composée d'élus, d'acteurs et de gestionnaires pour préserver et garantir un accès durable et soutenable aux espaces de pratique permettant : - de planifier et de programmer les E.S.I à aménager et à valoriser, - d'entretenir et nettoyer les espaces existants.
3	Constituer un groupe de réflexion « Vélo-Cyclo-Cyclisme -VTT» dans l'objectif d'identifier les différentes approches, de les affiner et de construire une démarche stratégique globale d'aménagement d'équipements, d'entretien et d'animation du territoire. Identifier les contributions possibles des réseaux nationaux (fédérations, syndicats, France vélo tourisme, ...).
4	Constituer un groupe de réflexion et de propositions « Itinérance Canoë Kayak et pêche » dans l'objectif d'identifier les différentes approches, de les affiner et de construire une démarche stratégique globale d'aménagement d'équipements, d'entretien et d'animation du territoire.
5	Construire une stratégie « Véhicules Terrestres à Moteur » pour le territoire.
6	Collaborer avec le Pôle Ressource National des Sports de Nature et entrer dans le groupe méthodologique de suivi des activités « sports de nature ». Veiller à recenser des données permettant d'alimenter annuellement un tableau de bord pour évaluer la mise en œuvre de la politique Sports de Nature sur le territoire.

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence 45 préconisations classées autour de 6 dimensions :



Les Espaces Sites et Itinéraires	
7	Etudier les possibilités d'inscriptions des espaces, sites et itinéraires dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et établir des programmes opérationnels d'acquisition de réserves foncières stratégiques.
8	Organiser les départs de randonnée autour de « Points d'accueil Sports de Nature », lieu d'information et de services associés,
9	Créer des Points d'accueil Sports de Nature sur la voie verte et la Vélo Francette, Points prioritaires : Pont du Coudray ou Maizet, Thury-Harcourt, Clécy, Pont-d'Ouilly, Points secondaires : Saint Rémy, Condé sur Noireau ou Pontécoulant, Equiper ces points d'accueil en fonction des besoins de services des pratiquants (Vélo, VTT, Trail, Randonnée pédestre, Trail, pêche, Canoë Kayak, escalade ...), Equiper les points stratégiques de toilettes publiques (proximité de sites de pratique),
10	Etablir un plan vélo sur le territoire permettant de développer des itinéraires structurés à partir des points d'accueil Sport de Nature et des bases de Plein air, équipés de services dédiés aux différentes formes de pratiques de vélo (station de gonflage, nettoyage, de recharge électrique, ...). Rénover l'espace VTT-FFC (fléchage, contrôle, élagage, nettoyage,...). Développer des connexions de l'espace VTT-FFC vers Falaise et les espaces VTT de Flers et Vire. Créer un espace VTT sur les CDC d'Evrecy-Orne-Odon et Vallée de l'Orne. Etudier la faisabilité de créer un espace « bike park » et zones spécifiques VTT à Feuguerolles-Bully (Carrière SMC, Bois de Maltot ou ancienne carrière (Propriétaire Mr Pignet)), May-sur-Orne (anciennes mines), Saint-Rémy-sur Orne (anciennes mines). Créer des boucles de balades thématiques Vélo grand public en

	référence aux propositions des deux plans de valorisation touristique de la Vallée de l'Orne (C.P.I.E.). Créer des circuits cyclotourisme thématiques « tourisme » destinés aux utilisateurs de la Vélo Francette et aux cyclotouristes.
11	Etablir un plan d'itinérance CK et pêche. Maîtriser à terme les réserves foncières sur le l'Orne pour garantir une « exploitation touristique » du fleuve durable et soutenable (points d'embarquement et de débarquement, aires d'accueil, parkings,...). Aménager des points d'embarquement et de débarquement, des zones de parking, des aires de pique nique, des parcours de pêche, des pontons. Traiter l'accessibilité aux pratiques de pêche et de canotage pour les personnes en situation de handicap. Aménager les zones de frayères en créant des veines d'eau d'étiage pour faciliter le passage des embarcations et créer des zones de tranquillité pour les alevins. Valoriser les espaces autour de points d'accueil et de points info eau (Cf. Plan de Valorisation Touristique et Pédagogique de la Vallée de l'Orne de 2012-CPIE Vallée de l'Orne).
12	Escalade et Via ferrata Continuer la démarche de conventionnement des sites réaménagés d'escalade avec le Conseil Départemental du Calvados propriétaire des Espaces Naturels Sensibles. Prioriser les secteurs découverte (l'enquête FFME 2014 démontre le besoin) puis les sites sportifs et continuer les efforts d'aménagement des sites d'escalade en veillant à mettre en place une signalisation et une signalétique adaptées. Etudier la faisabilité d'ouvrir d'autres sites d'escalade ou de via ferrata sur des espaces repérés, mais appartenant à des propriétaires privés (exemples : Saint Rémy, Pont-d'Ouilly,...). Etudier la création d'un site « grimpe » au nord de Thury-Harcourt géré par un ou plusieurs opérateurs marchands (escalade, via ferrata, grimpe encadrée dans les arbres). Etudier la faisabilité de construire des équipements d'escalade de type Structure Artificielle d'Escalade (S.A.E.) à proximité des collèges et des

	bases de pleine nature.
13	Randonnée pédestre, Trail, course d'orientation Renforcer le réseau d'itinéraires pédestres dans les communautés de communes de la Vallée de l'Orne et d'Evrecy-Orne-Odon sur les thématiques proposées dans l'étude de la valorisation de la Vallée de l'Orne (C.P.I.E). Créer des circuits ou des boucles thématiques sur les CDC de la Suisse Normande (Cf. propositions des études sur le plan de valorisation touristique et pédagogique de la vallée de l'Orne). Intégrer des boucles de petites randonnées lors de la réédition du topo guide (demande du CDRP 14). Modifier certains itinéraires GRP pour les rendre accessibles aux clients des hébergements existants. Développer des parcours Trail (course à pied nature) sur des itinéraires de randonnée pédestre ou de VTT au départ des « Points d'accueil Sports de Nature ». Etudier la faisabilité et l'opportunité d'intégrer des spots ou une station Trail. Estimer le rapport coût/retombées économiques pour la collectivité. Accompagner et soutenir la création de cartes de Course d'Orientation avec le Comité Départemental du Calvados de CO et prioriser les projets qui concernent les bases de plein air et les établissements scolaires (collèges et lycées en priorité).
14	Equitation et randonnée équestre Etudier un itinéraire autour du centre équestre d'Evrecy situé au nord de la forêt de Grimbosq en lien avec la création d'itinéraires VTT.
15	Parapente Accompagner les opérateurs locaux et la FFVL dans l'aménagement des sites de parapente en lien avec le service gestionnaire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil Départemental du Calvados : sécurisation, aménagements d'aires d'envol et d'atterrissage, panneaux ou bornes d'information, installation de toilettes et panneaux ou bornes d'interprétation et de valorisation du paysage (sites prioritaires : Saint Omer et Saint Marc d'Ouille), Etudier la faisabilité de créer une pente école parapente à

	Damblainville. Etudier la faisabilité d'aménager un site de parapente avec une aire de décollage sur commune des Isles Bardel (14) et une aire d'atterrissage sur la commune de St Philbert-sur-Orne (61).
L'accès aux Espaces, Sites et Itinéraires et services	
16	Etudier les solutions d'accès aux hébergeurs et aux sites de pratiques Accès Gare de Caen – Hébergement, Accès Gare d'Argentan – Hébergement, Accès hébergement – sites de pratiques, Navette aller et retour Caen – Thury – Saint Rémy – Clécy – Pont-d'Ouille – Condé sur Noireau,
17	Etudier les solutions avantageuses d'accès aux sites de pratique pour les établissements scolaires et les structures éducatives.
La mise en tourisme	
18	Développer une stratégie de communication « Sports de Nature Suisse Normande ».
19	Veiller à organiser la mise en tourisme des espaces et des offres de services sur les sites Internet des OT, CDT et CRT.
20	Développer une communication d'image et de vidéo Sports de Nature à travers les sites Internet des OT et des opérateurs.
21	Mettre en place une veille des applications Smartphones spécialisées et des sites Internet dédiés à toutes les pratiques de sports de nature (applications collaboratives de pratique, d'échange ou de partage de matériels, applications d'utilisation de traces GPX,).
22	Travailler sur l'enrichissement des tracés des itinéraires disponibles

	(niveau de difficulté, points d'intérêt à proximité, restauration et hébergement à proximité, conseils de sécurité,...).
23	Développer la mise à disposition de traces GPX des itinéraires sur les sites des Offices de Tourisme. Proposer le téléchargement systématique des cartes de circuits et itinéraires, sur les sites des offices de tourisme et des sites spécialisés.
24	Développer des produits de randonnée ludiques, type géocaching.
25	Promouvoir les sites répondant au cahier des charges FFME sur les sites internet des OT, CDT et CRT. Deux sites à promouvoir actuellement : Mont Myrrha et Rochers des Parcs.
26	Etudier les opportunités de développement d'offres de services ouvertes aux touristes avec les opérateurs associatifs de l'aéronautique et la FFA (Exemple : des baptêmes thématiques sur la vallée de l'Orne ou autour de Trun avec une thématique sur la 2 nd guerre mondiale).

L'évènementiel

27	Etablir un plan de soutien et de développement aux évènements sports de nature : • Recenser tous les organisateurs de manifestations sur le territoire et identifier leurs besoins. • Soutenir les organisations d'évènements déjà existants. • Créer ou accueillir un grand rassemblement de niveau national des sports de nature multi-activités et multi-publics marqueur de l'identité « sports de nature » du territoire. • Créer une structure professionnelle d'accompagnement et d'accueil des événements sportifs. • Inciter les organisateurs à développer leur(s) événement(s) sur plusieurs jours en leur facilitant les démarches d'organisation et en leur donnant accès à des services adaptés. • Intégrer dans les grands événements des dimensions culturelles et patrimoniales pour valoriser le territoire et ses habitants en lien avec les acteurs du territoire.
-----------	--

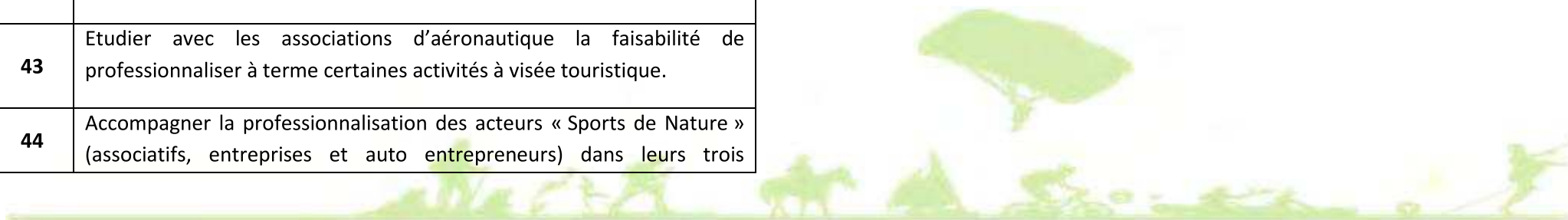
28	Développer avec le mouvement sportif des partenariats de développement intégrant l'organisation de manifestations sur le territoire : • Initier un travail en réseau avec les fédérations de Randonnée pédestre, de cyclotourisme, de cyclisme pour capter les « groupes affiliés » (Seine Maritime, région Parisienne, ...). • Tisser des relations et des échanges avec les réseaux de Seine Maritime, de l'Eure, du Nord Pas de Calais Picardie, de l'Île de France, des Pays de la Loire et de la Bretagne. • Accompagner les événements multi-activités sur le territoire (« Ca te dit night fever », raids nature, ...). • Travailler avec les organisateurs pour intégrer les activités CO/Rando/Trail dans un événementiel « sports de nature » à créer sur le territoire. • Soutenir le développement de la fête du « Cheval de Nature » de Falaise, • Inciter les comités et clubs à organiser régulièrement des manifestations Vol Libre, Parapente, Deltaplane.
-----------	---

Les opérateurs

29	Soutenir l'animation des espaces par la création ou l'amélioration d'offres de services dédiés aux touristes (familles, individuels,...).
30	Mettre en place des services (station de gonflage et nettoyage, vente de kit réparation, location de vélo, wifi, informations, conseils...) en fonction des activités proposées à proximité des points d'accueil « Sports de Nature ».
31	Soutenir l'équipement d'opérateurs en vélos et VTT à assistance électrique (coopération entre la Maison du vélo et le FabLab de Caen),
32	Développer des partenariats avec des loueurs de vélo.
33	Soutenir les initiatives « Sports de Nature » des structures éducatives (écoles, services jeunesse, collèges ...).
34	Intégrer dans le plan « vélo » l'aide aux animations extra scolaires des

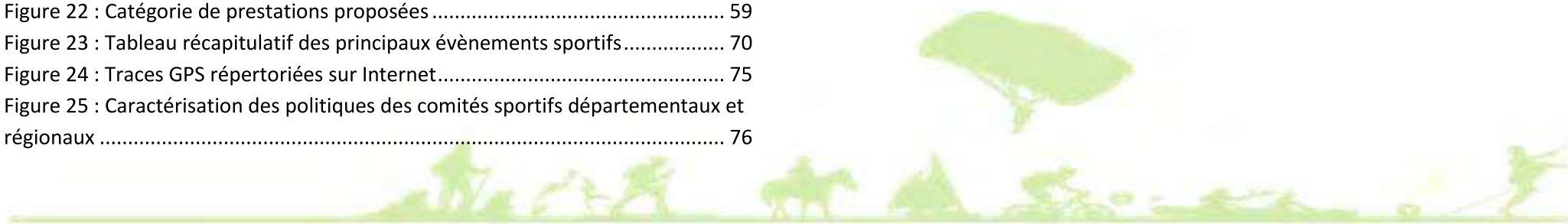
	écoles (développer des habiletés, apprendre à rouler sur une voie verte et sur la route, identifier les risques, ...).
35	Accompagner des projets « vélo » dans le cadre de l'EPS et de l'UNSS (pratiques du cyclotourisme et du VTT).
36	Accompagner des projets « vélo itinérants » mis en place dans le cadre des accueils collectifs de mineurs (ACM).
37	Développer des actions de sensibilisation éducative sur les pratiques nautiques et de pêche en développant des classes d'eau et des produits « pêche et activités nautiques » à destination de publics ciblés (scolaires, ACM, ...).
38	Développer des balades nautiques à destination des touristes (déjà existantes sur Thury-Harcourt et Pont-d'Ouilly).
39	Développer des « produits pêche » à destination des touristes.
40	Développer des offres de randonnées familiales « thématiques » en saison touristique.
41	Développer la pratique de la marche nordique pour les personnes du territoire et pour les touristes.
42	Développer le concept de « Rando Santé » pour les personnes du territoire en ciblant principalement des publics éloignés de la pratique des activités physiques. Professionnaliser si possible ces produits.
43	Etudier avec les associations d'aéronautique la faisabilité de professionnaliser à terme certaines activités à visée touristique.
44	Accompagner la professionnalisation des acteurs « Sports de Nature » (associatifs, entreprises et auto entrepreneurs) dans leurs trois

	premières années. Mobiliser les dispositifs existant (Dispositif Local d'Accompagnement, ...),
45	Développer des formations-actions à destination des opérateurs pour valoriser les sports de nature du territoire.



Récapitulatif des figures

Figure 1 : Pratique du sport et catégorie socioprofessionnelle	15
Figure 2 : Nombre de licenciés par catégorie de sports de nature.....	17
Figure 3 : Taux de licenciés / Population	17
Figure 4 : Evolution du nombre de licenciés entre 2000 et 2014	18
Figure 5 : Nombre de clubs sportifs affiliés par catégorie de sports de nature	18
Figure 6 : Carte du territoire concerné par l'étude (dégradé de verts)	23
Figure 7 : Caractéristique du territoire	23
Figure 8 : Nombre d'établissements pour 1000 habitants par secteur d'activités	24
Figure 9 : Répartition de la population des 5 CDC (INSEE 2011)	24
Figure 10 : Répartition par tranche d'âge – données brutes	25
Figure 11 : Répartition par tranche d'âge - taux.....	25
Figure 12 : Répartition par catégorie socioprofessionnelle.....	25
Figure 14 : Répartition des activités « sports de nature » pratiquées dans les ACM	50
Figure 15 : Profil du territoire SCOT de la Suisse Normande et Condé au regard des équipements sportifs	51
Figure 16 : Profil du territoire SCOT du Pays de Falaise au regard des équipements sportifs	51
Figure 17 : Tableau récapitulatif des équipements sportifs par famille	52
Figure 18 : Comparaison des licences du territoire, de la région et du département du Calvados	53
Figure 19 : Type de publics accueillis dans les associations.....	58
Figure 20 : Finalités associées aux projets des associations	58
Figure 21 : Public ciblé par les opérateurs marchands	59
Figure 22 : Catégorie de prestations proposées	59
Figure 23 : Tableau récapitulatif des principaux évènements sportifs.....	70
Figure 24 : Traces GPS répertoriées sur Internet.....	75
Figure 25 : Caractérisation des politiques des comités sportifs départementaux et régionaux	76





Crédits photographiques : Pôle Ressources National des Sports
de Nature et office de tourisme de Suisse Normande.

Direction Régionale et départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale de Normandie

Etude téléchargeable sur le site www.normandie.drdjscs.gouv.fr (rubrique SPORT/Sport de nature)

Directrice de publication : **Sylvie Mouyon-Porte**, Directrice régionale et départementale

Rédaction et illustration : Equipe projet pilotée par Bruno Chandavoine, référent "Sport de nature" à la DRDJSCS Normandie

Conception graphique page de couverture : *Tartière graphisme* www.tartiere-graphisme.com

Edition mai 2016

